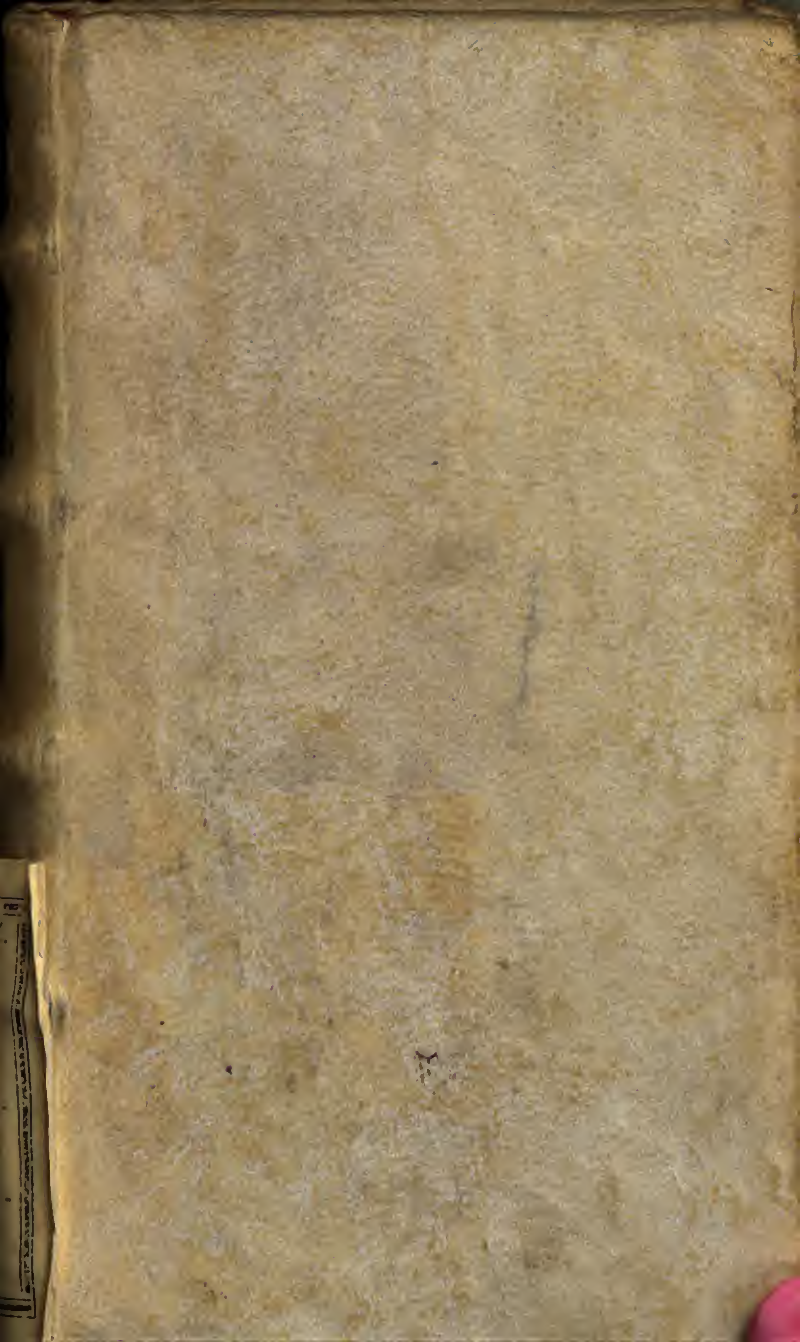
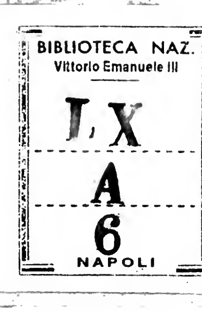
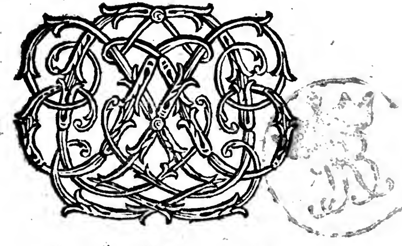



BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
I, X
A
6
NAPOLI

# HISTOIRE CRITIQUE DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES,

*tant Ancienne que Moderne.*

TOME VI.



A AMSTERDAM,
Chez JAQUES DESBORDES,
M. DCC. XIV.

*Contentus paucis ſed magnis laudatoribus.*

# AVIS DU
# LIBRAIRE.

COmme nous ſommes entierement diſpoſez à rendre aux Perſonnes de Lettres & aux vrais Savans tous les petits ſervices dont nous ſommes capables, nous offrons de recevoir toutes les Pieces qu'ils voudront bien nous adreſſer pour être inſerées dans cette *Hiſtoire Critique*, puiſque l'Auteur ſouhaite de demeurer inconnu. Mais on les avertit en même tems, qu'il faut qu'ils ayent la bonté d'affranchir toutes les Lettres & tous les Paquets qu'ils jugeront à propos de nous envoyer, car il n'eſt pas juſte que ces fraix-là tom-

bent ſur nous, qui n'avons d'autre but que celui de faire plaiſir à tous ceux qui voudront qu'on publie quelque choſe de leur part. L'incivilité d'un Inconnu, qui tout nouvellement nous a adreſſé une Lettre ſans l'affranchir, nous porte à renouveller cet Avertiſſement.

Nous avertirons auſſi les Curieux, que nous employerons tous les ſoins poſſibles, pour leur faire avoir tous les Livres qu'ils pourront nous demander, pourvû que ce ſoit des Livres qui ſe trouvent dans ce Païs-ci.

Nous prions encore les Auteurs & les Libraires, de nous envoyer les Livres nouveaux qu'ils publient, s'ils veulent qu'on en parle dans ce Journal.

*Fau-*

Pag. 17. lig. 16. lisez, *Umbratilia.*
pag. 24. l. 24. lisez *sentimens.*
- - ligne 26. lisez *sur le Pseaume CX.*
pag. 33. not. (a) ligne 5. lisez, *mais qui y a joint*, &c.
page 109. not. (a) ligne 3. lisez λόγους.
page 114. ligne 7. lisez *Apollini.*
page 117. lig. 5 effacez un *de.*
——— Not. (d) après *cet Ecrit*, ajoûtez, *pag.* 163.
page 120. ligne 15. lisez *Pierre du Faur.*
page 121. ligne 11. après *Guil. Lloyd*, lis. *à present Evêque de Worcester, dans les* &c.
- - - lig. 13. après 1697. lisez *par le Dr. Lloyd, son Fils, dans ses Tables imprimées separément*, &c.
- - - Pour la ligne 25. (e) renvoyez à la marge cette note. (e) p. 236.
page 123. ligne 19. après *quelques*, lisez, *autres Auteurs.*
——— not. (b) au lieu de *p.* 82. lis. *p.* 83.
——— Et not. (c) lisez *in Lysiâ*, & non *in Lipsia*, & au lieu de *T. I.* lisez *T. II.*
page 127. not. [a] lisez ἐπιόντων &c.
page 128. ligne 19. lisez *pourtant* &c.
page 129. not. (a) lisez *sus*, *p.* 105.
page 132. ligne 13. not. (c) lisez à la marge, (c) *Demosth.* 317. b.
- - - ligne 15. (d) lisez à la marge, (d) *Dem.* 316. b.

- - - ligne 17. (e) lisez à la marge, (e) *Æsch.* 259. a.

page 133. ligne 3. la note † doit être mise après *jours*.

- - - ligne 11. après, *de sorte*, doit être la note (b) *Dem.* 207. c.

- - - ligne 15. après, *savoir*, doit être la note (c) *Dem.* 208. a.

page 134. not. (b) à la derniere ligne, lis. διαιτᾶσθαι, &c.

page 139. not. (b) l. *sus*, *p.* 125. & non 15.

page 140. not. (a) lisez *sus*, *pagg.* 123. 124.

page 141. not. (b) lisez *sus*, *p.* 137.

- - Ibid. not. (c) lisez *Plaut. III. c. VI.* &c.

page 143. not. (a) lisez *sus*, *p.* 134.

page 145. l. 5. lis. *offroient*, & non *offrirent*.

——— lig. 16. à ces paroles, *avons parlé*, renvoyez cette note, (e) *sus*, *p.* 142.

page 147. lig. 22. après, *remarqué*, renvoyez cette note, (a) *sus*, *p.* 142.

page 152. ligne 6. lisez Ἀθηνᾶν.

page 155. ligne 13. lis. καὶ, & non μαὶ.

page 156. not (a) ligne 1. lisez πέμπτη.

page 160. not. (a) lisez *Ælian. Var. Hist. XIII. c.* 7.

page 164. ligne 4. lisez ἦμαρ.

page 165. ligne 11. *de cet Ecrit*; rapportez à cela cette note marginale, ‡ *sus*, *pagg.* 108. & 112.

page 167. not. (a) lig. 5. lis. *aux* & non *ax*.

page 171. ligne 27. lisez ςήθεσι.

Et lign. 28. lisez λέγεται γε &c.

Page

Page 173. ligne 7. lisez *οἶδε*, & non *οἶνον*.
page 174. not. (a) l. *p.* 775. & non, p. 195.
page 178. ligne 23. lisez *Baviaen.*
page 180. ligne 4. lisez *avoit*, & non, *voit.*
page 183. ligne 25. lisez *le Poëte.*
page 184. not. (b) lis. ℣s. 531. & non 431.
——— ligne 16. lisez *Hannobeahh.*
page 186. not. (a) lisez *c.* 14. & non 44.
——— ligne 13. après *perditum*, ajoûtez *desperatum.*
page 188. ligne 12. lisez *le* P. *Petau.*
page 196. ligne 15. lisez *continente.*
page 199. ligne 3. mettez II. avant *deplus.*
page 212. ligne 10. mettez 2. & non 1.
page 216. ligne 15. lisez *davantage.*
page 217. ligne 3. lisez *Elagabale.*
page 226. ligne 9. lisez *davantage.*
page 227. ligne 6. lisez *sa Statuë.*
page 259. not. * ligne 6. lisez *qui les ambitionassent.*
page 286. ligne 14. lisez *ἐρήμῳ* &c.
——— ligne 28. lisez *ἐπ' αὐτῇ*, &c.
page 293. ligne 1: lisez *c.* 27. & non *c. VI.*
——— ligne 10. lisez *καὶ* & non *κὶ.*
page 312. derniére ligne, &c. l. *réimprimé.*
page 354. ligne 16. lisez *Tiverton.*

# ADDITIONS.

Page 5. ligne 4. après *Hamelin*, ajoûtez, *en 2. vol. in 8.*
Page 7. ligne 1. après *dicit sacer Populus*, ajoû-

ajoûtez cette note marginale. ‡ *Il paroit par là, aussi-bien que par ce qui précéde, & par ce qui suit, que* BUCER *a cru que c'étoit le Peuple qui parloit dans le* Ps. CX. *Ce qui est encore la pensée de* MUSCULE, *comme on peut le voir ici, pag.* 18. -- *Ut sint verba* Populi *Israëlis, id de Rege suo canentis,* &c. *De sorte que l'Auteur de la* DISSERTATION *n'a fait que les suivre derechef en cela.*

A la même page 7. à ces paroles, *Servatori respondissent,* ajoûtez cette note marginale, * *Par là, & par ce qui suit pag.* 8. *il paroît que l'Auteur de la* DISSERTATION *explique le passage de Matth.* 22. ℣. 43. 44. *tout comme* BUCER. *Voy. Tome* I. *pag.* 88. *seq.*

Page 33. note 6. ajoûtez ceci. *Entre plusieurs Livres François, vraiment impies, en voici encore un, imprimé à Amsterdam, il y a deux ou trois ans,* & nouvellement réimprimé; REFLEXIONS SUR LES GRANDS HOMMES QUI SONT MORTS EN PLAISANTANT, &c. *C'est-là un Livre, qui auroit dû être condamné. De sorte que cette raison-là, prise de la langue Françoise, n'est qu'un prétexte, qu'une fausse raison, dont les* RAPPORTEURS *ont voulu se servir pour cacher leur malice, & pour en imposer au* SYNODE *& au Public.*

Fau-

Page 375. ligne 10. *ad*, lis. *and*. & ligne 17. *flones*, lisez *stones*.

page 378. ligne 1. *Westminster*, lisez *Upminster*.

page 380. ligne 24. lisez *foundation*.

page 381. ligne 13. lisez *surrendring*.

——— ligne 16. *Adison*, lisez *Addison* & de même à la page suivante.

page 386. ligne 7. *Shill*, lisez *Mill*.

page 387. ligne 1. *Fraguet*, lisez *Fraguier*. C'est Mr. l'Abbé *Fraguier*, galant homme & très habile ; je souhaiterois qu'on ne lui eût pas appliqué ligne 2. le mot de *déchainez*.

---

# P. S.

On a reçû d'un Inconnu, il y a quelques Mois, une Piéce Msste. qui a pour titre, *Essai sur l'accord de la Prescience de Dieu avec la Liberté de l'Homme;* mais on souhaiteroit, avant que de la publier, demander quelques éclaircissemens à celui qui en est l'Auteur; c'est pourquoi on le prie de se faire connoître.

# TABLE

*des Articles contenus dans ce* VI. *Tome.*



*ſur*

---



HISTOIRE

# HISTOIRE CRITIQUE DE LA REPUBLIQUE DES LETTRES,

*tant Ancienne que Moderne.*

## ARTICLE I.

*Sentimens des premiers Réformateurs,* BUCER, PELLICAN, MUSCULE, *&* CALVIN, *touchant le double sens du* Pseaume *CX. &c.*

(a) LE Public déja trop instruit des raisons qui nous arrachent cet Article, sait en même tems,

(a) Le Lecteur verra facilement qui est celui qui parle ici, sans qu'il soit besoin de le nommer.

tems, que l'affaire est devenuë trop grave, pour nous permettre de tirer le voile du silence & de l'oubli, sur ce qui s'est passé contre l'explication du Ps. CX. publiée dans les trois premiers Tomes de cette *Histoire*. Quand il ne s'agiroit que de l'Orthodoxie de l'Auteur soupçonné, qui est attaquée de la maniére du monde la plus violente, & dans des termes les plus injurieux & les plus odieux, pourroit-on trouver mauvais, que ceux qui lui sont autant unis, que je le suis, parlent hautement & librement, pour défendre l'innocence de ses sentimens ? Il s'agit de plus de l'intérêt des *Réformateurs*, dont la réputation doit être si chere à tout homme, qui jouit des précieuses lumieres, que Dieu a répanduës par leur Ministére. Quel homme instruit dans leur Ecole, se seroit imaginé sans delire, que joindre, comme ils ont fait, le sens *Litteral* au sens *Mystique* & *Prophétique*, passeroit, parmi quelques *Réformez*, pour un sentiment dangereux, *impie*, & ruineux à la Religion Chrêtienne? Cet étrange Phénomene, que la Raison empêchoit de craindre, & même de prévoir, *vient*

vient néanmoins de paroître au milieu des Eglises *Réformées*, à la honte de ce beau nom. N'étoit-ce pas assez, qu'après trente années d'un triste exil l'on vît perir toutes les esperances du rétablissement de la *Réformation* dans les lieux où elle est éteinte? Falloit-il encore que de malheureux réchappez d'un si funeste naufrage vinssent prêter à nos ennemis de si justes pretextes, pour se rire de nos plaintes contre la violence d'un zele persecuteur? Nouveau sujet d'amertume & d'humiliation pour ceux, qui sensibles aux maux de l'Eglise, voudroient reparer ses bréches, & défendre sa cause. Nouveau motif en même tems de prier le Dieu de paix & de charité d'adoucir aux coupables la séverité de cette menace: *Malheur à ceux, par qui scandale arrive.*

Avant que d'entrer dans le détail, qui va suivre, je prie le Lecteur de se bien souvenir, que l'Auteur de la Dissertation sur le Ps. CX. a dès l'entrée très expressément declaré, qu'il embrasse le sens *Prophétique* appliqué dans le N. T. à *Jesus Christ*, quoiqu'il admette aussi le sens *Litte-*

*ral* appliquable à *David*. Nous rapporterons ci-après ſes propres termes.

Ecartant donc tous les détours de la chicane, voici ce que je ſoutiens, ſuivant les intentions de l'Auteur, & le véritable état de la queſtion; c'eſt que les *Réformateurs*, dont je vais rapporter les paroles, bien loin d'avoir jamais blâmé cette double application, l'ont, au contraire, expoſée ou comme permiſe, ou même comme juſte & raiſonnable.

## I. *Sentiment de* BUCER.

Je commence par *Bucer*, le plus ancien Ecrivain des quatre *Reformateurs*, dont on a cité le ſuffrage. Né l'an 1491. il mourut le 27. de Fevr. en 1551. (*a*) Il fit imprimer ſon Ouvrage (*b*) ſur les *Pſeaumes* à *Stratsbourg* en 1532. ſous le nom emprunté d'*Aretius Felinus*. Mais *Robert Etien-*

(a) Voi. *Theologor. German. Vit.* pag. 211.

(b) *Explanatio famil. in Pſſ.* &c. On peut voir par le jugement de Mr. *Simon* l'eſtime qu'en font même les ennemis de la Reformation, *Bibl. Crit.* T. III. p. 257. & ſuiv.

*Etienne* le réimprima ſous ſon véritable nom l'an 1554. dès l'année précédente il avoit été publié en François, par *Philibert Hamelin.*

Ce ſavant homme dit d'abord ſur le 1. *verſet*, que ce *Pſeaume*, ſemblable au ſecond, convient à J. C. *proprement*, c'eſt à dire dans le ſens *propre.* Mais il n'exclud pas le ſens *figuré* appliquable à *David*, type de J. C. Au contraire, après avoir auſſitôt avoué, „ qu'il y en a, qui croient, qu'ici eſt „ encore *preſuppoſé* le Type, qui a „ precédé dans *David*; il expoſe ce ſens fort au long, en donne les raiſons, repond aux objections, & enfin il dit en termes formels; *Que ſi ce ſentiment paroît propre pour confirmer la vérité Chrêtienne contre les calomnies des Juifs, on* POURRA L'EMBRASSER. Voici ſes propres termes Latins (*a*), dont on a mis les plus conſiderables en Lettres *Italiques.*

[„ Eadem canit hîc Pſalmus, quæ „ ſecundus. Omnia Chriſto *propriè* „ competunt; ſunt tamen qui & hîc „ typum, qui in *Davide* præceſſerit, „ *ſubſtratum* exiſtimant. Legimus ſi-



(a) pag. 399. ſeqq. Edit. Rob. Steph.

„ quidem, *Davidem statim atque* „ *ipsum totus Israël Regem in Hebron* „ *salutasset, expugnasset Hierosoly-* „ *mam, atque ibi Regni sede institu-* „ *tâ, mox Arcam fœderis eodem* „ *transtulisse:* inde è *Sion*, jam urbe „ regiâ, expugnasse cunctas Gentes „ finitimas. Quumque ergo totus „ Israël ad Regem Jerusalem venis- „ set, ut Arca Fœderis dignâ pom- „ pâ in Sionem ferretur, *verè dies erat* „ *virtutis & copiarum Israëlis*, sa- „ tisque cernebatur confirmatum illi „ à Domino Regnum, facileque lice- „ bat divinare, hunc Regem sic ha- „ ctenus divina ope adjutum, sic „ Populo omni charum, sicque re- „ ligiosum, omnes Populi sancti „ hostes edomiturum, & è *Sione Re-* „ *gnum hoc sanctum* ad ultimos us- „ que fines à Domino promissos „ prolaturum. *Istud ergo ipse hoc* „ *Psalmo, unà cum Populo, in glo-* „ *riam Dei, ad accendendam Populi* „ *pietatem, memorare & canere vo-* „ *luit; simulque in se Christi typo,* „ *de Regno hujus,* UT FERE SOLET, „ (NB.) *vaticinari.* Hinc ergo vo- „ lunt I. vers. *dum ad Davidem* „ *Christi typum refertur*, hunc sen-

„ sum

„ ſum habere. *Dicit ſacer Populus:* „ *Nunc cum tantâ animi* alacritate to- „ tus adeſt Iſraël ; *adeſt ut Arcam* „ *fœderis, ſedem Dei, Sionem cum Re-* „ *ge deducat, Dei ſimul & Regis ſtu-* „ *dioſiſſimus : ſatis ſuperque manife-* „ *ſtum eſt, quid Deus* REGI ET DO- „ MINO MEO *promiſerit, in quantam* „ *illum evehere poteſtatem decreverit:* „ *Certè huic Domino meo dixit, ſede* „ *ad dexteram meam, id eſt, regna* „ *& dominare ſuper omnia.* Quibus „ enim datur à Regibus ad dexteram „ ſedere, illi proximâ ab ipſis „ dignitate & poteſtate pollent. „ Inde quum Salomon, &c. Putant „ enim, qui hanc enarrationem ad- „ ferunt, *quum Davidi, ut Chriſti* „ *typo, competat, dici primogeni-* „ *tum Dei*, (quo nomine vocari eum „ Pſalmus octogeſimus nonus vers. 28. „ teſtatur) *poſſe etiam ſuo modo dici,* „ *eum ſedere ad dexteram Dei.*

„ Quumque objicitur, ſi vel quan- „ tum ad typum attinet, potuiſſet hic „ verſus de *Davide* intelligi, habuiſ- „ ſent Phariſæi quod Servatori reſpon- „ diſſent, roganti : Si Chriſtus Filius „ Davidis eſt, quomodo vocavit eum „ in Spiritu Dominum? Matth. 22:

A 4 „ 41.

„ 41. Dicere enim potuissent, Da-
„ videm hoc in personâ Populi dixis-
„ se. Respondent illi, *passim tunc*
„ *persuasum fuisse Populo Judaïco*,
„ *& quidem ab ipsis Pharisæis ac*
„ *Legis Doctoribus*, *hæc de Christo*
„ PRÆCIPUE *&* PROPRIE *scripta*
„ *esse ; quare ad istum effugere mo-*
„ *dum non potuerunt*. Si namque illud
„ respondissent, regessisset Dominus:
„ *Vos, & omnes rectè hunc Psalmum*
„ *intelligentes, agnoscitis eum ad Da-*
„ *videm, nonnisi ut Christi typum,*
„ *pertinere : de Christo autem* Re-
„ demptore Populi sancti *propriè esse*
„ *compositum*. Unde *non minus* Da-
„ vid ipse de Christo, quæ hîc ha-
„ bentur, *quàm Populus cecinit de*
„ *Davide. Horum* SENTENTIAM, *si*
„ *cui ea videatur veritatem Christi*
„ *contra Judæorum calumnias fir-*
„ *mare*, IS POTERIT EAM AM-
„ PLECTI, &c.]

Je prens droit de ces derniéres paroles de *Bucer*, & je dis, que c'est là une véritable approbation du sens *Litteral*, ou Typique si l'on veut, en un mot de l'application du 1. verset à *David*. Sans examiner si ce grand homme a introduit d'autres Interprétes com-

comme l'admettant, afin de faire mieux passer ce sens; il suffit, que bien loin de le rejetter comme *dangereux*, ou *impie*, au contraire, il le propose, il le permette à quiconque le voudra soutenir avec le sens *Mystique*.

Mais *Bucer* ne s'arrête pas au 1. verset, il expose encore le même sens, la même application à *David*, sur les autres versets. Sur ces paroles du 2. „ *Domine au milieu de tes ennemis. Ceci*, dit-il, *pour ce qui* „ *regarde le type, a été aussi magnifiquement figuré en David*, lors „ qu'il punit si severement les Ammonites vaincus. [*Id quidem, quantum ad typum attinet, magnificè* „ *& in Davide adumbratum est*, „ quum sævas adeò de Ammonitis „ devictis pœnas sumeret, de quibus „ memini in verf. 43. Psal. 18. & in „ verf. 9. Psal. 20.]

Sur le III. verf. il dit tout de même, „ que pour ce qui appartient au „ type, il semble avoir égard à cette „ fête si magnifique célébrée par David, lorsqu'il transporta l'Arche en „ Sion. [*Populus*, inquit, *tuus spontanearum*, subaudi, *voluntatum*;

„ ultroneus & lubens adest tibi, *in die*
„ *Exercitus tui*, vel collectarum co-
„ piarum Israëlis. Quantum enim ad
„ *typum* attinet, *respexisse videtur ad*
„ *festum illud magnificentissimum*,
„ *quod habuit David*, *quum Arcam*
„ *in Sion transferret*, ut dictum est,
„ &c.]

Sur le IV. vers. après avoir dit,
„ que le Roi, qui y est décrit, con-
„ vient *proprement* à J. C. seul, il
„ ajoute, que neanmoins *David* est
„ bien plus véritablement appellé *Sa-*
„ *crificateur*, *que ses enfans*, qui
„ sont nommez Sacrificateurs, *Coha-*
„ *nim*; non seulement parce que
„ David avoit si pieusement & si
„ religieusement administré le service
„ public & la puissance Royale; mais
„ aussi, parce qu'il avoit restitué, au-
„ gmenté, & orné les cérémonies
„ de la Religion avec tant de soin.
„ [Hoc versu Regem istum prædicat
„ à Religione, qui & ipse *uni* Christo
„ *propriè* competit; *licet David*
„ *hactenus veriùs*, *quàm filii ejus*,
„ qui כהנים *Cohanim*, id est, Sacer-
„ dotes fuisse dicuntur, *Sacerdos ap-*
„ *pellatus sit*, *non solùm propter pu-*
„ *blicum ministerium*, *&* *regiam po-*
„ *testatem*,

„ *testatem piè & religiosè administratam, sed propter Religiones & Ceremonias tanto studio reparatas, auctas, & ornatas.* Verùm hæc nisi *umbra* ad Christum, &c.]

Enfin sur les vers. 5. 6. & 7. *Bucer* „ dit, qu'à l'égard de *David*, c'est „ là *une prediction de la victoire des* „ *Nations voisines*, qui avoient au„ paravant affligé le Peuple d'Israël; „ & que ce qui est contenu dans ces „ versets a été figuré dans David, „ *lors qu'il tua le Roi des Ammonites*, „ & qu'il défit & brûla son Peuple „ *si cruellement*, &c. *Alors* ajoute„ t-il, *veritablement* David *exerça jugement sur les Nations*, *& remplit* „ *tout de corps morts*. Car dans un „ seul combat il tua 40. mille hom„ mes de Cavallerie, & autant d'In„ fanterie, &c.

„ [Quo-ad *Davidem*, fuit hoc *vaticinium de victoria vicinarum Gentium, quæ antè Israëlem* adflixe„ runt. ——— Id in *Davide adumbratum est, quum Regem Ammonitarum occidit, & populum ejus crudeliter adeò concidit & exussit*: „ tùm & aliarum Gentium, quæ illis „ venerant auxilio, Principes prostra-

" vit. *Tunc sanè judicium exercuit*
" *in Gentibus*, *ac replevit omnia*
" *cadaveribus*, id quod canit versus
" sextus. Uno enim prœlio legimus
" cæsa quadraginta millia equitum &
" totidem peditum, ut memini in *Psal.*
" XX.

" *Et cecidit caput super terram*
" רבה *Rabbah.*] Quidam R. *Jehudah*
" putat nominatim dictum de Rege
" Ammonitarum, cujus Metropolis
" fuit רבה *Rabbah.* Id, (NB.) quum
" præmiserit in genere Reges, non est
" *absimile veri.* Insignis siquidem adeò
" fuit hæc urbs, ut *Joab* expugnata
" titulum *Davidi* deferret, indignum
" ratus, alium quàm Regem ipsum
" illo insigniri. Memoratur etiam, ut
" corona Regis hujus urbis & Gentis,
" maximi pretii, Davidi fuerit impo-
" sita, 2 *Sam.* XII. &c.]

On voit que *Bucer* dans cet endroit approuve sans détour l'explication Litterale du vers. 6. donnée par un Rabin. Il dit qu'elle est vraisemblable, & il l'appuye de raisons tirées de l'Histoire de *David.*

*II. Sen-*

## *II. Sentiment de* PELLICAN.

*Pellican* né le 8. de *Janv.* 1478. & mort le 5. d'*Avril* 1556. plus ancien par consequent que *Bucer*, n'a pourtant publié ses Notes sur les *Pseaumes*, qu'assez long temps (a) après celles de cet habile Commentateur. Sans savoir qu'elles fussent de *Bucer*, il les estimoit si fort, qu'il les a copiées en divers endroits *mot à mot*, comme il l'avouë lui même dans sa Preface. [*Magna autem parte imitati sumus non solum sententias, sed & verba Neoterici illius* Aretii Felini, *quisquis ille fuerit, certè eruditi,* PII, *& diligentissimi Interpretis & Commentatoris.*]

Il paroît par ce seul éloge, que *Pellican*, plus équitable, aussi bien qu'infiniment plus éclairé, que de certains Predicateurs Modernes, étoit bien éloigné de traiter d'*impie* l'ex-



(a) L'an 1540. *Tigurini apud Christophorum Froschover*, in folio.

On peut voir dans l'Ouvrage de Mr. *Simon*, cité ci-dessus, quel cas on doit faire de *Pellican.*

l'explication *Litterale*, qu'il avoit trouvée dans *Bucer*, ce Commentateur à son gré si *pieux*, si savant & si exact.

Mais outre cet éloge general, on voit en effet, que *Pellican* dans ses Remarques sur le Ps. CX. dont il s'agit, ne fait proprement que repeter ce que l'autre avoit écrit avant lui, il y a cette différence seulement, qu'il en adopte rondement l'application à *David*, sans la faire venir sur la Scene par l'introduction d'Interpretes vagues & inconnus.

Sur le I. vers. après l'avoir expliqué du *Messie*, il dit, " que les ennemis de J. C. ont eu leur *type*, " 1. dans les *Israëlites*, qui avec Saul " persecuterent *David*; & 2. dans " les *Ammonites*, les *Moabites* les " *Jebusiens*, & les autres ennemis de " *David*. [Qui omnes [Christi, inimici] dicunt, Nolumus hunc regnare super nos. *Quorum omnium* " *typum gesserunt Israëlitæ primùm,* " *cum Saule Davidem persequentes;* " *deinde Ammonitæ, Moabitæ, & alii* " *hostes Davidis, Jebusæi & similes.*]

Sur le II. vers. *Pellican* repete absolument les mêmes paroles de *Bucer*, que

que j'ai rapportées ci-dessus. [*Id quidem , quantum ad typum attinet, magnificè etiam in Davide est adumbratum, cùm sævas adeo de Ammonitis devictis pœnas sumeret , sed in tenui umbra respectu Christi Domini imperii*, &c.]

Sur le III. vers. *Pellican* dit formellement, *que toute la lettre convient fort bien , pour célebrer le Regne de David & de Christ.* "[Quanquam autem variè hic versus intelligi possit , *pulchrè tamen convenit littera tota in Regnum Davidis & Christi celebrandum*, &c.]

Sur le IV. & le V. vers.. il distingue encore, ce qui convient à *David*, comme l'*Ombre* & le *Type* de J. C. d'avec ce qu'il faut entendre de ce Divin Messie. Selon lui, si le V. vers. est une prediction de la Victoire de J. C. sur Satan & le Monde , c'en est une aussi de la victoire de David sur tous ses ennemis. [*Vaticinium est de victoria Christi Domini contra Satanam & Mundum; sicut & de Davide dictum est in typo, pro victoria suorum omnium hostium.*]

On a déja cité ses termes sur le Vers. VII. dans le T. III. pag. 182.

III.

*III. Sentiment de* MUSCULE.

Cet habile Théologien, né le 8. de *Septemb.* 1497. & mort le 30. d'*Août* 1563. est encore plus exprés que les autres, dans son Commentaire publié en 1551. à *Basle.*

Rejettant d'abord l'opinion des Rabbins, qui ne veulent pas qu'on entende ce Pseaume du Messie, & qui ne reconnoissent qu'un seul sens; il ajoute,, qu'il ne veut pourtant pas nier „ que David n'ait été un type de „ Christ, en ce qu'il a vaincu les „ Nations voisines, &c. *Je sai* „ *encore*, ajoute-t-il, *que David en* „ *quelque maniére peut aussi être* „ *appellé Sacrificateur, tant à cause* „ *de ses soins singuliers pour le Culte* „ *Divin, que parce qu'il bénit le Peu-* „ *ple, lors qu'il transporta l'Arche.* „ *Desorte qu'à cet égard* David *fut* „ *Roi & Sacrificateur selon l'ordre* „ *de Melchisedec.* Mais toutes ces „ choses sont comme des ombres „ passagéres.

„ [*Non abnuerim quidem typum* „ *Christi præcessisse in Davide*, in eo „ quod Gentes finitimas devicit, Re-

„ ges

„ ges earum percussit, Syros quoque
„ ad tributa reddenda coëgit, ac tan-
„ dem caput urbis ac terræ רבה *Rab-*
„ *bah*, Regem videlicet occidit, &
„ urbem cepit, 2. Sam. 12. atque
„ hæc omnia è Zion perfecit. *Novi*
„ *etiam posse Davidem aliquâ ratio-*
„ *ne Sacerdotem quoque dici; cùm*
„ *propter insigne studium Divini Cul-*
„ *tûs, tum propterea, quòd Popu-*
„ *lo benedixisse legitur, cùm Ar-*
„ *cam Domini ad se transtulisset*, 2.
„ *Sam.* 6. *Ut hactenus secundùm or-*
„ *dinem Melchisedek, & Rex fuerit*
„ *& Sacerdos*. Verùm hæc omnia tan-
„ quam umbratilias transitoria, &c.]

Il ne parle pas moins clairement, en faveur du sens litteral, dans sa Note sur les versets V. & VI. „ Ces
„ deux versets, dit-il, entant qu'ils
„ regardent David comme type, se
„ lisent bien, étant pris de maniere
„ qu'ils soient les paroles du Peuple
„ d'Israël, qui les chante de son Roi;
„ parce que soutenu par le secours
„ divin, il avoit défait les Rois, exer-
„ cé jugement sur les Nations, rem-
„ pli tout de corps morts, pris la
„ ville de Rabba, Capitale de ce
„ Païs, & que même le Seigneur se
„ te-

" tenant à sa droite pour le secourir,
" avoit fait toutes ces choses. Dans
" ce sens, continuë-t-il, il faut lire
" au tems passé, *il a défait, il a*
" *jugé, il a rempli de corps morts.*
" *Car tout cela s'étoit déja fait, lors*
" *que ce Pseaume fut composé par*
" *David*, &c.

« [Duo isti versus, quatenus typum
" Davidis concernunt, *rectè legun-*
" *tur ad eum modum, ut sint verba*
" *Populi Israëlis, id de Rege suo ca-*
" *nentis, quòd ope divinâ suffultus Re-*
" *ges percusserit, in Gentibus judi-*
" *cium exercuerit, omnia cadaveribus*
" *repleverit, & urbe Rabbah, terræ*
" *illius Caput* (a) *prostraverit, immò*
" *Dominus ipse ad dexteram illius*
" *præstò constitutus hæc omnia fece-*
" *rit.* De quibus 2. *Samuelis* x. &
" XII videre licet. Hoc sensu legen-
" da sunt ista in præterito, *percussit,*
" *judicavit, replevit* &c. Erant enim
" ista sic gesta, cùm hic Psalmus à
" Davide componeretur. Verùm spi-
" ritus Prophetæ sic ista cecinit, ut
ex-

(a) Il l'explique encore sur le *vers.* 5. comme pouvant s'entendre du *Roi*, qui étoit le Chef de cette ville, &c.

„ exprimeretur vaticinium de Chri-
„ sto, admonerenturque Electi non
„ solum verbis istis, sed & *gestis præ-
„ teritis*, quid expectandum esset de
„ Christo venturo, &c.]

Il ajoute en particulier sur le vers. v. *qu'à l'égard du type, David avoit par la guerre froissé non seulement les Rois, mais aussi les peuples, qui leur étoient soumis.* [*Quod typum concernit, non solùm Reges David, sed & populos illis subditos, bello attriverit.*]

Enfin sur le vers. VII. aprés avoir rapporté l'explication litterale du Rabbin Kimchi, il nous donne celle qu'il croit la plus simple. C'est qu'il s'agit là de ce qui arriva à *David*, lors
„ qu'exilé, fuïant Saül, il demeura ca-
„ ché dans des lieux deserts; où pour
„ éteindre sa soif il fut obligé de boire
„ des torrens, qu'il pouvoit rencon-
„ trer dans son chemin; conforme-
„ ment à ce qui est dit d'*Elie* au 1.
„ des *Rois*, chap. 17. *Et parce*, ajoû-
„ t-il, *que David souffrit patiemment
„ cette humiliation, Dieu l'éleva, sui-
„ vant ce qui est dit;* C'est pour-
„ quoi il levera haut la tête; *C'est à
„ dire il sera victorieux de ses enne-
„ mis, & il sera souverainement élevé.*
&c. De

*De torrente in via bibit.*]

„ [Kimchi Ebræus, &c. Mihi verò
„ hac locutione ſimpliciter id videtur
„ innui, quòd *David*, cùm à facie
„ Saülis fugeret exul, in deſertis locis
„ moratus eſt, humilis & abjectus,
„ inque illis ex quolibet torrente, qui-
„ cunque ſe in itinere obtuliſſet, bi-
„ bit, ac ſitim ſuam reſtinxit: quale
„ eſt, quod de *Elia*, 1. Regg. 17.
„ legitur, &c. Ergo bibere de torren-
„ te non eſt eorum, qui in hoc ſæ-
„ culo liberè verſantur, ſed eorum,
„ qui in exilia abjiciuntur, & in locis
„ deſertis morantur. *Accidit hoc Da-*
„ *vidi. Et quoniam iſtam humiliatio-*
„ *nem patienter propter Dominum*
„ *Deum ſuſtinuit; ideo etiam Divini-*
„ *tùs eſt exaltatus. Unde ſubjicit,*
„ *Propterea exaltabit caput*, id eſt,
„ *Victor erit hoſtium ſuorum, & in*
„ *ſublime erigetur*, &c.]

Si le Lecteur fait attention à ces expreſſions de *Muſcule*, je ne crois pas qu'il demande un témoignage plus clair, plus poſitif en faveur du ſens *Litteral*. Pour chicaner là-deſſus, il faut être d'une mauvaiſe foi à l'épreuve de tout, ou d'une ſtupide opiniâtreté, qui tiendroit du prodige.

*IV.*

### *IV. Sentiment de* CALVIN.

Ce grand homme nâquit en 1509. le 10. de *Juillet*, & mourut le 27. de Mai 1564 (a). Son Commentaire sur les *Pseaumes* ne parut qu'en 1557. après ceux de *Bucer* & de *Muscule*, qu'il loue & qu'il approuve dans sa Préface. Il dit du premier, suivant la *Version Françoise* (b) *que ce très fidéle Docteur de l'Eglise de Dieu y avoit besoigné en tel savoir, diligence, & fidelité, & si bien rencontré, que pour le moins il n'étoit pas si requis*, que Calvin y misse la main. Pour *Muscule* il ajoûte, *que lui aussi, au jugement des gens de bien, a acquis grand' louange en cet endroit, par sa diligence & industrie.* *Calvin* auroit-il fait cet éloge, s'il avoit pensé, que ces deux *Commentateurs*, en joignant le double sens, avoient suivi un sentiment dangereux & *impie?*

Il

(a) Voy. sa vie par *Theod. de Beze* p. 8. & 136.

(b) Je me suis servi de l'Edit. faite en 1561. à *Geneve.*

Il y a plus ; Ce Réformateur sur le 1. verset s'exprime d'une maniere, à le faire joindre avec les autres, que l'on a cité. Voici ses propres termes dans la même Version.

„ Ce qui est ici dit *pourroit aucu-*
„ *nement convenir à la personne de*
„ *David:* car il n'a point monté sur
„ le siége royal de son autorité pri-
„ vée, & n'est point parvenu là par
„ méchantes pratiques : & n'y a
„ point été élevé par voix inconsi-
„ derément données, mais il a regné
„ par le *commandement de Dieu.* Et
„ qui plus est, on pourroit dire à bon
„ droit de tous les Rois de la terre,
„ qu'ils ont été colloquez en leurs
„ sieges royaux par la main de Dieu :
„ Car les estats de ce Monde sont
„ distinguez par un Décret celeste,
„ & n'y a aucune puissance, sinon
„ de Dieu. Or (a) David a voulu
„ distinguer le regne duquel il est
„ ici fait mention d'avec tous les au-
„ tres, comme aussi il y a eu en lui
„ une *raison speciale.*

Après

(a) *Mais* disons-nous aujourd'hui, pour l'*atqui*, dont *Calvin* se sert en Latin.

Après avoir montré, que cette raiſon conſiſte, en ce que *David a été honoré de cette majeſté ſacrée, pour être l'image du Fils unique de Dieu*, il ajoûte: „ Et pource qu'ils (les autres Rois) ne reconnoiſſent pas de „ lui, (Dieu) cela en quoi ils lui „ ſont obligez, *l'ordonnance de Dieu* „ ne s'adreſſe pas proprement à eux. „ Or *David, qui étoit bien aſſuré de* „ *l'élection de Dieu*, & qui s'étoit „ maintenu en toute modeſtie, étant „ encore en état d'homme privé, „ *juſques à ce qu'il lui fût comman-* „ *dé par la voix de Dieu qu'il re-* „ *gnât*, non ſans cauſe s'exempte du „ rang commun des autres: comme „ s'il diſoit, *que quand il a* pris le „ Royaume, *il a eu Dieu pour ſon* „ *garant* (a). Au reſte, il appert „ par la réponſe de Chriſt en Saint „ Matthieu, que ces choſes mêmes „ ne peuvent être *apropriées en tout* „ *& par tout à David, &c.*

Ces dernieres paroles, jointes aux précédentes, font clairement voir, que *Calvin* ne nie pas, qu'on ne puiſſe

(a) Le Latin porte: *ac ſi diceret, Deum ſibi eſſe regnandi authorem.*

se faire ici quelque application à *David*, puis qu'il vient lui-même d'en faire une: mais qu'il nie, que les expressions du *Pseaume* soient tellement *propres* à *David*, qu'elles le regardent lui *seul*, comme le soutiennent quelques *Juifs* modernes. C'est dans ce sens qu'il faut entendre, ce que *Calvin* dit au commencement, contre ces mêmes *Juifs*, qu'il nomme, touchant le sens de tout ce Pseaume en général; puis qu'il y avouë encore, *que le Regne de Christ a été figuré en la personne de David.*

Cela suffit, pour justifier que l'on n'a pas sans raison cité Calvin sur le 1. verset, parmi les approbateurs du double sens, ou de la double application, quoi que l'on convienne que dans le reste il s'arrête uniquement au sens *Prophétique*, comme le plus convenable: Ce qui est aussi le sentiment de l'Auteur de la Dissertation.

### *V. Sentiment des Réformateurs envelopez dans la condannation, sur la Dissertation du Pseaume CX.*

Après ce détail simple & fidéle, le Lecteur judicieux & équitable n'aura

ra pas de peine à voir, que ces saints hommes sont encore plus flêtris, par les foudres lancez contre le sens *Litteral*, que ne le peut être l'Auteur, qui ayant marché sur leurs traces, les avoit citez comme ses modeles & ses garents.

A la vérité, si cet Auteur n'avoit fait qu'emprunter d'eux ce sens-là, & si s'arrêtant à l'application, qu'ils ont faite du Pseaume à *David*, il avoit rejetté le sens *Prophetique*, & l'application, qui regarde J. C. alors seul coupable, il seroit tout seul justement condamnable, seul digne objet de l'anathéme. Alors même prévaricateur infame il devroit faire reparation publique aux *Réformateurs*, dont il n'auroit employé les noms venerables, que pour éviter la rigueur d'une censure si bien meritée.

Mais puisque comme eux il a suivi l'une & l'autre application, & qu'il a même regardé la seconde faite à J. C. dans le N. T. comme la plus convenable aux termes du Pseaume, comme la plus naturelle, comme la plus parfaite dans les vûës du St. Esprit; n'est il pas aussi avec ces grands hommes dans la même foi, dans la même Or-

thodoxie ? A-t-il donc pû être condamné, qu'ils ne le soient aussi ? Et s'ils sont innocens, ne l'est-il pas également avec eux?

Il ne s'agit que de voir la conformité de sa foi, dans ses expressions claires & formelles, que nous avons promises dès le commencement.

Voici premierement la declaration, qu'il fit dès l'entrée de sa Dissertation, (a) long-tems avant que l'on se gendarmât contre lui. " A l'égard " de ce Pseaume, dit-il, & de " tous les autres, dont on trouve dans " le N. T. des applications au Messie, " on avertira d'abord, qu'en leur " donnant un sens *Litteral*, on est " *fort éloigné* de vouloir prejudicier " le moins du monde au sens *Pro-* " *phétique* ou *Mystique*, fondé sur l'au- " torité de J. C. & de ses augustes " Ministres, les *Apôtres*, & *si bien ex-* " *pliqué*, *si solidement défendu* par " un grand nombre d'habiles gens. " Chacun de ces sens a ses droits & " ses regles, sans se contrarier, ni se " détruire mutuellement.

Les veritables disciples de ces grands Ré-

(a) *Hist. Crit.* T. I. p. 49.

Réformateurs peuvent-ils demander une confeſſion de foi plus orthodoxe, plus conforme à leurs Principes, plus expreſſe, plus franche, moins embaraſſée, moins obſcure? Tout y eſt clair, ſans détour, ſans reſerve, ſans équivoque. Elle a de plus été faite, ſans être ni forcée ni extorquée par la crainte de la Cenſure. Car encore une fois, l'Auteur marchant reſpectueuſement ſur les traces des Réformateurs, comment auroit-il pû craindre des foudres, qui ne pouvoient venir juſqu'à lui, qu'après avoir écraſé ces têtes venerables?

Il ne put pas même former le moindre ſoupçon là-deſſus, lors que dans la ſuite il reçut la lettre d'un homme, qui ſous le maſque oſoit avancer des doutes ſur les intentions de l'Auteur, & contre ſa bonne foi. Qui eût crû à la lecture de cet écrit, qu'il y auroit d'autres perſonnes capables de ſemblables égaremens, ſi contraires à la Raiſon & à l'humanité, auſſi bien qu'à la Charité de l'Evangile, dont il avoit été Prédicateur? On vient d'apprendre ſa qualité, par la publication de cette piéce, digne du reſte de ſa conduite, par malheur trop con-

nuë. A Dieu ne plaise, que je la fasse davantage connoître; je demande plûtôt à ce Pere des misericordes, qu'il lui en fasse ressentir les effets, & qu'il lui pardonne en particulier le *tort*, qu'il a voulu faire, en publiant sa Lettre. C'est toute la reponse, qu'il aura jamais à ce qu'il a écrit, & à ce qu'il pourra écrire, soit de la part de l'Auteur de cette *Histoire Critique*, soit des autres, à qui il l'attribuë faussement.

Malgrè donc les vaines alarmes de cet Ecrivain, l'Auteur de la Dissertation, soutenu par le témoignage d'une conscience droite, ne voulut pas, par une anticipation précipitée, détacher ce qu'il avoit écrit sur la fin de son Explication, pour le mettre dans le II. T. de cette *Histoire*. Il attendit tranquillement le tems de la publication du III. T. & là, dans sa place naturelle, ayant fini son Explication *Litterale*, il rapella dans l'esprit du Lecteur sa premiére declaration, touchant le sens *Mystique* & *Prophetique*. Après avoir avoué que le sens *Historique*, ou *Litteral*, lui paroit appuyé sur des fondemens solides, il continuë de cette maniére.

" Neant-

" Neanmoins je ſuis auſſi pleinement convaincu d'un autre côté, " qu'on ne doit jamais ſe départir du " ſens *Myſtique*, ſi clairement fondé " ſur l'autorité Divine de J.C. & de ſes " Apôtres, comme nous l'avons déja " dit au commencement. Et c'eſt ici, " qu'il faut admirer la ſageſſe infinie " des voyes de Dieu. Car cet Eſprit " St. dont le Roi Prophete étoit inſpiré, a tellement réglé, conduit, " dirigé ſes paroles & ſa plume, que " ce qu'il rapportoit à ſoi même & au " tems de ſon Regne, *devoit être* " *infiniment plus appliquable à la* " *perſonne & au Regne du Meſſie.* " Ce Divin Eſprit avoit deux *ſens*, " ou deux choſes en vuë. 1. De faire " parler *David* ſuivant l'occurrence " des tems, où il ſe trouvoit alors. " 2. de lui faire faire en même tems " une naïve peinture de ce qui " devoit arriver dans les ſiécles futurs. *Et ce dernier ſens étoit celui,* " *que l'Eſprit avoit le plus en vuë,* " *&c.* (a)



(a) On prie le Lecteur de voir ce que pour abreger l'on ne repete pas ici, & dans la ſuite.

" Ce qu'il y a d'admirable, c'eſt
" que les paroles du I. *Verſet*, par
" exemple, ſont conçûës d'une telle
" maniére, *qu'elles paroiſſent plus lit-*
" *teralement applicables à J. C. qu'à*
" *David.* Car pour les approprier à
" ce dernier, il a falu avoir recours
" au ſtile figuré des Orientaux, *au*
" *lieu qu'elles conviennent incompa-*
" *rablement mieux à nôtre glorieux Re-*
" *dempteur ſuivant la proprieté des*
" *paroles,* &c. La même choſe ſe doit
" dire du IV. *verſet*, &c.

Enfin, il declare, que pour ce qui regarde ce ſens *Prophetique*, il *s'en tient à l'explication claire, judicieuſe & ſavante* de *Bynœus*, ou de *Rivet*, du Dr. *Reynolds*, & de Mr. *Van Til.*

Des déclarations ſi preciſes, ſi conformes à la plus rigide Orthodoxie, ne peuvent que porter tous les Lecteurs à demander avec étonnement, où eſt donc le venin? Commenta-t-on pû condamner un tel ſentiment? L'Acte même de la condamnation leur répondra, que pour y trouver du mal il a fallu l'y mettre, en écartant, en éclipſant ces mêmes déclarations, & en ne repréſentant que la moitié du ſentiment.

C'eſt

C'est un fait si étrange, venant de personnes qui se qualifient *Ministres de l'Evangile*, que l'on auroit de la peine à le croire, si on ne le voyoit. En voici donc la preuve par l'Acte lui-même.

## ARTICLE XLIII.

### *des* ACTES *du* SYNODE *tenu à Breda le* 7. *Septemb.* 1713. *&c jours suivans.*

„ Quelques Membres de cette
„ Compagnie lui ont rapporté qu'ils
„ avoient lû (a) avec étonnement &
„ indignation les trois premiers Volu-
„ mes d'un *nouveau Journal*, &c.
„ dont les deux premiers ont été im-
„ primez à Utrecht chez Guillaume
„ Poolzum, & le troisiéme à Amster-
„ dam chez Jacques Desbordes. (b)
„ Qu'ils ont vû dans ces trois premiers



(a) Le Lecteur pourra inserer ici, au lieu du livre qui suit, ceux de *Bucer*, de *Pellican*, & de *Musculé*, puis qu'ils disent la même chose; & alors il aura un Acte contre ces Reformateurs mêmes.

(b) Que dira le Lecteur de cette belle exactitude à marquer les Libraires, pendant que l'on ne se fait point de scrupules dans l'essentiel?

„ Volumes, que l'Auteur, quel qu'il
„ puisse être, sur des raisons entiere-
„ ment vaines & frivoles, attribuë à
„ David (a) tout ce qui est dit dans le
„ Pseaume cx. comme si c'étoient les
„ Israëlites ses Sujets, qui lui parlent,
„ & qui le félicitent, sur ce qu'il étoit
„ enfin devenu Roi paisible de tout
„ Israël; que c'est à lui que Dieu a
„ dit, *Sieds-toi à ma droite jusques*,
„ &c. que c'est encore de lui qu'on
„ doit entendre ces paroles célébres,
„ *tu es Sacrificateur éternellement en*
„ *la maniére de Melchisedech*, de mê-
„ me que le dernier verset, que *tous*
„ (b) les Théologiens Chrêtiens ont
„ toûjours entendu des souffrances, de
„ la mort, & de la resurrection de
„ Jesus Christ; que ces explications
„ forcées n'alloient à rien moins qu'à
„ démentir J.C. & ses Apôtres, qui
„ ont tellement appliqué ce Pseaume
au

(a) *Dans un sens*, falloit il dire, *& à J. Christ dans un autre.* Mais alors il n'y auroit plus eu de venin; & on vouloit y en mettre.

(b) Le Lecteur qui se souviendra du passage de *Muscule* ci dessus cité, comment qualifiera-t-il cette affirmation?

„ au Meſſie, qu'ils ont aſſûré qu'il
„ ne pouvoit s'entendre que de lui.
„ La Compagnie juſtement indignée
„ d'une *hardieſſe ſi criminelle* (a) qui
„ tend à ſapper les fondemens de la
„ Religion Chrêtienne, a béni Dieu
„ en même tems, de ce qu'elle n'a
„ pas le moindre lieu de ſoupçonner,
„ qu'un tel Ouvrage ait pour Auteur
„ aucun Membre de ſon Corps, ni
„ aucun des particuliers, qui ſont
„ commis à ſes ſoins, au quel cas
„ elle auroit procédé contre lui
„ avec toute la plus ſévére rigueur
„ de la Diſcipline Eccléſiaſtique; elle
„ a cru pourtant que puis que le Li-
„ vre étoit écrit en nôtre Langue, (b)
„ le zele qu'elle doit avoir pour l'Or-
„ thodoxie, & pour le maintien de la

 Re-

(a) C'eſt celle des *Rapporteurs*, qui ont expoſé le ſentiment des Juifs modernes, & non de l'Auteur accuſé, qui n'a jamais dit tout ſeul ce qu'on lui attribue, mais qu'il y a joint le ſens MYSTIQUE. ou PROPHETIQUE.

(b) Sans parler d'une infinité d'autres livres, celui où Mr. Jurieu ſoutient l'opinion vraiment impie de la *préexiſtence de la matiere*, eſt auſſi en François, & n'a jamais été cenſuré par le Synode.

„ Religion Chrêtienne, l'obligeoit de
„ desavouer entierement ladite *ex-*
„ *plication*, & de déclarer qu'elle
„ la regarde comme IMPIE, & tout
„ à fait contraire à la Révélation, &
„ aux déclarations expresses de J. C.
„ & de ses Apôtres.

On n'a rien voulu cacher des ardeurs du zéle si éclairé, si prudent, si charitable de ces dignes *Ministres*, qui ont fait l'équitable rapport, & composé l'Acte si modéré, si Evangelique. Car ce sont eux proprement qui sont les coupables, en ayant si honteusement imposé à toute l'Assemblée, dont plus des trois quarts n'avoient jamais lû l'Ouvrage en question. Il faut même rendre justice à un grand nombre de personnes respectables par leur savoir & par leur pieté, qui n'y ont point assisté. De quarante-six Eglises, dont les Deputez devroient composer ce Synode, il n'y en a eu que XXII. qui ayent envoyé à Breda. De ceux encore, qui étoient présens, il y en eut, & en particulier le President, l'illustre Mr. de *Superville*, qui n'approuvérent pas tous les emportemens des Rapporteurs.

D'ail-

D'ailleurs cette condamnation s'eſt faite ſans les inſtructions préalables des Egliſes, qui n'étant point conſultées, n'ont jamais examiné la matiére, ni porté de plaintes dans les formes.

Ce ne ſont donc que trois *Rapporteurs*, qui ſans vocation s'érigeant en *Inquiſiteurs*, ont attiré cette honte ſur le *Synode*, qui n'a jugé que ſur leur *Rapport*, comme l'Acte le marque dès le commencement. Je les connois très-bien ces trois perſonnages. Mais plus charitable, je l'oſe dire, plus retenu qu'eux, je n'expoſerai pas ici leur nom & leur caractére à la cenſure du Public, dont ils ſont ſi dignes. Si leurs Troupeaux les connoiſſoient, voudroient-ils recevoir la Communion de leurs mains, avant que par un deſaveu public ils ayent reparé l'injure énorme qu'ils ont faite à leurs Reformateurs, & à l'Auteur, qui a été l'objet de leur injuſte paſſion?

J'eſpére qu'enfin les Aſſemblées Ecclétiaſtiques ouvrant les yeux au ſcandale cauſé, en châtieront les véritables auteurs avec toute la ſéverité, qu'ils méritent. S'il en arrive autrement, je déclare qu'à mon tour, je

ne négligerai aucune des voyes poſſibles, pour aider l'innocence opprimée à ſe relever.

Quoi! Dans les Tribunaux civils l'on punira les faux monnoyeurs & les falſificateurs, qui ne nuiſent qu'à de petits intérêts temporels; & devant des Tribunaux Religieux, on laiſſera impunément des *Miniſtres* faire de faux rapports, pour noircir la reputation, l'orthodoxie, la foi de leurs fréres, de leurs Reformateurs, en leur imputant dés ſentimens *impies*, qui ſappent les fondemens de la Religion Chrêtienne? Bon Dieu, pardonne leur!

J'étouffe, par cette courte & ſincere priere, les mouvemens d'indignation, qui, je l'avouë avec douleur, s'élevent encore malgré moi dans mon cœur, quand je rappelle toute l'énormité de cette conduite.

C'eſt ce qui m'empêche, pour le préſent, de faire d'autres réflexions particuliéres ſur divers points de la condamnation. J'en abandonne la qualification au jugement des Lecteurs équitables. Ou plûtôt en les conjurant de donner leur principale attention à ce qui juſtifie les ſentimens

de

de l'Auteur attaqué, je les prie d'écarter de leur esprit tout ce qui pourroit blesser la vérité de la Religion, qui ne doit jamais souffrir par la faute de ses Prédicateurs ; & d'éloigner encore tout ce qui pourroit être contraire à la charité que l'on doit à son prochain, quelque coupable qu'il soit.

Ne voulant pas disputer avec les *Rapporteurs*, pour leur montrer que sans choquer l'Orthodoxie, l'on peut joindre les deux sens, le *Mystique* & le *Litteral*, je me contenterai d'alléguer là-dessus les témoignages de deux des plus anciens *Ministres* du Synode.

Le premier est de Mr. *David Martin*, dont la revision de la Bible Françoise avec des Notes a été proposée par divers Membres, pour être reçuë & luë publiquement dans les Eglises. Dans la Préface génerale sur les *Pseaumes*, quoi qu'il soit pour l'unité du sens de chacun d'eux, il n'a pû s'empêcher de faire cet aveu si remarquable.

*A l'égard de la 2. question, savoir si un Pseaume étant Prophétique, il l'est en tout, & à l'exclusion même du sens Typique ; Les Théologiens sont*

*partagez de sentiment sur cette matiere. Les uns, & PEUT-ETRE LE PLUS GRAND NOMBRE, croyent qu'il faut admettre les DEUX SENS, le Typique & le Prophétique, dans l'explication d'un même Pseaume, sans en excepter aucun de ceux, qui sont reconnus de tout le monde pour être des Prophéties de Jésus Christ*------------ *Comme cette Préface n'est pas faite pour disputer, & qu'il est d'ailleurs de la sagesse Chrêtienne de laisser à chacun la liberté de prendre sur une matiére si difficile tel parti qu'il jugera à propos*, &c.

Je demande seulement que l'on se souvienne de cette belle maxime; si l'on veut faire croire, qu'elle a été dictée par cette *sagesse*, qui toûjours égale, ne devroit jamais se démentir, triomphant de tous les mouvemens qu'inspire la passion & l'esprit de faction, ou de domination. Ce Ministre sait bien d'ailleurs les déclarations de l'Auteur condamné; car il m'a dit à moi-même les avoir luës, m'assûrant en même tems, qu'il *avoit rabatu les coups*, ce sont ses termes, *autant qu'il avoit pû.* Que ne doit-on pas attendre pour l'avenir de si paci-

fiques,

fiques, de si douces dispositions?

Le second témoignage est de Mr. *Jaques Bernard*, Pasteur de l'Eglise Walonne de *Leide*. Dans ses *Nouvelles de la Rep. des Lettres* pour Fevrier 1701. parlant (a) de l'Ouvrage de *Richard Radulphe*, Archevêque d'*Armach* en *Hibernie* (b), contre les *Armeniens*; dans lequel il ne resoud les difficultez, que par le sens *Litteral* de l'Ecriture; Mr. *Bernard* rapporte d'abord la pensée de cet Auteur, sur ce que les Apôtres se sont servis quelquefois des passages de l'Ancien Testament dans un autre sens. *Radulphe* convient à cet égard, que *leur raisonnement n'étoit convainquant, qu'à l'égard de ceux, qui savoient, qu'ils étoient inspirez, & point du tout à l'égard des autres.*

Immediatement (c) après, Mr. *Bernard* ajoûte cette reflexion solide: *Le*

(a) Pag. 197. & suiv.

(b) Il veut dire en *Irlande*, comme on parle dans le langage ordinaire. Mais les Savans, sur tout du premier ordre, ont leur jargon particulier.

(c) Pag. 198.

*Le mal est, qu'ils* (a) *les* (b) *employent souvent contre ceux, qu'ils vouloient persuader de la verité de leur Religion; ce qui fait voir, qu'il faut chercher une autre réponse, & dire, qu'il y a des passages de l'Ecriture susceptibles* DE DEUX SENS, L'UN LITTERAL, ET L'AUTRE MYSTIQUE; *que ceux, contre qui les Apôtres disputoient, en convenoient, & qu'il ne s'agissoit que d'en faire l'application.*

Quoiqu'il n'y ait point ici de marque, comme il s'en trouve quelquefois, qui avertisse, que c'est là une addition de l'Auteur des *Nouvelles;* neanmoins je dois assûrer le Lecteur, que certainement elle est de Mr. *Bernard;* parce qu'il n'y a rien de semblable dans la Lettre de Mr. *Simon*, (c) dont il fait l'extrait dans cet endroit.

Un autre Oracle de Mr. *Bernard*, tout semblable au précedent, se trouve dans les *Nouvelles* de Sept. 1709. pag.

(a) *Les Apôtres.*

(b) *Les Passages du Vieux Testament.*

(c) Voy. *Lettres Choisies* p. 117. Ed. d'Amst. 1700.

pag. 297. Là, parlant de la Dissertation du P. *Hardouin*, Jesuite, sur les LXX. semaines de *Daniel*, il fait contre son explication cette sage remarque: *Je sai bien, qu'une explication* LITTERALE *ne* RENVERSE *pas une explication* MYSTIQUE, *&* *qu'au contraire* (NB.) *l'une est souvent le fondement de l'autre; mais il semble, que cette Régle ne puisse pas avoir lieu ici.*

Mr. *Bernard* croit bien, comme on le lui a entendu dire dans ses Predications &c. que cette *regle* peut avoir lieu à l'égard d'une autre Prophétie directe, qui predit la naissance de J. C. *Voici une Vierge sera enceinte*, &c. (a) & à l'égard *du Ps. II.* que *Bucer* a cidessus dit être semblable au Ps. CX. & qui est si souvent dans le N. T. appliqué à J. C. Il est donc de l'intérêt de l'orthodoxie de Mr. *Bernard*, que l'Article XLIII. du Synode de *Breda* soit biffé, & que les Rapporteurs avec le sac & la cendre demandent pardon à Dieu & à l'Eglise du scandale qu'ils ont causé. J'espere qu'il contribûra de toutes ses forces pour obte-

(a) *Esaie* Ch. VII. ℣. 14. Voy. St. *Matth.* Ch. I. ℣. 23.

obtenir cela, puisque d'ailleurs, il n'a jamais reçû de l'Auteur soupçonné, ni de moi, que des marques d'amitié avec tous les bons offices possibles.

Je finis en priant le Lecteur de prendre garde aux choses mêmes, & non aux expressions radoucies, dont je me suis servi pour designer la conduite des Rapporteurs. Il y en auroit bien d'autres plus propres pour exprimer l'action dont je me suis plaint. Mais j'ai mieux aimé dire moins, que trop. Je voudrois de tout mon cœur n'avoir que des louanges à donner, je m'en acquiterois très sincérement, & de mon mieux. Je serai même toûjours prêt à me condamner, si j'offense quelcun injustement.

## ARTICLE II.

(a) *Lettre de Mr* . LENFANT, *sur le sens* LITTERAL *des Anciens Oracles*, à l'occasion de la Dissertation sur le PSEAUME CX.

[*A Berlin ce* 31. *Mars*. 1714.]

MONSIEUR,

IL est vrai, que j'ai écrit à Mr. *D. L. M.* à l'occasion du jugement rendu par le dernier Synode *Wallon*, contre vôtre excellente *Dissertation* sur le Ps. CX. *qu'on en pourroit faire une, où l'on montreroit, qu'il n'y a aucune Prophétie de l'Ancien Testament qui n'ait dû avoir un accomplissement*

(a) Les personnes sensées seront, sans doute, bien aises de lire cette Lettre. On y verra un Homme qui pense toûjours juste, qui s'exprime parfaitement bien, & dont la Critique est également fine & judicieuse.

*sement Litteral; & que si on ne l'apperçoit pas dans quelques-unes, c'est la faute de l'Histoire*, &c. C'est encore mon sentiment. Je l'ai prêché, il y a *maintes* années. Mais je n'ai pas dessein de faire une *Dissertation* là-dessus. C'est vôtre affaire, *Monsieur*, vous y êtes naturellement engagé, & vous en êtes aussi capable que qui que ce soit; mais sur tout beaucoup plus que moi. Cependant je vous dirai, en abregé & en general, mes raisons.

I. Dieu étant le Chef de la *Republique d'Israël*, il est naturel de penser, que tout ce qu'il disoit, & tout ce qu'il faisoit, soit par lui-même, soit par ses serviteurs, avoit un rapport direct & immédiat à cette Republique. Ce qui n'empêche pas, que, semblable à ces Rois qui en travaillant au bien & au repos présent de leurs sujets, ne laissent pas de méditer des projets éloignez, & de jetter les fondemens d'un long avenir, Dieu n'eût dans sa conduite des vûës infiniment plus éloignées que celles qui paroissoient aux yeux de son Peuple.

II. La fonction des Prophétes étoit double. 1. *Ils annonçoient à Jacob ses for-*

*forfaits, & à Israël ses iniquités.** 2. Ils prédisoient l'avenir. ‡

Or il faut faire le même jugement de leurs *Prédictions*, que de leurs *Exhortations*; les unes & les autres avoient pour OBJET IMMEDIAT la *Republique d'Israël.* Et comme la part, que nous sommes obligez de prendre aux *Exhortations* des Prophétes, n'empêche pas qu'elles ne regardassent immédiatement le Peuple Juif, ainsi la part, qu'a le Christianisme aux anciennes *Prophéties*, ne doit pas empêcher de croire, que le Peuple d'Israël n'en fût le premier objet, bien qu'il ne fût pas le principal.

III. Si le ministére des Prophétes, en qualité de *Prophétes*, regardoit les Juifs, aussi-bien qu'il les regardoit en qualité de *Censeurs*, il falloit, que l'*avenir*, qu'ils prédisoient à ce Peuple,

* Voy. *Esa.* LVIII. 1. & sur tout *Mich.* III. 8. &c.

‡ De là vient que les *Prophetes* furent appellez *Voyans*, dans la premiére Antiquité, 1 *Sam.* IX. 9. parce que Dieu leur faisoit *voir* les choses les plus cachées, & que souvent ils perçoient dans un *avenir* fort éloigné.

ple, fût un avenir auquel il pût s'intereſſer, autrement ce miniſtére auroit été nul à ſon égard.

Comme il n'eſt avantageux de ſavoir l'avenir, qu'autant qu'on y eſt intereſſé, ce n'eſt auſſi qu'en ce cas, qu'il eſt avantageux d'avoir des gens qui le prédiſent. Lors qu'on prédit des biens, c'eſt afin de mettre les hommes dans l'heureuſe ſituation où les met l'eſpérance; & ſi on leur prédit des maux, c'eſt afin de les y préparer, & de les affermir contre les tentations de l'adverſité; ou, ſi ce ſont des menaces conditionnelles, c'eſt afin de les mettre en état de ſe garentir du mal, par la repentance. Or il eſt clair, que les anciens *Oracles* ne pouvoient mettre les Juifs en cet état, ni former en eux ces ſentimens, ſi, outre l'avenir éloigné, ils ne ſe rapportoient auſſi à un avenir qui les touchât *de près;* & les Anciens Prophétes n'auroient pas été les Prophétes du *Peuple d'Iſraël*, comme ils l'étoient conſtamment. Il eſt donc naturel, il eſt digne de la ſageſſe & de la grandeur de Dieu, de penſer, qu'en même tems qu'il envoyoit des Prophétes au *Peuple Juif*, exprès pour ce Peu-

Peuple, ſon Eſprit leur mettoit dans la bouche des paroles, qui, paroiſſant ne regarder que les tems d'alors, regardoient principalement les tems du *Meſſie*. C'eſt ainſi, que Dieu, travaillant au bien preſent de ſon Peuple, préparoit aux ſiécles à venir des ſujets d'admirer la ſublimité de ſes vûës, & la profondeur de ſes voyes.

IV. Il paroît manifeſtement par *Deuter.* XVIII. 21. 22. que l'*évenement* étoit un des caractéres auxquels on devoit diſtinguer (a) les *vrais* d'avec les *faux* Prophétes. Voici le paſſage: *Que ſi vous dites en vous mêmes, comment connoîtrons nous la parole que l'Eternel n'aura point dite? Quand ce Prophéte aura parlé au nom de l'Eternel, & que la choſe qu'il aura prédite ne ſera point, & n'arrivera point, c'eſt-là la parole que l'Eternel n'aura point dite.* Or ſi l'on ſuit le ſentiment d'un grand nombre de Théologiens, qui prétendent, qu'il y a des Oracles qui ne regardent que *Jeſus*

(a) Voy. là-deſſus le ſavant EPISCOPIUS in *Inſtitut. Theolog.* L. II. c. 2. v. 27. *ſeqq.* où il traitte cette matiére avec autant de netteté que de ſolidité.

*Jesus Christ* seul, il eût été impossible d'employer la régle à l'égard de ces *Oracles-là :* Amoins que Dieu n'eût accordé au Peuple Juif le privilége de vivre aussi long-tems que les *Patriarches*, & plus long-tems même.

V. Il n'y a rien de plus naturel, & de plus raisonnable, que de juger des *Oracles*, dont on ne peut pas, à présent, découvrir le sens Litteral, par un grand nombre d'autres, dont le sens *Litteral* est si manifeste, qu'il saute, pour ainsi dire, aux yeux. Est-il surprenant, que dans un aussi grand éloignement de siécles, & que dans l'Histoire d'un Peuple qui ne nous est connû que par un seul *Livre* ancien, & conservé comme par miracle, on ignore un grand nombre de circonstances mémorables, auxquelles les *Oracles* se pourroient heureusement appliquer ? Peut-être même, qu'il ne seroit pas impossible, par une lecture un peu plus appliquée de ce Livre Sacré, conferé avec *Herodote*, *Joseph*, &c de faire des découvertes dans l'explication *Litterale* de tous les anciens Oracles, comme quelques Savans l'ont tenté.

Je

Je n'entreprendrai pas ici le dénombrement de ces Prophéties à *double ſens*, cela eſt connû; &, d'ailleurs, j'écris une *Lettre*, & non une Diſſertation. J'ajoûterai ſeulement, que par ce *Principe* du double ſens des anciens *Oracles*, on eſt en état de ſe tirer (a) avantageuſement d'affaire dans les Controverſes que nous avons avec les Juifs, parce qu'ils ne diſconviennent pas eux mêmes d'un *double ſens* dans les Prophéties de l'Ancien Teſtament.

VI. Depuis que j'ai écrit ceci, j'ai reçû la *ſeconde* Partie du XXVII. *Tome* de la *Bibliothéque Choiſie* de Mr. *Le Clerc*, où je vois avec plaiſir, dans l'*Article* III. que ce ſavant Critique ne s'éloigne pas de mes penſées ſur ce ſujet. Le ſavant *Surenhuſius* nous apprend, que ces *doubles* applications étoient en uſage parmi les Docteurs Juifs; & il me ſemble, qui ſi, dans ſon excellent Ouvrage des



(a) C'a été là nôtre penſée, comme on peut s'en convaincre par *Tom.* III. p. 197. & nous ſommes ravis de voir qu'un Theologien auſſi judicieux que Mr. *Lenfant* l'honore de ſon ſuffrage.

*Conciliations*, il avoit lui-même ſuivi cette Méthode, on pourroit tirer plus de fruit d'un travail dont le Public lui doit être extrémement redevable.

Voilà, *Monſieur*, ce que j'avois à vous dire, ſur la *Queſtion* dont il s'agit. Si vous voulez que cette Lettre ait l'honneur d'être placée dans vôtre beau *Journal*, je ne ſuis pas en droit de m'y oppoſer : Si vous en voulez faire un autre uſage, j'y conſens de tout mon cœur ; également indifférent (a) à l'impreſſion, & à la ſuppreſſion.

Je ſuis parfaitement,

MONSIEUR,

Vôtre très-humble, &c.
LENFANT.

[*A ce qu'on vient de lire, j'ajoûterai un ſecond témoignage, qu'un autre*

(a) Le Public verra que nous n'avons pas dû être auſſi indifférens que l'eſt ici Mr. *Lenfant*.

*tre* (b) *Savant de* BERLIN *m'a fait l'honneur de m'envoyer.*

J'ai vû, MONSIEUR, la Lettre que vous avez écrite à Mr. *Lenfant*, au ſujet de vôtre *Diſſertation* ſur le *Pſ.* CX. Les contre-tems, dont je vous ai parlé au commencement de celle-ci, ſont cauſe que je n'ai pas vû ſa réponſe, & que nous ne vous avons pas écrit enſemble, comme nous l'avions reſolu. Je ſuis entiérement dans le même ſentiment que lui. Non ſeulement il doit être permis de chercher un ſens *Litteral* dans les Prophéties; ſans exclurre pourtant les ſens Myſtiques; mais, à proprement parler, il n'y en a point, qui ne doive avoir un ſens *Litteral*, qui ſe rapporte au tems même que la Prophétie déſigne: au *préſent*, ſi elle parle du préſent; *dans l'an revolû; dans trois ans; dans l'accompliſſement des tems; aux derniers jours*; &c. ſuivant que les Prophétes s'expriment.

[*De Berlin le* 14. *Avril*, 1714.]



(b) C'eſt le digne Mr. *Des Vignoles*, qui ne fait pas moins d'honneur à la Ville de *Berlin*, qu'à ſa *Nation.*

## ARTICLE III.

LES DELICES DE LA SUISSE, *une des principales Républiques de l'Europe : Où l'on peut voir tout ce qu'il y a de plus remarquable dans son Pays, & dans celui de ses Alliez, qui composent avec elle le Loüable Corps Helvétique ; comme la Description des Villes, Bourgs, Châteaux ; les Antiquitez du Pays, & les Raretez de la Nature ; la Qualité de l'Air & du Terroir ; le Naturel, les Mœurs, & la Religion des Habitans ; leurs Gouvernemens differens ; leurs Alliances mutuelles ; & leurs Intérêts communs. Le tout enrichi de Figures en taille douce, dessinées sur les lieux mêmes. Avec un Mémoire instructif sur les causes de la Guerre arrivée en Suisse l'an* 1712. *par le Sr.* Gottlieb Kypseler de Munster. *Divisées en IV. Tomes. A Leyde, chez Pierre van der Aa* 1714. *in* 12. *pag.* 1072. *avec l'Indice, qui commence dès la page* 876.

Quand

* QUand on aura lû tout ce long titre, on ne pourra pas s'imaginer, ce qui semble d'abord être insinué par sa premiere Partie; que cet Ouvrage contient seulement une description particuliere de ce que les *Suisses* peuvent trouver *délicieux*, ou agreable dans leur Pays. Ceux qui connoissent dejà les *Delices d'Italie*, *d'Espagne*, *de la Grand' Bretagne*, &c. publiées par le même Libraire, ne se laisseront pas surprendre par cette inscription. Outre qu'elle est fausse, elle pourroit encore dégoûter bien des gens, à qui la *Suisse* n'est connuë que sous l'idée d'un Païs rempli de montagnes, dont la plûpart sont presque toujours couvertes de neiges.

Pour dissiper tous ces préjugez, on n'a qu'à lire ce Livre, qui nous donne une *Description* trés détaillée de toute la *Suisse*, & des Païs de sa dépendance, ou dans son Alliance. La curiosité du Lecteur sera certainement satisfaite,

C 3

* Cet Extrait nous a été communiqué par une personne, qui a aussi exactement visité ce qu'il y a de remarquable dans la *Suisse*, comme on le verra par les observations qu'il mêle ici.

faite, & son tems trés-bien récompensé, en aprenant dans ces quatre Volumes mille choses, qui ont leur agrément, comme leur utilité, & dont la plus grande partie est assurement ignorée des Etrangers.

Comment ne le seroit-elle pas, puis que l'Auteur avouë, dans sa Préface, que la *Suisse* est fort peu connuë, même parmi ses propres Habitans? „ On sait, dit-il, en général, qu'elle „ est partagée en XIII. Cantons; „ qu'elle a plusieurs Alliez dans son „ Voisinage, qui font un Corps avec „ elle: Mais on ne connoît guéres ni „ la constitution des divers Gouver- „ nemens de ces petites Républiques, „ ni la diversité de leurs Mœurs, de „ leur Langue, & de leur Religion, &c. Comme l'Allemand & le François divisent la *Suisse* en deux parties; les *Suisses Allemands* sont peu instruits de ce qui regarde les autres appellez *Romands*; & ceux-ci connoissent encore moins les *Allemands*, dont la Langue leur est autant barbare, qu'elle l'est dans le cœur de la France.

L'Auteur est d'autant plus capable d'instruire ses Lecteurs à fond sur ce qui regarde la *Suisse*, qu'il y est né,

qu'il

qu'il y demeure, & qu'il a vû lui-même *une bonne partie des choses qu'il décrit, ayant fait un voyage exprés pour ce dessein.* C'est ce qu'il assure dans sa Préface. Et de peur que des gens soupçonneux ne s'avisent de prendre cette déclaration, comme ils peuvent prendre le nom, sous lequel l'Auteur s'est caché; nous avertirons que nous avons l'honneur de le connoître; qu'il occupe actuellement en *Suisse* un poste public; qu'il est non seulement trés-habile, mais sur tout trés-honnête homme, incapable de vouloir tromper, ni imposer sur la moindre chose.

De plus, non content de ses propres lumieres, n'ayant pû tout voir, ni tout savoir, il s'est judicieusement servi de quelques Auteurs, qui ont écrit avant lui; évitant les fautes, où ils étoient quelquefois tombez.

Le Libraire de son côté, suivant sa coutume, qu'il trouve sans doute utile, n'a pas manqué d'ajoûter les embellissemens, qui lui ont paru necessaires, pour relever le prix de cet Ouvrage. Il me semble néanmoins, qu'à la reserve des Cartes Geographiques

(a) & de quelques autres figures d'un petit nombre de Monumens antiques; & de raretez naturelles, on pourroit fort bien se passer de tous ces ornemens qui encherissent les livres, sans les rendre meilleurs. Mais c'est aujourd'hui un abus dans la Librairie, qu'un ou deux particuliers, qui s'en plaignent, ne sauroient reformer.

I. Le premier Tome dans sa premiere Partie nous donne un abregé de l'Histoire de toute la *Suisse*, & une description de son état présent, de ses *Montagnes*, de ses *Lacs*, & de ses *Riviéres*. Pour avoir une idée generale plus complette, on peut à tout cela joindre ce que l'Auteur vers la fin du IV. T. appelle une *Conclusion*, où il fait des *Considerations* sur le *Climat* & le *Terroir*, sur les *Mœurs* & la *Religion*, sur le *Gouvernement* & les *Intérêts* communs des

(a) Je voudrois qu'au lieu de sa Carte generale, il nous eût donné celle que Mr. Scheuchzer a publiée depuis un an, aprés y avoir travaillé plusieurs années, avec tant de soins & d'exactitude, qu'à peine y a-t-il un pouce de terre, qu'il n'ait vû & mesuré.

des Cantons. Ajoûtez encore le *Mémoire*, qui suit, sur les causes de la guerre allumée par l'Abbé de St. Gal en 1712. époque de cet Ouvrage.

1. Les *Helvetiens*, c'est l'ancien nom de ce Peuple, ayant brûlé tout leur Païs, pour s'aller établir dans la *Saintonge*, traversez dans ce dessein & défaits dans la *Bourgogne* par *Jules César*, ils furent obligez de reprendre leur Patrie. Libres jusqu'à ce fâcheux revers, ils demeurerent depuis soûmis aux *Romains* pendant environ 450. ans. Vers le commencement du V. siecle, dans l'inondation des Peuples du Nord, ils devinrent la proye des *Bourguignons*, des *Allemans*, & des *Sueves*, qui la partageant en deux parties, la garderent jusqu'au milieu du VI. siecle. Devenus alors Province des *Francs*, ils n'en furent en partie separez, que dans les desordres causez par la déposition de *Charles le Gros*, sur la fin du IX. siecle. *Rodolf* de *Stratlingen*, Gouverneur de la petite *Bourgogne*, s'en étant fait Roi, s'empara d'une partie de la *Suisse*, pendant que l'autre, appellée l'*Allemanie*, demeura sous l'Empire Germanique; auquel la pre-

miere fut réunie l'an 1032. par la disposition de *Rodolf* le *Faineant* IV. & dernier Roi de *Bourgogne*, qui en mourant fit son heritier l'Empereur *Conrad* II. dit le *Salique*.

Il se forma pourtant dès ce siécle-là diverses petites Souverainetez dans la *Suisse*, à cause de l'éloignement & de la foiblesse des Empereurs. Les Evêques de *Constance*, de *Bâle*, de *Lausanne*, de *Geneve*, & de *Sion*, las d'être de simples Pasteurs se firent Princes Souverains. Plusieurs Gouverneurs tout de même rendirent leur autorité héréditaire dans leurs familles, par la faveur des Empereurs, ou par des concessions, qu'ils en extorquerent. De là ces petits Souverains, les Comtes de *Neuchatel*, de *Valengin*, d'*Altenbourg*, &c.

Dans le XIII. siecle un interregne de 18. ans laissant l'Empire sans Chef, *Pierre* Comte de *Savoye* profita de l'occasion, & l'an 1259. s'empara facilement de tout le païs de *Vaud*, à la reserve de ce qui appartenoit à l'Evêque de *Lausanne*. Cinquante ans après les trois petits païs d'*Uri*, de *Schwitz*, & d'*Underwald*, ne pouvant plus supporter la tyrannie des deux Gou-

Gouverneurs, que l'Empereur *Albert d'Autriche* leur avoit donnez, ils chasserent l'un & tuerent l'autre; ils démolirent deux forteresses bâties par l'Empereur dans leur Païs, & ils secoüerent ainsi le joug, se liguant ensemble pour dix ans, par une Alliance concluë l'an 1308. le 2. de Janvier. La mort d'*Albert*, survenuë peu de tems après, les laissa tranquilles jusqu'à l'an 1315. Alors *Leopold d'Autriche* voulant entrer dans le Canton de *Schwitz* avec une armée de 20000. hommes, il fut battu par les Cantons Alliez à *Morgarten*. Cet heureux succez fit qu'ils rendirent leur Alliance perpetuelle le 7. de Decembre; & l'année suivante elle fut approuvée par l'Empereur *Louïs de Baviere*, qui confirma leurs Privileges.

La victoire de *Morgarten* dans le Canton de *Schwitz* fut le fondement de la liberté des *Suisses*, & la cause, suivant les apparences, que ce nom a depuis été donné à toute la Nation, qui est entrée dans cette Ligue. Les *Lucernois* s'y joignirent l'an 1332. & ceux de *Zurich* l'an 1351. obtenant en même tems le premier rang, qu'ils

conservent encore. L'an 1352. les Alliez s'emparerent de *Glaris* & de *Zug*, qu'ils reçurent dans leur confederation, & les *Bernois* l'an 1353.

C'est ainsi que se sont créez les *Huit anciens Cantons*, comme on les appelle, qui furent augmentez l'an 1481. par les Cantons de *Fribourg* & de *Soleurre*, l'an 1501. par ceux de *Basle* & de *Schaffouse*, & enfin l'an 1513. par celui d'*Appenzell*. Soixante ans après les *Bernois* avec les *Fribourgeois* reprirent le païs de *Vaud* sur le Duc de *Savoye*, qui maltraitoit alors les *Genevois*, contre la foi des Traitez. Ils s'emparerent aussi du païs de l'Evêque de *Lausanne*, qui s'étoit jetté dans le parti du Duc. Pendant cette guerre l'Evêque de *Geneve* ayant quitté volontairement cette ville, & abandonné ses Sujets à la fureur du Duc, dont il embrassa même le parti contr'eux ; les *Genevois* le declarerent ennemi de leur patrie. Etant ensuite délivrez par le secours des *Bernois*, qui firent lever le siége aux *Savoyards*, le Gouvernement Republiquain fut établi dans *Geneve*, tel à peu près qu'il y est aujourd'hui.

2. Après ce petit détail historique, on

on aura une idée de l'*état present* de la *Suisse*, si l'on ajoûte, qu'outre les XIII. Cantons, dont nous avons parlé, il y a encore diverses autres parties à considérer. 1. Deux Souverainetez, les Comtez de *Neuchatel* & de *Valengin*, & le Païs de l'Abbé de St. *Gal* : 2. La Republique de la Ville de St. *Gal* : 3. Les Alliez des Suisses, savoir les *Grisons*, les *Vallaisans*, la République de *Geneve*, l'Evêque de *Bâle*, & la Ville de *Mulhause* dans l'*Alsace* : 4 Les Bailliages d'*Italie* Sujets des *Suisses*, *Meinthal*, *Polese*, *Val Brenne*, *Lugano*, *Mendrys*, *Locarno*, & *Bellinzone* : 5. Les Sujets de leurs Alliez, les Comtez de *Bormio* & de *Chiavenne*, & la *Val-Telline*.

3. L'Article des *Montagnes*, dont la *Suisse* est environnée & remplie, est un des plus curieux. Je me contenterai de dire, que celles qui sont toutes de glace, & qui s'augmentent tous les jours, sont un des plus surprenans spectacles de la Nature. Elles se fendent quelquefois de haut en bas, avec un bruit horrible, & ces fentes de 2. de 3. & de 5. piez de large, avec une profondeur de plus de mille piez, sont souvent très-fu-

nestes

neſtes aux Voyageurs, qui n'ont point d'autre chemin. C'eſt bien autre choſe, quand il s'en détache de groſſes pieces, qui renverſent tout ce qu'elles rencontrent, & bouchent toutes les avenuës juſqu'à ce qu'elles ſoient fonduës, ce qui ne ſe fait pas facilement. Avec cela les eaux, qui découlent de ces Montagnes de glace éternelle, ſont les meilleures & les plus ſaines. Un Voyageur peut en boire ſans danger en tout tems; elles ont même une vertu, qui delaſſe & qui fortifie; & les Habitans des Alpes s'en ſervent uniquement & utilement dans les dyſenteries & dans les fievres. Ce ſont des faits confirmez par une expérience continuelle.

II. Voulant éviter la longueur, où m'engageroient les autres points generaux, je m'arrêterai à quelques endroits de la Deſcription particuliére des Cantons, qui commence dans la II. Partie du I. T. L'Auteur ſuivant l'ordre *Politique*, on voit d'abord le Canton de *Zurich*, qui tient le premier rang. Il y a neanmoins, comme dans le reſte, une Deſcription Geographique, pour en marquer la ſituation, l'étenduë, & les bornes.

1. On

1. On ſuit ici en paſſant l'opinion vulgaire parmi les Savans des derniers tems, qui veut, que ce Canton comprenne une partie du païs des anciens *Tigurins.* J'oſe pourtant avancer, que cela ſe dit ſans aucune raiſon ſolide, & que même tous les paſſages des anciens *Auteurs*, touchant les *Tigurins*, y ſont contraires. Si on les examine bien, avec une Inſcription, qui eſt encore à *Villars le Moine* proche d'*Avanche*, & qui eſt dediée au *Genie du Canton* des *Tigorins*, GENIO PAGI TIGOR. &c. il ne ſera pas difficile de voir, que ce Canton des *Tigurins* étoit bien loin de *Zurich*, & plûtôt dans les environs du Lac de *Morat*, &c. *Jules Ceſar* les ayant preſque tous détruits; pour les remplacer, les Romains envoyerent une Colonie dans l'*Helvetie*, qui occupa ce quartier-là: d'ailleurs le nom de *Zurich*, auſſi bien que la Ville, eſt moderne, & n'approche point de l'autre. J'indique ſeulement ces raiſons, ne pouvant y inſiſter ici.

2. L'Auteur, ſuivant la methode qu'il employe dans le reſte de l'Ouvrage, après avoir fait connoître la Capitale, par la deſcription de ſa ſituation,

tuation, de ses Bâtimens publics, des Mœurs & du Gouvernement de ses Habitans; il parle ensuite des 35. Bailliages, dont le Canton est composé, & de deux Villes assez grandes, *Stein* sur le Rhin, & *Winterthour*, qui sont sous sa domination. Elles jouïssent en même tems d'une si grande liberté, qu'elles se choisissent leurs propres Magistrats, & se gouvernent selon leurs loix; étant cependant obligées de recevoir les Edits de *Zurich*, & d'aller à la guerre pour eux, quoiqu'avec leurs propres enseignes.

A une lieuë de *Winterthour*, dans un village appellé *vieux Winterthour*, se voyent quelques vestiges de l'ancienne *Vitodurum* des Romains, & d'un ancien chemin, qui conduit de là à *Frawenfeld* Capitale du *Thourgaw*, à travers des campagnes marêcageuses. On y a trouvé diverses Médailles des Empereurs, & en 1709. plusieurs piéces de Bronze, deux *Mercures*, & d'autres figures de differens animaux, assez grossierement faites, dont on nous donne la représentation.

Il ajoûte une chose, qui a besoin d'éclaircissement: *On voit*, dit-il, *à*

Con-

Conſtance, *dans l'Egliſe de St.*Maurice, *une vieille Table Romaine, pour conſerver la memoire de la reparation des murailles de cette place*, (Vitodurum) *faite par les Empereurs* Diocletien, Maximien, Conſtantius & Galerius, *& par les ſoins d'*Aurelius Proculus *Gouverneur du Païs.* 1. Ces quatre Princes n'étoient point *Empereurs*, il n'y avoit que les deux premiers; & les deux autres n'étoient que *Céſars.* 2. Le Monument dont l'Auteur veut parler, étoit un Marbre, fruſte dès l'an 1546. qui ſe voyoit dans la *Chapelle* de St. *Blaiſe* à *Conſtance.* C'eſt ce que nous apprend *Stumpff* dans ſon Hiſtoire Allemande de la *Suiſſe*, imprimée à *Zurich* cette année-là pour la premiére fois, & la ſeconde l'an 1586. avec les Additions de ſon fils. Il nous repréſente (a) ce Monument beaucoup mieux que *Guilliman* (b), *Onuphre Panvinius*

(a) Chron. Fol. 338.

(b) De Reb. Helvetior. p. 26. Ed. An. 1598. Il pretend que l'Inſcription étoit dans ſon entier, comme il la rapporte, l'an 1520. témoignant neanmoins qu'il n'y en avoit qu'une partie de ſon tems. Il a donc été trompé par une fauſſe copie.

*nius* (a), *Gruter* (b), & les autres qui les ont copiez. Son Supplement n'eſt pourtant pas entiérement exact. Il ſuffit d'avoir donné ce petit avis en paſſant, peut-être aurai-je une autre occaſion plus propre, pour expliquer cette Inſcription.

3. Le Canton de *Berne*, qui ſuit, eſt le plus étendu & le plus conſidérable de tous, occupant environ le tiers de la *Suiſſe*, dont il tient preſque toute la longueur, depuis *Geneve* juſques près du *Rhin ;* ce qui fait environ ſoixante lieuës, n'en ayant que trente dans ſa plus grande largeur. Il eſt diviſé en 48. *Bailliages*, dont 13. ſont du Païs *Romand*, ou de *Vaud*, & les autres appartiennent au *Païs Allemand*, ſans compter les quatre, qui ſont en commun avec le Canton de Fribourg, ſavoir *Morat*, *Schwartzebourg*, *Orbe*, & *Granſon*.

L'Auteur, dans la deſcription de la Capitale, avoüant, que le Commerce n'y étoit pas bien grand avant l'arrivée des François Refugiez, qui y ont établi des

(a) Lib. II. Com. in Faſt. p. 261. & ex eo *Grut.* p. 166. n. 9.

(b) Inſc. Theſ. p. CLXVI. n. 7.

manufactures, ajoûte que l'on peut douter, s'ils y ont fait plus de bien que de mal. *Car*, dit-il, *avec le Commerce & l'argent, ils y ont introduit les maniéres Françoises & le luxe, qui ont entiérement gâté l'ancienne simplicité & frugalité Helvetique, qu'on y voyoit il y a* 30. *ans*. Nous ne copierons pas le reste de sa plainte, qui est un peu vive, & qui montre, que l'Auteur est un de ceux qui sont encore de la *vieille roche*, comme il s'exprime. Ailleurs (a) il a la charité de décharger les pauvres Artisans Refugiez, d'une partie au moins des causes de la corruption. Après avoir représenté les mœurs grossieres des tems passez, parmi les *Suisses*, voici comme il parle de celles d'aujourd'hui: „ Les choses ont bien changé. Graces „ au service de la *France*, les Officiers „ *Suisses* se sont délourdis, & ont „ appris les belles maniéres. Les Da„ mes, pour lesquelles les petits „ plumets ont un charme particu„ lier, les ont apprises d'eux; & „ les hommes se polissent auprès des „ Dames. Mais avec cette politesse, „ la

(a) Tome IV. p. 778.

" la franchise, la pureté, la simpli-
" cité, la frugalité, & la cordialité
" ancienne se perdent peu-à-peu; &
" la dissimulation, l'hypocrisie, & ce
" libertinage qu'on appelle galante-
" rie, prennent leur place. Cepen-
" dant on ne voit pas encore, gra-
" ces à Dieu, les choses à cet excès
" de dereglement, que l'on void en
" certains Païs, &c.

En loüant le zéle & la pieté de l'Auteur, peut-être que les Casuistes de la Nation voisine, à qui il attribuë l'origine de la contagion, lui demanderont la discussion de ce Problême: si la *politesse* peut bien être regardée comme la principale source de la corruption de nôtre siécle, & si les Peuples barbares, habitant dans les forêts, se nourrissant de gland, sont des sujets plus propres pour la *vertu*? Les Mœurs, lui demandera-t-on sans doute encore, sont-elles beaucoup mieux reglées dans de certaines villes, qu'il connoit, où les maniéres anciennes, qu'il appelle grossiéres, sont très-religieusement observées? Je suis fort trompé, si les libertez, que par une coûtume bien antique l'on s'y donne en cachette & dans les ténébres, lui pa-

paroiſſent fort ſaintes ; & s'il croit, que les eaux, qui coulent de cette *vieille Roche*, ſont plus pures, que celles, qui ſortent d'une *Roche* nouvellement polie. On fait fort bien de crier contre les vices de ſes Citoyens ; mais la Satyre de nos voiſins irrite, ſans diſculper, ni guerir de rien.

4. Pour paſſer à une matiere moins odieuſe, j'ajouterai, que dans le Canton de *Berne* il y a principalement deux endroits, qui très-conſidérables ſous les Romains, conſervent à peine aujourd'hui de foibles veſtiges de leur antiquité. L'un eſt *Windiſch*, petit village dans la partie *Allemande*, & l'autre eſt *Avenche* dans le Païs *Romand*. Le premier s'appelloit *Vindoniſſa* dès le tems des premiers Empereurs, & ſous le bas Empire *Caſtrum Vindoniſſenſe*. Sa ſituation entre l'*Are* & la *Ruſs*, deux Riviéres larges, profondes, & rapides, étoit très-avantageuſe, pour la défendre & pour couvrir le Païs contre les attaques des *Germains*. Outre le temoignage de *Tacite* (a), les Médailles, qu'on y a trouvées, des Empereurs depuis *Ne-*

*ron*

a) Hiſt. Lib. IV.

*ron* jusqu'à *Valentinien*, & quelques Inscriptions sur des pierres, sont des garants assurez de son antiquité, & de l'usage, que les Romains faisoient de ce lieu pour les quartiers d'hyver. Nôtre Auteur, qui ne paroît pas avoir fait des Monumens de l'Antiquité le principal objet de son exacte application, rapporte le commencement de deux de ces Inscriptions. Il dit qu'elles furent trouvées, *il y a quelques années*, dans les ruines d'*Altebourg*, qui étoit un *vieux Château*, comme le signifie ce nom, sur le bord de l'*Are*, tout proche de *Vindisch*. Elles avoient dejà été déterrées dès le tems de *Stumpff*, de *Simler*, & de *Guilliman*, c'est-à-dire dès environ le milieu du XVI. Siécle. *De ces deux Inscriptions*, ajoûte-t-il, *on apprend, que la Legion* XI. *avoit eu là son quartier*. Mais plusieurs *Legions* étoient marquées par ce nombre, & celle dont il s'agit étoit appellée *Legio XI.* G. P. F. *Gemina Pia Fidelis.*

5. A l'égard d'*Avenche*, elle est incontestablement, ce qui dès le tems des premiers Empereurs étoit appellé *Aventicum*, & la *Colonie des Helvetiens*,

*tiens*, & qui ſous *Veſpaſien* porta les titres de *Pia Flavia Conſtans Emerita Fœderata*. Le P. *Donod*, qui dans ſes Ecrits en faveur de la ville d'*Antre*, a nié tout cela, n'a pas fait aſſez d'attention aux Monumens parlant pour *Avenche*. Par malheur, même dans le voyage qu'il a fait juſques-là, il n'a pas vû les principaux, que l'on conſerve à *Villars le Moine*, éloigné d'environ une lieuë & demie. Il faut encore avoüer, qu'entrainé par ſes préjugez il a fait à une des Inſcriptions, qu'il a examinées ſur les lieux, des changemens auſſi téméraires, que ceux, qu'il a ſi vainement prêtez aux anciens Auteurs, dont les ſuffrages placent *Aventicum*, où eſt *Avenche* aujourd'hui.

Je ne doute pas, que Mr. *Wild* dans ſon Livre (a) contre ce Jeſuite n'ait fait bien valoir ces Inſcriptions ſi claires pour Avenche, que j'ai auſſi très-exactement conſiderées en 1708. & 1711. ſans rien ſavoir encore de cette diſpute. M'en rapportant à ſon Ou-

(a) Je ne le connois que par ce qui en eſt dit dans la Bibl. Choiſ. T. XXI. 437. & ſuiv.

Ouvrage, & y renvoyant les Lecteurs curieux, je n'ajoûterai pas ici mes remarques sur cette matiére, afin de ne pas ramener sur la Scene une querelle, dont les Journaux (a) ont dejà suffisamment parlé, & qui paroît finie par le silence du P. *Donod.* Je n'apprens pas au moins, qu'il ait repliqué à ce dernier Antagoniste. Il sera fort bien de laisser *Avenche* dans la tranquille possession de ses anciens Tîtres, qui ne peuvent lui être contestez, sans démentir les monumens, que tant de siécles ont respectez, sans corrompre les Ecrivains les plus anciens & les plus fidéles, & sans bouleverser la Geographie.

6 Je ne puis pourtant supprimer une remarque, nécessaire pour justifier nôtre Auteur des *Delices de Suisse*, touchant une autre Inscription, qui est à *Entre-Roche* (b), & où il soutient,

(a) Voyez ceux des Sav. de 1697. p. 37. de 1699. p. 232. de 1707. Juil. p. 10. & de 1709. Mai p. 341. & suiv. de l'Ed. d'Amst.

(b) Nôtre Aut. dit, qu'il y est allé tout exprès, pour voir, si le Jesuite avoit raison.

tient, contre le P. *Donod*, que se lit le mot d'*Aventicum*. Sans rapporter ses termes, qui sont un peu vifs, j'assurerai les Lecteurs, qu'il n'y a point certainement sur la Pierre comme ce Jesuite pretend qu'il y faut lire. Voici la description, que j'en pris en 1708.

C'est un morceau d'une de ces Colomnes *Milliaires*, dont les Romains se servoient, pour marquer les distances dans les grands Chemins. [Le P. *Donod*, qui n'a pas vû la Pierre, dit, que c'est autre chose. J'en suis fâché pour sa reputation.] Elle fut trouvée huit piez en terre, lors qu'en 1640. on travailloit à un Canal de communication entre le Lac de *Lausanne* & celui d'*Yverdun*. On fut obligé pour cela de couper un Rocher, & c'est ce qui a donné le nom à l'endroit, où j'ai vû cette Pierre, à la porte de la maison, qui est à demi lieuë de *La Sarra*, sur le chemin d'*Yverdun*. L'Inscription de la Pierre est celle-ci, en marquant seulement les Lettres, (a) que j'ai vûes très-clairement:

*Tome VI.* D IMP.

(a) Il faut seulement observer, que les A. sont la plûpart sans ligne transversale.

IMP
CAES. TRAIANO
HADRIANO
AVG. P. M. TRIB.
POT. COS. III. P. P.
AV. - - - - - - -
- - - - - - - - -

La Copie envoyée au Jesuite, par les personnes qu'il nomme, est conforme à la mienne, jusqu'à la sixiéme ligne, que le P. *Donod* represente ainsi: ADV N HII. C. M. ne marquant rien d'une 7. ligne, qui se trouve dans nôtre Auteur avec la sixiéme, de cette maniére:

AVENTICVM
M. P. XXXXI.

C'est ainsi que les avoit representées Mr. *Plantin*, dans sa Description de la *Suisse*, imprimée pour la premiere fois en 1656. (a) Mr. *Spon* en a fait autant depuis dans son Histoire de *Geneve*.

Je

(a) Helvetia Antiq. & Nova : *Bernæ* 1656. Le P. *Donod* (Découverte de la ville d'Antre pag. 152.) cite l'Edit. de Geneve en 1666.

Je ſuis perſuadé qu'ils ont raiſon ; quoique toutes les lettres du mot *Aventicum* ne m'ayent pas paru auſſi manifeſtement, que les deux premiéres, dont l'A. même a la premiére jambe preſque effacée, & quoiqu'il faille avouer, que les nombres de la 7. ligne étoient alors preſque inviſibles.

Au reſte nôtre Auteur s'eſt trompé en rapportant la 2. ligne ainſi : CÆS. TIT. AILIO. comme elle avoit été publiée auparavant par Mrs. *Plantin* & *Spon*. Il eſt certain qu'on lit ſur la Pierre CÆS. TRAIANO, qui étoit un des noms d'*Hadrien*, adopté par *Trajan*, & cet Empereur-là n'eſt jamais appellé ſur les Monumens anciens TIT. ÆLIVS (a). Mais cette mépriſe ne doit pas faire douter de la ſincerité de nôtre Auteur dans ce qui regarde la 6. & 7. ligne; parce que celles-ci étant les ſeules en diſpute, elles ont auſſi emporté toute ſon attention, ſe contentant de ſuivre pour le reſte la Copie de ces autres Mrs. qu'il avoit en main ſans doute.



(a) C'eſt ainſi, qu'il faut écrire, & non AILIVS.

Je ne m'amuserai pas davantage à montrer, que l'addition & l'explication du P. *Donod* ne peuvent s'ajuster avec la Pierre, & qu'elles pèchent en plusieurs points contre les regles certaines de la Science de l'Antiquité. Ce n'est pas le seul endroit, où ce Jesuite, qui paroît d'ailleurs avoir de l'esprit, fait voir, qu'il ne s'étoit pas encore assez familiarisé avec les Monumens Antiques, & les Livres qui en traitent.

7. Cet Article n'étant déja que trop long, & ce que j'ai dit suffisant, pour faire connoître cet Ouvrage; je finis, en avertissant que l'on trouve dans le T. II. le reste du Canton de *Berne* avec la Description des autres Cantons, & dans le III. & IV. T. les *Sujets* des *Suisses*, & leurs *Alliez* avec leurs Sujets aussi. J'aurois bien des Observations à faire sur divers endroits; mais il les faut garder pour une autre occasion. Peut-être publierai-je un jour des *Essais de Recherches curieuses d'Antiquité*, faites en voyageant, où la *Suisse* aura bonne part, & sur-tout *Geneve*, que je prouverai n'avoir jamais été *Colonie* Romaine.

# ARTICLE IV.

* MEMOIRE *pour la justification de Mr.* DESPREAUX, *contre de fausses accusations, qui lui sont intentées dans la Bibliotheque Choisie, & dans la derniere Edition des Oeuvres de ce Poëte, faite à Amsterdam.*

MONSIEUR,

Dés qu'on a vû ici vôtre *Histoire Critique de la République des Lettres*, on s'est empressé à lui rendre toute la justice qu'elle mérite; nos Journaux l'ont annoncée avec des marques d'aprobation qui ne sont pas communes; & l'on n'a pas moins admiré la justesse d'esprit, qui y regne, que la profonde érudition qu'on y découvre. Mais je vous avouë que ce qui



* L'Eclaircissement, qui suivra cette Piece, fera voir aux Lecteurs judicieux, pourquoi nous ne sommes plus en droit d'y faire les adoucissemens, ni les retranchemens que nous avons demandez publiquement à l'Auteur dans l'Avertissement du Tome V. D'ailleurs, on ne peut trouver mauvais que nous agissions de

a plû davantage, c'est qu'on a crû voir dans l'Auteur un homme infiniment éloigné de ces complaisances basses & serviles, trop ordinaires aux Journalistes, qui les empêchent d'inserer dans leurs Ecrits periodiques les Memoires qu'on leur envoye, pour se deffendre soi-même, ou pour deffendre ses Amis, contre les attaques violentes ou calomnieuses de quelques-uns de leurs Confréres. Vôtre équité reconnuë, & vôtre parfait desinteressement, ne permettent pas que nous ayions de semblables idées de vous, *Monsieur*; & c'est ce qui me fait prendre la liberté de vous envoyer quelques Reflexions sur la maniere dont Mr. *le Clerc* a traitté Mr. *Despreaux*; ne doutant point que vous n'ayiez

de cette maniere, si l'on veut bien se ressouvenir que la justification des Auteurs fait une des premieres vûës du Plan de cette *Histoire Critique*. Le dirons-nous librement ? On ne verroit plus dans la *République des Lettres* tant de honteuses disputes, si tous les Savans, exacts observateurs des loix de l'équité & de la civilité, étoient plus retenus, qu'ils ne le sont souvent dans leurs jugemens & dans leurs censures.

n'ayiez la bonté de leur donner place dans vôtre excellent Journal. ‡

Je ne prétends pas relever ici toutes les grossieretés & les injures que Mr. *le Clerc* a dites contre Mr. *Despreaux*, je me bornerai à un seul endroit de la page 106. du Tome 26. *de la Bibliothéque Choisie*, où il le calomnie d'une maniére si outrageante, qu'on ne peut pas se dispenser d'en avertir le Public. Voici le fait. Mr. *Despreaux* ayant marqué dans un Ecrit, *que l'on a trouvé aprés sa mort*, tous les Ouvrages qu'il avoit faits, & desavoué quelques Pieces qu'on lui avoit faussement attribuées, met au nombre de ces Pieces une Satyre *contre les Jesuites*, qui a couru imprimée dans tout Paris. Cette Liste des Ouvrages de Mr. *Despreaux*, accompagnée du desaveu dont je viens de parler, a été mise à la tête de la derniére Edition de ses Oeuvres, qui contient une Réponse trés-exacte aux



‡ Si ce trop honnête Preambule n'a pas été retranché, ce n'est pas qu'on se laisse entêter par cette sorte d'encens. On a des raisons pour le laisser dans son entier.

Réflexions que Mr. *le Clerc* avoit faites contre lui dans le 10. Tome de sa *Bibliotheque*, au sujet du passage de Moïse cité par Longin. Mr. *le Clerc*, qui attaque tout le Monde, & ne peut pas souffrir la moindre contradiction, a été d'autant plus piqué de cette Réponse, que Mr. *Despreaux* lui a fait voir, qu'il ne s'étoit pas seulement *donné la peine de lire l'endroit de la Préface qu'il avoit entrepris de combattre*, & qu'il prononçoit d'un ton magistral sur des choses, qui n'étoient pas de sa competence. La colere l'a tellement transporté, que n'ayant rien de bon à repliquer, il a eu recours aux armes dont il a coutume de se servir en pareil cas, je veux dire à l'imposture & à la calomnie. Il a feint que par *la Satyre contre les Jesuites*, que Mr. *Despreaux* desavouoit, il falloit entendre *la Satyre contre l'Equivoque;* & de là il a conclu que Mr. *Despreaux* avoit débité un mensonge, en déclarant, qu'il n'étoit pas l'Auteur d'une Piece, qui est certainement de lui; & que par là il s'étoit mis lui-même au rang des fauteurs de la doctrine des *Equivoques*, qu'il avoit tant décriée. *Il y a*

*ſans doute une équivoque*, ‡ dit-il, *ſi cela ne mérite pas un autre nom, en ce que Mr. Deſpreaux dit dans l'Avertiſſement de cette édition de ſes Oeuvres*, qu'il n'a point fait la Satyre *de l'Equivoque* contre les Jeſuites. *Tout le Monde & ſur tout ſes Amis, à qui il en a pluſieurs fois recité des morceaux, ſavent le contraire. La ſincerité demandoit que s'il n'oſoit avouer la verité, il ſe tût là-deſſus, pour ne pas groſſir le nombre de ceux qui ſe ſervent d'Equivoques, & pour ne pas ſe condanner lui-même.*

Je voudrois bien pouvoir excuſer Mr. *le Clerc*, (quoique peut-être ne me ſaura-t-il pas trop bon gré, de vouloir juſtifier les ſentimens de ſon cœur au dépends de ſon jugement) je voudrois, dis-je, pouvoir l'excuſer, en diſant qu'irrité par la maniére dont l'a traité Mr. *Deſpreaux*, ſes idées ſe ſont tellement brouillées, qu'il a crû voir ce qu'en effet il ne voyoit pas; que ce n'eſt donc là qu'une pure faute d'attention, une précipitation, cauſée par le deſir de ſe venger, &c. Il eſt vrai



‡ Bibliotheque Choiſie, Tome 26. Iere Partie, page 106.

que dans cette supposition il faudra du moins avouer qu'il ne lui seroit jamais tombé dans l'esprit qu'il y avoit de l'*Equivoque* dans les paroles de Mr. *Despreaux*, s'il n'avoit pas jugé des mœurs de cet illustre Ecrivain par les siennes: mais que dans les noires vapeurs de sa bile, il lui a attribué une conduite *équivoque*, pareille à celle qu'il a tenuë lui même en une infinité d'occasions. Qu'en effet ce ne peut être qu'à la faveur de l'*Equivoque* qu'il proteste que ses sentimens sur le dogme de la Trinité & de la Divinité de Jesus Christ, sont conformes à ceux des Orthodoxes: Que ce n'est que par des *Equivoques* qu'il a pû desavouer le Memoire contre l'inspiration des Livres Sacrez, inseré dans ses *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande:* Enfin, que c'est par une semblable conduite *équivoque* qu'il a tant loüé certaines † personnes pendant qu'elles étoient en vie, & qu'il les craignoit, ou qu'il en esperoit quelque chose; & qu'il les a traittées d'une maniere si injurieuse & si méprisante dès qu'il a vû

† Messieurs Locke, Grævius, Broekhuyse, &c.

vû qu'elles étoient mortes, ou qu'elles ne lui avoient rien laiſſé ; comme on le lui a reproché il y a long tems.

Mais quand on voudroit excuſer par là Mr *le Clerc*, cette excuſe ne ſauroit regarder que le 26. Tome de la *Bibliotheque Choiſie*, où dans les premiers tranſports de ſa colere, il fit quelques *Remarques* ſur la Réponſe de Mr. *Deſpreaux*. Si cette accuſation n'étoit qu'un effet de la précipitation & de la colere de Mr. *le Clerc*, & non pas de ſa mauvaiſe foi, & d'une malice deliberée, il ſeroit, ſans doute, revenu à lui même, auroit reconnu ſon erreur, & ſupprimé cet endroit-là, lors qu'il a fait inſerer ces *Remarques* dans l'Edition d'Amſterdam † des Oeuvres de M. *Deſpreaux*. Mais on l'y trouve * ſans le moindre changement: & ce qu'il y a même de plus fort, c'eſt que Mr. *le Clerc* a repeté, en d'autres termes, la même accuſation dans l'*Avertiſſement* de cette Edition de Hollande, que l'on reconnoîtroit aſſez être de



† Dans le ſecond Volume pag. 507. & ſuiv.

* A la page 523.

lui par le stile Allobroge, dont il est écrit, quand il n'y auroit pas d'autres raisons de le lui attribuer. *On trouvera de plus*, dit-il, *dans cette Edition, la fameuse Satyre contre l'Equivoque, qu'il n'a pas été permis à l'Auteur de publier à Paris, & qu'il a même été obligé en quelque façon de desavouer. Comme il a eu ses raisons pour faire ce desaveu : on en a aussi eu de très-bonnes de publier ici une Piece que tout le Monde sait à Paris être de lui*, & qui ne fait point de tort à sa reputation.

Dans le desir que j'aurois de disculper Mr. *le Clerc*, je supposerois volontiers que lors qu'il écrivit cette Préface, il n'étoit pas encore revenu de son premier emportement, & n'avoit pas repris l'usage de sa raison, & reconnu son erreur: Mais cette supposition ne sauroit l'excuser que pour quelques jours, ou tout au plus pour quelques semaines. Car à peine l'impression de Hollande étoit-elle achevée, que l'on communiqua au Libraire le *Discours* que Mr. *Despreaux* avoit fait pour mettre au devant de la Satyre CONTRE *l'Equivoque*, dans l'Edition qu'il préparoit. Le Libraire insera d'abord ce Discours en sa place

place, par voie de carton, dans son Edition. De sorte qu'il n'a plus été possible à Mr. *le Clerc* d'ignorer qu'il avoit faussement & temerairement atribué ce *desaveu* à Mr. *Despreaux*, quand il a lû dans ce *Discours*, que la Satyre *contre les Jesuites*, que Mr. Despreaux *desavouë*, est tout autre chose que la Satyre *contre l'Equivoque*, qu'il reconnoît pour sienne dans toutes les formes; & que Mr. Despreaux declare même que le chagrin qu'il avoit eu de voir qu'on lui attribuoit une Piece si mal écrite, lui avoit fait prendre la resolution de donner au Public sa Satyre *contre l'Equivoque*, pour montrer qu'il n'étoit pas capable d'avoir fait l'autre. Voici ses propres paroles. *Quelque heureux succés*, dit-il, *qu'ayent eu mes Ouvrages, j'avois résolu depuis leur derniere Edition de ne plus rien donner au Public: & quoi qu'à mes heures perduës, il y a environ cinq ans, j'eusse encore fait contre l'Equivoque une Satyre, que tous ceux à qui je l'ai communiquée ne jugerent pas inferieure à mes autres Ecrits; bien loin de la publier, je la tenois soigneusement cachée, & je ne croyois pas que,*

*moi vivant, elle dût jamais voir le jour. Ainsi donc aussi soigneux desormais de me faire oublier, que j'avois été autrefois curieux de faire parler de moi, je jouïssois, à mes infirmités prés, d'une assez grande tranquillité; lors que tout d'un coup, j'ai appris qu'on debitoit dans le monde sous mon nom quantité de méchants Ecrits, & entre autres une Piece en vers contre les Jesuites, également odieuse & insipide, & où on me faisoit en mon propre nom dire à toute leur Societé les injures les plus atroces & les plus grossieres. J'avouë que cela m'a donné un trés grand chagrin. Car bien que tous les gens sensés ayent connu sans peine que la Piece n'étoit point de moi, & qu'il n'y ait eu que de trés-petits Esprits, qui ayent présumé que j'en pouvois être l'Auteur, la vérité est pourtant que je n'ai pas regardé comme un mediocre affront, de me voir soupçonné, méme par des ridicules, d'avoir fait un Ouvrage si ridicule. J'ai donc cherché les moyens les plus propres pour me laver de cette infamie: & tout bien consideré, je n'ai point trouvé de meilleur expedient, que de faire imprimer ma Satyre contre*

*l'E-*

*l'Equivoque : parce qu'en la lisant, les moins éclairez même de ces petits Esprits ouvriroient peut-être les yeux, & verroient manifestement le peu de rapport qu'il y a de mon stile, même en l'âge où je suis, au stile bas & rampant de l'Auteur de ce pitoyable Ecrit. Ajoutés à cela, que je pouvois mettre à la tête de ma Satyre, en la donnant au Public, un Avertissement en maniere de Préface, où je me justifierois pleinement, & tirerois tout le Monde d'erreur. C'est ce que je fais aujourd'hui ; & j'espére que le peu que je viens de dire, produira l'effet que je me suis proposé.*

Il n'est pas possible que Mr. *le Clerc*, après avoir lû ces paroles, n'ait compris, avec la derniere évidence, qu'il s'étoit trompé, en attribuant à Mr. Despreaux la Satyre *contre les Jesuites*, desavouée dans l'Ecrit qui contient la Liste de ses Ouvrages ; & qu'il l'avoit confonduë mal à propos avec la Satyre *contre l'Equivoque* ; de sorte que si c'étoit de bonne foi, je veux dire par précipitation, ou par ignorance, & non pas de malice déliberée, qu'il en avoit pris l'occasion de l'accuser d'*équivoque* & de mensonge ;

ſonge; il lui auroit fait reparation publique, comme l'injure étoit publique, & dans quelqu'un des deux, ou trois Volumes de ſa *Bibliotheque Choiſie*, qui eût paru depuis ce tems-là, il auroit pris ſoin d'avertir ceux qui liſent ce Journal, *qu'il s'étoit trompé à la page* 106. *du Tome* 26. *en ſuppoſant que la Satyre* contre les Jeſuites, *deſavouée par Mr. Deſpreaux*, *& la Satyre* contre l'Equivoque, *que tout le Monde ſait être de lui*, *ſont une ſeule & même Piece*; *& que la conſequence qu'il en avoit tirée*, *en attribuant à Mr. Deſpreaux une équivoque*, *étoit nulle*. Il auroit en même temps fait mettre un carton à la page 523. du ſecond Tome de l'Edition d'Amſterdam des Oeuvres de Mr. Deſpreaux, où cette fauſſe accuſation eſt repetée; & il n'auroit pas oublié de retrancher ce qu'il a encore dit là-deſſus dans l'*Avertiſſement* de cette Edition. Voilà ce que la *ſincerité demandoit* de Mr. *le Clerc*, ſi ſon erreur étoit involontaire; c'eſt ce que la verité & la bonne foi exigeoient de lui; & c'eſt auſſi ce que tout homme d'honneur & de probité n'auroit pas manqué de faire, en pareil cas. Mais comme il

il n'a rien fait de ſemblable, il n'y a plus lieu de douter, que ce ne ſoit par malice, & contre les lumieres de ſa conſcience, qu'il a formé cette accuſation contre Mr. Deſpreaux; & par conſequent, qu'il eſt dûement atteint & convaincu d'IMPOSTURE & de CALOMNIE.

Il n'a pû ſouffrir que dans l'Avertiſſement, qu'on a mis à la tête de la nouvelle Edition des Ouvrages de Mr. Deſpreaux, on ait dit qu'il étoit *un homme fort décrié ſur la Religion*: mais n'eſt-ce pas un fait connu de toute l'Europe? Combien d'Auteurs n'ont-ils pas écrit contre ſes dogmes relâchez? Catholiques & Proteſtans, tous ſe ſont réunis à deffendre la Religion contre ſes impietez. On compoſeroit une Bibliotheque des Ecrits, qui ont paru, & qui paroiſſent encore tous les jours contre lui. Ce n'eſt pas d'aujourd'hui qu'il eſt *décrié ſur la Religion*; il y a longtems qu'on le regarde ſur ce pié-là. L'Ouvrage qu'il publia ſecretement à Saumur en 1678. ſous le nom * *de St. Amour*, ne contient-il pas les ſemen-

* Liberii de ſancto Amore Epiſtolæ, &c.

mences du Socinianisme? On en étoit si persuadé à Geneve, sa patrie, que lors qu'il voulut y retourner, on lui demanda raison de sa foi; & comme il vit bien qu'on n'étoit pas d'humeur de se contenter de ses expressions vagues & *équivoques*, il en partit sans rien dire à personne, & alla se jetter entre les bras des Arminiens, la secte la plus relâchée de tout le Parti Protestant. Cette démarche fit assez voir combien ses Compatriotes avoient eu raison de ne vouloir pas souffrir parmi eux un homme si dangereux; mais cela parut encore mieux quelque tems après, lors qu'il publia ses *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande*, dont j'ai déja parlé; où sous prétexte de refuter Mr. Simon, il fait tous ses efforts pour ruiner l'Autorité de l'Ecriture Sainte, & pour détruire l'inspiration des Auteurs Sacrés.

Il accuse ridiculement de *Jansenisme* † les Editeurs des Oeuvres de Mr. Despreaux; & il insinue qu'il auroit autant de raison de les traitter de *Spinosistes*, qu'ils en ont eu de dire qu'il étoit

† Bibliot. Choisi. ibid. p. 84. 85.

étoit *décrié ſur la Religion.* Mais il n'y a pas la moindre ombre de reſſemblance entre ces deux choſes; car quoi qu'il ſoit trés certain que Mr. *le Clerc* eſt *fort décrié ſur la Religion,* cependant il eſt trés-faus qu'on ait jamais accuſé les prétendus *Janſeniſtes* d'être dans les ſentimens de Spinoſa, ni qu'on les ait même ſoupçonnés de *chercher à introduire la neceſſité de toutes choſes,* comme a fait cet impie. Du reſte, cet imputation ne regarde pas moins, ſelon Mr. *le Clerc* les Calviniſtes, que les prétendus *Janſeniſtes*; & il y a lieu d'être ſurpris que les Etats, qui le tolerent, veuillent ſouffrir qu'il traitte ainſi leur Religion. Mais il faut croire qu'on eſt ſi fort accoutumé à ſes calomnies, qu'on n'y prend point garde, dans la perſuaſion où l'on eſt que deſormais elles ne ſauroient faire tort à perſonne.

Jamais homme n'a débité tant de belles maximes d'équité, de douceur, & de moderation, & les a ſi peu pratiquées. Car ſans ſortir du 26. Volume de ſa *Bibliotheque Choiſie,* où nous venons de voir qu'il a ſi horriblement calomnié Mr. Deſpreaux, ne debite-

t-il

t-il pas gravement à la page 216. cette maxime, qui lui convient mieux qu'à personne? *Une aigre passion, contre ceux que l'on hait, fait souvent que l'on pense peu si l'on se nuit à soi-même, pourvû que l'on perde ses ennemis.* Il s'est fait plus de tort à *lui-même*, en calomniant Mr. Despreaux, qu'il n'en sauroit jamais faire à la memoire de cet illustre Ecrivain: mais il ne songeoit qu'à assouvir sa *haine*, & à satisfaire sa *passion*, en tâchant de perdre de reputation son *ennemi*. On voit par là que tous ses beaux discours de Morale ne sont que pure mommerie, & qu'ils ont dans sa bouche un Ridicule qu'on ne sauroit exprimer.

A Paris le 12. de Janv. 1714.

ECLAIR-

# ECLAIRCISSEMENT

*Sur le* MEMOIRE *où l'on défend Monsieur* DESPREAUX *contre Mr. Le* CLERC, *à Monsieur* ****

MONSIEUR,

Il y a deux jours qu'étant allé rendre visite à Mr. *** je trouvai qu'il venoit de recevoir par la poste le cinquiéme Tome de vôtre *Histoire Critique*, & je lui demandai d'abord si on y avoit mis le *Memoire*, qu'il vous avoit envoyé, pour défendre Mr. *Despreaux* contre Mr. *le Clerc*; il me dit que non, parce qu'il étoit arrivé trop tard. „ Je ne m'étois pas trompé, „ ajoûta-t-il, lors que j'avois cru que „ l'Auteur de cet excellent *Journal* „ ne refuseroit pas d'y insérer mon „ *Memoire*, car il promet de le don- „ ner dans le Tome suivant: Il est „ vrai, continua-t-il, qu'il *souhaite-* „ *roit qu'il lui fût permis* (ce sont „ les propres termes dont se sert ce „ galant homme) *d'en adoucir quel-* „ *ques expressions*, qui lui ont paru „ trop

„ trop fortes, & même de *retrancher*
„ la recrimination de Socinianisme,
„ que j'y avois glissée.

Hé bien! repris-je, n'est-ce pas là précisement ce que je vous avois dit, lors que vous voulutes bien me communiquer ce Memoire; ne vous fis-je pas connoître que toutes ces expressions dures & insultantes nuisent plus qu'elles ne servent à celui qui les employe, & qu'elles dégoûtent même un Lecteur judicieux & delicat, qui aime qu'on lui laisse quelque chose à penser, & qui ne demande qu'un exposé naïf & fidelle des faits, parce qu'il sait bien lui-même comment il faut les qualifier? Par ces traits picquants & hors de saison, on donne lieu à l'Adversaire de détourner le véritable état de la question, & de se sauver au travers de mille petits incidens, qui ennuyent & fatiguent le Public.

D'ailleurs, permettez-moi de vous dire, que vous avez toûjours été un peu trop passionné pour Mr. *Despreaux*. Vous savez les liaisons que j'ai euës avec lui, elles ne pouvoient guéres être plus fortes, cependant je n'ai jamais souscrit aveuglement à ses sen-

ſentimens, ni approuvé toutes ſes maniéres. Et il vous ſouvient, ſans doute, que lors que nous lûmes enſemble ſa Réponſe à Mr. *le Clerc*, je deſapprouvai la hauteur avec laquelle il le traittoit; (car il me ſembloit qu'un Pariſien auroit dû ſe picquer d'une plus grande politeſſe qu'un Suiſſe) & que je le blâmai de s'être ſi fort échauffé pour *Longin*, & ſur tout d'avoir fait un point de Religion d'une pure queſtion de Critique & de Litterature.

Je relevai en particulier l'endroit où il apoſtrophe Mr. *le Clerc* de cette maniére: *Défaites-vous de cette hauteur Calviniſte & Socinienne, qui vous fait croire qu'il y va de vôtre honneur d'empêcher qu'on admire trop legerement le debut d'un Livre,*(il parle du Livre de la Geneſe) *dont vous étes obligé d'avouer vous-même, qu'on peut bien ne pas aſſez admirer, mais qu'on ne ſauroit trop admirer;* & je vous dis franchement que c'étoit là pour le moins un pieux Galimathias, indigne de Mr. *Deſpreaux*. Mr. l'Abbé * * * a crû devoir imiter le ſtile de Mr. *Deſpreaux* contre Mr. *le Clerc*; & dans ſon *Avertiſſement*, touchant la dixiéme Reflexion ſur *Longin*, il le traitte d'*homme*

*me fort décrié sur la Religion*, &c.

La colere a jetté Mr. *le Clerc* dans le même excez que ces Mrs. il les appelle *Jansenistes*, & insinuë que leur sentiment sur la Prédestination va tout droit au *Spinosisme*. Mais quelle necessité y avoit-il, souffrez que je vous le dise, de prendre parti là-dessus dans vôtre Memoire? Vous blâmez Mr. *le Clerc* d'avoir trouvé mauvais qu'on l'ait representé comme *un homme fort décrié sur la Religion*, parce, dites-vous, que c'est *un fait connu de tout le Monde*. Mais si cela est, quel besoin y avoit-il d'en grossir vôtre *Memoire?* Vous vous proposez de faire voir que Mr. *le Clerc* a imputé à Mr. Despreaux un *mensonge*, dont il n'est nullement coupable, pourquoi ne vous pas borner à bien prouver vôtre Thése, & la démontrer avec une si grande évidence, que Mr. *le Clerc* soit forcé de reconnoître du moins qu'il a fait une bévuë grossiére?

Croyez-vous que ce n'est pas assez mortifier Mr. *le Clerc*, que de le porter à faire un tel aveu? Vous le connoissés donc bien mal. Ne vous souvient-il pas, que quoi que Mr. *Rou* l'eût pleinement convaincu, il y a

*quinze*

*quinze* ans qu'il avoit critiqué *Siri* mal à propos, & parce qu'il n'entendoit pas lui-même l'expreſſion Italienne de cet Auteur, il ne put jamais avoüer de bonne grace, qu'il ſe fût trompé. „ Ah pour cela, reprit mon Ami, je „ croi avoir donné à mon accuſation „ un tel degré d'évidence, que je le „ défie de l'éluder avec toutes ſes ſo- „ phiſtiqueries. Hé bien, repliquai-je, cela vous devroit ſuffire, & il ne falloit pas gâter une ſi bonne cauſe par des incidens hors de propos. Ainſi, croyez-moi, c'eſt un bon ſervice, que veut vous rendre l'Auteur du *Journal*, en ſouhaittant que vous trouviez bon qu'il *adouciſſe* quelques expreſſions de vôtre Mémoire, & qu'on en *retranche* cette recrimination poſtiche de *Socinianiſme*. Remerciés-le de ſes maniéres obligeantes, & faites-lui connoître, que ce qu'il a dit là-deſſus, bien loin de vous chagriner, vous a fait plaiſir, & a même augmenté la bonne opinion que vous avez toujours euë de lui.

„ J'avouë, dit alors mon Ami, „ que je lui ſai bon gré d'en avoir „ uſé ſi obligeamment à mon égard; „ mais quoi que vos raiſons ſoient

„ très-fortes, je ne ſaurois pourtant me „ reſoudre à laiſſer retrancher ce qu'il „ blâme; & la raiſon en eſt, que le „ Public croira alors que mon Mé- „ moire étoit plein d'injures groſſie- „ res & indignes d'un honnête hom- „ me; ce qui n'eſt pas. Si on pou- „ voit trouver le moyen de conſer- „ ver le Mémoire, tel que je l'ai en- „ voyé, & faire connoître en mê- „ me tems, que je deſavouë tout ce „ que le judicieux Auteur du Jour- „ nal y trouve à redire, j'en ferois ra- „ vi; mais je ne ſaurois comment lui „ écrire là-deſſus.

Voulez-vous, lui dis-je alors en riant, que je le lui faſſe ſavoir? „ Vous „ pouvez faire, reprit-il, tout ce qu'il „ vous plaira, & porter même, ſi vous „ voulés, vôtre deſintereſſement juſ- „ qu'à prendre parti contre Mr. *Deſ-* „ *preaux*. Non, non, lui dis-je, vous pouvez compter que je ne dirai rien contre lui, que vous ne m'ayez déja oui dire ſouvent; & afin que vous n'en doutiez point, je ne lui envoyerai autre choſe qu'un narré ſuccinct de nôtre converſation; & je croi que cela remediera à tout.

C'eſt, MONSIEUR, ce que j'ai l'hon-

l'honneur de faire aujourd'hui, & j'embrasse, avec plaisir, cette occasion de vous assurer que je vous estime & vous honore parfaitement.

A Paris, ce 15. Avril 1714.

---

## ARTICLE V.

* DISSERTATION *touchant le* TEMS *de la célébration des* JEUX PYTHIQUES : *lûë dans la Societé des* ANONYMES, *le* 15. *Septembre* 1713.

J'Ai lû, avec plaisir, la *Dissertation sur le prix que l'on donnoit aux Vainqueurs dans les Jeux Pythiques*, qui a été inférée dans le (a) premier Tome de l'*Histoire Critique de la Republique des Lettres.* Je souscris volontiers au jugement des

E 2 Jour-

* [Cette Piéce, où il y a tant de netteté, d'exactitude, d'ordre, de jugement & de savoir, ne peut qu'entrainer les suffrages de toutes les personnes de bon goût.]

(a) *P.* 150--220.

Journalistes (b) de Trevoux, qui ont trouvé *sans replique*, les raisons dont l'Auteur se sert, povr prouver le fond de sa Thése : quoi qu'en mon particulier, je ne me fusse jamais fait aucune difficulté là-dessus. Je m'en suis pourtant fait quelques-unes sur deux ou trois Questions, que l'Auteur traite ou propose incidemment ; & sur lesquelles je serai bien aise de m'éclaircir avec ‡ lui : dans l'espérance qu'il sera assez généreux pour se rendre, si mes raisons le convainquent ; ou qu'il voudra bien prendre la peine d'y répondre, si elles lui paroissent défectueuses. Mais auparavant j'ai crû qu'il étoit & de mon devoir & de la prudence, de vous communiquer celles qui regardent directement les Jeux Pythiques, & le tems de l'année où l'on avoit accoûtumé de les célébrer.

## SECTION PREMIERE.

Pour me faire entendre avec moins de

(b) *Mem. de Trev. An.* 1713. *Avril p.* 655.

‡ Voy. l'*Art.* 3. du V. Tom. de cette *Histoire Crit.*

de peine, & soulager l'attention de ceux à qui ces sortes de questions ne sont pas, tout-à-fait, familiéres, voici une petite Table, où l'on pourra avoir recours dans l'occasion. J'ai mis dans la premiére colomne les douze Mois des Athéniens, raportez, à peu près, à nos Années: & dans la seconde, les Années de quatre Olympiades, dont je parlerai principalement, avec les *Archontes* qui répondent à châque Année.

| | | |
|---|---|---|
| *Mois.* | Ol. 89. | 1. Isarque. |
| | | 2. Amynias. |
| | | 3. Alcée. |
| 7. Gamélion. | | 4. Aristion. |
| 8. Anthestérion. | | |
| 9. Elaphébolion. | Ol. 96. | 1. Phormion. |
| 10. Munychion. | | 2. Diophante. |
| 11. Thargélion. | | 3. Eubulide. |
| 12. Scirophorion. | | 4. Démostrate. |
| 1. Hécatombæon. | Ol. 102. | 1. Alcisthéne. |
| 2. Métagitnion. | | 2. Phrasiclide. |
| 3. Boëdromion. | | 3. Dyscinéte. |
| 4. Pyanepsion. | | 4. Lysistrate. |
| 4. Mæmactérion. | | |
| 6. Posidéon. | Ol. 108. | 1. Théophile. |
| | | 2. Thémistocle. |
| | | 3. Archias. |
| | | 4. Eubulus. |

On croit communément, que les Jeux *Pythiques* se célébroient au *Printems*, vers la fin de la deuxiéme année de toutes les Olympiades, qui commençoient, à peu près, avec l'Eté : mais on ne convient pas du Mois. La plûpart les mettent (a) au 6. ou (b) au 7. de *Thargélion*, qui étoit le pénultiéme Mois de l'Année. D'autres les mettent un mois plûtôt (c), vers le 7. de *Munychion*. D'autres, enfin, les avancent de deux ou trois semaines, & prétendent qu'ils se célébroient (d) vers le 14. d'*Elaphébolion*, ou peu après. Aucun de ces sentimens ne me paroît suffisamment autorisé : mais je me contenterai d'examiner le dernier, que l'Auteur de la *Dissertation sur les Jeux Pythiques* prétend établir de cette maniére.

» Voici encore un *troisiéme Argument* (e), pris du tems ou de la » saison, dans laquelle les Jeux d'*A-* » *pollon*

(a) *Calvis. A. M.* 3364.

(b) *Jac. Cappel. A. M.* 3418.

(c) *Dodwel. de Cyclis, p.* 239. 240.

(d) *Petav. Doct. Temp. I.* 33. & *Petit. Leg. Attic. p.* 63.

(e) *P.* 206. 207.

" *pollon* étoient ſolemniſez. Ce
" qui étoit au commencement du
" Printems, ou bien tant ſoit peu au
" de là, ſi l'on veut. La preuve en
" eſt dans *Thucydide*, cet ancien Hi-
" ſtorien, ſi fidelle, ſi éloquent, ſi
" chéri de *Demoſthene* C'eſt tout au
" commencement du V. *Liv* où il
" nous apprend, *Que la tréve, ou*
" *le traité annuel, qui étoit entre*
" *les Atheniens & ceux de Lacedemo-*
" *ne*, dura μέχρι Πυθίων, *juſqu'aux*
" *Jeux Pythiques.* Or il nous ap-
" prend lui-même *Liv.* IV. pas fort
" loin de la fin, (p. 158. 159. Edit.
" H. *Steph.* 1564.) *que cette tréve*
" *commença tout au commencement*
" *du Printems:* ſavoir, vers la fin de
" la ſeconde année de la lxxxix.
" Olympiade. Et ceux qui furent les
" *Plenipotentiaires* dans ce traité,
" nous apprennent eux-mêmes peu
" de lignes au deſſous des paroles
" marquées, Que cette tréve com-
" mençoit τετράδα ἐπὶ δέκα τοῦ
" Ἐλαφηβολιῶνος μηνὸς, *le quator-*
" *ziéme jour du mois Elaphébolion.*
" Il n'eſt pas néceſſaire de donner la
" gêne à ſon eſprit, pour tirer de tout
" cela ce calcul, & pour conclure

 " que

» les *Jeux Pythiens* commençoient
» le 14. du mois *Elaphébolion*, ou
» immédiatement après; & que c'é-
» toit là le commencement du Prin-
» tems; ce qui apparemment répond
» au commencement de nôtre *Avril*,
» ou aux environs.

1. Avant que d'examiner l'Argument même, il est bon de remarquer, que *la tréve* dont parle Thucydide *commença vers la fin de la* PREMIERE *année de la lxxxix. Olympiade*; & non pas *vers la fin de la* SECONDE *année*, comme on dit ici. Athénée, Auteur Grec, & qui conte les années à la maniére des Grecs, dit que (a) cette *Tréve fut faite sous l'*Archonte *Isarque, au Mois Elaphébolion.* Or le premier Catalogue des Archontes montrera (b) qu'*Isarque* étoit Archonte *la premiére* Année de l'Olympiade dont il s'agit. Il est vrai que Diodore de Sicile (c) rapporte cette Tréve sous l'Archonte *Amynias*, successeur d'*Isarque*, c'est-à-dire, à *la seconde* An-

(a) *Athen. Lib. V. p. 218. D. Edit. Casaub.* 1598.

(b) Voyez la Table précedente.

(c) *Diod. Lib. XII. Cap. 72. & p. 323. a. Edit. Steph.* 1559.

Année de l'Olympiade. Mais on doit obſerver, que Diodore ayant *ſéjourné long-tems à Rome*, (a) comme il nous l'apprend lui-même, commence ordinairement les Années de ſon Hiſtoire, ſuivant l'uſage des Romains; c'eſt-à dire, au Mois de Janvier: ſoit pour ne pas rapporter à deux années différentes les opérations de la plûpart des Campagnes; précaution que Thucydide avoit déja priſe; ſoit parce qu'anciennement les Archontes entroient en charge dans ce tems-là; ſoit par quelque autre raiſon. Il a donc falu qu'il aît avancé, de ſix mois, le tems des Archontes, que l'on voit à la tête de châque Année, & devant les Conſuls Romains, avec leſquels ils marchent d'un pas égal; quoi que les Années des Olympiades ne commencent qu'avec l'Eté. De ſorte que la premiére moitié de ſes Années, doit ordinairement être rapportée à l'Année Olympiadique précedente. C'eſt par cette obſervation, que dans les *Mémoires de l'Academie des Sciences de Berlin* (b), on a concilié Diodore avec Ariſtote, à



(a) *Præfat.*
(b) *Miſcel. Berol.* 1710. p. 257.

l'occasion d'une Cométe dont ils parlent l'un & l'autre; & ceux qui voudront prendre la peine de conferer l'Histoire d'Alexandre le Grand, écrite par Diodore, avec ce qu'en ont écrit Plutarque, Arrien, & Quinte Curce, trouveront, presque à châque Année, des exemples, ou des preuves de cette Régle.

2. Le raisonnement qu'on fait ici, sur le Passage de Thucydide, n'est pas nouveau, & n'a pas demeuré sans réponse. Pour ne rien dire de (a) *Samuel Petit*, & de quelques autres, où l'on ne s'avisera pas, peut-être, de l'aller chercher, il y a plus de 80. ans, que le P. Petau (b) l'avoit employé contre Scaliger, dans son grand Ouvrage *de la Doctrine des tems*: &, en dernier lieu, (c) M. Dodwel y a répondu dans son Traité *des Cycles*, publié au commencement de ce siécle: deux Livres qu'on ne peut guere se dispenser de consulter sur ces matiéres. M. Dodwel répond, que

(a) *Petit. Leg. Attic. p. 63. Edit.* 1635.

(b) *Doct. temp. lib. I. cap.* 33.

(c) *Dodw. de Cyclis V.* 1.

que la preuve seroit bonne, *si l'on avoit eû raison de rapporter aux Jeux Pythiques de l'Année suivante, le 14e d'Elaphébolion, dont parle Thucydide, mais qu'il n'est pas vrai que Thucydide aît marqué le Mois d'Elaphébolion, pour le tems des Jeux Pythiques* : parce qu'*à la Tréve d'un an, on avoit ajoûté une Tréve* particuliére *pour les Jeux Pythiques.* Cela paroît, ajoûte-t-il, par le premier Article du Traité de Tréve, qui porte, (a) *Que pour ce qui étoit du Temple & de l'Oracle d'Apollon Pythien, chacun y pourroit aller surement & sans défiance, selon l'usage du païs.* Sur quoi on peut encore considerer, que Thucydide dit immediatement après ce premier Article, que *pour plus grande sureté les Lacedemoniens & leurs Alliez s'obligeoient, entant qu'en eux étoit, à faire agréer cet Article à ceux de la Beocie & de la Phocide,* de qui dépendoit la Ville de Delphes. Enfin, M. *Dodwel* allégue quelques exemples semblables, tirez de Thucydide même.

3. Pour ce qui me regarde, en



(a) *Traduct. de Du-Ryer. n. 20. p. 226. Edit. 1663. fol.*

particulier, le Paſſage de Thucydide ne m'avoit fait aucune peine ; quoi que je l'euſſe mis dans mes Recueils, long-tems avant que le Livre de M. Dodwel parût, & même avant que d'avoir vû celui du P. *Petau.* Jugeant que c'étoit la penſée de Thucydide, j'avois traduit ce Paſſage, à peu près, de même que l'Auteur de la Diſſertation : ſi ce n'eſt que j'attribuois à quelque *prolongation*, comme nous parlons aujourd'hui, (α) *la durée de cette Tréve, juſqu'aux Jeux Pythiques :* & je n'avois point eû d'autre guide, que la narration même de Thucydide, dont voici un petit Extrait.

Il y avoit (a) huit ans revolus, que la Guerre du Péloponéſe avoit commencé. Les deux Partis en étant également fatiguez, on propoſa de faire une Tréve pour un an, (β) dans l'eſpé-

(α) *ἁι μὲν ἐνιαύσιοι σπονδαὶ διελέλυντο μέχρι Πυθίων.*

(a) *Thucyd. Lib. IV. p.* 158.

(β) *νομίσαντες, Ἀθηναῖοι μὲν .... ξυμβῆναι τὰ πλέιω. Λακεδαιμόνιοι δὲ .... σπονδὰς ποιήσασθαι καὶ ἐς τὸν πλείω χρόνον.*

l'espérance que pendant cette Tréve, on pourroit convenir *d'une plus longue*. La Tréve d'un an (a) fut donc arrêtée *dès le commencement du Printems, le* 14. *d'Elaphébolion* : & Thucydide dit expressément, que pendant ce tems, (α) *on tint de frequentes conférences, pour convenir d'une Tréve plus longue.* (b) L'Année suivante, après la fin de la Tréve, il y eut quelques rencontres, dans l'une desquelles (c) Brasidas & Cléon, Chefs des deux armées ennemies, furent tuez. Sur quoi Thucydide remarque, que (d) *les uns & les autres ne faisoient presque plus rien, dans l'espérance de la paix* (e), à laquelle *Brasidas & Cléon mettoient le principal obstacle.* En effet, *les propositions de paix* ayant été renouvellées, & *les conférences renouées l'Hiver* suivant;



(a) P. 159.

(α) ἡ μὲν ἐκεχειρία αὕτη ἐγένετο, καὶ ξυνῄσαν ἐν αὐτῇ περὶ τῶν μειζόνων σπονδῶν διαπαντὸς ἐς λόγους.

(b) Lib. V. p. 165.

(c) P. 168.

(d) P. 169.

(e) P. 170.

vant; on convint, (a) *sur la fin de cet Hiver, & au commencement du Printems, d'une Tréve de 50. ans;* qui fut concluë *le 25. d'Elaphébolion, Alcée*, (b) (successeur d'*Amynias*) *étant Archonte;* c'est-à-dire, (c) l'An 3. de la lxxxix. Olympiade, deux ans & quelques jours après le commencement de la premiére Tréve.

De ce recit, je concluois, assez naturellement, ce me semble, que les deux Partis étoient également disposez à faire la paix, quand on fit la premiére Tréve: & que bien que les Plénipotentiaires n'eussent pû convenir de tout, dans le cours de l'année, ils avoient mis les affaires en si bon train, que la Tréve fut prolongée pour quelque tems; soit par la raison qu'on vient de dire; soit à cause de la solemnité des Jeux Pythiques qui approchoient, & auxquels on avoit, sans doute, eû égard, dans le premier Article du *Traité* de Tréve.

Cette explication, que la simple lecture de Thucydide m'avoit inspirée,

(a) *P.* 172.
(b) *Athen. Lib. V. p.* 2 8. *D.*
(c) *Diod. xij.* 75. *p.* 323.

rée, peut être facilement accommodée avec le terme Grec (διελέλυντο) que Thucydide a employé. Car, suivant le Dictionaire de *Scapula*, διαλύειν signifie quelquefois, *componere litem inter aliquos seu pacem facere:* &, suivant celui de *Gesner*, διαλύομαι *in bellicis rebus ponitur etiam pro . . . pacem inter se componere, & fœdus icere.* Mais, pour ne pas abandonner, sans nécessité, la signification ordinaire de ce terme; on peut traduire de cette façon, toute naturelle, le Passage dont il s'agit: *La Campagne suivante, la Tréve d'un an fut* (a) *rompuë jusqu'aux Jeux Pythiques.* Il me semble, à la vérité, que, dans l'usage present, les François disent *rompre la tréve*, lors que le terme de la tréve n'est pas encore expiré: mais je ne trouve point de mot plus propre; & c'est assez qu'en donnant à celui-ci une signification un peu moins restrainte, il puisse faire comprendre la pensée de Thucydide.

La raison qui a obligé cet Historien

(a) *Scapula*, διαλύω; dissolvo... interrumpo.

rien à parler ainsi, c'est que pendant les Jeux Pythiques il falloit nécessairement faire une autre tréve, pour ne pas violer la coûtume, ou la loi générale des Grecs, qui, même lors qu'ils étoient en guerre, suspendoient les hostilitez, pendant la célébration de leurs Jeux solemnels. Thucydide, par exemple, recite (a), que les Lacédemoniens furent exclus des (b) Jeux Olympiques, & mis à l'amende, pour avoir fait des hostilitez, (α) *pendant la Tréve des Jeux Olympiques*, qui avoit été publiée. C'est un des exemples alléguez par (c) M. *Dodwel :* auxquels j'en ajoûterai un autre, tiré du même Historien, qui rapporte (d) que les Lacedémoniens (β) ne voulurent point *rompre la Tréve des Jeux Isthmiques*, ni empêcher les Athéniens d'y assister; ce qu'ils auroient pû faire faci-

(a) *Thucyd. Lib. V. p.* 182.
(b) *Ol. κϛ.*
(α) ἐν ταῖς Ὀλυμπικαῖς σπονδαῖς.
(c) *Dodwel, De Cyclis. V.* 1.
(d) *Thucyd. Lib. viij. p.* 267.
(β) μὴ λύειν δὴ τὰς Ἰσθμιάδας σπονδάς.

facilement, étant alliez des Corinthiens, qui étoient les maîtres de l'Isthme, & qui présidoient à ces Jeux. C'est donc avec beaucoup de raison, que dans le premier Passage de Thucydide, dont il s'agit principalement, cet Historien a dit, qu'*au commencement de la Campagne, la Tréve*, qu'on avoit faite *pour un an, fut rompuë jusqu'aux Jeux Pythiques:* puis que la solemnité de ces Jeux devoit suspendre, de nouveau, la guerre, par le Droit général de tous les Peuples de la Gréce. Mais cela ne prouve, en aucune façon, que *la Tréve d'un an* aît dû *durer* jusqu'aux Jeux Pythiques. Passons à la seconde preuve, que l'on allégue, touchant la saison de ces mêmes Jeux. L'Auteur de la Dissertation la propose ainsi.

" (a) Je joinds à tout cela une au-
" tre preuve, pour faire voir que c'é-
" toit au *Printems* que les *Jeux Del-*
" *phiques* se célébroient, qui peut-
" être ne paroîtra pas fort terrassante;
" néanmoins elle ne sera pas inutile,
" j'espé-

(a) P. 209.

" j'espére. Elle est fondée sur ce pas-
" *sage* de *Denys le Periegete.*

" Ῥύσια δ' Ἀπόλλωνι χοροὺς ἀνάγουσιν
" ἅπασαι
" Ἀρχομένου γλυκεροῦ νέου εἴαρος. ---

" *Patrocinii dona verò* (id est, Pa-
" trocinii sacrificia) *Apolloni offe-*
" *runt & choros agunt omnes, inci-*
" *piente dulci primùm Vere.* &c.

1. A ce début, on pourroit croire, que l'Auteur de la *Dissertation sur le prix des Jeux Pythiques* employe ce passage comme une † *preuve*, quoi qu'il ne la mette pas au rang des plus fortes. Cependant il dit, dans la suite, (a) *qu'il ne s'agit point ici des Jeux Pythiques*, qui se célébroient

† Il paroît que l'*Auteur* de la *Dissertation* badine, & se mocque de cette preuve de *Noël le Comte* & de *Benoit*, on n'a qu'à lire Tom. I. p. 209 -- 217. L'envie, qu'il avoit d'égaier sa matiere, lui faisoit trouver ce tour meilleur, qu'une Critique plus violente. Peut-être auroit-il mieux fait de découvrir la bevuë tout simplement.

(a) P. 216. *fin.*

broient à *Delphes ;* mais de quelques Danses, qui se faisoient dans les Isles nommées *Cyclades*, & en particulier à *Délos*. Je trouve qu'il a raison en cela.

2. Ce qui m'oblige à m'arrêter sur ce passage de *Denys*, c'est qu'il a été aussi allegué par M. *Dodwel :* mais avec peu d'exactitude, à mon avis. (a) *Idque confirmat*, dit-il, *Dionysius περιηγητὴς, cùm Pythia ἀρχομένου νέου εἴαρος agi solita testatur :* & deux pages après, (b) *Hoc etiam innuit Dionysius Periegetes cum Hirundinis adventui Ludos illos tribuit..... Ita rectissimè Veris initio convenerit*, &c. Car 1. *Denis* ne parle point des *Jeux Pythiques* célébrez à Delphes; mais d'une Fête des Isles Cyclades, comme on vient de le remarquer. 2. Il ne parle pas, non plus, de la *venuë des Hirondelles*, (c) qu'*Hésiode* marque à *soixante jours après le solstice d'Hiver*, & (d) Pline *au* 22. *de Février :* comme (e) M. *Dodwel* même

(a) *Dodwel, Diss. V. §. 1. p.* 238.
(b) §. 2. *p.* 240.
(c) *Hesiod. Oper. & Dies. V.* 564. 568.
(d) *Plin. Hist. Nat. ij.* 47. *& xviij.* 26.
(e) *Dodw. p.* 260. 269. 274.

même en a averti. Mais *Denis* parle des Rossignols, & du tems qu'ils font leurs petits.

——— ——— ἔυτ' ἐν ὄρεσσιν
'Ανθρώπων ἀπάνευθε κύει λιγύφθογγος ἀηδών.

Ce qui n'arrive pas, tout à fait, sitôt. Car suivant (a) *Aristote*, (α) *le Rossignol fait ses petits au commencement de l'Eté.* Il est vrai que (b) *Pline* assûre que c'est (β) *au commencement du Printems :* & peut-être que cela arrivoit en Italie. Mais *Aristote* est plus croyable, pour ce qui regarde la Gréce, que *Pline*, qui étoit Romain, ou *Denis*, (c) qui étoit de la Susiane en Asie. Quoi qu'il en soit, c'est des Rossignols que *Denis* parle,
&

(a) *Arist. Hist. Anim. V. 9.*

(α) Τίκτει καὶ ἡ ἀηδὼν τοῦ θέρους ἀρχομένου.

(b) *Plin. X. 29. fine.*

(β) *Lusciniis diebus ac noctibus continuis xv. garrulus sine intermissione cantus..... Mox astu aucto in totum alia vox fit.... Pariunt Vere primo, cum plurimum senaova.*

(c) *Voss. Hist. Graec. p. 172.*

& non pas de la venuë des Hirondelles.

3. Mr. (a) Dodwel a encore manqué d'exactitude, à mon avis, quand il a assûré, sur le témoignage de (b) de Plutarque, que les Jeux Pythiques se célébroient *au Mois Delphique nommé Busius, qui commençoit au Printems*, & qu'il dit répondre au *Munychion* des Athéniens, au lieu que (c) Scaliger prétendoit que c'étoit au *Thargélion*. Si j'avois à décider, ce seroit en faveur de Scaliger ; à cause de la Naissance d'Apollon, (d) marquée *au 7. de Thargélion :* mais je me contente de remarquer, que dans le lieu cité, Plutarque ne parle point des *Jeux Pythiques*. Il dit seulement (α) qu'*autrefois Apollon ne rendoit ses Oracles que dans ce Mois* (de Busius) dont

(a) *Dodwel p.* 239.

(b) *Plut. Quæst. Græc.* 9. *p.* 292. *fine.*

(c) *Scal. Emend. temp.* 52.

(d) Voyez la fin de cet Ecrit.

(α) ἔςιν οὖν Πύσιος ὁ Βύσιος, ἐν ᾧ πυνθάνονται τοῦ Θεοῦ... ἐν τῷ μηνὶ γὰρ τούτῳ χρηςήριον ἐγίνετο, καὶ ἑβδόμην ταύτην νομίζουσι τοῦ Θεοῦ γενέθλιον,... ὀψὲ

*dont le 7. jour étoit celui de sa Naissance; mais qu'ensuite, cela se faisoit tous les Mois.* On ne peut donc rien conclurre de ce Passage, non plus que des précedents : & si l'on n'apporte pas d'autres preuves, & plus précises, je ne vois rien qui doive nous obliger à croire que les *Jeux Pythiques* se célébroient au Printems, plûtôt qu'en quelque autre saison de l'Année. Mettant donc à part le préjugé, que peut causer un sentiment qui est communément reçû parmi les Savans modernes; voyons si nous ne pourrons pas trouver ailleurs quelque chose de moins incertain, ou de plus probable.

## SECTION SECONDE.

C'est à quoi je destine cette seconde Section. Je la partagerai en quatre Articles, qui regarderont, 1. l'Année, 2. la Saison, 3. le Mois, 4. le Jour de la célébration des Jeux Py-

ὀψὲ γαρ ἀνείθησαν ἀι κατὰ μῆνα μαντεῖαι τοῖς δεομένοις. πρότερον δὲ ἅπαξ ἐθεμίςευσεν ἡ Πυθία τοῦ ἐνιαυτοῦ κατὰ τάυτην τὴν ἡμέραν.

Pythiques: & d'abord, je dirai ingénûment, que je suis, à peu prés, convaincu sur les deux premiers Articles; que je le suis un peu moins sur le troisiéme; mais que je suis fort indéterminé sur le dernier. C'est à vous qui m'écoutez, & à ceux qui pourront lire ce Discours, à juger de la force ou de la foiblesse de mes Remarques.

## §. I. L'ANNE'E.

Mr. *Dodwel* nous a avertis, que (a) *suivant Scaliger*, parmi les Modernes, *& suivant Eusébe, Pausanias, & Diodore, parmi les Anciens, c'étoit l'An 3e. des Olympiades*, que l'on célébroit les Jeux Pythiques: au lieu qu'on croit communément que c'étoit *la* 2de. *Année.* Voilà quatre autoritez, qu'il faut considérer séparément; avec quelques autres que j'y joindrai.

1. *Scaliger*, citant quelques Passages des Anciens, ou parlant de son chef, dit cinq ou six fois, dans une seule page de son livre (b) *De la Cor-*

(a) *Dow. p.* 238.

(b) *Scal. Emend. temp. p.* 52. *Item p.* 408.

*Correction des tems*, que les Jeux Pythiques ſe célébroient *la troiſiéme Année* des Olympiades: & dans le *Recueil des Hiſtoires*, (a) qu'il a fait en Grec, il place toûjours les Jeux Pythiques à la 3e. Année des Olympiades. Ce n'eſt ici, à la vérité, qu'un Auteur moderne, quoi que d'un grand poids, particuliérement ſur ces matiéres. Mais auſſi je ne l'allégue, que parce que Mr. Dodwel l'a nommé: & la même raiſon, qui m'empêche de faire fond ſur l'autorité de *Scaliger*, m'empêche auſſi d'alléguer (b) *Pierre du Four*, ſon contemporain, & (c) & *Thomas Lydiat*, qui eſt venu aprés eux. Conſultons plûtôt les anciens Auteurs.

2. Euſébe dit dans ſa Chronique, *l'An 3e. de la XLIX. Olympiade, les Jeux Pythiques furent premiérement célébrez aprés Mélicerte.* Ces Jeux étoient

(a) Ἱϛορ. συναγ. *p.* 316. *ſeqq.* *Item in Euſeb. n.* 1435. *p.* 92. *a.*

(b) *Petr. Faber, Agoniſt.* 2. 24. *p.* 354. *fine.*

(c) *Lydiat. ad Marm. Oxon. p.* 45. *Et Magiſt. Rom. p.* 16.

étoient plus anciens: mais (a) Eusébe en met ici le commencement, parce, sans doute, qu'alors on commença de donner des Couronnes aux vainqueurs; au lieu que, dans les précedents, les Prix étoient en argent. En effet, le Scholiaste de Pindare conte aussi les Pythiades, depuis cette XLIX. Olympiade, comme cela a été remarqué par (b) Scaliger; par Mr. Guil. LLoyd, dans les Tables qu'on a mises au devant du *Pindare* de l'Edition d'Oxford de l'An 1697. & ensuite imprimées separément dans la même Ville, l'An 1700. par Mr (c) Dodwel, & par plusieurs autres.

Pour se débarrasser de cette premiere autorité, Mr. Dodwel dit (d) qu'*Eusébe a pû facilement se tromper, ayant écrit dans un tems, où les Jeux Pythiques n'étoient peut-être plus en usage.* Mais dira-t-on la même chose de l'Auteur du Marbre célébre d'Oxford, qui écrivoit, comme (e) Mr. Dodwel lui même le dit, &

 avec

(a) *Scal. in Euseb. n.* 1435. *p.* 92. a.
(b) *Emend temp. p.* 52.
(c) *Dodw. p.* 236. & 778.
(d) *P.* 238.

avec raison, l'*An* 1*r. de la CXXIX. Olympiade*, c'est à dire, prés de 600. ans avant Eusébe? Or cet Auteur (a) marque que *depuis qu'on donna des Couronnes* aux Jeux Pythiques, jusqu'à l'Année qu'il écrivoit, *il y a* 318. *Ans*, qui valent 79. Olympiades & demi. Si donc on retranche ces (b) 79. Olympiades & demi, de la premiere Année de la CXXIX. Olympiade; le reste donnera *l'An* 3*e. de la XLIX. Olympiade*, précisément comme dit Eusébe. En effet, depuis cette 3e. Année de la XLIX. Olympiade, jusqu'à la 1e. Année de la CXXIX. il y a 318. ans complets. De sorte qu'il est impossible de faire remonter son calcul plus haut que l'An 3e. de la XLIX. Olympiade; qui est ce que je prétens: & par ce moyen, voilà une quatriéme Autorité ancienne, qu'il faut ajoûter aux trois reconnuës par Mr Dodwel.

3. Pausanias n'est pas exposé au mé-

(a) *Epoch.* 39.

(b)

| | | |
|---|---|---|
| | 129. | 1. |
| | 79. | 2. |
| | 49. | 3. |

même reproche qu'Eusébe. Mr. Dodwel (a) reconnoît que, *de son tems la mémoire de ces Jeux étoit plus fraîche, & que d'ailleurs c'est un Auteur trés-exact.* Or cet Auteur traittant expressément des Jeux Pythiques, dit que (b) *l'An 3e. de la xlviij. Olympiade, les Amphictyons y établirent* trois diverses sortes de chants ; ou avec des Instruments seuls, ou en y joignant la voix. Ce fut alors que l'on donna, pour la derniere fois, les Prix en argent : & les paroles de Pausanias sont précises pour nôtre sujet.

4. Diodore devroit paroître aprés Pausanias, dans l'ordre de la citation de Mr. Dodwel : mais, pour suivre l'ordre des tems, j'insérerai ici une preuve tirée de quelques Auteurs. L'Orateur Lysias, (c) Athénien & contemporain, (d) dit que *la Bataille navale* de Gnide, où les Athéniens défirent les Lacédémoniens, *fut don-*



(a) *Dodw. p.* 238.

(b) *Pausan. x. 7. p.*82.*Ed.Lips.*1696.

(c) *Dion. Halic. in Lipsia. T.* 1. *p.* 82. *seq. Edit. Lips.* 1691.

(d) *Lysias Orat. xviij. pro Aristoph. p.* 306. *Ed. Marp.* 1683.

*née Eubulus étant Archonte*, (a) c'est-à dire, l'An 3e. de la xcvi. Olympiade. Suivant (b) Xenophon, qui étoit aussi contemporain, & suivant (c) Plutarque, Agesilaus, Roi de Lacédémone, en reçut la nouvelle, dans le tems qu'il étoit campé prés de Coronée, en présence des Bœotiens, & qu'il *vit le Soleil éclipsé, en forme de Croissant comme la Lune.* Pour ne pas intimider ses soldats, il fit courir le bruit que les Lacédémoniens avoient été vainqueurs dans la Bataille de Gnide; & avant que son armée pût être informée de la vérité, il se hâta d'attaquer les Bœotiens, qu'il vainquit. Le lendemain il fit dresser un trophée, & laissa enterrer les morts de part & d'autre. Aprés quoi il alla à Delphes, & offrit à Apollon la dîme du butin qu'il avoit fait en Asie, d'où il venoit. Plutarque ajoûte, (α) *qu'on célébroit alors*

(a) Voyez la Table, qui est ci-dessus.

(b) *Xenophon. Hist. Græc. Lib. iv. p.* 303. *Ed. Steph.* 1581.

(c) *Plut. Agesill. p.* 605. *Ed. Ffrt.* 1620.

(α) Πυθίων ἀγομένων, καὶ τήντε

*alors les jeux Pythiques, dont il fit la ſolemnité.*

Cela arriva l'An 3e. de l'Olympiade, dont Lyſias a donné le caractére: Mais nous en avons un plus précis dans l'Eclypſe du Soleil, que Xénophon & Plutarque racontent de la même maniére. Car (a) Buntingus, (b) Calviſius, (c) le Pére Petau, & (d) Ricciolus, conviennent qu'elle arriva le 14. d'Août à onze heures avant midi: l'Année 3e. de l'Olympiade étant, par conſéquent, déja commencée. Buntingus la fait fort petite: mais Calviſius la fait de près de *dix doigts*, comme parlent les Aſtronomes; & le P. Petau d'*onze*. De ſorte que le Soleil dut paroître conme un Croiſſant, tel que paroît la Lune, au commencement du premier Quartier. Ce caractére infaillible prouve que (e) Dio-



πομπὴν ἐπετέλει τῷ Θεῷ.

(a) *Bunt. A. M.* 3575.

(b) *Calviſ. A. M.* 3556.

(c) *Petav. Doct. temp. viii.* 13. *T.* 1. *p.* 496.

(d) *Ricciol. Almag.* 1. *p.* 292. 364. b.

(e) *Diodor. xiv.* 83. 84. *Ed. Gr. p.* 440. 441.

dore s'est trompé en rapportant à l'Année précedente, seconde de l'Olympiade, les deux Batailles dont j'ai parlé. *Jacques Cappel* (a) marque bien une Eclypse de Soleil au 25. d'Août de cette Année précedente. Mais, outre qu'il ne dit, ni à quelle heure du jour elle arriva, ni si elle fut grande, ni même si elle fut visible en Gréce, il faudroit que les Jeux Pythiques eussent été célébrez au commencement de la 2e. Année de l'Olympiade: ce que personne, que je sache, n'a encore osé avancer. Revenons à Mr. Dodwel.

5. Il avouë que (b) Diodore *vivoit dans un tems, où il est certain que les Jeux Pythiques étoient encore en usage, suivant le témoignage d'Aulugelle, de Plutarque & de Stace.* Or Diodore, étant joint avec Xénophon, nous fournira une autre preuve, que Mr. Dodwel lui-même a alleguée. Aprés la Bataille de Leuctres, (c) donnée le 5e. d'Hécatombæon, en la 2e. année de la CII. Olympiade,

(a) Phra-

(a) *J. Cappel A.M.* 3605.
(b) *Dodwel p.* 238. *fine.*
(c) *Vid. Miscell. Berol.* 1710.*p.* 259.

(a) Phraſiclide étant Archonte, les Thébains, pour abbattre plus facilement les Lacédémoniens, qu'ils venoient de vaincre, ſollicitérent *Jaſon*, Roi ou Prince des Phéréens, de ſe joindre à eux. (b) Diodore rapporte pluſieurs de ſes exploits, ſur l'Année 3e. de la même Olympiade, & finit l'Année, en diſant, qu'*il arriva, cette Année, quelque choſe de ſingulier, c'eſt que trois grands Princes moururent preſque en même tems*, ſavoir, *Amyntas, Roi de Macedoine, Agéſipolis, Roi des Lacedémoniens, & le troiſiéme, Jaſon de Phérée, qui fut aſſaſſiné.* Où l'on doit remarquer, que Diodore nomme ce Jaſon le dernier; apparemment, parce qu'il mourut aprés les deux autres. Or Xénophon, ayant auſſi rapporté la mort de Jaſon, ajoûte (c) que ce Prince fut aſſaſſiné, [α] *comme le tems des Jeux Pythiques approchoit*, aprés avoir don-



(a) Voyez la Table.

(b) *Diod. xv.* 57. 60. *Ed. Græc. p.* 487. 488.

(c) *Xenoph. Hiſt. Gr. Lib. vi. p.* 350.f. 351.

[α] ἐπιόντων δὲ Πυθίων.

né ordre à ses troupes, d'être sous les armes, [a] *pendant qu'on célébroit ces Jeux.*

Si l'on joint maintenant toutes ces Preuves, & que l'on considére, en même tems, qu'il n'y en a point de formellement contraire, au moins qui me soit connuë, je ne voi pas que l'on puisse s'empêcher raisonnablement d'admettre ce que j'ai tâché d'établir dans cet Article. La plûpart de ces Preuves, à la vérité, ne sont pas nouvelles: & si je les ai mises dans un plus grand jour, comme je m'en flatte, je ne suis, ni assez vain, ni assez imprudent, pour me glorifier de les avoir inventées. Mais en voici une que je n'ai trouvée nulle part, & qui pourrant me paroît démonstrative.

6, (a) En la 3e. Année de la cviii. Olympiade, selon Diodore, aprés une Guerre de dix ans, que les Bœotiens & les Phocéens avoient euë ensemble, & qui fut appellée *la Ligue*, ou *la Guerre Sacrée*; les Bœotiens s'étant unis avec Philippe Roi de Macédoine, les Pho-

[a] εἰς τὸν περὶ τὰ Πύθια χρόνον.

(a) *Diod. xvi. 60. 61. Gr. Ed. p. 541. 542.*

Phocéens furent contraints de ſe rendre à la diſcretion de ce Roi. La guerre étant ainſi terminée, le Roi fit, avec ſes Alliez, un Traité, qui porte, entre autres choſes: *Que les Phocéens ſeront deſarmez, & leurs principales Villes raſées; que Philippe ſera receu dans le Collége des Amphictyons, & qu'il préſidera, avec eux, aux Jeux Pythiques, dont les Phocéens ſeront exclus*, à cauſe des ſacriléges qu'ils avoient commis au Temple de Delphes, & qui avoient donné lieu à la guerre.

Ce n'eſt pourtant pas ſur ce Paſſage de Diodore, que je me fonde principalement. Car comme cette hiſtoire ſe trouve au commencement de la *troiſiéme* Année de l'Olympiade, elle doit être rapportée à la fin de la *ſeconde*, qui précéde; ſuivant la méthode ordinaire de Diodore, dont j'ai parlé (a) preſque à l'entrée de ce Diſcours. Mais je me fonde ſur le détail de ce qui ſe paſſa à Athénes, pendant ce tems-là, & dont j'ai trouvé une eſpéce de Journal, dans deux



(a) *Sus p.* 4.

Oraisons de (a) Démosthéne, comparées avec deux (b) autres d'Eschine son Antagoniste. Voici ce que c'est.

Dans la *Guerre Sacrée*, dont j'ai parlé, les Athéniens avoient pris le parti des Phocéens. D'ailleurs, ils avoient, avec Philippe, une guerre particuliére, qui duroit depuis quelques années. Les Athéniens étant fatiguez de ces deux guerres, il y eut des pourparlers de paix, & des Ambassadeurs envoyez de part & d'autre. (c) *Le 8e. d'Elaphébolion*, † *jour de la Fête d'Esculape*, ce qui n'a été remarqué ni par (d) Castellanus, ni par (e) Meursius, il y eut une Assemblée à Athénes, en présence des Ambassadeurs de Philippe, & avant le retour de

(a) *Demosth. de falsâ Legat. & de Corona.*

(b) *Æschin. de falsâ Legat. & cont. Ctesiphont.*

Je me sers de l'Edition de Bâle 1572.

† Voyez la Table des Mois. Elaph. 8.

(c) *Æsch. p.* 283. *c.*

(d) *Petr. Castel. Eortol. p.* 38

(e) *Meurs. Græc. feriat. p.* 51. 52.

de ceux des Athéniens. (a) *La Fête de* (α) *Bacchus*, (que (b) l'on célébroit à Athénes dans le Mois † d'Elaphébolion) *étant passée*, il y eut encore deux Assemblées, ‡ *le* 18. *& le* * 19. *de ce Mois*, où l'on traita de la paix avec Philippe, les Ambassadeurs d'Athénes n'étant pas, non plus, revenus, & (c) *Thémistocle étant Archonte*: ce qui (d) fixe cette Négociation à la 2e. Année de la cviij † Olympiade, comme je l'ai dit ci-dessus. Dans la seconde de ces Assemblées, savoir (e) *le* 19. *d'Elaphébolion*, *la* *Paix *fut concluë*, & l'on nomma de nouveaux Ambassadeurs, du nombre desquels

 fu-

(a) *Æsch. p.* 254. *c.* 284. *a.*

[α] Διονύσια ἐν ἄςει, differente de celles qu'on appelloit ἐν λίμναις, κατ' ἄργους ou λήναια, &c. qu'on célébroit en d'autres Mois.

[b] *Thucyd. Lib. v. p.* 172. *a.* & *Hesychius.*

† Elaph. 15.

‡ Elaph. 18.

(c) *Æsch.* 283. *a.*

(d) Voyez la Table.

* Elaph. 19.

(e) *Dem. p.* 207. *c.*

furent Eschine, Démosthéne, & Ctésiphon, pour aller faire jurer la Paix à Philippe. (a)*Le 24.* ‡ *& le 25. Démosthéne* étoit encore à Athénes, & *présidoit au Conseil.* Or comme Eschine étoit gagné par Philippe, à ce que prétend Démosthéne, & qu'il differoit son départ, pour donner le tems à Philippe d'exécuter ses projets contre les Phocéens, avant que de jurer la Paix; (b) Démosthéne fit donner un (c) *Decret le dernier jour* [β] *d'Elaphébolion**, par (c) lequel il étoit enjoint aux Ambassadeurs de partir incessamment. (d) Démosthéne ajoûte qu'ils n'obéïrent pas d'abord: (e) mais Eschine soûtient qu'ils partirent dés *le commencement de Munychion* : pour preuve de quoi il allégue un autre *Decret du 3e. de ce Mois*,

(a) *Æsch.* 258. e. 284. c.
‡ Elaph. 24. 25.
(b) *Dem.* 316. *b.*
(c) *fin.*
(d) 317. a.
* Elaph. 30.
[β] Il y a au texte Ἑκατομβαιῶνος. mais il faut lire Ἐλαφηβολιῶνος, comme la suite de ce Journal le fait voir.
† Munich. 1.

*Mois*, qui réïtére le même ordre. Cependant ils firent leur voyage si lentement, (a) qu'*il se passa 23. jours*, avant qu'ils arrivassent en Macédoine. Le séjour qu'ils firent à Pella, où ils attendirent Philippe, & le tems qu'ils mirent à leur retour, *emportérent, en tout*, 50 *jours*; c'est-à-dire, le reste de ce Mois-là, celui de † Thargélion tout entier, & prés de la moitié du suivant. De sorte qu'ils n'*arrivérent à Athénes*, que *le* 13*e. de* ‡ *Scirophorion. Le* 16*e. du même Mois*, ils firent leur rapport dans une Assemblée. *Cinq jours aprés*, savoir *le* 20. *du Mois*, les Phocéens furent avertis de la Delibération prise à Athénes, par le moyen de leurs Envoyez, qui étoient présents: & ce fut *le* * 22*e. que Philippe fit*, avec les Bœotiens, *le Traité* funeste aux Phocéens, dont

 j'ai

(a) *Dem.* 220. *b.*
† Mun. 23.
* Thargel.
(b) *Dem.* 207. c.
‡ Scirophor. 13. 16. 20.
(c) *Dem.* 208. *a.*
* Sciroph. 22.

j'ai parlé aprés Diodore. La nouvelle en vint à Athénes *le 5e. jour*, c'eſt-à-dire *le* * 26.(α) & en même tems ils apprirent la ruine des *Phocéens* leurs Alliez, & les ſupercheries de Philippe. (a) Cette nouvelle conſterna ſi fort les Athéniens, qu'outre les précautions qu'ils prirent pour leur ſûreté, (β) *ils n'envoyérent point leurs Députez aux Jeux Pythiques*, (b) comme c'étoit leur coûtume, ſuivant la remarque du Scholiaſte *Ulpien*.

Eſt-il néceſſaire que je tire la conſéquence de ce détail? & quelqu'un pourroit-il ne pas ſentir, que cette derniere réſolution n'ayant pû être priſe, pour le plûtôt, que le 3e. ou le 4e. jour

* 26.

(α) τετράδι Φθίνοντος. Ce Mois n'avoit que 29. jours.

(β) ὥϛε μήτε τὺς ἐκ τῆς βȣλῆς θεωροὺς, μήτε τοὺς θεσμοθέτας εἰς τὰ Πύθια πέμψαι.

*Pindar. Nem. iij. V.* 122. Πυθίου θεάριον. *Scholiaſt.* διὰ τὸ τοὺς ἄρχοντας, οἱ καλοῦνται θεωροὶ, ἐνταῦτα διατάσθαι, &c.

(a) *Dem.* 216. *b. c.*

(b) *Tom. V. p.* 100. *c.*

jour avant la fin de cette année, il est impossible qu'on aît célébré les Jeux Pythiques, que l'année suivante, 3e. de l'Olympiade?

Au-reste, s'il se trouve que quelqu'un aît déja fait la même Remarque, ce qui m'est entierement inconnu, je prie ceux qui le découvriront, de faire attention à ces paroles, que j'ai lûës, depuis peu de jours, dans la *Bibliothéque Choisie* (a) de Mr. le Clerc. *Il arrive aisément qu'une pensée naturelle tombe dans l'esprit de diverses personnes; qui en sont également les inventeurs, lorsqu'ils ne se sont pas entre-communiquez leurs sentimens*, &c.

## §. ij. LA SAISON.

Scaliger semble avoir hésité, touchant la saison où l'on célébroit les Jeux Pythiques: car (b) ayant d'abord donné à entendre, que c'étoit *le* 6e. *de Thargélion*, (α) *vers la fin du Printems*; il dit à la page qui suit, (c) que c'étoit

(a) *Tom. xxvj. p.* 244.
(b) *Scal. Emend. temp. p.* 52. *c.*
(α) *Tempore Veris præcipitati.*
(c) *P.* 53. *c.*

c'étoit aprés *le 6e. de Targélion*, & (*a*) *pendant l'Eté de l'année ſuivante.* Mais je ne balance point à me déterminer pour le dernier ſentiment.

1. Ce que je viens de dire touchant la réſolution que prirent les Athéniens, de ne point envoyer leurs Députez aux Jeux Pythiques, ne nous permet de mettre ces Jeux que dans l'Eté. C'eſt à l'entrée de cette ſaiſon, que commençoient les Années Attiques, ou des Olympiades: & cela eſt ſi connu, que je me diſpenſe de le prouver. D'ailleurs, la penſée de ne point envoyer aux Jeux Pythiques leur étant venuë dans le premier trouble, cauſé par la nouvelle du malheur arrivé aux Phocéens; il y a toutes les apparences que le tems de ces Jeux n'étoit pas extrêmement éloigné. S'il l'avoit été de trois mois, ou davantage, eſt-il probable qu'ils ſe fuſſent ſi fort hâtez de déliberer là-deſſus?

2. En remontant à l'antiquité la plus reculée, nous trouverons une ſeconde preuve fort approchante. (a) Pauſanias

(*a*) *Diebus Æſtivis* Anni *tertii ſequentis.*

(a) *Pauſan. ij. 32. p. 186.*

nias rapporte que (α) *Dioméde revenant de Troye*, aprés avoir échappé d'une tempête dont lui & ses compagnons furent battus, *institua, le premier, les Jeux Pythiques à l'honneur d'Apollon.* Or (a) Denis d'Halicarnasse, dans un Passage qui a été cité mille fois, aprés avoir dit que *Troye fut prise à la fin du* (β) *Printems*, ajoûte que c'étoit *le* 23e. *de Thargélion*, 17. *jours avant le solstice d'Eté, après lequel il y avoit encore* 20. *jours jusqu'à la fin de l'année:* & que, *dans ces* 37. *jours qui suivirent la prise de Troye, les Grecs reglérent les affaires de cette Ville-là, reçurent les Ambassadeurs de ceux qui s'étoient retirez, & firent alliance avec eux.* D'où il est évident que Dioméde n'a pû célébrer les Jeux Pythiques, que dans l'Eté, qui avoit commencé trois semaines avant son départ.

3.

(α) Ε῎λλησιν ἀπὸ Ι'λίȣ κομιζομένοις, τὸν ἀγῶνα τῶν Πυθίων Διομήδη πρῶτον θεῖναί Φασι τῶ Α'πώλλωνι.

(a) *Dion. Halic. lib. j. p.* 51.

(β) Il y a θέοȣς au Grec: mais il faut lire, trés-assûrément, ἔαρος: & cela n'a pas besoin de preuve.

3. Je tire une troisiéme preuve de Strabon. Cet Auteur rapporte, après Timée, une histoire, qui, quoique fabuleuse dans ses circonstances, ne laisse pas de confirmer mon sentiment. (a) Il dit donc, qu'un certain *Eunomus*, disputant le prix aux Jeux Pythiques, & qu'une corde de son Instrument, que les Anciens appelloient *Cythara*, s'étant rompuë, *une Cigale vint suppléer à son défaut.* (b) Clément d'Aléxandrie rapporte la même histoire, ou fable; ajoûtant que *cette Fête se célébroit* (α) *pendant la saison du chaud, & lors que les Cigales brûlées par le Soleil, chantent sous les feuillages, sur les montagnes:* suivant ce que dit Virgile, qui caractérise de même l'Eté, lors qu'il dit, dans une de ses Eglogues:

(c) *Sole sub ardenti resonant arbusta Cicadis.*

La

(a) *Strabo, lib. vj. p.* 260. *c. d. edit.* 1620.
(b) *Clem. Alex. Prot. p.* 1.
(α) ὥρα καύματος.
(c) *Virgil. Eclog. ij.*

La même histoire est aussi dans les (a) *Adages* d'Erasme.

4. On peut ajoûter, pour quatriéme preuve, ce que j'ai déja fait voir dans (b) l'Article précedent, que les Jeux Pythiques, où Agésilaus se trouva, furent célébrez le 14. d'Août, ou les jours suivans : &, par-conséquent, l'Eté étant avancé ; ce qui est de la derniere évidence. Mais je retoucherai, tout-à-l'heure, la même histoire.

## §. iij. LE MOIS.

Lors que je commençai de mettre la main à cet Ecrit, je jettai les yeux sur le Mois d'*Hécatombæon*, comme le plus propre pour la célébration des Jeux Pythiques. Suivant cette premiére pensée, les Olympiades se trouvoient partagées en deux parties égales, par les deux plus célébres Jeux de la Gréce, les Olympiques, & les Pythiques. Mais aprés y avoir pensé de nouveau, je me détermine pour le second

(a) *Erasm. Chil. j. cent. 5. Adag. 14.*
(b) *Suf. p. 15.*

second Mois de l'Année, que les Athéniens appelloient *Métagitnion*.

1. J'y suis, en quelque maniere, forcé, par ce que j'ai dit, ci-dessus, d'Agésilaus Roi de Lacedémone. Le 14. d'Août ce Prince se hâta de livrer bataille à ses ennemis, par les raisons que (a) l'on a vûës. Il le fit apparemment dés le lendemain, & remporta la victoire. (β) *Le jour suivant*, comme Xénophon & Plutarque le marquent expressément, c'est à dire, le 16. d'Août, Agésilaus fit dresser un trophée de sa victoire, & laissa enterrer les morts. Après quoi il alla à Delphes, où *il fit la solemnité des Jeux Pythiques*.

Consultons, à présent, les Tables de Mr. Dodwel, dressées sur la Réformation de Méton, qui étoit alors en usage, nous verrons que (b) *l'an* 3e. *de la XCVI. Olympiade*, dont il s'agit, le Mois de *Métagitnion* commença *le* 16. *d'Août*, qui étoit le jour même qu'A-

(a) *Sus. p.* 14.

(β) Xenoph. p. 304. πρωὶ. Plut. p. 66 a. ἅμα δ' ἡμέρᾳ.

(b) *Dodwel. p.* 718. *init.*

qu'Agésilaus dressa son trophée. (a) Scaliger commence ce Mois deux jours plûtôt. De là, je tire deux conséquences. L'une, qu'on ne peut pas rapporter les Jeux Pythiques au Mois d'*Hécatombæon* : & l'autre, qu'on doit les rapporter à celui de *Métagitnion.* La premiére est incontestable; puis que le Mois d'*Hécatombæon* étoit entierement écoulé, lors qu'Agésilaus alla à Delphes. La seconde est trés-apparente : & je vai tâcher de la rendre tout à fait certaine.

J'ai prouvé, dans l'Article précedent, que les Jeux Pythiques se célébroient en Eté : & par le second Argument que (b) j'ai fondé sur un Passage de *Denis d'Halicarnasse*, il paroît que le Mois de *Thargélion* étoit le dernier du Printems. Cela est conforme à un autre Passage de (c) *Théophraste*, qui regarde [α] *le commencement de Thargélion*, comme *le Printems* *fort*

(a) *Scal. Emend. temp. p.* 80. *init.*

(b) *Sus p.* 21.

(c) *Theoph. Hist. Plant. iij. b. sub fin.*

(α) πρῶτον μὲν ἄκρȣ ἔαρος, εὐθὺς ἱςαμένȣ τοῦ Θαργηλιῶνος.

*fort avancé.* De ſorte que [a] *Sciro-phorion*, *Hécatombæon & Métagit-nion*, étoient les trois Mois de l'Eté. Il arrivoit même qu'en quelques Années, l'Automne commençoit dans ce dernier Mois. On le voit, par exemple, dans [b] la défaite & la ſurpriſe de Nicias, par les Syracuſains, dont nous aurons encore à parler. L'hiſtoire en eſt amplement recitée par *Thucydide*, *Diodore*, & *Plutarque*. [c] Le dernier marque expreſſément, que Nicias fut fait priſonnier (α) *le 26. de Métagitnion.* Or cette priſe fut précedée d'une marche, ou d'une retraite de huit jours, au milieu de laquelle Thucydide (d) dit, (β) qu'*on étoit déja vers l'Automne.* Plutarque même (e) met dix

[a] Voyez la Table qui eſt ci-deſſus.
[b] Ol. xcj. 4.
[c] *Plut. Niciâ. p.* 591. *e.*
α) ἡμέρα δ' ἦν τετρὰς Φθίνοντος τοῦ Καρνείου μηνὸς, ὃν Ἀθηναῖοι Μεταγειτνιῶνα προσαγορεύουσι.
[d] *Thucyd. Lib. vij. p.* 261.
(β) τοῦ ἔτους πρὸς Μετόπωρον ἤδε ὄντος.
(e) *Plut. p.* 538. *b.*

dix ou douze jours plûtôt (*a*) *le commencement de l'Automne.* Il faut donc qu'en ce tems-là, *Métagitnion* fût regardé comme le dernier Mois de l'Eté: & par conséquent, on ne peut renvoyer plus tard la célebration des Jeux Pythiques; comme il ne peut pas être, non plus, qu'on les aît célébrez plûtôt. C'est-là ma principale preuve; &, pour parler de bonne-foi, la seule sur laquelle je fasse fond. J'y ajoûterai pourtant quelques remarques, qui ne déplairont peut-être pas aux amateurs des Antiquitez Gréques; & qui pourront appuyer ma conjecture, si elles ne la prouvent pas.

2. On a vû (a) sur la fin du premier Article de cete Section, que les Athéniens ayant appris, dans les derniers jours de l'Année, le malheur arrivé aux Phocéens, par les supercheries de Philippe Roi de Macedoine, ils résolurent, entre autres choses, de ne point envoyer leurs Députez aux Jeux Pythiques. Ils firent aussi un (b) *Décret*, qui

(*a*) Μετοπώρου γὰρ ἦν ἀρχὴ.
(a) *Sus p.* 19.
(b) *Demosth. p.* 216. *b.*

qui porte, qu'*on feroit revenir les Femmes & les Enfans, qui étoient à la campagne; qu'on repareroit les Forts; qu'on fortifieroit le Port de Pirée; & qu'on célébreroit, dans la Ville, la Fête d'Hercule*. De ces quatres choses, je ne veux considerer, pour le présent, que la derniere.

La Fête d'Hercule, dont il s'agit, se célébroit ordinairement hors de la Ville, & chez quelques-uns des Peuples qui étoient du Ressort des Athéniens. (a) Meursius & (b) M. Spon en nomment (c) deux, ausquels on peut ajoûter un troisiéme, suivant le (d) Scholiaste de Pindare; savoir, le lieu de *Marathon*, célébre par la glorieuse victoire, que les Grecs remportérent (e) autrefois sur les Perses. Voilà qui regarde le *lieu*: & pour ce qui est du *tems*, que nous cherchons principalement,

(a) *Meurs. Græc. feriat. p.* 138. 139. & *De Pop. Att. p.* 28. 78.

(b) *Spon, Voyag. des Peupl. de l'Att. no.* 36. 106.

(c) Diomenses & Melitenses.

(d) *Schol. Pind. Ol. ix. V.* 134.

(e) Ol. lxxij. 2.

lement [a] Meursius prouve, par les témoignages [b] d'Hésychius & de [c] Pollux, qu'à l'exemple (d) d'un des Peuples, ou Bourgs de l'Attique, les Bœotiens leurs voisins (α) *offrirent à Hercule des Pommes meures.*

Cette particularité peut déja nous faire juger, que la Fête d'Hercule se célébroit ou en Eté, ou en Automne; quand l'espéce de Journal, que nous avons tiré des Oraisons de Démosthéne ou d'Eschine, ne nous y conduiroit pas. Mais, pour dire quelque chose de plus précis, reprenons l'Histoire de la défaite de Nicias, dont nous avons parlé un peu plus haut. * Mr. Dodwel, qui en parle aussi par rapport à son sujet, juge que les Siciliens se servoient du même Cycle que les Athéniens, dans la disposition de leurs



[a] *Meurs. Gr. fer. p.* 139.
[b] *Hesych. Voce* μήλων.
[c] *Pollux. i.* 1. §. 27.
(d) Melitenses.
[α] *Pollux:* Καὶ μῆλα θύουσι περὶ Βοιωτίων Ἡρακλεῖ, . . . λάβοντες γὰρ μῆλον ὡραῖον &c.
* *Dodw. Diss. vj.* §. 5. *seqq. p.* 286.

Années, quoi qu'ils nommassent leurs Mois d'une autre maniere. Or il est aisé de faire voir, sur ce principe, que la Fête d'Hercule se célébroit dans le Mois de *Métagitnion*, où j'ai prouvé qu'on célébroit aussi les Jeux Pythiques.

Nicias ayant été battu plusieurs fois par les Syracusains, qui avoient, outre cela, bouché le Port, pour lui couper la retraite du côté de la mer, résolut de se retirer par terre, & (a) de *partir la nuit* même qui suivit un Combat naval qu'il venoit de perdre. Les Magistrats de Syracuse, en ayant été avertis, résolurent, de leur côté, d'aller occuper les passages. Mais comme cela ne se pouvoit faire, ni cette nuit-là, ni le jour suivant, parce qu'*il se rencontroit que c'étoit la Fête d'Hercule*, pendant laquelle ceux qui avoient combatu voudroient *se reposer, & se réjouïr de leur victoire ;* Hermocrate, leur Général, envoya à Nicias des gens apostez, qui l'ayant assûré que l'on avoit déja saisi les passages, † lui conseillérent de *ne point partir cette*

[a] *Thucyd. Lib. vij. p.* 258.
† *Thucyd. p.* 259.

*cette nuit*, mais de profiter *du repos du Jour ſuivant*, qui devoit être celui de la Fête. Nicias ne ſoupçonnant point la tromperie, & croyant que ces avis lui venoient des intelligences qu'il avoit à Syracuſe, * ne partit ni *cette nuit-là*, ni même *le lendemain*. Mais le jour ſuivant les Grecs ſe mirent en marche, & † *pendant huit jours*, ils furent ſi furieuſement harcelez par leurs ennemis, qu'enfin ils furent obligez de ſe rendre à diſcretion. Plutarque ne ſpécifie pas autrement la durée de cette marche: mais ‡ Thucydide en a donné, jour par jour, une Rélation circonſtanciée, par laquelle il paroît qu'effectivement Nicias fut fait priſonnier, avec tout ſon monde, le huitiéme jour.

Or ceci arriva, ſuivant Plutarque, *le 26. de Métagitnion*, comme je l'ai déja remarqué. De ſorte qu'en retranchant de là huit jours complets, pour revenir à la Fête d'Hercule,

 veille

* *Ibid.* & *Plut. p.* 540. *c.*
† *Plut. p.* 540. *f.*
‡ *Thucyd. p.* 259-263.

veille du départ de Nicias, il s'ensuit que le jour de cette Fête fut le 18. de Métagitnion. Si donc l'on suppose, comme je fais, que les Jeux Pythiques se célébroient le même Mois, on sent bien, sans que je m'y arrête, pourquoi les Athéniens prirent, dans un même tems, ces deux Délibérations differentes ; l'une de célébrer dans la Ville la Fête d'Hercule, & l'autre de ne point envoyer de Députez aux Jeux Pythiques.

3. Ma troisiéme preuve est, à peu-près, du même ordre que la précedente ; elle sera même plus longue, &, peut-être, plus embarrassée ; mais je me flatte qu'elle pourra être de quelque usage pour la Critique.

Pindare, ‡ parlant de *Thessalus*, pére d'un de ses Héros, dit qu'*aprés avoir remporté, en un jour, deux prix aux Jeux Pythiques, il avoit été couronné trois fois à Athénes, dans le même Mois.*

Πυθοῖ τ' ἔχει ςαδίου τιμὰν, διαύλου
Θ'ἀλίῳ ἀμφ' ἑνὶ. μη-
νός τε οἱ τωὐτοῦ κρανααῖς

E'ν

‡ *Pind. Ol. xiij. V. 50. seqq.*

Ἐν Ἀθάναισι, τρία μὰν
Ἔργα ποδαρκὴς ἁμέρα
Θῆκε κάλλις' ἀμφὶ κόμαις.

*Delphisque habet stadii honorem, diau-*
*lique, sole in uno: men-*
*seque ipsi eodem asperis*
*In Athenis, tria sane*
*Opera Celeripes dies*
*Posuit pulcherrima circa comas.*

Là-dessus (a) Scaliger fait cette remarque: *Manifesto innuit eodem mense Panathenæa & Pythia instaurari solita :* ce qui n'est pas sans difficulté, comme on le verra tout-à-l'heure; après que j'aurai relevé une petite méprise de ce grand homme.

Prévenu de la pensée que les Jeux *Pythiques* se célébroient au Mois de *Thargélion*; &, d'autre côté, concluant, (b) sans hésiter, d'un Passage de Démosthéne, que *les Panathénées* se célébroient *le douziéme d'Hécatombæon*, il en tire cette con-

 séquence

(a) *Scal. Emend. temp. p. 52. fine.*
(b) Cum constet, &c.

séquence: *Ergo Panathenæa Thargelione, non autem Hecatombæone celebrabantur : nisi fortè dicamus aliud solenne Atticum hic intelligi* : Mais, Scaliger, tout Scaliger qu'il étoit, ne s'est pas souvenu, (a) qu'il y avoit de deux sortes de *Panathénées ;* les *Petites*, qui étoient annuelles ; & les *Grandes*, qui ne revenoient qu'au bout de quatre ans ; car (b) s'il y avoit pensé, il n'auroit point eû de peine à accorder, avec ses principes, ce Passage de Pindare ; puis que les *Petites Panathénées* (c) se célébroient au Mois de Thargélion, c'est-à-dire, dans le Printems.

De cette derniere circonstance, il paroît qu'on ne peut pas entendre, des *Petites Panathénées*, le Passage de Pindare. Il faut donc l'entendre des *Grandes :* s'il est vrai que ce Poëte ait voulu parler des *Panathénées*, comme Scaliger l'avoit d'abord conjecturé ; & comme je le croi aussi, fondé sur les raisons suivantes.

Premiére-

(a) *Arg.* 2. *in Demosth. medianam*; *Harpocration* ; & *Suidas.*

(b) Vide *Scal. Euseb. no.* 1452. *p.* 92. *b.*

(c) *Proclus in Timæum, p.* 9.

Premiérement, outre le Passage déja allegué, j'en ai remarqué cinq autres, où Pindare parle des Jeux célébrez à Athénes. Tous ces endroits sont rapportez aux Panathénées, par son Scholiaste ; les derniers, purement & simplement ; & les autres, avec quelque doute. (1.) sur ce Vers de l'Olympique vij. (a) Καὶ κρανααῖς ἐν Ἀθάναις ; le Scholiaste dit que c'étoient les Jeux (α) *ou des Panathenées, ou d'Hercule, ou les Olympiques*, (savoir, (b) de la même Ville d'Athénes) *ou d'Eleusine*, ou ceux qu'on appelloit *de toute la Gréce.* (2.) Sur ces mots de l'Olympique IX. (c) παῖς δ' ἐν Ἀθάναις ; le Scholiaste dit que ce sont *ou les Panathénées, ou les Olympiques.* (3.) Sur ces autres de la Pythique



(a) *Pind. Ol. vij. V.* 151. *p.* 87.

(α) ἤτοι τὰ Παναθήναια νενικηκὼς, ἢ τὰ Ἡράκλεια, ἢ τα Ὀλύμπια, (ces trois mots manquent dans l'édition d'Oxford) ἢ τὰ Ἐλευσίνια, ἢ τὰ Πανελλήνια.

(b) *Schol. Thucyd. i. p.* 40. *& ipse Thucyd. V. p.* 167. *fine.*

(c) *Pind. Ol. IX. V.* 135. *p.* 115.

tique IX. (a) τελεταῖς.. Πάλλαδος; le Scholiaste dit simplement, que ce sont *les Panathénées*, sans y ajoûter d'autre Fête. (4) Sur ce Vers de la Néméaque iv. (b) Εὐωνύμων ἀπ' Ἀθήνων; il dit qu'*on ignore à quels Jeux cet* homme *vainquit, parce qu'on en célébroit plusieurs à Athénes, les Panathénées & d'autres.* (5.) Enfin dans les Vers de la Néméaque X. * ἐν τελεταῖς δὶς Ἀθαναίων, &c. Pindare ayant dit, qu'un de ses Héros *avoit vaincu deux fois aux Jeux d'Athénes, où il avoit reçû pour prix une cruche d'huile, qu'il avoit emportée à Argos* d'où il étoit : le Scholiaste remarque, que Pindare *désigne les Panathénées, où l'on donnoit aux Vainqueurs une cruche d'huile ;* ajoûtant que *c'étoit seulement à ces Vainqueurs que les Athéniens permettoient d'en emporter.* † Suidas confirme cette remarque: car il dit que *la Fête des Panathénées se célébroit à Athénes tous les*

(a) *Pyth. IX. V.* 172. *p.* 293.
(b) *Pind. Nem. iv. V.* 30. *p.* 350.
* *Nem. X. V.* 63. *seqq. p.* 414.
† Suidas, voce παναθ.

*les cinq ans ;* qu'*on donnoit aux Vainqueurs une cruche d'huile ;* qu'*on les couronnoit d'une couronne d'olivier ;* & qu'*on appelloit Grandes Panathénées, celles qu'on célébroit tous les cinq ans* : c'est-à-dire, la cinquiéme année, ou au bout de quatre ans complets. Puis donc que ce Scholiaste a crû, qu'on pouvoit entendre des Panathénées tous ces Passages de Pindare ; qu'il l'a dit sans reserve de quelques-uns ; & que la chose est incontestable pour le dernier ; il me semble qu'il n'y a pas lieu de douter, qu'on ne doive entendre de même le premier Passage que j'en ai allegué.

Secondement, dans le même Passage, dont il s'agit, Pindare dit, que Thessalus remporta *trois Prix* à ces Jeux d'*Athénes*. Cela convient parfaitement aux Panathénées, où il y avoit * trois sortes de Combats, (*a*) & par conséquent autant de Prix ; comme Meursius l'a prouvé amplement, dans



* *Pollux viij. 9. sect. 6.*

(*a*) ἐπὶ τὸ διαθῆναι τὰ Παναθήναια, τόν τε μȣσικὸν, καὶ τὸν γυμνικὸν, καὶ τὴν ἱπποδρομίαν.

* dans son Traité *des Panathénées*: & je ne connois point d'autres Jeux, sur tout en ce tems-là, où l'on ait donné, à Athénes, trois sortes de Prix, comme dans ceux-ci.

Supposant donc que Pindare a voulu parler des Grandes Panathénées, dans le Passage que j'ai d'abord allegué; il est nécessaire d'en bien connoître le tems. † Scaliger a crû voir, dans une ‡ Oraison de Démosthéne, que les Panathénées, (qu'il ne distingue pas en cet endroit) se célébroient *le* 12. d'*Hécatombæon*: & il le dit comme une chose *constante*; quoi qu'ailleurs § il les mette au 16. de ce Mois. Mais il m'est permis d'en douter, par rapport au jour. Car je ne trouve autre chose dans l'Oraison de Démosthéne, que Scaliger cite, ** si ce n'est que [α] l'onziéme de ce Mois, &

* *Meurs. Panathen. cap.* 7-16.

† *Scal. Emend. temp. p.* 52. 53. Sic *Jac. Cappel. A. M.* 3434.

‡ *Demosth. cont. Timocrat.*

§ *Scal. Can. Isag. p.* 56.

** *Dem. ubi sup.* 465. *a.*

(α) οὔσης ἑνδεκάτης τοῦ Ἑκατομβαιῶνος μηνὸς, δωδεκάτῃ τὸν νόμον

& le douziéme, qui *étoit la Fête de Saturne*, on pourvoyoit aux frais de celle des Panathénées, (α) qui étoit *publiée*, ou qui *approchoit*. C'est Proclus (a) qui en a marqué le jour, dans son Commentaire sur le Timée de Platon. *Les Grandes Panathénées*, dit-il, *se célébrent* Ἑκατομβαιῶνος (β) τρίτῃ ἀπιόντος. (b) Meursius a traduit, *le* 23. *d'Hécatombæon*. Mais c'est *le* 28. (c) car les Grecs con-



εἰσήνεγκεν εὐθὺς τῇ ὑστεραίᾳ, καὶ ταῦτα ὄντων κρονίων.

(α) τῆς ἑορτῆς προσηϛάμενος.

(a) *Procl. in Tim. Lib. j. p.* 9.

(β) *Demosth. de Coronâ, p.* 315. *a.* ἀπιόντος, c'est la même chose que Φθίνοντος, employé plus communément : δεκάτῃ ἀπιόντος, c'est le 21. κά. suivant le Scholiaste Ulpien, *Edit. Reg.* 1570. *p.* 140. *No.* 66. que j'ai. Mais cette Note, & une trentaine qui suivent, manquent dans l'Edition de Bâle 1572. dont je me sers d'ordinaire, de même que dans celle d'Aldus de 1527. que j'ai aussi.

(b) *Meurs. Panath. Cap.* 5.

(c) Sic *Beuther. ap. Castellan. p.* 292.

toient les dix derniers jours des Mois, en retrogradant ; à peu prés comme les Romains, qui disoient, *pridie, tertio, quarto, Calendas*. Cela est trop connu pour avoir besoin d'être prouvé: & en cas de doute, on peut consulter quelqu'un des (α) Auteurs, dont je cite les endroits au bas de cette page. C'est ainsi que l'a entendu M. Petit. Car dans son Ouvrage (a) *Des Loix Attiques*, il a donné un Calendrier Grec, où il met les *Panathénées au* 27. *d'Hécatombæon ;* un jour seulement plûtôt qu'il ne faut ; parce qu'il n'en conte que 29. pour ce premier Mois ; au-lieu que je suppose qu'il en avoit 30. comme les plus célébres Chronologistes en tombent d'accord.

Ce que je viens de dire de M. Petit, m'oblige à faire une petite Digression, touchant la Loi des Athéniens, dont j'ai

(α) *Aristoph. Nubib. V.* 1120. τέμπτη, τετρὰς, τρίτη, &c. *& ibi Scholiastes fusè. Ulpian. in Orat. de falsâ legat. p.* 88. *b. c. Proclus in Tim. Lib. j. p.* 25. *Plutarch. in Solone. p.* 92. *d.*

(a) *Sam. Petit. Leg. Attic. p.* 198.

j'ai parlé, (a) un peu plus haut, aprés le Scholiaste de Pindare. Elle semble directement opposée à une autre Loi des mêmes Athéniens, que M. Petit exprime de cette maniere: (b) (α) *On pourra transporter de l'huile, mais non pas les autres fruits*: & il fonde cette Loi, sur un Passage de (c) Plutarque, que M. Dacier traduit ainsi: (β) *De tous les fruits de la terre,* Solon *ne permit de vendre aux étrangers que l'huile, & défendit de transporter de tous les autres.* Les autres Versions, & (d) Latines & (e) Françoises, que j'ai vûës, reviennent à la même chose. Mais je crains que tous ces Interprétes ne se soient trompez. Car la contradiction entre Plutarque & le Scholiaste de Pindare est trop

G 7 visible:

(a) *Sus p.* 152.

(b) *Lib. V. tit.* 5. *p.* 33. & *Comm. p.* 417.

(α) Ἔλαιον μόνον ἐξάγεον, ἄλλα δὲ μή.

(β) τῶν δὲ γινομένων διάθεσιν πρὸς ξένους ἐλαίου μόνον ἔδωκεν, ἄλλα δ' ἐξάγειν ἐκώλυσεν.

(c) *Plut. Solon, p.* 91. *e.*

(d) *Basil.* 1549. *Ffrt.* 1600. & 1620.

(e) *Amyot* & *Tallement.*

visible : & il me semble qu'on peut trés-facilement les concilier ; ou, pour mieux dire, ne faire, de ces deux Loix, qu'une seule, par le simple (*a*) changement d'un Accent, dans le Passage de Plutarque. Je croi donc qu'il a voulu dire, que Solon *permit seulement de vendre*, ou de fournir *de l'huile aux étrangers*, qui se trouvoient dans le païs, *mais qu'il défendit d'en transporter*. S'il avoit eû la pensée que ses Interprétes lui attribuent, il se seroit, à mon avis, exprimé (β) un peu autrement. Je m'en rapporte néanmoins à ceux qui entendent la Langue Gréque, mieux que moi. Mais je les prie, en même tems, de faire attention à ce que Plutarque ajoûte. (γ) *De sorte*, continuë-t-il, *qu'il ne faut pas, tout-à-fait, refuser d'ajoûter foi à ceux qui disent, qu'autrefois on avoit aussi défendu de transporter*

(*a*) En écrivant, ἀλλὰ, au lieu de ἄλλα.

(β) τὰ δὲ ἄλλα ἐξάγειν ἐκώλυσεν.

(γ) Οὐκ ἂν οὖν τις ἡγήσαιτο παντελῶς ἀπιθάνους τοὺς λέγοντας, ὅτι καὶ σύκων ἐξαγωγὴ τὸ παλαιὸν ἀπείρητο.

*porter des figues.* Si le transport de tous les fruits, hormis de l'huile, étoit défendu ; qui peut douter que celui des figues ne le fût aussi ? Mais si Solon a défendu seulement le transport de l'huile ; Plutarque ajoûte, fort à propos, qu'autrefois cette défense s'étendoit *aussi aux figues*, selon quelques-uns.

Après cette digression, il est tems de venir à nôtre preuve. J'avouë qu'à la premiére lecture du Passage de *Pindare*, que j'examine, je tirai d'abord ces deux conséquences : l'une, que les Jeux Pythiques, dont Pindare parle, précedérent les Panathénées ; & l'autre, que ces Jeux Pythiques furent célébrez dans le Mois d'Hécatombæon, à la fin duquel on célébra les Panathénées. Mais ces deux Faits sont également impossibles ; en conséquence de ce que j'ai prouvé ci-dessus : & il est vrai que *Pindare* ne dit expressément ni l'un, ni l'autre. Ce qu'on ne peut desavouër qu'il ne dise, c'est que *Thessalus* remporta plusieurs Prix, *dans un même Mois*, aux Jeux Pythiques, & à Athénes. Or c'est ce que je me flatte d'accorder avec mes principes : laissant aux autres la liberté

berté d'expliquer ce Passage à leur maniere.

Immédiatement avant les *Vers* que j'en ai déja citez, *Pindare* dit que Thessalus, pére de son Héros, avoit remporté le Prix de la Course, aux Jeux Olympiques :

> Πατρὸς δὲ Θεσσαλοῦ ἐπ' Ἀλφεοῦ
> ῥεέθροισιν αἴγλα ποδῶν ἀνάκειται.
>
> *Patris Thessali ad Alphei*
> *Fluenta decus pedum repositum est.*

Et son Scholiaste remarque, au commencement de cette Ode, que ce fut *à la LXIX. Olympiade.* D'où nous avons lieu de conjecturer, que les Jeux Pythiques, dont parle Pindare, dans les Vers qui suivent, furent ceux de la Pythiade célébrée deux ans aprés, & que l'on conte pour la XXI. Or cette Pythiade XXI. se trouve vuide dans les Tables de Mr. Lloyd : au-lieu que les onze suivantes sont remplies par ceux qui y furent vainqueurs. D'autre côté, (a) *Pindare* étant *de Thébe en Bœotie,*

(a) *Thomas Magister in ejus vitâ. Ælian. Var. Hist. iij. 7. Suidas,* &c.

*Bœotie*, il eſt, ſans contredit, plus apparent, qu'il aït conté les Mois à la maniere de ſon païs, qu'à celle des Athéniens, que nous ſuivons d'ordinaire : & cela étant, on ne peut mieux faire que de chercher quel rapport avoient alors les Mois des Athéniens avec ceux des Bœotiens.

Jettons donc les yeux ſur les Tables de (a) Mr. *Dodwel.* Nous verrons, premiérement, à la page 708. que *l'An 3e. de la LXIX. Olympiade*, qui répond à *l'An 252. de Rome*, le Mois *Hécatombaeon* des Athéniens commença *le 23 Juillet*; & leur *Métagitnion, le 22. d'Août.* Paſſons, à-préſent, à la page 781. Nous verrons que *l'An 252. de Rome*, que nous avons déja pris, *ou l'An 3e. de la lxix. Olympiade*, qui eſt le même que *la xxj. Pythiade*, répondent à *l'An 17. du Cycle* des Bœotiens. Or dans la page précedente, vis-à-vis de *l'An 17. du Cycle*, on voit que l'*Hipprodromion* des Bœotiens commença *le 8. d'Août*; & leur *Panéme le 7. de Septembre.*

Héca-

(a) *Dodwel de Cyclis, &c.*

| | | | |
|---|---|---|---|
| Hécatomb. 1. | Juillet 23 | | |
| *Dodw. p.* 708. | I | | |
| I | I | | |
| 9 | 31 | | |
| 10. | Août 1 | | |
| I | I | | |
| 17 | 8. | Hipp. 1 | |
| I | *Dodw. p.* 780 | I | |
| I | I | I | |
| 27 | 18 | 11 | |
| 28 | 19 | 12 | *Panathénées.* |
| 29 | 20 | 13 | |
| 30 | 21 | 14 | |
| Métagitn. 1 | 22 | 15 | |
| *Dodw. p.* 708. | I | I | |
| I | I | I | |
| 10 | 31 | 24 | |
| 11 | Septemb. 1 | 25 | |
| I | I | I | |
| 16 | 6 | 30 | |
| 17 | 7. | Pané. 1 | |
| | *Dodw. p.* 780. | | |

Sur ces fondemens, j'ai dreſſé cette Table, où l'on peut voir, d'un coup d'œil, que les *Panathénées* ſe rencontrérent alors le 12. du Mois Bœotien nommé *Hippodromion* : & que *dans ce même Mois* Bœotien ſe trouvérent

vérent encore les ſeize premiers jours du *Métagitnion* des Athéniens, dans lequel j'ai prouvé que les Jeux *Pythiques* doivent avoir été célébrez.

## §. IV. LE JOUR.

Il ne reſte plus qu'à déterminer le *Jour* de ce Mois. Mais j'abandonne ce ſoin à ceux qui ſont plus exercez que moi ſur ces matieres : car j'avouë, de bonne foi, que je n'ai rien à dire de plus précis, que ce qu'on a lû.

Le Scholiaſte de Pindare dit bien, à la vérité, dans le premier Argument des Pythiques, que ces Jeux ſe célébroient (*a*) *le 7e. jour*. Mais comme il ne marque pas en quel Mois, je ſoupçonne qu'il n'a avancé cela, que par conjecture : parce (a) qu'*Apollon étant né*, à ce qu'on croyoit, *le 7e. de Thargélion*, (b) à la Fête que l'on appelloit *Thargélia*, (c) les Grecs lui

(*a*) κατὰ ἑϐδόμην ἡμέραν.

(a) *Harpocr. Heſych. Suidas.*

(b) *Plut. Symp. viiij. I. Diogen. Laërt. Lib. iij. in Platone, init.*

[c] *Meurſ. Græc. feriat. p. 99.*

lui avoient consacré *le septiéme* de tous les Mois. Meursius cite, sur ce sujet, ce Passage d'Hésiode:

- - - - - ἑβδόμη ἱερὸν ἦμαρ;
Τῇ γὰρ Ἀπόλλωνα χρυσάορα γείνατο Λητώ.

i. e. ——— *Septimus sacer dies;*
*Hoc enim Apollinem ense aureo armatum peperit Latona.*

Comme aussi un autre d'Eustathius, qui dit la même chose, en général; & un de Suidas, qui le dit, en particulier, des Athéniens. A quoi on peut ajoûter [b] Hérodote, qui le dit encore des Lacédémoniens. Mais voici ce qui m'empêche de me prévaloir de l'autorité du Scholiaste.

Plutarque [c] dans la Vie de Camille rapporte, que *le 7e. de Métagitnion les Grecs furent vaincus* [d] *à Chéronée*, Ville de la Bœotie, *par Phi-*

[a] *Hesiod. Oper. & dies. V.* 770.
[b] *Herod. Lib. vj. cap.* 57.
[c] *Plut. Camil. p.* 138. *c.*
[d] Ol. CX. 3.

*Philippe* Roi de Macédoine, &, quelques années après, [a] *à Cranon*, Ville de la Thessalie, *par Antipater*, l'un des successeurs d'Alexandre. Ces deux Batailles furent données, l'une & l'autre, en la troisiéme Année des Olympiades CX. & CXIV. De sorte qu'elles se seroient rencontrées le propre jour des Jeux Pythiques. Mais nous avons montré dans la premiére Section de cet Ecrit, que les hostilitez étoient suspenduës en Gréce, pendant la solennité de ces Jeux: & si la Loi générale avoit été violée dans ces rencontres particuliéres, il n'y a guére d'apparence que les Historiens Grecs, & Plutarque même, n'en eussent pas dit quelque chose.

J'aimerois donc mieux dire, que comme [b] les Jeux Olympiques se célébroient à la Pleine-Lune & avant *le* 16. *d'Hécatombæon*, qui étoit le jour où l'on distribuoit les Prix; les Jeux Pythiques se célébroient aussi à

[a] Ol. CXIV. 3.
[b] *Schol. Pind. ad Ol. iij. V.* 35.

à la Pleine-Lune, avant *le* 16. *de Métagitnion*. Mais, comme je l'ai déja avoüé, je n'ai rien de poſitif à dire ſur cet Article : & ſi, ſur les autres, il m'eſt arrivé quelquefois de parler d'un ton un peu affirmatif, je ne ſuis pas ſi fort entêté de mes penſées, que je ne ſois tout diſpoſé, ou à les corriger, ou même à les abandonner tout-à-fait; ſuivant qu'on me fera voir, ou quelque erreur dans mes principes, ou quelque faux raiſonnement dans mes conſéquences.

A. D. V.

ARTICLE

# ARTICLE VI.

## *Lettre Anecdote de* RATRAMNE *au Prêtre* RIMBERT, *touchant les* CYNOCEPHALES, *avec une Dissertation préliminaire sur la même matiére, addressée à Mr. Oudin Sous-Bibliothecaire de Leyde, par Mr.* Gabr. Dumont, *Ministre de l'Eglise Reformée à Leipsic.*

LA deuxième chose, Monsieur, dont vous désirez d'être informé, c'est la Lettre de *Ratramne* (a) au Prêtre *Rimbert*, touchant les *Cynocephales*. Elle est indiquée à la page 125.

(a) C'est le même Auteur, dont le Livre *du Corps & du Sang de J. Christ* est devenu dans ces derniers tems si celebre. Quelques Ecrivains auroient bien voulu arracher ax Protestants le témoignage de *Ratramne* contre la *Transubstantiation*. Mais il leur a été abandonné de bonne foi, par tant d'autres savans Cathol. Romains, qu'il y auroit lieu d'être surpris de certe chicane, si l'on ne savoit ce que la chaleur de parti est capable de produire.

125. du Catalogue (a) de Mr. *Feller*. Comme vôtre dessein est de l'insérer dans une Dissertation curieuse, que vous avez écrite *de doctrina & operibus Ratramni*, (b) je vous l'envoye toute entiere. Mr. le Docteur *Boerner*, Professeur en Theologie & Bibliothecaire de l'Université, a eu la complaisance de me la laisser copier chez moi à loisir. Je l'ai fait aussi exactement, qu'il m'a été possible. Elle est d'autant plus curieuse, qu'il ne paroît pas, par ceux qui ont donné la Liste des Ouvrages de ce Scholastique

(a) De la Bibliotheque Pauline à Leipsig.

(b) Elle fait partie du grand & excellent Ouvrage, auquel Mr. *Oudin* travaille depuis vingt-six ans, sur les *Auteurs Ecclesiastiques*. Ce qu'il en a autrefois publié, quoi qu'il ait été trés-bien reçu des Savans, n'étoit qu'un Essai, qui sera tout refondu. L'interêt du Public demanderoit, que l'on pût engager cet habile homme, trop modeste & trop retenu, à nous donner au plutôt le fruit de son penible & judicieux travail. Je voudrois, qu'il me fût permis d'en dire davantage.

lastique, qu'il y eût des Lettres de lui, au moins écrites à des particuliers.

Puis que vous m'avez invité à accompagner cette Lettre de quelques observations, particulierement sur les *Cynocephales*, que nôtre Manuscrit nomme *Cenocephales*, vous vous étes engagé à essuïer un ennui d'une lecture un peu fatiguante. Je tâcherai pourtant de l'égaïer. Je dois vous avertir que je suis redevable à Monsieur Lenfant de Berlin de la meilleure partie de mes citations. Il ne doute point que le Prêtre *Rimbert*, à qui *Ratramne* répond, ne soit *Rembert*, qui au rapport de Mr. *Du Pin* Tom. VII. p. 199. fut élu Archevêque de Bréme en 865. En effet il est aussi souvent appellé St. *Rimbert*, que St. *Rembert*. Il mourut en 888. en odeur de sainteté. Pour la Lettre même de *Ratramne*, elle a tant de rapport avec le chap. 8. du 16. livre *De Civitate Dei* de St. *Augustin*, qu'on ne sauroit s'empêcher de croire, que le Moine de *Corbie* n'ait pillé l'Evêque d'*Hyppone*, sans en dire mot. † Mais les *Plagiaires* n'ont jamais été



† Par la permission de l'Auteur, il

des animaux aussi rares dans la Republique des Lettres, que le sont les *Cynocephales* dans la Nature.

Un Jansenifte (a) a reproché au Pére *Maimbourg* de lui avoir oui faire un Sermon bien plaisant dans la Chapelle du Collége de Clermont. Son Discours fut divisé en quatre points, selon quatre espéces de Chiens. La 1. espéce étoit de Dogues d'Angleterre, ausquels il compare les Arnaudistes, gens indiscrets, qui déchiroient tout le monde sans distinction, & qui accabloient de rudes pénitences, les innocens, comme les coupables. La 2. espéce fut des Mâtins, l'image de ces Prédicateurs qui ne sont fiers que sur leur fumier. Les Bichons formoient le 3. escadron, & representoient au naturel ces Abbez de Cour, qui sont taillez en Lions, & qui font beaucoup de bruit, mais dont on se mocque, quand on les

nous semble, que l'endroit cité de St. *Augustin* n'a gueres que sa matiere qui soit commune à l'un & à l'autre.

(a) Preface de la Défense de la traduction du N. Testam. de Mons contre *Maimbourg*.

les void de près. Le quatriéme rang étoit le Corps de reſerve, où l'on découvroit les bons Chiens, le ſymbole des bons Jéſuites. Il ſeroit difficile d'imaginer une diſtinction plus boufonne des diverſes ſortes de Prédicateurs. Ne trouvez pas mauvais, Monſieur, que profitant de l'ouverture de ce bon Pére, je diviſe ma Diſſertation ſur *les Cynocephales* en trois points, ſelon les trois differentes eſpeces de *Cynocephales*, dont nous parlent les Auteurs anciens; Singes à tête de chien; Hommes à tête de chien; Dieux à tête de chien. Me voilà bien enfoncé dans la matiere des chiens, auſſi-bien que le facétieux Jéſuite; mais je ne ſuis pas en Chaire.

Les plus anciens Ecrivains conviennent preſque tous à ranger *les Cynocephales* parmi les Bêtes. *Herodote* eſt apparemment le premier Auteur, qui en ait parlé. C'eſt dans le II. livre de ſon Hiſtoire, où il fait la deſcription de quelques endroits de la Lybie, *καὶ οἱ κυνοκέφαλοι, οἱ ἐν τοῖς ςήθεσι τοὺς ὀφθαλμοὺς ἔχοντες (ὡς λέγεται ὑπὸ Λιβύων.)* Et les animaux à tête de chien, qui ont les yeux à la poitrine,

(comme le disent les habitants de Libye.) Cela, *comme on dit*, marque assez qu'Herodote n'étoit pas des plus asseurez sur la verité de ce fait. Il n'est pas même bien certain, (comme écrit Mr. *Lenfant*) qu'il s'agisse là des *Cynocephales*, comme porte le Grec ordinaire, puis qu'il y a d'anciens exemplaires d'*Herodote*, qui portent ἀκέφαλοι, animaux sans tête, au lieu de κυνοκέφαλοι, animaux à tête de chien; leçon qui convient assez avec ces paroles, οἱ ἐν τοῖς στήθεσι ὀφθαλμοὺς ἔχοντες, qui ont les yeux sur la poitrine. Quoi qu'il en soit, *Herodote* n'en parle que comme de bêtes farouches.

En suivant l'ordre du tems, après le Pére des Historiens, il faut placer feu le Prince des Philosophes. *Aristote* dans son Histoire des Animaux (a) livre 2. chap. 8. fait des *Cynocephales* une espéce de singes. Le titre du chap. est, περὶ τῶν ἐπαμφοτεριζόντων ζώων τὴν φύσιν τῷ τε ἀνθρώπῳ καὶ τοῖς τετράποσι, πιθήκων, κήβων, κυνοκεφάλων; c'est à dire, des animaux qui tiennent

(a) Aristot. Histor. Animal. lib. 2. cap. 8.

tiennent de la bête & de l'homme, & des bêtes à quatre pieds, tels que sont les Singes, les Cebus, les Cynocephales. Voici comment il commence ce chapitre. Ἔνια δὲ τῶν ζώων ἐπαμφοτερίζει τὴν φύσιν, τῷ τε ἀνθρώπῳ καὶ τοῖς τετράποισιν, οἷνον πίθηκοι, καὶ κῆβοι, καὶ κυνοκέφαλοι. ἔςι δ' ὁ μὲν κῆβος, πίθηκος ἔχον οὐρὰν. καὶ οἱ κυνοκέφαλοι δὲ τὴν ἀυτὴν ἔχουσι μορφὴν τοῖς πιθήκοις, πλὴν μείζονές τ' εἰσὶ, καὶ ἰσχυρότεροι, καὶ τὰ πρόσωπα ἔχοντες κυνοειδέςερα. ἔτι δὲ ἀγριώτερά τε τὰ ἤθη, καὶ τοὺς ὀδόντας ἔχουσι κυνοειδεςέρους, καὶ ἰσχυροτέρους. *Il y a quelques animaux qui participent de l'homme & de la bête à quatre pieds, comme les Singes, les Cebus, & les Cynocephales. Le Cebus est un Singe qui a une queuë. Les Cynocephales ont la même figure que les Singes, si ce n'est qu'ils sont plus grands & plus forts, & que leur tête aproche plus de celle du chien. Ils sont encore d'une humeur plus farouche, & ont les dents plus semblables à celles des chiens, & plus fortes.* L'Auteur de la version Latine a confondu ici, comme en bien d'autres endroits, ses propres gloses avec celles d'Aristote: mais ce n'est

pas dequoi il s'agit. *Strabon*, (a) dans le livre 16e de sa Geographie, joint sur la foi d'Artemidore, ancien Geographe, les *Cynocephales* avec les Sphinx; cela veut dire qu'il a regardé, aussi-bien que son guide, les *Cynocephales* comme de vrais animaux, ou, en stile Cartesien, comme de pures machines.

Les témoignages de *Pline*, & de *Solin* son singe, devroient être ouis dans cet endroit; mais puis qu'ils ont été l'un & l'autre si peu constants dans ce qu'ils nous apprennent sur le sujet des *Cynocephales*, & qu'ils en ont fait tantôt des bêtes, & tantôt des hommes, il est juste qu'ils soient punis de leur inconstance, & que nous écoutions, avant eux, ce que *Ælien* a à nous conter des *Cynocephales*, dans son Histoire des Animaux. Il en chante bien des merveilles; mais il se contente pourtant de nous les décrire comme des animaux fort disciplinables. On trouve, nous dit-il, (b) dans la même Province des Indes des *Cynocephales*, qui tirent leur nom de la forme

(a) Strabo. lib. xvi. p. 195.
(b) Ælian. lib. iv. de Animalib. cap. 46.

forme de leur corps, & de leur museau. Ils tiennent presque tout le reste de l'homme, & marchent gravement, vétus de peaux de bêtes. Ils ont une espéce de douceur & d'équité. Ils ne font pas le moindre mal aux hommes. Ils ne parlent pas, mais ils aboyent. Cependant ils entendent la langue des Indiens. Ils vivent de la chasse des bêtes sauvages, qu'ils atteignent aisément à la course, qu'ils tuënt, & qu'ils mettent ensuite par pieces pour les faire rôtir au Soleil. Ils nourrissent aussi des chévres & des brebis, afin de boire leur lait. Ce n'est pas sans y avoir bien pensé que je les ai mis au nombre des animaux privez de raison, car enfin ils n'ont point l'usage d'une voix articulée, ni de la parole humaine. Mais, avec la permission de Monsieur Ælien, cette raison prouve trop, puis qu'elle prouveroit qu'il faut ôter tous les muëts du rang des hommes. Ce qu'il dit ailleurs(a)des *Cynocephales* montre qu'ils ne sont pas si bêtes qu'on pourroit penser. Il les représente dans le



(a) Ælian. Lib. 7. cap. 19.

7e. livre comme des animaux fort amoureux des femmes. Et il nous apprend dans le 10e. livre (a) que sous le regne des Ptolomées les Egyptiens dressoient des *Cynocephales* à jouer de la flûte, & d'une espéce de luth, ou de guitarre ; & qu'aprés que ces animaux avoient diverti la compagnie, l'un d'eux faisoit la ronde, exigeoit le salaire dû à lui & à ses camarades, & serroit ce qu'on lui donnoit dans une bourse penduë à sa ceinture, avec la même addresse que pourroient faire les gueux les plus habiles dans leur métier, ὡς οἱ τῶν ἀγειρόντων δεινοί.

Mr. le Docteur *Gottfried Olearius*, à qui je ne saurois m'empêcher de donner cette loüange, qu'il fait un des principaux ornements de nôtre Université, & qui, pour vous le dire en passant, attend à donner au Public son Josephe jusqu'à ce que celui d'Angleterre ait paru, Monsieur *Olearius*, dis-je, dans ses savantes Notes sur *Philostrate* (b) est dans la pensée que Philostrate a voulu parler des *Cy-*

(a) Ælian. l. 10. c. 6.

(b) Philost. de vita Apollon. l. 3. c. 30.

*Cynocephales* au chap. 30. du 3e livre de la vie d'Apollonius, lors qu'il fait mention d'une certaine eſpéce de Singes noirs, à face de chien (καὶ τὰ εἴδη κυνέιοι) & qui reſſemblent à de petits hommes.

Il eſt tems de faire paroître ſur la ſcene *Pline*, (a) & toute ſa ſequelle. Les premiers *Cynocephales* qu'on a vû, nous dit-il, étoient venus de Tergede. Il nous aſſûre dans le (b) livre ſuivant que les Meniſmiens, peuple de l'Egypte, prés du fleuve Aſtragus, nourriſſoient des troupeaux de *Cynocephales*, dont ils tuoient tous les mâles, à la reſerve de ceux qui étoient néceſſaires pour la conſervation de l'eſpéce, & gardoient les femelles pour vivre de leur lait. Et dans le livre 8e (c) il met les *Cynocephales* au rang des Singes, avec cette différence qu'il les fait plus farouches que les Singes ordinaires, & preſque auſſi laſcifs que les Satyres. *Efferatior Cynocephalis natura, ſicut Satyris*; ce qui ne s'accorde pas mal à ce qu'Ælien

H 5 nous

(a) Plin. lib. 6. c. 29. edente Harduino.

(b) Lib. 7. c. 2.

(c) Lib. 8. cap. 80.

nous en a déja dit dans son livre 2e. *Solin* (a), à l'exemple de Pline, qu'il a acoutumé de suivre pas à pas, nous en parle comme d'une sorte de Singe, mais fort furieux. *Isidore* de Seville en fait autant dans ses Origines (b). *Jules Cesar Scaliger* a prétendu que le *Cynocephale* est l'animal qu'on appelle en France un *Magot*, & il dit en avoir vû un, qu'il décrit en ces termes. *Cynocephalum unum barbatum vidimus, fœdum aspectu, nigrum, maleficum, moribus infamem. Magot genus illud maximum Galli vocant. In Aula Regis unus fuit, qui diu bipes deambulabat, amictus sagulo militari, ensiculo accinctus. In sella jussus continuit sese pernox, cum perdius publico spectaculo, ita ut non deessent qui hominem putarent verum.* Vossius (c) dit que les Italiens appellent cet animal *Babulno*, les François *Babion*, & les Flamands *Bavigen*.

Pline auroit bien fait de s'en tenir à son premier sentiment; mais il a eu

(a) Solin. cap. 27. pag. 53.

(b) Isidor. Origin. lib. 11. art. de Portentis, & lib. 12. c. 2.

(c) Vossius Idolol. lib. III. cap. 74.

eu ſa complaiſance ordinaire pour le fabuleux. Il eſt le premier qui ſur l'autorité de Cteſias, l'un des plus grands menteurs de la Gréce, a rangé les *Cynocephales* parmi les hommes. *In multis autem montibus*, dit-il (a), *genus hominum capitibus caninis, ferarum pellibus velari, pro voce latratum edere, unguibus armatum venatu & aucupio veſci. Horum ſupra centum viginti millia prodente ſe, Cteſias ſcribit.* Il y a dans pluſieurs de ces montagnes une eſpéce d'hommes à tête de chien, qui ſe couvrent de peaux de bêtes ſauvages, qui ne ſavent qu'aboyer, qui vivent de chaſſe, & qui ſont bien au nombre de cent vingt mille, comme l'écrit Cteſias.

Solin (a) fait auſſi une Nation, ou même pluſieurs Nations de *Cynocephales*, ſur la bonne foi de Megaſthenes dans ſon Hiſtoire des Indes. *Megaſthenes per diverſos Indiæ montes eſſe ſcribit Nationes capitibus caninis, armatas unguibus, amictas veſtitu tergorum, ad ſermonem humanum nulla voce, ſed latratibus tantùm ſonantes aſperis ricti-*



(a) Plin. lib. vii. c. 2.

(b) Solin. Polyh. c. 52 p. 79.

*ctibus*. Mr. Saumaise veut que ce soit *ritibus*, sans néceſſité.

Comme *Photius* (a) témoigne qu'il voit lû l'Hiſtoire des Indes de Cteſias, il eſt bon de l'entendre. Il rapporte que dans les mêmes Montagnes on voit des hommes à tête de chien, qui ſont habillez de peaux de bêtes ſauvages. Ils ne parlent point, mais ils aboyent comme les chiens, & ainſi ils s'entendent mutuellement. Leurs dents ſont plus grandes que celles des chiens. Ils ont les ongles à peu prés ſemblables, mais plus longues & plus rondes. Ils habitent dans les Montagnes juſqu'au fleuve de l'Inde. Leur couleur eſt noire. Ils ſont grands obſervateurs de la juſtice, de même que les autres Indiens, parmi leſquels on les voit errans. Ils entendent ce que les Indiens leur diſent, quoi qu'ils ne puiſſent point eux mêmes parler, & qu'ils ſoient obligez de s'expliquer, comme les ſourds & les muëts, en faiſant ſigne des mains & des doigts, & en aboyant. Les Indiens les appellent Calyphes, ce que nous dirions en Grec *Cyno-*

(a) Photius Biblioth. p. 150. 151.

*Cynocephales*. On fait monter le nombre de ce peuple à cent vingt mille.

Aulugelle (a) ne doit pas être mis en ligne de compte. Il a ſuivi Pline, comme ce dernier a ſuivi Cteſias, le meneur de toute la bande. C'eſt ſur la foi de cet Auteur que quelques Péres ont parlé des *Cynocephales*, comme *Tertullien* (b) en deux endroits. Le premier eſt au 8e. chap. de ſon Apologetique, & dans ſon premier aux *Nations*: Mais on voit aſſez qu'il ne les regarde que comme des monſtres de la Fable. *Nous prenez-vous*, dit-il aux Gentils, *pour des Cynocephales & des Sciapodes?* Je ſuis la verſion de Mr. Giri. Il y au texte *Cynopenæ* dans un endroit, & *Cynopennæ* dans un autre. Monſieur de *Saumaiſe* a crû qu'il falloit lire κυνοπεῖναι, comme qui diroit qui ont la faim canine, qui mangent ce que les chiens ont acoutumé de devorer. Mr. *Lenfant* s'acommode beaucoup mieux de la conjecture de *Bochart*, (c) qui



(a) Aullu Gell. lib. 9. c. 4.

(b) Tertull. Apol. c. 8.

(c) Bochart Hierozoic. part. 1. c. 55. col. 667.

dit qu'il faut laisser *Cynopenæ*, ou *Cynophanæ*, c'est à dire face de chien. A l'égard de St. *Augustin*, il paroît clairement par le chap. 8e. de la Cité de Dieu liv. 16e. déja allegué, que ce Docteur exclud les *Cynocephales* du rang des hommes.

Il auroit été à souhaiter pour les Assipites, qu'ils eussent été bien fermes dans l'opinion de ce Pére; ils n'auroient pas craint d'attaquer les Lombards. Le stratagéme dont ceux-ci se servirent mérite d'être rapporté. On le trouve dans le chap. 11e. du 1r. livre de *Paul Warnefrid* (a) *de Gestis Longobardorum*. Cet Auteur parle ainsi des Winiles, ou Lombards. *De qua* (id est Scoringa Provincia) *egredientes, dum in Mauringam transire disponerent, Assipiti eorum iter impediunt, denegantes eis omnimodis per suos terminos transitum. Porrò Longobardi cum magnas hostium copias cernerent, neque cum eis ob paucitatem exercitus congredi auderent, dumque quid agere deberent decernerent, tandem necessitas consilium repperit.*

[a] Paulus Warnefridus De Gestis Longobardorum lib. I. c. 11.

*perit. Simulant se in castris suis habere Cynocephalos, id est, canini capitis homines. Divulgant apud hostes hos pertinaciter bella gerere, humanum sanguinem bibere, & si hostem assequi non possint, proprium potare cruorem. Utque huic assertioni fidem facerent, ampliant tentoria, plurimosque in castris ignes accendunt. His hostes auditis visisque creduli effecti, bellum quod minabantur jam tentare non audent.*

Il falloit que les *Assipites* fussent de bien bonnes gens. Mais aprés tout, il ne paroît pas si difficile d'avoir érigé les *Cynocephales* en vaillants soldats, ou même en Martyrs du Christianisme, comme le dit *Ratramne*, que d'en avoir fait des Divinitez. Cependant, à la honte du Paganisme, le *Cynocephale* a été adoré en divers lieux comme un Dieu. On sait que *l'Anubis* des Egyptiens n'étoit qu'un *Cynocephale*, un Dieu à tête de chien; comme *Minutius Felix* (a) lui en donne expressément le nom. Le Poëta Lucain l'apelle aussi un Chien Demi-Dieu, *Semideum Canem.* Et c'est pour la même raison que *Virgile*

(a) Minucius Felix, Octavio cap. 21.

*gile* (a) ne fait pas difficulté de l'appeller *latrator Anubis.*

*Omnigenumque Deum monstra, &*
*latrator Anubis.*

comme qui diroit l'aboyant Anubis. *Virgile* a été imité par le Poëte *Prudence* (b), qui en faisant remarquer la foiblesse des Dieux d'Egypte contre la flotte Romaine, dit,

*Nil potuit Serapis Deus & latrator Anubis.*

Le savant Bochart (c) observe que le mot même d'*Anubis* tire son origine du verbe Hebreu נָבַח, qui signifie aboyer Isaïe 56. 10. *Anubis quòd Hebræis esset* הנובח Hannobeac, celui qui aboye comme un chien. * Il croit même

(a) Virgil. Æneid. VIII. v. 698.

(b) Prudent. lib. II in Symmach. v. 431. vide & v. 353. & Apotheos. v. 195. 196.

(c) Bochart. Hieroz. p. 1. l. 2. c. 55. col. 664. 665.

(*) On peut voir une autre étymologie donnée par le P. *Bonjour*. Differt. II.

même qu'on peut rapporter au même mot l'étymologie du terme de *Nubie*, parce que les Ptoëmphanes, qui faisoient une partie considérable des habitans de la Nubie, avoient un chien pour leur Roi, *canem pro rege habuerunt, motu ejus imperia augurantes*, dit Pline (a). C'est quelque chose d'étrange, que le peuple le plus éclairé de l'Univers ait donné dans la superstitition la plus ridicule. Cambyses sut bien s'en prévaloir au siege de Peluse; & ce qui arriva, lors qu'il eut fait jetter le Bœuf *Apis* à la voirie, auroit bien dû desabuser les Egyptiens, & dégrader chez eux le chien de sa Divinité; car les chiens firent leur curée du Dieu *Apis*. (b) Il est vrai que pour prevenir le coup, on fit courir le bruit que les Prêtres d'Osiris avoient enlevé secretement & enseveli le Bœuf Apis, que Cambyses

§. 105. Comme ses Ouvrages sont rares en ce païs-ci, on pourra la rapporter une autre fois.

(a) Plin. l. VI. c. 30. Voy. Ælian. de Animal. l. 7. c. 40.

(b) Vid. Polyæn. lib. 5. de stratag. Plutarch. Tractat. de Iside & Osiride.

byses avoit tué. Etoit-ce pour se mocquer d'une si folle devotion, que Socrate juroit ordinairement par le chien, *per canem & anserem*, comme le jugeoit Tertullien (a)? *Socrates in contumeliam Deorum quercum & hircum & canem dejerabat.* Ou étoit-ce serieusement, comme St. *Augustin* (b) le suppose? Quel parti qu'on prenne, il est difficile d'excuser tout à fait ce Philosophe. Et *Zenon* l'Epicurien n'auroit pas tant tort de s'écrier: *O hominem scurram, ineptum, perditum. si cavillari voluit religionem, dementem, si hoc seriò fecerit, ut animal turpissimum pro Deo haberet!* (c).

Il est certain qu'encore que les plus sages Payens se soient raillez des Egyptiens:

*Oppida tota canem venerantur, nemo Dianam* (d).

Les Romains n'ont pas laissé de recevoir

(a) Tertul. Apolog. c. 44.
(b) Auguft. de vera Relig. cap: 2.
(c) Lact. de falsa sapient. lib. III. cap. 20.
(d) Juvenal Satyr. 15.

voir le *Cynocephale* au nombre de leurs Dieux, comme St. *Augustin* nous l'apprend dans le chap. 14e. de son second livre de la Cité de Dieu; & comme *Prudence* (e) le leur reproche dans son second livre contre Symmaque.

*Quasdam victa dedit capitis Cleopatra canini Effigies.*

On vénéroit encore le *Cynocephale* sous la figure d'un Mercure, représenté avec la tête d'un chien. Mais je suis pressé de finir cette Dissertation. Je le fais par ces vers de *Cœlius Sedulius* (f), qui s'emporte avec bien de la raison contre une idolatrie si indigne de l'homme.

*Quis furor est, quæ tanta animos dementia ludit,*
*Ut volucrem, turpemque bovem, tortumque draconem,*
*Semihominemque canem supplex homo pronus adoret?*

LET-

(e) Prudent. in Symmachum l. 2. p. 353.

(f) Cœlius Sedulius carm. libr. 1. v. 229-231.

* L'Auteur auroit pû joindre à tout cela ce qu'Horus Apollo, Ecrivain assez ancien, nous raconte, touchant la merveilleuse proprieté du *Cynocéphale*. On prétend qu'aux deux Equinoxes urinant douze fois le jour, dans des distances égales, il avoit apris le secret des *heures* & des *horloges*. On peut voir ce qu'en disent deux grands Antagonistes, Monsieur de *Saumaise*, (Exercit. in Solin. p. 643. seq.) & le *Petau*, qui lui oppose la plus merveilleuse qualité du *Chat*, urinant tous les jours de l'année tout autant de fois, &c. Vranolog. Diss. lib. VII. c. VIII. pag. 274.

* *Remarque du Journaliste.*

## LETTRE DE RATRAMNE.

*Divinæ gratiæ muneribus honorato, plurimumque in Christo diligendo Rimberto venerabili Præsbytero Rathramnus sempiternam in Domino Jesu Christo Salutem. Quando nostræ petitionis memores effecti, scripsistis nobis illa, quæ de Cenocephalorum natura potuistis cognoscere, non modice me lætificastis. Quod vero ad ea quæ postu-*

*poſtulaſtis minime reſcripſerim, noveritis negligentiæ corpore nequaquam hoc contigiſſe, verum quia delatoris præſentia non affuerat, ſuſpenſum fuiſſe. Nunc autem veniente Fratre Saruvardo ad nos, & ad vos remeante, data occaſione ſolliciti fuimus breviter intimare, quæ nobis videbantur ſuper inquiſitione veſtra. Quæritis enim quid de Cenocephalis credere debeatis, videlicet utrum de Adæ ſint ſtirpe progeniti, an beſtiarum habeant animas. Quæ quæſtio compendioſe ita poteſt determinari. Si Hominum generi deputandi ſunt, nulli dubium debet videri, quod primi hominis de propagine deſcenderint. Neque enim fas eſt humanam credi aliunde deduci originem, quàm primi de parentis ſubſtantia. Quod ſi beſtiali generi connumerantur, nomine tantum hominibus, non natura communicant. Inter hæc ſciendum verò, ſi contenti fuerimus opinione noſtrorum, videlicet Eccleſiaſticorum Doctorum, inter beſtias potius, quàm inter homines deputandi ſunt; ſiquidem & forma capitis, & latratus canum, non hominibus, ſed beſtiis ſimiles oſtendit. Hominum denique eſt rotundum vertice cœlum aſpicere. Canum*

*num*

*num verò oblongo capite, rostroque deducto terram intueri. Et homines loquuntur, canes verò latrant. Verùm quando litteræ à vestra I. caritate nobis directæ, dum naturam illorum diligentius significarunt, nonnulla docuerint, quæ humanæ rationi, potius quàm bestiali sensibilitati, convenire videntur : scilicet quod societatis quædam jura custodiant, quod villarum cohabitatio testificatur; quod agri culturam exercent, quod & frugum messione colligitur; quod verenda non bestiarum more detegant, sed humana velent verecundia, quæ res pudoris est indicium; quod in usu tegminis non solum pelles, verùm etiam & vestes eos habere scripsistis. Hæc enim omnia rationalem quodammodo testificari videntur; eis inesse animam. Nam cum dicatur civitas esse cœtus hominum eodem sub jure pariter degentium, istique simul cohabitare per villarum contubernia dicantur, civitatis distinctio talibus convenire non ab re creditur. Siquidem & collectione sua multitudinem faciunt, & pariter habitare, non nisi sub alicujus jure conditionis poterant. Ubi vero jus aliquod servatur, consensu quoque animorum una con-*

*continetur. Neque jus aliquod poteſt eſſe, quod conſenſus communis non decreverit : verùm talem præter moralitatis diſciplinam nec conſtitui, nec cuſtodiri aliquando potuit. Jam verò agros colere, terram proſcindere, ſementem rurari, fenori concredere, artis demonſtrat peritiam. Quæ res niſi ratione præditis haudquaquam favere cognoſcitur. Etenim rationis eſt cauſam requirere ſingularum actionum, ubi cauſa, quæ res pingues efficiat terras, quæ cauſa ſementis ubertatem producat, quarum ſine ſcientia agricultura nunquam digne poterit exerceri. Porro tegumenta noſſe conficere, vel pelle, vel lana, linoque, ſtudium eſt rationalis animæ. Niſi enim artificio quodam hæc parari non poſſunt, & artis ſcientia non niſi rationali conceditur animæ. At pudenda velari, honeſtatis eſt ſignum, quod non quæritur niſi ab animo inter turpe & honeſtum habente diſtinctionis judicium. Erubeſcere namque nemo poteſt de turpitudine, niſi cui contigit quædam honeſtatis cognitio. Hæc autem omnia rationalis animæ eſſe propria, nemo niſi ratione carens negabit. Inter honeſtum turpeque diſcernere, artiſque*

*ſcientia*

*scientia pollere, jura pacis concordiæque condere, nec sine judicio rationis, nec præter acumen ingenii fieri possunt. Qua de re cum talia dicitis apud Cenocephalos videri, rationalem eis inesse mentem, reipsa testificamini. Homo verò à bestiis ratione tantummodo discernitur. Quæ quando videtur inesse his de quibus loquimur, homines potius quàm bestiæ deputandi videntur. Huic intelligentiæ non parum suffragari videtur libellus de Martyrio sancti Christophori editus. Quemadmodum enim in eo legitur, hoc de genere hominum fuisse cognoscitur, cujus vita atque Martyrium claris admodum virtutibus commendatur. Nam & Baptismi Sacramentum divinitus illum consecutum fuisse, nubis ministerio eo perfundente, sicut libellus ipse testatur, creditur. Fama quoque vulgante plura feruntur, quæ hujusmodi hominum genus rationis compos insinuare videntur. Isidorus quoque, cum de portentorum ex humano genere defluxorum varietate loqueretur, in libris etymologiarum inter reliqua sic ait. Sicut autem in singulis gentibus quædam sunt monstra hominum, ita in universo genere humano quæ-*

*quædam monstra sunt gentium, ut Gigantes, Cenocephali, Cyclopes & cætera. Hoc dicens manifeste signavit quòd Cenocephalos ex primi hominis propagine originem duxisse fuerit opinatus. Nam sicut in singulis gentibus quædam contra legem naturæ videntur procreari, ut bicipites, trimani, pumiliones, hermafroditæ, sive androginæ, vel alia perplura, quæ tamen contra naturæ legem non fiunt, sed propria quò dispositione proveniunt, siquidem lex naturæ, divinitatis est dispositio. Sic quoque universi generis humani ordini naturali videntur monstruosam inferre procreationem. Illa quæ superius commemorata sunt hominum prodigiosa portenta, vel alia plura quæ longum est commemorare, ut pigmæi, antipodæ, quorum aliis cubitalis dicitur inesse natura corporis, aliis plantarum conversio post crura, & in plantis octoni digiti. Yppodes qui humanam formam pedibus miscent equinis. Macrobii humanam naturam pene duplo superantes, gensque feminarum in India quinto anno concipiens, & octavum vitæ annum non excedens, & alia complura fereque incredibilia. Et quamvis ferantur ista ex humano ge-*

*nere duxisse originem, non tamen mox neque temere homines ratione præditos esse firmandum. De Gigantibus verò inter hæc portenta quidem numerantur homines fuisse, de hominibus natos nemo fere qui dubitet, quandoquidem divinarum auctoritate litterarum hoc astrui non ignoramus. Quibus Cenocephali dum connumerantur, hoc etiam & de istis sentiendum esse putatur, maxime si illa constiterint, quæ de sancto Christophoro leguntur, ut quæ fama de eis vulgaris dispergit. Nec tamen ista dicentes, sive sentientes, consequitur ut quicquid de homine procreatur, hominem quoque esse, humanæque rationis ingenio præditum, verbi gratia, cum legatur vitulus ex muliere procreatus, ut serpens editus de femina. Proinde tamen neque vitulum, neque serpentem illum humanam animam vel rationalem habuisse consenserim. Monstruosus quoque partus ille tempore Regis Alexandri de muliere profusus, cujus superiorum pars hominem proferebat, inferior verò bestiarum formas diversarum viventiumque protulerit. Nec tamen bestias illas, licèt humano semine procreatas, rationalem habuisse animam, nisi rationis expers un-*

*unquam puto præbebit assensum. Qua de re nec hos de quibus res agitur, propterea quia duxerunt originem ex hominibus, eos continuo rationali pollere mente crediderim, si non vel ea quæ scripsistis, vel quæ leguntur & feruntur de iis talia quomodo sentirem moverer. Nunc autem tanta, tamque fortia videntur esse quæ super his dicuntur, ut his vel fidem non adhibere, vel contradicere velle, pervicacia potius videtur esse quàm prudentia. Accedit ad hæc quod scripta vestra testantur, domesticorum omne genus animalium, quæ nostris in regionibus habentur, apud illos haberi. Hoc verò fieri posse si bestialem & non rationalem animam haberent, nequaquam video. Siquidem homini animantia terræ fuisse divinitus subjecta Geneseos lectione cognovimus. Ut verò bestiæ, alterius à se generis animantia, & maxime domestici generis curent, & eis diligentiam adhibeant, suisque cogant imperiis subjacere, & usibus parere, sicut nec auditum, ita nec creditum cognoscitur. At verò Cenocephali cum domesticorum animalium dicuntur habere multitudinem, eis minime convenit bestialis feritas, quorum animalia do-*

*domestici lenitate mansuefiunt. Hæc sunt quæ de Cenocephalis arbitror sentienda. Cæterùm an & aliis sic sentire placuerit, an è diverso, non erit nostri judicii. De libro vero beati Clementis quod interrogastis, non intersum viros auctoritatis habetur, quamvis non unusque quæque repudietur. Leguntur enim quædam in illo nostro itidem Ecclesiastico dogmati non usquequaque respondentia. Verùm quæ de gestis Pauli Apostoli scribuntur in illo recipiuntur, ut pote nihil quod doctrina Christianæ vel contradicat vel repugnet* continento.* *Valere Beatitudinem tuam semper in Christo gaudemus, & ut memor sis nostri deprecamur. Explicit, explicit.*

Voilà, Monsieur, la Lettre de Ratramne, aussi exactement copiée qu'il m'a été possible. Elle est d'autant plus curieuse, qu'il ne paroit pas par ceux qui ont donné la liste des Ouvrages de ce Scholastique, qu'il y eût des Lettres de lui, au moins écrites à des particuliers.

* *In Manuscr.* continenda.

ARTI-

# ARTICLE VII.

Remarques Critiques ſur un Ecrit en Vers Latins touchant *les Ceremonies de la Meſſe*, publié par Mr. *Fabricius*, (a) ſous le nom de *Maurice de Sens.*

LA Lettre de Mr. *Dumont*, & quelques Obſervations de Mr. *Oudin*, nous ont encore fourni l'occaſion & la matiére de cet Article, qui n'ennuiera pas par ſa longueur. Il s'agit de corriger quelques petites mépriſes, qui ont échappé à Mr. *Fabricius*, dont la lecture & l'érudition ſont d'ailleurs ſi étenduës & ſi utiles au Public, par le grand nombre de bons Ouvrages qu'il a mis au jour. On ne peut être ſurpris qu'un homme diſtrait par des occupations tres-differentes, ne penſe pas à tout, & ne ſe ſouvienent pas de toutes les particularitez qui regardent un Auteur, ſur



(a) Dans le T. V. de cette Hiſtoire p. 368. nous avons donné le titre tout entier de l'Ouvrage de ce Savant homme, où ſe trouvent les Vers en queſtion.

ſur tout lorſqu'il eſt auſſi peu conſiderable, que celui dont il eſt queſtion. D'un autre côté cet habile homme ne trouvera pas mauvais que l'on éclairciſſe la verité.

I. Mr. *Fabrice* ayant acheté un Manuſcrit en parchemin, qu'il croit être d'environ cinq cens ans, contenant en Vers Elegiaques un Ouvrage, ſur les *Ceremonies de la Meſſe*, ſous le nom de *Mauricii Senonenſis*, a penſé qu'il n'avoit jamais été publié, & il nous en a regalé, comme d'une nouvelle découverte. Il eſt neanmoins certain, qu'un ſemblable Ouvrage a été imprimé pluſieurs fois. On le trouve dans les differentes Editions de la *Bibliotheque des Peres*; dans les trois premieres faites à *Paris* en 1575. 1589. & 1610. dans les trois dernieres de la même Ville, en 1624. 1644. & 1654. dans celle de *Cologne* en 1618. & enfin dans le derniere faite à *Lion* en 1677. qui contient vingt-ſept volumes. On le voit encore dans une *Collection* des Peres, qui ont écrit ſur les *Offices & les Myſteres de l'Egliſe Catholique*, laquelle nous a été donnée par *Michel Hittorpius*, pour ſer-

vir

vir de ſupplément aux Bibliotheques des Peres, en 1619. & 1624.

De plus ce même Ouvrage eſt toûjours attribué à *Hildebert*, premierement Evêque du *Mans*, & enſuite Archevêque de *Tours*. Outre les Livres imprimez dont on vient de parler, & le nouveau Recueil des Oeuvres de *Hildebert*, publié par les Benedictins de Paris, on voit encore ce Poëme ſous ſon nom dans pluſieurs *Manuſcrits*, qui ſont en *France*, & en *Angleterre*. Sans même aller ſi loin, Mr. *Fabrice* l'auroit pû voir avec le même titre dans la Bibliotheque *Pauline* à *Leipſic*. Mr. *Feller*, qui en a fait le Catalogue, l'avoit déja annoncé dés l'an 1686. comme y étant parmi les Mſſ. Theologiques (a) avec un autre Poëme du même *Hildebert* ſur la vie de Sainte *Marie d'Egypte*: *Hildeberti Cenomanenſis Epiſcopi Carmen de vita S. Mariæ Ægyptiacæ*; *& ejuſdem Carmen prolixum de Sacramentis*.



(a) *Repoſitorio Theologico* II. *ſerie* II. *infolio*, *codice* 29. num. 5. Vid. Catal. Biblioth. Paul. pag. 109. Lipſiæ An. 1686. in 12. edente *Joachimo Fellero* Bibliothecario.

Cette derniere particularité a encore été éclaircie par Mr. *Dumont*, à la priere de Monsieur *Oudin*, voici comme s'exprime le premier dans sa Lettre du 9. de Février 1714. „Dés que „ j'ai pû avoir accés aux Manuscrits „ de nôtre Bibliotheque *Pauline*, j'ai „ trouvé, qu'à la suite d'un Volume „ *in folio* des Oeuvres de St. *Augustin*, „ il y a quelques Ouvrages de *Hil-* „ *debert* Evêque du *Mans*; & entr'- „ autres la Vie de Sainte *Marie d'E-* „ *gypte* avec ce titre: *Incipiunt Versus* „ *Hildeberti Cenomannensis Episcopi* „ *de Vita Mariæ Ægyptiacæ.* Et „ puis tout d'une suite on lit son Trai- „ té de la *Messe* avec ce seul mot, „ qui se distingue de l'Ouvrage pre- „ cedent : *Versus Hildeberti de Sa-* „ *cramentis.*

*Scribere proposui, quæ Mystica sacra piorum* (a)
*Missa repræsentat, quidve Minister agat.*
*Pro multis una, pro cottidie repetitis*

*Est*

(a) Mr *Fabricius* lit *priorum*; qui pourroit aussi faire un bon sens.

*Est oblata semel Hostia vera Deus.*
*Involucrum Legis Christum patefecit, Ovemque*
*Significativam vera removit Ovis.*
*Presbyter hunc offert, & in huc cessare figuram,*
*Remque figuratam, testificatur agi.*
*Sic etenim Templi, sic & Crucis exprimit aras,*
*Ut sacra commemoret illius, hujus agat.*
*Ergo quod in Missa vel agatur, vel memoretur,*
*Quæ quibus assimilet, sub brevitate canam.*

„ Ces six distiques, continue Mr. „ *Dumont*, sont la Preface du Traité, qui contient environ 850. Vers. „ Mais hors du titre, que j'ai rapporté, le nom de Hildebert ne se „ trouve, ni au commencement, ni „ à la fin de l'Ouvrage, &c.

III. Ce qui suit regarde un troisiéme point, sur lequel Mr. *Fabricius* s'est aussi trompé; savoir si ce *Mauricius Senonensis*, qui se voit dans son Mf. à la tête de ces Vers, est, ainsi qu'il le croit, *Pierre de Clugni*, dit le

*Venerable*, qu'on appelloit aussi *Petrus Mauricius*; parce qu'il étoit de la Maison des Comtes de St. *Maurice*, en *Savoye*, comme le conjecture ce Savant-là. Mais, remarque Mr. *Oudin*, ce *Pierre Maurice* s'appelloit ainsi, parce que le nom de son Pere étoit *Maurice*, comme nous l'apprend l'Auteur qui a écrit sa vie. Sa Patrie de plus étoit l'*Auvergne*, Province bien éloignée de la *Savoye*. Mr. *Fabricius* ne disconvient pas de ce fait; il croit seulement, que *Pierre le Venerable* a pû porter le nom de *Senonensis*, parce qu'il demeuroit à *Sens*, lorsqu'il écrivit cet Ouvrage. Mais c'est une nouvelle conjecture, qui ne se trouve appuyée, que sur le besoin qu'il en a, pour soutenir sa premiere conjecture, qui fait de son *Maurice* le même que *Pierre Maurice*, dit le *Venerable*, Abbé de *Clugni*, de qui personne n'a jamais dit, qu'il eût demeuré à *Sens*.

IV. Tout ce que l'on peut vraisemblablement conjecturer du titre, que porte le Mſ. de Mr. *Fabricius*, c'est que l'Ouvrage, veritablement composé par *Hildebert*, a été depuis abregé par un certain *Maurice* de *Sens*, d'ailleurs inconnu, qui a eu l'audace

d'y

d'y mettre ſon nom, comme s'il en étoit l'Auteur. Et en effet ce Mſ. ne contient que DCX. Vers, au lieu que celui de *Hildebert* dans la Bibliotheque *Pauline* en a plus de DCCC.

Au reſte, ajoute Mr. *Dumont*, le Mſ. de Mr. *Fabricius* eſt beaucoup plus correct que celuy de *Leipſic*; à moins que l'Editeur n'ait corrigé les fautes de ſon exemplaire. Il s'eſt neanmoins trouvé un Savant, qui pretend en avoir decouvert pluſieurs dans cette Edition. Elles ſe trouvent avec ſes corrections dans le Journal de *Leipſic*, pour le mois de *Decembre* dernier. (a) Nous n'entreprendrons point de les examiner, ce ſoin regarde plus particulierement Mr. *Fabricius*, trés-capable de juger, ſi elles ſont également importantes & ſolides.

(a) Acta Eruditor. Decemb. 1713. p. 542- 544.

## ARTICLE VIII.

J. VIGNOLII *Dissertatio de Anno primo Imperii Severi Alexandri Aug. quem præfert Cathedra marmorea* S. HIPPOLYTI *Episcopi in Bibliotheca Vaticana. Addita Epistola ad* Antonium Gallandium *V. Cl. de nummo quodam Imp.* ANTONINI PII, *iterum edita & recognita. Romæ, Typis* Franc. Gonzagæ *in via lata.* 1712. *in* 4. *pag.* 138.

Dissertation *de Mr.* VIGNOLI *sur la* I. *année d'*Alexandre Severe, *avec une Lettre sur une Medaille d'*Antonin Pie.

IL y a déja quelques années, que Mr. *Vignoli* s'est fait avantageusement connoître au Public, par de savantes productions, qui sont autant de preuves de son application aux belles Lettres, & de sa grande connoissance dans l'Antiquité. Son Ouvrage sur la Colonne d'*Antonin Pie* *, nou-

* Il y joignit un Recueil d'*Inscriptions*, qui avoient échappé à la diligence des autres, ou qui venoient de se déterrer. Il vit le jour en 1705 in 4. imprimé à Rome.

nouvellement découverte, remporta le prix ſur tous les autres Ecrits touchant cette matiére, qui excitant la curioſité des Savans leur fournit un beau champ pour étaler leur érudition. Son *Eſſai* ſur les Monnoyes des Papes ne lui fit pas moins d'honneur. L'un & l'autre lui ayant merité l'approbation du Pape, il en fut choiſi dès 1712 pour être un des Gardes de la Bibliotheque du *Vatican*. Cette place, auparavant occupée par tant d'habiles gens, ne pouvoit être mieux remplie, que par Mr. *Vignoli.* L'on a tout ſujet d'attendre de ſes ſoins & de ſa plume des Ouvrages du moins auſſi ſavans, que ceux d'*Holſtenius*, d'*Allatius*, de *Schelſtrate*, &c.

Cette *Diſſertation* ſuffiroit ſeule, pour nous donner ces eſperances, & en ſeroit un bon garant. On y voit, avec beaucoup d'érudition, une Critique fine, & ſi polie, qu'à peine decouvre-t-on d'abord, qu'elle a proprement été écrite, pour refuter le nouveau *Syſteme* du P. *Valſechi*, ſur les années du regne d'*Elagabale*. De là certainement vient le titre de cet Ouvrage, plûtôt que du deſſein de de-

païser les Savans, en leur faisant accroire, qu'il s'agit ici d'une nouvelle difficulté de l'Histoire ancienne.

Il est d'ailleurs constant, que le point precis du commencement de l'Empire d'*Alexandre Severe* ne se peut bien determiner, que l'on ne fixe en même tems la fin du regne d'*Elagabale* son Prédécesseur.

I. Ce qui fait ici la grande difficulté, n'est pas le silence des Historiens & des Monumens anciens : C'est leur contradiction. Elle est certaine à l'égard de *Dion* & d'*Herodien*, Ecrivains contemporains & témoins oculaires de ces deux Regnes. Le premier ne donne que *trois ans*, 9. *mois & 4. jours*, à l'Empire d'*Elagabale*, & l'autre l'étend jusqu'à la *sixiéme* année. C'est ainsi au moins que l'on lit aujourd'hui dans leurs Livres.

Le P. *Valsechi* s'est imaginé * pouvoir les reconcilier en supposant, que dans le compte d'*Herodien* ces *six années* commencent depuis la mort de *Caracalla*, sans avoir égard au regne de

* Diss. de Elagab. Tribun. Pot. v. pag. 107.

de *Macrin*, intrus comme un Tyran entre les deux ; au lieu que *Dion*, ſuivant ſon propre avertiſſement, commence ſa ſuppoſition depuis la Victoire qu'*Elagabale* remporta ſur *Macrin*, environ le VII. de *Juin* l'an de nôtre Ere 218.

Mais comme le P. *Valſecchi* convient, que *Caracalla* fut tué par *Macrin* le 8. d'Avril l'an 217. de J. C. & qu'*Elagabale* mourut le 10. ou le 11. de Mars l'an 222. par là on ne trouve pas ſeulement V. ans complets entre ces deux termes. Pour ſe tirer de ce nouvel embarras, il appelle à ſon ſecours une ſeconde ſuppoſition ; c'eſt qu'*Herodien* compte comme complets l'an 217. & l'an 222. qui joints avec les autres quatre années du milieu, véritablement complettes, font les *ſix* qu'il cherche.

Ces deux ſuppoſitions ſont juſtement rejettées par M. *Vignoli*. Il ne ſuffit pas qu'elles plaiſent à leur auteur, & qu'elles ſatisfaſſent ſes beſoins ; il faudroit de plus leur donner quelque appui raiſonnable. C'en eſt trop en effet de vouloir ſe tirer d'une difficulté par une ſuppoſition faite à plaiſir, qui pour ſe ſoûtenir a en-

encore besoin d'une autre supposition également denuée de fondement.

De plus, la premiére est constamment contraire aux principes d'*Herodien*, qui bien loin d'éclipser le regne de *Macrin*, lui donne expressément en deux * endroits *une année complette*. Ce qui fait voir en même tems, pour renverser aussi la 2. supposition, qu'il ne compte pas pour une année complette ce que *Macrin* regna dans l'an 217. depuis le 11. d'*Avril*, qui fut son commencement, trois jours après la mort de *Caracalla*, jusqu'au commencement de l'an 218. après lequel il regna encore jusqu'au mois de *Juin*. Intervale plus long, & par consequent plus propre pour en faire une année complette, que l'intervale depuis *Janvier* de l'an 222. jusqu'en *Mars*, duquel ce *Bénédictin* fait l'autre année complette, qu'il voudroit faire donner à *Elagabale* par *Herodien*. Cet Historien donc n'ayant point donné *deux ans* de regne à *Macrin*, comme il auroit dû suivant la 2. supposition de ce Pere; il est évident, qu'il ne l'a point suivie dans ses

* Lib. v. Cap. 2. & Cap. 3.

ſes calculs, dont il s'agit ici; & qu'elle tombe du même coup avec l'autre.

II. Comme la 1. ſuppoſition eſt le grand principe du P. *Valſechi*, qui ſert de fondement à tout ſon ſyſteme, il a tâché de lui donner encore d'autres appuis. Ils ſont auſſi examinez par Mr. *Vignoli* *.

1. *Elagabale*, proclamé Empereur par l'Armée, prit auſſi-tôt dans les Lettres, qu'il écrivit au Senat, le nom de *fils de Caracalla*, & de *petit-fils de Severe*, parmi les autres titres, que le Senat ne lui avoit point encore decernés. De là ce ſavant Religieux conclud, qu'*Elagabale*, pour la même raiſon, aura peut-être auſſi voulu commencer les années de ſon Empire, depuis la mort de *Caracalla*.

Il n'y a point de conſequence de l'un à l'autre. *Elagabale*, choiſi par l'Armée comme *fils de Caracalla*, ne pouvoit pas ſe diſpenſer de s'arroger ce titre. Mais cette raiſon n'influë nullement ſur la maniére, dont *Elagabale* devoit compter les années de ſon regne. D'ailleurs, par le même rai-

* P. 19. ſeqq.

raisonnement, il s'ensuivroit aussi, qu'il faut compter de la même époque les années du regne d'*Alexandre Severe*, qui s'est pareillement donné ces mêmes titres, comme Mr. *Vignoli* le montre par une Inscription, qu'il tire de *Goltzius* *, & qui étoit effectivement *fils de Caracalla*, au lieu qu'*Elagabale* s'étoit faussement attribué cette qualité, comme l'observent Dion, † & Lampride ‡.

Pour confirmer cette Inscription j'ajouterai, que c'est la même qui est dans *Gruter* ⸸, comme ayant été trouvée à Rome dans le grand *Cirque* l'an 1492. & que les mêmes noms sont donnez à *Alexandre Severe* dans deux autres Insc. rapportées encore par *Gruter*. Auxquelles il faut joindre une Colonne Miliaire, qui subsiste encore à *Geneve* sur la *Treille*. Quoi qu'elle ait beaucoup souffert par les

* *Thesaur.* pag. 63. c'est de l'Edit. de *Plantin.* in 4. An. 1579.

† Hist. Lib. LXXIX.

‡ Alex. vit. cap. V.

⸸ Thesaur. Inscr. pag. CXC. 13. & CXCI. 7. car c'est la même repetée, & un peu mieux que dans *Goltzius*.

les injures du tems, on y en voit encore aſſez, pour ſe convaincre de l'extrême négligence de Mr. *Spon* *, qui la rapportant à M. *Aurele*, fils adoptif d'*Antonin Pie*, montre qu'il n'étoit pas alors fort verſé dans l'Antiquité. Voici très exactement ce qu'on y peut lire :

IMP. CÆS.
DIVI MAGN. ANTONI
NI PII F D. . . . ER NE
POS . . . . . . . . .
. . . . . . . . . . .
TRIB. . . . . . .

Où l'on voit aſſez clairement, que l'Empereur, dont il s'y agit, eſt appellé DIVI MAGNI ANTONINI PII FILIUS DIVI SEVERI NEPOS. *Fils du Grand Antonin le Pieux*, & *Petit-fils du Divin Severe*. Titres qui ſont donnez à *Alexandre Severe* dans les autres Monumens que j'ai indiquez. Je refute ailleurs les bevuës du bon Mr. *Spon*.

Bien plus, j'oſe avancer que les deux

* Hiſt. de Geneve, T. II. pag. 329. & ſuiv.

deux Inscriptions, citées par le P. *Valsechi*, en faveur d'*Elagabale*, sont très-suspectes, comme le sont, chez les véritables Antiquaires, toutes les autres qui viennent d'*Espagne*. Il est certain qu'il n'y a point d'autre monument, où *Elagabale* soit appellé *fils de Caracalla*, & *petit-fils de Severe*.

1. Mr. *Vignoli* regarde comme une 2. raison du P. *Valsechi* ce qu'il dit, qu'*Elagabale* écrivant au Senat avoit traité *Macrin* d'Usurpateur, qui, *ayant assassiné l'Empereur commis à sa garde, s'étoit emparé de son* * *Empire*, comme *Dion* le raconte.

Mais *Macrin* pouvoit être un Usurpateur, sans qu'*Elagabale* pût s'imaginer, qu'il lui eût enlevé un Empire, qui lui appartenoit de droit, parce que les Soldats lui avoient donné le titre de *fils de Caracalla*, qu'ils ne croyoient pas sans doute véritable, puis qu'après la mort de cet *Empereur* ils furent si long-tems † avant que de se determiner à lui choisir un Suc-

* C'est à dire de *Caracalla*, τὴν ἀρχὴν ἀυτȣ͂.

† Herodi. Lib. IV. Cap. 14.

Successeur, sans penser à *Elagabale*, qui étoit aussi entiérement inconnu à *Macrin* *. D'ailleurs *Elagabale* savoit bien, qu'il n'avoit jamais été reconnu pour tel, ni pour *Cesar*, par *Caracalla*, non plus que par le *Senat*. De quel droit se seroit-il donc regardé comme Successeur immediat de *Caracalla*, & auroit-il conté du tems de la mort de cet Empereur les années de son propre Empire, qu'il ne reçut que plus d'un an après?

3. Le P. *Valsecchi* insiste, sur ce qu'*Elagabale* rayant le nom de *Macrin* des Fastes Consulaires, il y avoit mis son propre nom, comme s'il avoit été *Consul* l'an de Rome 971. au commencement duquel *Macrin* l'avoit été avec *Adventus*. Il tire cela du témoignage de *Dion*, & d'une Loi du *Code*.

Mr. *Vignoli* ne nie point ce fait, ni les autres marques de la haine d'*Elagabale* contre *Macrin*. Il soutient seulement, que *Dion*, qui recite ces faits comme contraires à la coûtume & à la pratique des autres Empereurs, n'auroit pas manqué de nous dire, qu'*Elaga-*

* Dio. Lib. LXXVIII.

qu'*Elagabale* s'étoit aussi arrogé les années du regne de *Macrin*, s'il l'avoit véritablement fait.

J'avouë que je ne voudrois pas être tout à fait si liberal. Il est bien certain, qu'*Elagabale* fit rayer le nom de *Macrin* des monumens publics, qui étoient marquez de son Consulat; mais je ne crois pas, qu'il y ait fait mettre son propre nom en la place de l'autre, pour ce qui regarde le tems passé.

Il se contenta après la mort de *Macrin* de prendre le titre de *Consul*, & d'en marquer les Actes, qui se firent dans la suite. De là vient, que la Loi citée par le P. *Valsechi*, après l'Ill. Card. *Noris*, datée du 27. de *Juillet*, marque *Elagabale* comme *Consul* avec *Adventus*. Et le passage de *Dion* se peut fort bien entendre dans ce sens. Voici une Inscription, qui confirme ma remarque; je l'ai copiée d'après le marbre même, decouvert depuis peu à Rome, & conservé dans la *Villa Fonseca*. D'un côté:

JVNONI.

JVNONI. SANCTAE
. JVSSO *. JOVIS
DOLYCHEN
P. AELIVS. MIRON
NEG. D. D.

De l'autre côté:

DEDIC. PRID, MART
IMP. . . . . . AVG. COS
ET
OCLATINIO. ADVENTO.

Le nom de *Macrin* effacé dans cette seconde ligne, ne l'eſt pas ſi bien, qu'on ne voye encore les traces des Lettres. Mais on n'y voit point le nom d'*Elagabale* ſubſtitué en ſa place. Il en eſt de même d'une autre Inſcription, que j'ai tirée de papiers, qui m'ont été communiquez obligeamment par Mr. *Vignoli* lui-même, croyant qu'ils ont appartenu à *Holſtenius*. Elle fut dediée le XIII. d'*Aout*. Je la pourrai publier une autrefois avec diverſes remarques ſur les Faſtes, qui éclairciront cette matiére, &

* C'eſt ainſi qu'on lit ſur la Pierre.

& releveront quelques fautes du *Cardinal Noris* & de plusieurs autres.

4. Le P. *Valsechi* produit encore une autre Inscription * apartenant à l'an de Rome 970. auquel *Macrin* prit l'Empire, & dans laquelle son nom est aussi effacé avec le titre d'*Auguste ;* parce peut-être, dit ce Pere, qu'il y étoit marqué qu'alors *Macrin* avoit été choisi *Empereur & Auguste, Imperator Augustus cooptatus.*

C'est là, répond Mr. *Vignoli*, une nouvelle marque de la haine d'*Elagabale* contre *Macrin*, sans prouver rien d'avantage. Car 1. quoique le titre d'*Aug.* soit effacé, celui d'*Emp.* ne l'est pas ; & 2. il ne s'agit point là du choix de *Macrin* pour Empereur ; mais seulement de sa reception dans quelque *Collége*, ou *Societé* de Rome ; dont le nom n'est pas marqué dans ce fragment. C'est en effet la signification du mot COOPTATUS, comme il paroit d'un grand nombre d'Inscriptions dans *Gruter*, *Reinesius*, *Fabretti*, &c. & de passages de *Ciceron* citez par nôtre Auteur †.

5. Il

* Grut. pag. ccc.
† Pag. 29.

5. Il y a dans le Cabinet de l'Ill. Mr. *Tiepolo* une Medaille de *Julia Paula*, premiére femme d'*Egalagale*, avec une figure à Cheval sur le Revers; & l'année *troisiéme*. C'est, pretend le P. *Valsechi*, pour marquer la venuë de cet Empereur à Rome, l'an de J. C. 219. qui ne peut être la *troisiéme* de son regne, à moins qu'il ne soit commencé dès l'an 217. après la mort de *Caracalla*, & non depuis la défaite de *Macrin*, arrivée au mois de Juin l'an 218.

Mr. *Vignoli* ne convient point, que cette Medaille represente ce qu'y voudroit trouver ce Religieux. 1. La figure est un enfant tout *nud*, qui designe quelque *Genie*, plûtôt qu'un *Empereur* faisant son entrée dans Rome. On sçait par une infinité de Medailles, qu'ils étoient vétus dans ces occasions, & comment ils l'étoient. L'Auteur en produit une d'*Elagabale* même, tirée du Cabinet du Prince *Odescalchi*, qui appartenoit autrefois à la Reine *Christine*. 2. La Medaille de Mr. *Tiepolo* a été frappée en *Egypte*, où l'on ne s'amusoit pas à representer ces sortes d'évenemens, qui ne regardoient proprement que

Rome. 3. C'est une Medaille avec la tête de *Paula*, & non d'*Elagabale*, dont la venuë à Rome n'étoit guéres propre à servir de Revers à la tête d'une femme. Outre qu'*Elagabale* ne l'épousa qu'après son arrivée à Rome, suivant le témoignage de *Dion* & d'*Herodien*.

Il y auroit quelque chose à dire sur la 2e. réponse, puisque nous voyons des Medailles frappées en *Egypte*, qui ont plusieurs Revers de Medailles faites à *Rome*. Mais la 1. & la 3. remarque sont incontestables.

6. Le P. *Valsechi* conjecture, que *Dion* marquant expressément, qu'*Elagabale* regna *trois ans*, 9. *mois*, & 4. *jours*, *si l'on commence depuis la Victoire* remportée sur *Macrin*, semble insinuer par-là, qu'il y en avoit qui commençoient son regne depuis la mort de *Caracalla*.

Neanmoins, remarque Mr. *Vignoli*, tout ce qui se tire de là, c'est que l'on pouvoit compter les années d'*Elagabale* d'une autre Epoque, telle qu'étoit le tems de la proclamation d'*Elagabale* faite par les Soldats, dont *Dion* avoit parlé auparavant; mais que cette *Victoire* étoit un des derniers *termes*

*mes*

*mes* du regne de *Macrin*, comme cet Historien l'avoit encore marqué en parlant du tems, qu'il avoit tenu l'Empire.

7. Une, ou deux *Listes* Greques des Empereurs, alleguées par le P. *Valsechi*, où *Macrin* est oublié, ne peuvent point tirer à consequence; puis qu'il y en a aussi d'autres qui le mettent dans son rang.

8. L'Autorité d'*Orose*, qui rapporte bien *Macrin*, mais qui fait commencer *Elagabale* l'an de Rome 970. ne favorise pas mieux le P. *Valsechi*; puis que cet Historien, d'ailleurs si peu exact, fait mourir *Caracalla* l'an 969. laissant ainsi toûjours l'intervale d'une année pour le regne de *Macrin*.

III. Mr. *Vignoli* examine ensuite les réponses du P. *Valsechi* aux Objections contre son systeme, tirées des *Medailles*. La principale est celle, que fournit la Medaille d'*Elagabale* avec la II. année de sa *Puissance Tribunicienne* & son *Consulat* III. Ce Pere avouant que si elle étoit véritable, il n'en faudroit pas davantage pour renverser son systeme; il a crû qu'elle avoit été mal copiée par *Mez-*

*zabarba*, qui la cite d'*Angeloni*, dans le Livre duquel le P. *Valsechi* n'a trouvé que COS. II. quoique la figure ait COS. III.

Mr. *Vignoli* remarque là-dessus, 1. que ce Religieux s'est trompé en consultant seulement la 2. Edition d'*Angeloni*, qui a été corrigée mal à propos par *Bellori*; 2. qu'une Medaille toute semblable se voit encore à *Rome* dans le beau Cabinet du P. *Antonio Remedio* Chartreux. Comme je l'ai aussi examinée, je puis assurer, qu'elle est incontestable & très-bien conservée. Elle est en bronze de la 1. grandeur, répresentant l'Empereur assis faisant une *Liberalité* au Peuple, avec cette Legende autour: P. M. TR. P. II. COS. III. P. P. & au bas: LIBERAL. AUG. S. C. J'en ai vû d'autres en *Angleterre* de la même nature.

Or il est certain, & le *Benedictin* en convient, qu'*Elagabale* ne prit son III. *Consulat* que l'an de J. C 220. Si donc alors il comptoit seulement la II. année de sa *Puissance Tribunicienne*, c'est-à-dire, de son Empire; il s'ensuit evidemment, que la I. année a commencé pour le plûtôt durant

rant le cours de l'an 218. & non de l'an 217. immediatement après la mort de *Caracalla*.

Mr. *Vignoli* resout après cela fort au long la difficulté, qui regarde le nombre de cette *Liberalité*, à quoi nous ne pouvons pas nous arrêter, non plus qu'à ce qu'il dit sur les autres *Liberalitez* de cet Empereur.

A l'occasion de la VI. il fait une solide digression, pour montrer contre *Lampride*, qu'*Alexandre* ne fut point fait *Cæsar* ni adopté par *Elagabale* dès le commencement de son regne. Il croit que cela ne se fit, que l'an 221. vers le 1. d'*Octobre*, jour de la naissance d'*Alexandre*. Il rapporte une Medaille de son Cabinet, frappée en Egypte avec la tête nuë d'*Alexandre* & le titre de *Cesar* seulement d'un côté : M. AVP. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟϹ ΚΑΙϹΑΡ : & de l'autre la tête de *Pallas* avec la V. année d'*Elagabale L. E.*

IV. Cette V. année, qui se trouve encore sur diverses autres *Medailles* d'Elagabale, soit Greques, soit Latines, fait une nouvelle difficulté, mettant ces Monumens en contradiction avec les Historiens. Pour la sou-

dre le principe du P. *Valsechi* ne servant de rien, puis qu'il est faux, il en faut chercher un autre. Le P. *Pagi* a crû en avoir trouvé un, en supposant, qu'*Elagabale* par une autre anticipation avoit commencé ses années du I. de *Janvier* de l'année 218. en laquelle il devint Empereur.

Mr. *Vignoli* ne s'accommodant pas mieux de cette supposition, la detruit également bien: Il se sert 1. des Medailles mêmes alleguées par le P. *Pagi*, sur lesquelles avec le III. *Consulat* est jointe la III. année, qui, si elle commençoit avec ce *Consulat* du I. *Janvier*, devroit lui être toûjours jointe sur les Medailles, qui ont été frappées cette année-là. Cependant, comme nous l'avons vû, il y a certainement des Medailles, qui joignent la II. année avec ce III. *Consulat*.

Il remarque 2. que suivant le principe du P. *Pagi*, il faudroit qu'*Elagabale* avec son IV. *Consulat*, pris en *Janvier* de l'an 222. n'eût conté que sa V. année. Neanmoins nous le trouvons sur un plus grand nombre de Medailles avec sa IV. année. Elle est aussi jointe avec ce même *Consulat*

*lat* dans les *Fastes Grecs*, publiez * par Mr. *Dodwell*, où se voit aussi jointe la I. année d'*Alexandre.*

A tout cela ce Savant auroit pû ajouter l'autorité de *Jules Africain* †, qui écrivoit alors, & qui joint la III. d'*Elagabale* avec les *Consuls* de l'an 221.

V. Pour tout applanir, Mr. *Vignoli* tâche de prouver, qu'*Elagabale* ne fut point tué au mois de *Mars*, l'an de J. C. 222. comme on le croit ordinairement, mais après le XVII. de *May*, où finit sa IV. année. Les *Medailles*, qui portent sa V. année, devroient suffire pour établir ce sentiment, étant des Monumens beaucoup plus incontestables, que tous les Livres des *Historiens*, qui passant par tant de mains ont si facilement pû être alterez, sur tout dans les nombres.



* Append. ad Diss. Cyprian. J'avertirai ici les Curieux, que ces *Fastes* se trouvent aussi dans un MS. de la Bibliotheque du Duc de Florence, bien plus ancien que celui de *Savill*, d'où Mr. *Dodwell* les a tirez.

† Apud Syncel. pag. 312.

1. Il fait voir d'abord, que les *acclamations*, faites en faveur d'*Alexandre*, le 7. de *Mars*, comme *Lampride* le rapporte des *Actes publics*, appartiennent à l'an 223. & qu'ainſi cet Hiſtorien n'eſt point contraire à ſon ſentiment.

2. L'*Inſcription* * d'un Marbre, dedié à *Serapis* aux *Ides*, ou le XIII. d'*Avril*, ſous le *Conſulat* IV. d'*Elagabale*, & le I. d'*Alexandre*, eſt une demonſtration, qu'alors *Elagabale* vivoit encore. Les objections, que l'on fait contre cette preuve, ſont adroitement diſcutées par Mr. *Vignoli*.

3. Les *Medailles*, qui portent la V. année d'*Elagabale*, ſont une autre preuve invincible, qu'il a vêcu après ce XVII. de *May*. L'Auteur en repreſente une Gréque frappée en *Egypte*, qui n'avoit point encore été publiée. Autour de la tête on lit Α. ΚΑΙϹΑΡ Μ. ΑΝΤΩΝΙΝΟϹ, & au Revers avec la figure du *Nil* L. E. l'*Année* V.

4. Une

* Publiée 1. par *Onuphr. Panvin.* Com. in Faſt. Lib. II. p. 369. & enſuite par *Gruter* p. ccc.

4. Une nouvelle preuve eſt fournie à Mr. *Vignoli*, par divers paſſages de *Lampride* & d'*Herodien*, qui auparavant n'avoient pas été aſſez bien conſiderez. Le 1. Hiſtorien dit dans la Vie d'*Alexandre*, qu'il regna XIII. *ans* & IX. *jours*, ce que confirme *Eutrope*, quoi qu'il n'ait que VIII. jours. Il faut donc que cet Empereur ait commencé ſon regne dans la même ſaiſon, & environ le même mois, qu'il fut tué par *Maximin*. Cela ſe fit l'*Eté*, comme il le tire des paroles de *Lampride* & d'*Herodien* ſur ce ſujet, & du témoignage de ce dernier touchant le tems de la mort de *Maximin*, ſur laquelle il inſere quelques remarques, où il explique deux de ſes Medailles, &c.

5. De là Mr. *Vignoli* paſſe à l'explication de la Medaille d'*Annia Fauſtina*, poſſedée par Mr. *Tiepolo*, dont nous avons parlé ſi au long dans le T. V. confirmant ce que j'ai dit de ſa Legende, contre les Conjectures du P. *Hardouin*. Nôtre ſavant Auteur ſupplée les deux premiéres lignes de cete maniére : ΑΓΩΝ Α ΟΛΥΜ. ΑΝΤΩΝΕΙΝ. Ce qu'il explique par *Certamen primum Olympicum Antoninianum*.

 J'a-

J'avouë que cela est ingenieux, sans pouvoir l'embrasser. J'avertis dès *Rome* Mr. *Vignoli*, que sur la Medaille il n'y avoit pas assés d'espace entre le *Grenetis*, pour y mettre son supplement de la 1. ligne, n'y ayant sur tout au commencement de place que pour une lettre, & à la fin pour guéres d'avantage. Je pourrois faire d'autres objections, qui trouveront ailleurs assez tôt leur place.

VI. Il reste de savoir comment avec ce sentiment on peut accorder les Monumens, qui lui paroissent contraires. A l'égard de *Dion*, Mr. *Vignoli* croit, que les Copistes y ont fait une transposition *, qu'il restituë en mettant 4. *ans*, *un mois*, *&* 3. *jours*, au lieu de 3. *ans*, 9. *mois*, *&* 4. *jours*. Suivant quoi *Elagabale* ayant commencé le VII. de *Juin* l'an 218. seroit mort le XI. de *Juillet* 222. Dans

* Au lieu de, *ἔτεσι τέτρασι, καὶ μηνὶ ἑνὶ, καὶ ἡμέραις τρισὶν*, ayant mis *ἔτεσι τρισὶ, καὶ μησὶν ἐννέα, καὶ ἡμέραις τέτρασιν*, comme on lit aujourd'hui dans les MSS. & les Imprimez.

Dans *Herodien* on peut facilement avoir changé *cinq* en *six*.

Pour le fameux *Canon* Paſchal de St. *Hippolyte*, conſervé ſur une ancienne Chaiſe de Marbre, où étoit la Statuë, il ne paroît pas moins oppoſé. On y voit dans le titre de ſes deux parties la I. année d'*Alexandre* marquée comme la I. année du Cycle, dans laquelle le XIV. de la *Lune Paſchale* tombe ſur un *Samedi* XIII. d'*Avril*, & la *Pâque* Chrêtienne ſe trouve le *Dimanche* XXI. d'*Avril*. Tous ces caractéres déſignent inconteſtablement l'an de J. C. 222. Donc *Elagabale* devoit être mort vers le mois de *Mars*, ſi ſon Succeſſeur contoit déja ſa I. année dès le XIII. d'*Avril*, comme le dit ce *Canon*.

Mr. *Vignoli* tâche de parer ce coup par ces remarques. 1. Ce n'eſt-là qu'une partie d'un plus grand Ouvrage, comme l'inſinuent *Euſebe* & St. *Jerôme*. 2. Ce Monument n'a point été fait du vivant de St. *Hippolyte*; ſa modeſtie ne l'auroit pas ſoufert, & l'état de l'Egliſe, alors ſi humble & ſi pauvre, ne l'auroit pas permis; outre que la Liſte des Ouvrages du St. qui ſe voit à côté du *Canon*, montre aſ-

ſès, que cela n'a pû ſe faire qu'après ſa mort. 3. De tout cela il paroît vraiſemblable, qu'il y a dans ce *Canon* des choſes, qui viennent d'une main poſterieure. Telles ſont les fautes dans les nombres, &c. déja notées par divers Savans. Telle peut être le titre, qui marque la I. année d'*Alexandre;* au lieu que St. *Hippolyte* n'avoit peut-être mis dans la partie précédente de l'Ouvrage, que le IV. Conſulat d'*Elagabale* avec celui d'*Alexandre*, par où ſe commença, & ſe deſigna enſuite l'an 222. auquel *Elagabale* mourut & *Alexandre* lui ſucceda.

Ces remarques, par où Mr. *Vignoli* finit cette *Diſſertation*, n'ont pû ſatisfaire Mr. l'Evêque d'*Adria*, comme nous le ferons voir dans l'Extrait de ſon Ouvrage, où nous haſarderons une Réponſe, qui paroît plus ſimple & plus propre a réſoudre la difficulté.

VII. La II. Diſſertation qui ſuit en forme de Lettre à Mr. *Galland*, ſur une Medaille d'*Antonin Pie*, dans le Cabinet de Mr. *Foucault*, avoit déja paru dès l'an 1709. & les Journaux en ont ſuffiſamment parlé depuis:

ARTI-

## ARTICLE IX.

# LETTRE

*Ecrite de Geneve au ſujet de la nouvelle édition* du Commentaire Philoſophique *de Mr. Bayle, faite en Hollande*, &c.

J'Ai enfin reçû, *Monſieur*, la nouvelle édition du *Commentaire Philoſophique*, imprimée à Rotterdam chez les Sieurs *Fritſch* & *Böhm*; & puiſque vous m'en demandez mon ſentiment, je vous dirai que le papier m'en paroit fort beau, & le caractere fort net, quoi qu'un peu menu: mais il me ſemble qu'on ne l'a pas perfectionnée d'ailleurs, autant qu'on auroit pû faire; & je crains même qu'on ne l'ait entierement gâtée, par des changemens faits dans le Texte, trés-mal à propos. Vous allez voir ſi j'ai raiſon de le craindre.

Dans *l'Avertiſſement* qui ſe trouve à la tête de cette édition, on aſſure,

qu'elle *a été non seulement revûë avec beaucoup de soin, mais qu'on y a encore rétabli le sens de l'Auteur, en une infinité d'endroits, où il se trouvoit alteré, tant par les fautes d'impression, que par le peu d'exactitude de ceux qui avoient pris soin de la premiere édition. Un seul exemple*, ajoute-t-on, *le fera connoitre à ceux qui prendront la peine de la comparer avec celle-ci. C'est le second à linea de la Preface de la quatriéme Partie, ou Supplement.* Comme il ne me souvenoit pas d'avoir rien trouvé dans cette Preface où *le sens* fût *altéré*, je consultai d'abord la premiére édition, & relus les deux ou trois premieres pages de la Preface du *Supplement*; je m'arrêtai particulierement sur le second *à linea*, marqué par l'*Editeur* : mais, je vous avouë, que le sens m'en parut fort clair, & que je ne vis pas la moindre necessité de le rendre plus intelligible, & encore moins de le *rétablir*. Vous en jugerez vous même, en lisant ces deux ou trois pages, que je veux bien transcrire ici pour vôtre commodité.

„ Deux choses, *dit Mr. Bayle*, „ auroient pû me faire croire que l'on „ refu-

„ refuteroit mon Commentaire Phi-
„ losophique; l'une, si j'étois demeuré
„ d'accord de cette these generale,
„ que les Princes doivent agir par
„ voie d'autorité, & par des peines
„ contre leurs Sujets Schismatiques
„ ou Heretiques ; l'autre, si j'avois
„ traité cette matiere aussi maigre-
„ ment que le fit *Castalion* au siecle
„ passé, [*dans la nouvelle édition au*
„ *lieu d'*au siecle passé, *on a mis*,
„ au XVI. siecle] sous le nom de
„ *Martinus Bellius*. Il faut avouer
„ qu'en ce temps-là on ne connois-
„ soit pas bien la *Topique* de cette
„ question, je veux dire les princi-
„ pes, & les sources des preuves par
„ où il faut accabler le dogme de
„ l'intolerance totale ou partiale.
„ Aussi vit-on bien-tôt le pauvre
„ *Castalion* traité de haut en bas, &
„ bien frotté par *Theodore de Beze*,
„ qui, s'il revenoit au monde, n'o-
„ seroit entreprendre la refutation des
„ écrits que l'on fait aujourd'huy pour
„ la tolerance, tant ils sont plus forts
„ qu'autrefois.

„ Comme donc je m'étois mis en
„ état de ne rien craindre du côté
„ de la recrimination, la seule chose
qui

„ qui donne prise sur nos Theologiens aux Apologistes de la Communion Romaine en matiere de voies de fait contre les errans, depuis que les grandes lumieres de ce siecle nous ont fait decouvrir la veritable *Topique* de cette question, ( où l'on soutient que les Princes doivent maintenir la Religion en ruinant par leur autorité les Sectes, & que mon opinion touchant les droits de la conscience achemine au Deïsme,) je croyois que mon ouvrage ne seroit point attaqué, & sur tout je le croyois à l'égard de ce qui a été établi touchant l'oblition d'agir selon les lumieres de sa conscience......

„ Cependant j'avois à peine été averti que mon Commentaire se vendoit, que je reçûs d'Amsterdam, par la poste, le Traité *des Droits des deux Souverains*, où l'on soutient que les Princes doivent maintenir la Religion en ruinant par leur autorité les Sectes, [ *dans la nouvelle edition on a mis*, en ruinant les Sectes par leur autorité, *ce qui fait un équivoque*,] & que vouloir nier cela, comme j'ai fait, est *une*

„ *extre-*

„ *extremité si vicieuse, qu'elle en est* „ *folle* ; que d'ailleurs mon opinion „ touchant les droits de la conscience „ est un acheminement au Deïsme. „ L'Auteur de ce Traité paroit fort „ bon Protestant, ce qui est de plus „ facheux, &c.

Il n'est pas besoin, *Monsieur*, que je vous fasse ressouvenir ici que Mr. *Bayle*, ayant écrit cet ouvrage sous le nom d'un Anglois, y a aussi imité le stile des Ecrivains de cette Nation, qui consiste ordinairement en de longues periodes, embarrassées par des rapports differens, & pleines de parenthéses : mais cette irregularité affectée n'empéche pas qu'il ne s'exprime *en stile bien intelligible*, comme il le dit lui-même dans le *Discours préliminaire*, & comme cela paroit par le passage même que je viens de rapporter : car il est clair que Mr. *Bayle* y marque d'abord que *deux choses auroient pû lui faire croire que l'on refuteroit son Commentaire Philosophique ;* l'un, *s'il étoit demeuré d'accord que les Princes doivent punir leurs Sujets Schismatiques ou Heretiques ;* ( il n'explique pas ici pourquoi cela auroit pû donner lieu à le refuter, mais

mais il est aisé de voir que c'est parce qu'alors on eût pû employer la retorsion contre lui, & le combattre de ses propres armes) : & l'autre, *s'il avoit traité de cette matiere* aussi superficiellement *que le fit Castalion* dans le XVI. siecle; car comme on n'avoit pas, dit-il, encore decouvert dans ce tems-là les veritables principes de la Tolerance, on n'étoit pas non plus en état de satisfaire à toutes les objeсtions, & d'éclaircir tous les doutes qu'on peut former sur cette matiere. Mr. *Bayle* repete ensuite les *deux choses* qui auroient pû donner prise sur lui; mais il les met, en même tems, dans un nouveau jour, les détermine d'une maniere plus précise, & les aproche d'avantage de son sujet. Il dit donc que *s'étant mis en état de ne rien craindre du côté de la recrimination*, qui est *la seule chose*, ajoute-t-il par voie d'explication, *qui donne prise sur nos Theologiens aux Apologistes de la Communion Romaine en matiere de voies de fait contre les errans ;* & *les grandes lumieres de ce siecle* ayant *fait découvrir* la veritable maniere de repondre aux difficultés (qu'il avoit déja marquées en general, & qu'il deter-

determine ici à un ſens plus particulier, diſant par maniere de parentheſe, qu'elles ſe reduiſent à ſoutenir) que *les Princes doivent maintenir la Religion en ruinant par leur autorité les Sectes*; & que *ſon opinion touchant les droits de la conſcience achemine au Deïſme* : qu'ayant, dis-je, tous ces avantages, *il croyoit que ſon ouvrage ne ſeroit point attaqué*; & qu'il *le croyoit ſur tout à l'égard de ce qui y avoit été établi touchant l'obligation d'agir ſelon les lumieres de ſa conſcience* : mais que cependant il s'étoit trompé dans le fait, puiſque l'Auteur *des Droits des deux Souverains* l'attaquoit préciſement par ces deux endroits; car il ſoutenoit *que les Princes doivent maintenir la Religion en ruinant par leur autorité les Sectes*, & que *ſon opinion touchant les droits de la conſcience étoit un acheminement au Deïſme.*

Il n'y a rien là qui ne ſoit trés-*intelligible* à toute perſonne qui entend un peu la matiere, ou qui eſt capable d'une mediocre attention. Et à l'égard du ſecond paragraphe, *comme donc je m'étois mis en état de ne rien craindre du côté de la recrimination*, &c. qui eſt celui dont il s'agit; pour peu

peu qu'on fasse attention au dessein qu'avoit Mr. *Bayle* de déguiser son stile ordinaire, on s'apercevra facilement qu'il est enoncé d'une maniere fort claire; & qu'il est tel, en un mot, que Mr. *Bayle* l'avoit écrit. Cependant nôtre *Éditeur* ne l'a point entendu; il n'est point entré dans l'esprit, ni dans le stile de Mr. *Bayle*; & il s'est imaginé que cet *à linea* avoit été imprimé tout autrement qu'il n'étoit dans le manuscrit de l'Auteur. Il y a du plaisir à le voir là-dessus trancher du Critique, & décider magistralement. *Cet à linea*, dit-il, *se trouve si confus & si embarrassé dans la premiere édition, & cela, parce qu'outre la mauvaise construction, & faute d'avoir bien compris le Renvoi, qui étoit aparemment dans le Manuscrit, on y a fait entrer mal-à propos toute une Parenthése, qui appartient à l'autre page, & qui y est repetée: Cet à linea, dis je, se trouve si confus, & si embarrassé, qu'il en est inintelligible, & que ce n'est qu'après beaucoup de peine, après avoir lû & relû plusieurs fois avec attention, & après avoir sauté par dessus cette Parenthése, qui est tout à fait inutile là, qu'on entrevoit*

*voit enfin ce qu'a voulu dire l'Auteur.*

Voici donc la maniere dont il a remedié à un si afreux desordre; ou pour mieux dire, voici comment il a changé, tronqué & falsifié ce Paragraphe, pour l'accommoder à sa foible capacité. Car il faut remarquer que quoi qu'il ait choisi cet *à linea* pour nous donner un exemple de la maniere dont il a, dit-il, *rétabli le sens de l'Auteur en une infinité d'endroits;* il avouë neanmoins qu'il ne l'entend pas bien : il dit qu'il est *inintelligible*, & qu'aprés qu'on l'a *lû & relû plusieurs fois avec attention*, & qu'on a *sauté par dessus la Parenthése*, qui s'y trouve ; on *entrevoit* seulement *en quelque façon ce qu'a voulu dire l'Auteur*. Ainsi pour parler juste, il ne devoit pas dire qu'il avoit *retabli* ici le *sens de l'Auteur ;* mais seulement qu'il avoit substitué ses *conjectures* à ce *sens*-là, après avoir fait tout ce qu'il avoit pû pour le *deviner*. Quoi qu'il en soit, voici sa prétendue *restitution*, que je mettrai à côté de l'Original, afin que d'un coup d'œil vous en puissiez voir la difference.

EDI-

# EDITION DE 1688.

*Comme donc je m'étois mis en état de ne rien craindre du côté de la recrimination, la seule chose qui donne prise sur nos Theologiens aux Apologistes de la Communion Romaine en matiere de voies de fait contre les errans, depuis que les grandes lumieres de ce siecle nous ont fait decouvrir la veritable Topique de cette Question, ( où l'on soutient que les Princes doivent maintenir la Religion en ruinant par leur autorité les Sectes, & que mon opinion touchant les droits de la conscience achemine au Deïsme, ) je croyois que mon ouvrage ne seroit point attaqué, &c.*

EDI-

# EDITION DE 1713.

*Depuis que les grandes lumieres de ce ſiecle ont fait decouvrir la veritable Topique de cette Queſtion, la ſeule choſe, qui, en matiere de voies de fait contre les errans, puiſſe donner priſe aux Apologiſtes de la Communion Romaine contre nos Theologiens, eſt la Recrimination; & j'avois eu ſoin de ne rien craindre de ce côté-là. Après cette Precaution je croyois que mon Ouvrage ne ſeroit point attaqué, &c.*

Il n'eſt pas neceſſaire, *Monſieur*, que j'entre ici dans un examen particulier de la *reſtitution* prétenduë de nôtre *Editeur* : il paroît aſſez par ce que j'ai déja dit, que le Texte, avant qu'il y touchât, n'étoit ni *confus* ni *embarraſſé* ; que ce qu'il appelle *mauvaiſe conſtruction*, n'eſt pas tel dans le plan de l'Auteur ; que la *parenthéſe*, qu'il a oſé rétrancher, n'a-

*partient* point à l'*autre page*, comme il le prétend; qu'elle n'y est pas même *repetée;* & que bien loin d'être *tout à fait inutile*, ou placée *mal à propos* dans ce paragraphe, elle y est absolument necessaire: tout cela, dis-je, paroit assez par ce que j'ai déja remarqué: d'où il est aisé de conclure qu'au lieu de *rétablir le sens de l'Auteur*, on l'a entierement défiguré & rendu méconnoissable. Encore ne s'en est-on pas tenu là: car on a substitué un *sens* faux & ridicule à ce que Mr. *Bayle* avoit exprimé avec toute la netteté & toute la justesse possible. En voici un exemple. Mr. *Bayle* avoit dit qu'il ne croyoit pas qu'on *l'attaquât*, parce qu'il *s'étoit mis en état de ne rien craindre*, du seul endroit, par où on auroit pû l'attaquer: mais nôtre *Editeur* a trouvé cela *confus* & *embarrassé*; & pour le mettre dans un plus beau jour, il fait dire à Mr. *Bayle*, qu'il ne *croyoit* pas qu'on *l'attaquât* par cet endroit, parce qu'il *avoit eu soin de ne rien craindre* de ce côté-là. C'est comme qui diroit, *je ne croyois pas que l'ennemi vînt à moi, parce que j'avois resolu de ne pas craindre sa venuë.* Il apelle cela une *précaution:*

*après*

*après cette Précaution*, dit-il : & en effet c'en eſt une admirable. *Avoir ſoin de ne rien craindre :* quel jargon, bon Dieu ! quel galimatias ! Cependant il ne faut pas douter que nôtre *Editeur* ne ſe ſoit felicité plus d'une fois d'avoir ſi heureuſement *rétabli* le Texte de Mr. *Bayle.*

Mais pour ſentir tout le prix de cette *Reſtitution*, je vous prie, *Monſieur*, de comparer les paroles qu'on prête à Mr. *Bayle* avec ce qui precede & ce qui ſuit dans le paſſage entier que j'ai rapporté ; & alors je ne ſai lequel vous admirerez le plus, ou l'extrême modeſtie, ou la profonde ſagacité de ce nouveau Critique. Pour parler ſérieuſement, il me ſemble qu'il y a quelque choſe de plus que de la temerité, à changer ainſi le Texte d'un Ecrivain, ſous prétexte que le ſens en paroit obſcur, & le tour irregülier. Où en ſeroient les Belles-Lettres, ſi à chaque nouvelle édition qu'on fait d'un Auteur, on ſe donnoit des libertés de cette nature? Si nôtre *Editeur* croyoit qu'il y avoit quelque choſe à reformer dans ce Paragraphe, il pouvoit propoſer ſes conjectures dans une *Note* ; par où l'on

auroit aſſez jugé de ſon goût & de ſa pénétration : mais faire entrer ſes propres imaginations dans le Texte, c'eſt une licence ſi éfrénée, qu'elle n'iroit pas à moins qu'à l'entiere deſtruction de toute ſorte de Litterature, ſi on ſouffroit qu'elle eût cours.

Je ſens, *Monſieur*, toute l'indignation dont vous allez être ſaiſi, à la vûë d'un tel attentat : il ne regarde pas ſeulement les Lettres en general, il porte ſur une perſonne qui vous étoit chere pendant ſa vie, & dont la memoire vous eſt précieuſe. Quoi que nous n'aprouvions pas, ni vous ni moi, tous les ſentimens de Mr. *Bayle*, cela n'empéche pas que nous ne rendions juſtice à ſes beaux talens ; & l'eſtime que nous avons eu pour ſa perſonne, demande que nous nous intereſſions encore pour ſes Ouvrages, & nous doit faire ſouhaiter qu'en les imprimant de nouveau, on les repreſente dans leur état naturel.

C'eſt ce qu'on n'a point fait dans la nouvelle édition du *Commentaire Philoſophique* : & par l'exemple que je viens d'en donner après l'*Editeur* lui-même, vous pourrez juger des autres *endroits* où il fait *un nombre* in-

*infini* de ſemblables *reſtitutions. On a,* dit-il dans l'Avertiſſement, *retabli le ſens de l'Auteur dans une infinité d'endroits.* Je ferai encore deux ou trois remarques pour achever de vous donner une idée de cette nouvelle édition.

Vous ſavez, *Monſieur*, que pour ſe mieux déguiſer Mr. Bayle s'étoit ſervi dans le *Commentaire Philoſophique* de vieux mots, & de façons de parler qui ne ſont plus uſitéees, mais dont la force & la naïveté ne ſauroit être égalée dans le langage moderne: le haſard m'a fait découvrir que dans cette nouvelle édition on a mis des termes nouveaux, à la place de ces expreſſions ſurannées, quoi qu'on n'en diſe rien dans l'*Avertiſſement.* On y parle ſeulement des *Notes marginales* qu'on y a ajoutées, & dont on fait une liſte, qui ſera ſans doute fort exacte. Je m'attendois à voir marquer dans ces Notes les endroits du *Dictionaire Critique*, ou des *Réponſes aux Queſtions d'un Provincial*, où Mr. Bayle a fait ſur le ſujet de la Tolerance des Reflexions qui peuvent ſervir d'explication ou de Supplement au *Commentaire Philoſophique*; & que

par le moyen de cette espece de *Concordance*, on auroit le plaisir de comparer la differente maniere d'écrire ou de penser de Mr. *Bayle*, par rapport à ces differens periodes : mais il ne paroit pas que l'éditeur ait poussé ses vûës si loin, car je n'y ai rien trouvé de semblable. Voici à quoi se reduisent les *Notes*; autant que je l'ai pû comprendre, en feuilletant cette nouvelle édition.

Lorsque Mr. *Bayle* a cité quelque passage de l'Ecriture sainte, on le rapporte tout entier à la marge, ou bien on marque le livre, le chapitre, & le verset d'où il est tiré. On en fait de même à l'égard des Auteurs prophanes, anciens & modernes; comme *Lucrece*, *Virgile*, *Ovide*, *Malherbe*, *Moliere*, *la Fontaine*, &c. on indique ordinairement l'endroit où se trouvent les Vers qu'en a cité Mr. *Bayle*. Mais le fort des *Notes* consiste, à rapporter tout du long le Titre des Livres citez par Mr. *Bayle*, & sur tout, à marquer le lieu & l'année de l'impression, & le nom du Libraire ou de l'Imprimeur. Par exemple, Mr. *Bayle* avoit cité le *Discours préliminaire de la Réponse de Mr. Ferrand*

*à l'Apologie pour la Reformation*, &c. & on a ajouté ici que cette Réponse est *imprimée à Paris chez Michalet, en* 1685. *in douze.* Mr. Bayle avoit cité le *vrai Systeme de l'Eglise, &c. imprimé à Dordrecht* 1686. on a mis ici, *imprimé à Dordrecht chez Goris, en* 1686. *in octavo.* L'Editeur marque tout cela fort exactement, autant que ses lumieres ont pû s'étendre, & les Libraires doivent lui tenir compte de son attention. En rapportant le titre des livres, il fait quelquefois des courses sur les Auteurs, & prononce assez cavaliérement sur le mérite de leurs Ouvrages. C'est ainsi que parlant du Supplement au *Traité dogmatique & historique des Edits* &c. du Pere Thomassin; il dit, que l'Auteur de ce Supplement *agit par tout en Persecuteur furieux*, & que *son Ouvrage est un veritable ouvrage de Missionaire, où l'on voit éclater à l'envi la chicane, l'ignorance, la passion, l'impudence, l'imposture, & toutes les autres vertus capables de former un parfait Convertisseur.*

Il releve aussi quelque fois, dans Mr. *Bayle*, des bévûës qu'il n'a point faites. En voici un exemple, par où

vous jugerez de son talent pour les *Notes* de raisonnement & de Critique. Dans le passage que j'ai transcrit vous avez vû que Mr. Bayle dit, que *Castalion avoit traité maigrement* la matiére de la Tolerance *sous le nom de Martinus Bellius*, &c.

Voici la Note que fait là-dessus nôtre *Editeur*. „ Dans l'Ouvrage intitulé *De Hæreticis, quid sit cum eis agendum, variorum sententiæ*, „ imprimé à Magdebourg en 1554. „ *in octavo*. Ce Titre seul fait assez „ voir, sans que je m'arrête à le prouver plus clairement, que ce Livre „ n'étoit point un Ouvrage de *Castalion*; mais simplement une Collection de divers Opuscules sur la maniere dont on devoit traiter les *Hérétiques*, à laquelle il avoit mis une „ Preface de sa façon, sous le nom „ de *Martinus Bellius*. C'est là toute „ la part qu'il eut à cet Ouvrage, que „ Theodore de Beze refuta par un „ autre intitulé, *De Hæreticis à civili Magistratu puniendis, adversus Martini Bellii farraginem*, &c.

Examinons presentement cette Note. [ *Dans l'Ouvrage*, remarque nôtre Critique, ] Vous diriez qu'il va nommer

mer un Ouvrage de *Castalion*, mais vous verrez bien-tôt que ce n'est point cela. [*intitulé* de Hæreticis, &c.] On croiroit que c'est là le Titre de l'Ouvrage dont il veut parler; mais ce sont seulement quelques mots détachez de ce Titre, qu'il n'a jamais vû, car il l'auroit rapporté de cette maniere: *De Hæreticis, an sint persequendi & omnino quomodo sit cum eis agendum, Luteri, Brentii, aliorumque multorum tum veterum tum recentiorum sententiæ. Liber hoc tam turbulento tempore pernecessarius*, &c. [*Ce titre seul fait assez voir, sans que je m'arrête à le prouver plus clairement, que ce livre n'est point un Ouvrage de Castalion.*] Cela ne porte sur rien, & Mr. Bayle n'a point voulu parler du Livre même, mais de la Preface, intitulée, *Martini Bellii præfatio, in qua quid sit Hæreticus, & quidnam cum eo agendum sit, demonstratur*, laquelle Beze a refutée fort amplement. [*mais simplement une Collection de divers Opuscules sur la maniere dont on devoit traiter les Heretiques, à laquelle il avoit mis une Preface de sa façon sous le nom* de Martinus Bellius.] Tout celà est mal plaçé, & ne porte encore

sur rien. [*C'est là toute la part qu'il eut à cet Ouvrage;*] Mr. Bayle a-t-il dit le contraire? [*que Theodore de Beze refuta par un autre intitulé* de Hæreticis, &c.] On confond ici l'Ouvrage avec la Preface, & on s'exprime comme si *Beze* n'avoit pas refuté cette Preface; d'où il resulteroit que Mr. *Bayle* se seroit trompé grossiérement.

Je ne sai si vous ne direz point, *Monsieur*, que cette *Note* est un peu confuse, que le tour n'en est pas heureux, & que nôtre Editeur n'a pas bien reussi à étaler son erudition aux dépens de Mr. *Bayle*. Ce n'est pas dans cet esprit qu'il faut faire des Notes sur les Auteurs célébres. On a dit que leurs fautes étoient respectables; & il est certain qu'on les doit relever avec beaucoup de retenuë, & de modestie. Il n'y a rien de plus bas, que de chercher à ravaler leur mérite, ni de plus extravagant que de vouloir les censurer, parce qu'on n'est pas capable de les entendre. Dans la *Note* dont il s'agit, un habile homme auroit remarqué en peu de mots, & dans la seule vûë d'expliquer Mr. Bayle, que *Castalion a publié un Recueil d'Ouvra-*

*ges de differens Auteurs sur le sujet de la Tolerance, & l'a accompagné d'une Preface, sous le nom de* Martinus Bellius, *où il traite la même matiere ;* il auroit ajouté, que *Beze a refuté cette Preface avec les autres Pieces de ce Recueil :* & pour plus ample éclaircissement, il auroit renvoyé le Lecteur à *la Remarque B. de l'Article de Marianus Socin*, Pere de *Lélius*, & à quelques autres endroits du *Dictionaire Critique.*

Je ne doute point, *Monsieur*, qu'en lisant cette Lettre, vous ne vous soyez demandé plus d'une fois à vous-même, *qui est donc ce nouvel Editeur du Commentaire Philosophique ?* Mais je ne puis pas vous répondre aussi positivement sur cet article, que sur les autres. J'ai ouï dire que c'étoit un Libraire nommé *Marchand*, qui avoit quitté Paris pour se retirer en Hollande, où il est presentement Correcteur d'Imprimerie chez les Sieurs *Fritsch* & *Böhm.* Que ce soit lui, ou un autre, cela n'importe pas beaucoup : mais il importe, que les Ouvrages de Mr. *Bayle* soient imprimez sans alteration, & tels qu'ils ont été composez. On peut les éclaircir par des *Notes ;* mais

il faut qu'elles soient principalement destinées à indiquer les Reflexions que Mr. *Bayle* a faites sur un même sujet dans des Ouvrages differens ; & former par là une espece de *concordance* de tout ce qu'il a écrit. C'est sur ce plan qu'on se propose de donner ici une nouvelle édition *in folio* de ses Ouvrages, dés que celle du *Dictionaire Critique* aura commencé à se débiter. Quelques Amis de Mr. *Bayle* veulent bien y donner leurs soins; & on se flatte, *Monsieur*, que si d'autres occupations ne vous permettent pas d'y travailler, vous ne refuserez pas du moins de faire part de vos bons avis. On donnera le Texte dans toute sa pureté ; & on tâchera de ne rien faire entrer dans les Notes qui ne soit veritablement utile au Public.

La nouvelle édition du *Dictionaire* à laquelle on travaille depuis quelque tems dans cette Ville va paroître. Les *Additions* & *Corrections*, qui dans l'édition de Hollande étoient à la fin de chaque *Tome*, se trouvent dans celle-ci à leur place dans le corps de l'ouvrage, ce qui rendra cette nouvelle édition beaucoup plus commode qu'aucunes des précedentes : & je puis

puis vous assûrer que cette édition ne céde rien en beauté à celle de Hollande, & qu'elle est aussi correcte qu'on peut l'attendre d'un ouvrage que l'Auteur seul étoit capable de bien corriger : elle l'est assurément beaucoup plus qu'aucun des ouvrages de Mr. *Bayle*, imprimez en Hollande depuis sa mort.

Au reste, j'ai apris que le *Supplement* que Mr. Bayle a laissé, n'étoit pas si ample que nous l'avions crû : il ne reviendra tout au plus qu'à la *dixiéme* partie de ce que nous avons déja de son *Dictionaire*. Ce *Supplement* est entre les mains des Sieurs *Fritsch* & *Böhm*; & dés qu'il leur aura plû de nous le donner, on ne manquera pas de le reimprimer ici: mais ils feroient bien, d'employer quelque personne habile à revoir le *Manuscrit*, & prendre soin de l'impression: car vous savez que Mr. *Bayle* ne transcrivoit point les passages qu'il citoit; il les designoit seulement par des *Renvois* aux Livres mêmes, qu'il envoyoit ensuite aux Imprimeurs, & dont ceux-ci copioient fidellement jusqu'à la ponctuation, & l'orthographe. Il faut avoir de l'érudition, aussi bien que du

goût & du jugement, pour verifier tant de citations, & tant de langues differentes; les faire imprimer correctement; & prendre garde qu'il n'y ait point d'alteration dans le Texte, ni de confusion dans les Notes & dans les Remarques. Ils doivent profiter de l'exemple du *Commentaire Philosophique*; & faire encore reflexion qu'il ne s'agit pas de la réimpression d'un Livre, dont on peut aisément se passer si elle n'est pas exacte, & avoir recours à la premiere édition, qui tient lieu d'Original : mais qu'il s'agit de donner l'Original même; & de convaincre le Public, qu'on le donne tel qu'il est sorti des mains de l'Auteur.

J'avois oublié de vous dire, *Monsieur*, qu'on a joint à cette nouvelle édition du *Commentaire Philosophique* un petit Ouvrage, qu'on attribuë à Mr. Bayle, & qui est intitulé, *Ce que c'est que la France toute Catholique sous le Regne de Loüis le Grand.*

*A Genéve ce 20e. Avril*, 1714.

ARTI-

## ARTICLE X.

* REMARQUES de Mr. de ROSEL BAUMON sur quelques endroits d'HORACE, & particuliérement *sur l'*Ode *I. du I.* Livre, *& l'*Ode *XVI. du III.* Livre, *adressées à l'Auteur de cette* HISTOIRE.

[*A Berlin le* 24. *Avril*, 1714.]

MONSIEUR,

Dans le *Cinquiéme* Tome de vôtre *Histoire Critique*, immediatement après l'Article qui regarde l'*Horace* du Dr. *Bentley*, & qui contient une excellente défense de la Chronologie des



* *L'Anonyme*, intéressé dans une partie de cet *Ecrit*, bien loin de s'opposer à sa publication, nous a exhorté de suivre le penchant que nous avions, de donner au Public un si rare exemple d'une *Critique* honnête & polie. On a mis, au bas des pages, les courtes *Réfléxions* qu'il nous a communiquées. Esperant, que

Ouvrages de ce Poëte par Mr. *Jean Masson*, on trouve une Lettre qui m'a paru digne de toute l'attention des Critiques.

J'avois déja réflêchi sur la Ire. Ode d'*Horace*, que l'Auteur *Anonyme* de cette Lettre examine, & j'étois surpris, quon n'eût encore pû convenir de la maniére dont le commencement devoit en être ponctué. On voit dans le Mois d'Août., 1701. des *Nouvelles de la Republique des Lettres*, une Lettre de Mr. *des Maizeaux*, où il n'approuve nullement, que Mr. *Dacier* ait rejetté la très judicieuse ponctuation, comme il parle, de *Rutgersius*. Mr. *le Clerc*, Tom. XVII. de sa *Bibliothéque Choisie*, dans l'Article de la nouvelle Edition des Oeuvres d'*Horace*, par Mr. *Dacier*, se declare aussi pour la ponctuation de *Rutger-*

que ce sera le dernier combat, il laissera volontiers le Public, & Mr. *de Rosel* lui-même, décider, quel est le sentiment qui a le plus de *vraisemblance*. Il a même pensé ne rien dire, tant ses Conjectures lui sont indifférentes, comme il l'a témoigné à la fin de sa Lettre, *Tom.* V. *pag.* 232.

*gersius*. Enfin, l'Auteur Anonyme de la *Lettre* dont je viens de parler, nous apprend d'abord, qu'il suit en partie la disposition que *Rutgersius* donne au commencement de l'*Ode* d'Horace ; d'où il resulte que la ponctuation de Mr. *Dacier*, qui est la vulgaire, ne l'accommode point.

L'*Anonyme* sera aussi contraint d'accorder, que si l'on ne met pas un point après *Palmaque nobilis*, & qu'il faille que le Verbe *evehit* aille avec *Palma*, il faudra recevoir la ponctuation ordinaire. Il ne sera alors question, que d'y faire quadrer l'explication des huit ℣. suivants; or je croi, *Monsieur*, pouvoir facilement montrer, que *evehit* doit se rapporter à *Palma*, & que les Caractéres exprimez dans les *Vers* qui suivent, peuvent se passer de ce Verbe.

L'*Anonyme* reprend, à mon avis avec beaucoup de raison, Mr. *Dacier*, de ce que par

*Terrarum Dominos evehit ad Deos*,

il a voulu qu'on entendît, non les *Dieux* proprement, mais *ceux qui avoient déja remporté le prix dans les*

*les Courſes des Jeux Olympiques.* Il eſt bien plusnaturel de croire, avec preſque tous les *Commentateurs*, qu'*Horace* dit de ceux qui remportoient le prix dans les Jeux *Olympiques*, qu'ils s'imaginoient avoir été élevez par leur Victoire au rang des *Dieux*, *Maîtres de la Terre.*

L'Illuſtre Mr. de SPANHEIM, [*Diſſertat.* IV. *de Præſt. & uſu Numiſmat.* p. 301.] avoit crû voir quelque rapport entre ce paſſage d'*Horace* & ce qu'on lit dans *Artemidore*, que les Palmes deſignoient les *Fils des Rois.* Mais ailleurs il explique, comme l'a remarqué l'Anonyme, l'expreſſion d'*Horace* par un endroit de *Lucien*, où ce dernier dit, *Que ces Vainqueurs étoient eſtimez ſemblables aux Dieux.* C'eſt auſſi à cette explication que Mr. *Dacier* s'eſt rangé, dans ſa nouvelle Edition d'*Horace.*

La queſtion, ſi *evehit ad Deos* ſe rapporte à *Palma* qui précéde, ou aux paroles qui ſuivent, ſubſiſte toûjours; & c'eſt, de l'aveu de l'*Anonyme*, ſur ce point-là principalement, que doit rouler la diſpute. L'*Anony-*

*me* soutient, * que la condition de ceux qui remportoient la Victoire dans les Jeux *Olympiques*, n'étoit pas à beaucoup près si avantageuse que celle des premiers *Magistrats* de *Rome.* Il fait valoir l'Epithéte de *Maîtres du Monde* donnée aux Romains, & un beau Passage de *Ciceron*, où le Consulat est nommé *Apotheose.* A quoi il auroit pû ajoûter l'endroit suivant, d'*Horace*, *Ep.* 17. *Liv.* I. *vss.* 33. & 34.

*Res gerere, & captos ostendere civibus hostes,*
*Attingit solium Jovis, & cœlestia tentat.*

Toutes ces Autoritez n'empêchent pourtant pas, qu'il ne soit plus vraisemblable, † qu'*Horace*, marchant sur les

* Contre Mr. *Dacier*, qui avoit trouvé cette expression, *evehit ad Deos*, trop magnifique, pour ceux que le Peuple élevoit à des charges, &c. Je soutiens seulement la convenance des termes du Poëte à ce caractére, laquelle ce Commentateur nioit.

† J'accorderai bien, si l'on veut, qu'il

les traces des anciens Poëtes Grecs, a ici en vûë ceux qui sortoient Victorieux des Jeux *Olympiques*. Déja, les loüanges de ces Vainqueurs, que *Pindare*, le Prince des Poëtes Lyriques Grecs, avoit célébrez, s'offrent bien plûtôt à l'imagination du Poëte Lyrique *Latin*, que celles des Magistrats de *Rome*.

Aussi *Horace*, dans ce Vers de l'*Ode* 2. du *Livre* 4e.

*Sive quod Elea Domum reducit.*
*Palma* COELESTES,

parle-t-il des *premiers*, dans les mêmes termes dont il se sert dans le passage en question. Au contraire, les mots de *mobilium turba*, & l'endroit suivant de l'*Ode* 2. du *Livre* III.

*Nec*

qu'il y a de la *vraisemblance*, mais ce n'est pas là une raison, ni claire ni convaincante, comme Mr. *de Rosel* en avoit promis d'abord. J'ose encore nier, qu'il y ait *plus de vraisemblance* dans le parti qu'il embrasse, que dans celui qui m'a parû soutenable. Enfin, il n'y a point de conséquence nécessaire du Passage suivant d'*Horace*, à celui de la Ire. *Ode*.

*Nec ſumit aut ponit ſecures*
*Arbitrio* popularis *auræ* ,

marquent aſſez , qu'*Horace* n'étoit pas fort entêté de la *Magiſtrature* Romaine. On ſait même , que *Mecénas* , à qui l'*Ode* eſt adreſſée , avoit dédaigné cette Magiſtrature. * Enfin, la gloire de *Rome* ne reſidoit plus du tems d'*Horace* qu'en la perſonne de l'Empereur. †

A

* Il ne s'agit point de ſavoir , quelles idées *Horace* , ou *Mecénas* , pouvoient avoir des premiéres charges de la *Republique.* Ils pouvoient les mépriſer, ſans qu'il s'enſuive , qu'il n'y en avoit point d'autres que les ambitionaſſent. Mr. *de Roſel* ne voudroit ſans doute pas dire , qu'il n'y avoit point alors d'ambitieux , qui briguaſſent , &c. D'ailleurs , *Mecénas* & quelques autres aimoient mieux ſe tenir dans leur premier état , ſans vouloir monter plus haut, & aux premiéres dignitez ; non par mépris, mais par *indolence*, par amour pour le repos, &c.

† Je n'oſerois pas dire cela , parce qu'il

A l'égard de cette expression, *evehit ad Deos*, elle n'a rien de fort extraordinaire. *Boëce*, [Consolat. Philos. Liv. 2.] dit, *Quàm multos esse conjectas, qui se* cœlo *proximos arbi-*

qu'il me paroît contraire à ce que nous apprend l'*Histoire* de ce tems-là. Le *Consulat*, la *Preture*, &c. avoient assurément alors leur *gloire*, comme leur avantage, qui donnoient dans la vûë des ambitieux. Ce qui pouvoit même arriver, quand il seroit vrai, que la *principale gloire de Rome* eût alors residé dans l'Empereur. Qu'est-il donc besoin de rabaisser ces grandes Dignitez ? Mr. *de Rosel* n'a pas oublié les magnifiques éloges, que les Auteurs de ce Siécle-là nous ont laissez. *Ovide* seul suffit, pour nous apprendre de quel œil on regardoit l'honneur du *Consulat*, dans son IV. Livre de *Ponto*, *Eleg.* IX. *vs.* 65. seq.

> *Qui quamquam est ingens, & nullum Martia summo*
> *Altius Imperium* CONSULE *Roma videt.*

*Auguste* lui-même ne le méprisoit pas tant, puis qu'il a bien voulu le porter XIII. fois.

*bitrentur , si de fortunæ tuæ reliquiis pars eis minima contingat?* Les Poëtes ont encore moins fait de difficulté d'employer ces sortes d'expressions, & d'autres plus fortes. *Horace*, [Sat. VI. L. II. vs. 52.] se fait dire, *Deos quoniam propius contingis*, & cela seulement pour signifier qu'il avoit accès auprès des Puissances. Le même Poëte, [Ep. XIX. Liv. I. vs. 43] met dans la bouche d'un autre ce reproche, *Jovis auribus ista servas.*

Mais ce que je trouve de plus fort contre la ponctuation de *Rutgersius*, suivant laquelle *Terrarum Dominos evehit* commence un membre de l'énumeration d'*Horace*, c'est que cette ponctuation fait assurément violence au texte du *Poëte*. Elle rend sa phrase si dure qu'on ne sauroit la souffrir. L'*Anonyme*, Homme de beaucoup d'esprit, fait, à la vérité, à cette objection une réponse qui a quelque chose de bien spécieux. *Je n'avois pas*, dit-il, *relévé cette objection, parce que ces sortes de choses qui sont avancées sans preuve, & qui tout au plus dépendent d'un certain goût, se peuvent aisément & naturellement réfuter*

*futer, en affirmant le contraire, & en opposant le goût d'autres Critiques; comme ici on peut opposer à ces Messieurs, de très Savans hommes, Rutgersius, Pontanus, Gataker*, &c.

A cela je replique, qu'il ne s'agit pas * d'opposer ici goût à gout. Comme on ne sauroit disconvenir, que par la ponctuation de *Rutgersius* la phrase d'*Horace* ne devienne toute extraordinaire, † ceux qui soutiennent cette ponc-

* Je demande pardon à Mr. *de Rosel*, si je soutiens encore que c'est précisément ce dont il s'agit dans cette objection de la *violence* que l'on prétend être faite au *Texte*, par la ponctuation de *Rutgersius*. Cette objection veut-elle dire autre chose, sinon, qu'il *paroît dur, violent*, &c. de séparer *palma* de *evehit*? N'est-ce donc pas y répondre avec justesse, quand on dit, que cette *dureté*, cette *violence* ne paroît pas à d'autres *Critiques*? On objecte un goût, & on y répond par un *goût* opposé.

† Je ne puis convenir de cela, & j'ai déja justifié cette ponctuation par des exemples, tels que Mr. *de Rosel* demande. On n'a qu'à comparer cette phrase: *Sunt quos* ——— *collegisse* JUVAT,

ponctuation, ſont dans l'obligation de la juſtifier par des exemples pris d'*Horace*, ou d'autres bons Auteurs; & c'eſt-ce qu'apparemment ils ne feront jamais.

J'eſtime avoir ſuffiſamment * ſatisfait

VAT, *metaque fervidis*
*Evitata rotis, Palmaque nobilis, - -*

avec celle-ci de la même Ode;

*Multos caſtra* JUVANT, *& lituo tuba*
*Permiſtus ſonitus, bellaque matribus*
*Deteſtata.* — — —

Et encore avec cette autre de l'*Ode* II.

*Quem* JUVAT *clamor galeaque leves,*
*Acer & Mauri peditis cruentum*
*Vultus in Hoſtem.*

On trouvera dans tout cela, qu'après le même Verbe *juvat* ſuivent autant de Nominatifs, avec des Conjonctions, qui doivent rendre la phraſe également rude & violente dans les derniers exemples, que dans le paſſage en queſtion.

* Je l'avoüe, d'autres raiſons, plus claires, plus fortes, m'auroient fait plaiſir. Je vou-

fait à la preuve du premier Article de mon engagement; ainsi je passe à celle du second. *

On oppose d'abord, que ces mots, *Hunc si mobilium*, ne sauroient être regis par *dimoveas*, qui est trop éloigné, & qui ne peut être séparé des mots suivans,

--- *Ut*

voudrois sur-tout, que Mr. *de Rosel* montrât bien clairement, comment on peut joindre *Palmaque nobilis* avec *evehit*, plûtôt que les autres Nominatifs précédens. Je souhaiterois encore, qu'il fit voir, comment dans la ponctuation l'on peut, sans *violence* & sans *dureté*, separer les Nominatifs qui conviennent à *juvat*, d'avec celui qui doit être attaché à *evehit*. En un mot, cette *Conjonction* qui est avec *Palma*, aussi-bien qu'avec le Nominatif précédent *meta*, me fait de la peine, & me persuade, que l'un & l'autre Nominatif, *metaque*, & *Palmaque*, ne peuvent être arrachez de *juvat*, non plus que les autres Nominatifs dans les deux exemples que j'ai alleguez.

* Les réponses & les difficultez que je viens de faire sur le 1er. *Article*, m'empêchent d'examiner ce 2e. avec toute la précision qui seroit nécessaire, s'il restoit seul.

*Je

---- ---- *Ut trabe Cypria*
*Myrtoum pavidus Nauta secet mare.*

Mais outre que, si ce *hunc si mobilium* ne peut être regi par *evehit*, il faut bien * qu'il soit regi par *dimoveas*. L'éloignement de ce dernier Verbe ne sçauroit former ici une difficulté. On en trouve des exemples dans les meilleurs Auteurs. *Horace* lui-même, [*Ode* IX. *Liv.* I.] fait embrasser au Verbe *repetantur* SEPT Vers de bon compte, suivant la Note de Mr. *Dacier* sur la même *Ode*. Mr. *le Fevre* observe encore, que dans ce passage de l'*Ode* XVI. du *Livre* III.

——— *Si neque fervidis*,



* Je nie la conséquence. On pourroit trouver d'autres voyes, si le 1er. Article avoit été bien prouvé. On le verra par les *Remarques* de Mr. CUNNINGHAM, qui paroîtront bien-tôt; quoique je ne sois pas de son sentiment. Il me permettra bien de le dire.

jusques à la fin du Vers,

*Virtutisque viam deserit arduæ?*

où il place le point d'interrogation, *si* sert à former le sens de huit ou neuf *Vers*.

A l'égard du ridicule, qu'on veut que produise la Construction, *quid tantoperè mirandum, si quis immensas opes possidere malit, quàm exigui lucelli causâ se infido mari committere?* Il suffit de dire, qu'on ne peut raisonnablement appeller, avec *Rutgersius*, l'*Attalicis conditionibus* d'HORACE, *modicum lucellum*. Quand quelqu'un dit, qu'il ne renonceroit pas à ceci, ou à cela, pour un Empire, il ne s'exprime pas plus fortement * que l'a fait *Horace*. D'ailleurs, l'expression de,

*Quid-*

* Il me semble, que cette expression générale, separée de toute autre idée, qui la puisse diminuer, ou avilir, est bien différente de celle qu'on veut attribüer au Poëte, suivant laquelle *ces richesses d'Attale*, proposées comme un motif, doivent s'acquérir en *courant les Mers*, &c. De plus, ce ridicule ne regarde pas seulement l'homme *riche* & qui

*Quidquid de Lybicis verritur areis,*

ne signifie, dans la pensée du Poëte, qu'une grande quantité de grains. C'est dans ce même sens, que *Sat.* III. *Livre* II. *vs.* 84. il a dit que *Staberius* avoit ordonné à ses héritiers de distribuer au Peuple autant de *blé*, qu'on en recueille en AFRIQUE; *Quantum metit Africa.*

Il y a grande apparence aussi, que dans ce beau passage de l'Ode 16me. du *Livre* III..

*Puræ rivus aquæ sylvæque jugerum*
*Paucorum, & segetis certa fides meæ,*
*Fulgentem imperio fertilis Africæ*
*Fallit, sorte beatior.*

Cette phrase, *fulgentem imperio*



qui possede une grande quantité de grains. Il regarde aussi, & plus particuliérement, l'homme qui ambitionne les premiéres *Dignitez* de la Republique. Article qui ne doit pas être oublié, étant plus considérable que l'autre. Ce que Mr. *de Rosel* ajoûte, justifie mes *Remarques.*

*fertilis Africa*, [n'en déplaise aux Interprétes d'*Horace*,] ne désigne point le Roi de l'Afrique du P. *Tarteron*; puisque toute l'Afrique n'a jamais appartenu à un seul Roi ; ni, un des plus puissans Rois de l'Afrique, comme a traduit Mr. *Dacier*. Les mots de *fulgentem* & d'*imperio*, qu'ont fait naître ceux de *Dominus* & de *splendidior* de la précédente strophe, ne doivent pas être pris au sens propre, mais dans le sens figuré. Il auroit été ridicule à *Horace*, d'opposer la condition d'un petit particulier à celle d'un puissant Roi ; & il l'auroit encore été davantage, s'il eût mis en paralléle un *ruisseau* & quelques *arpens* de terre, avec la *Couronne* ou le *Sceptre*. Le terme de *fertilis* fait assez comprendre, que cette derniére expression est, pour le sens, semblable à celle de l'*Ode* 1e. du I. *Livre*, & à, *Quantum metit Africa* de la 3e. Satyre du II. Livre. *Fulgentem imperio*, veut donc dire, *Tout fier d'avoir à sa disposition les blez de l'Afrique.*

Quant à la qualité de *Bourgeois*, residant à *Rome* & trafiquant en blez venus d'Afrique, que Mr. *Dacier* don-

donne à celui dont *Horace* a dit,

*— Si proprio condidit horreo*
*Quidquid de Lybicis verritur areis.*

Cette penſée lui eſt particuliére, & l'*Anonyme* paroit la combattre avec beaucoup d'avantage. Au fonds pourtant, cette victoire n'influë pas dans nôtre diſpute. Cet homme qui a tant raſſemblé de grains peut être placé où l'on voudra. *Horace* n'a eu d'autre deſſein, que de repreſenter un homme ſi ſatisfait d'avoir des grains en abondance, qu'aucune autre condition ne ſera capable de le faire renoncer à l'état où il ſe trouve. Je dirai pourtant ici, que ſi je ne me figure pas cet homme *trafiquant en grains*, ce n'eſt nullement à cauſe de *Nauta* du dernier Vers du paſſage en queſtion. Par *Nauta* je n'entens pas un *Marchand*, comme Mr. *Dacier*, ni un *Matelot*, ou un *Pilote*, avec *Scaliger*, qui prétend que *Nauta* eſt là mal placé. Par *Nauta* j'entens ſeulement un homme qui navige, qui s'expoſe aux dangers de la Mer.

C'eſt ainſi, que *Valerius Flaccus* a dit en commençant ſon Poëme,

*Prima Deum magnis canimus freta pervia* NAUTIS.

A la vérité, au lieu de *Nautis*, de très habiles Critiques ont crû, qu'il faloit lire *Natis*, prétendant que *Valerius Flaccus* n'avoit pû dire, * *freta Deum;* mais les autoritez sur lesquelles *Pierre Alard*, (& avec lui plusieurs Sçavans,) s'appuye pour maintenir la leçon de *Nautis*, qui se trouve dans tous les MSS. si l'on en excepte un seul, jointes à cet endroit d'*Horace*, Ode III. Livre I.

------ *Si tamen impiæ*
*Non tangenda rates transiliunt vada,*

me

* Je ne sai pas qui a pû dire cela. Je suis seulement persuadé, qu'il ne se peut soutenir. Mais, sans alléguer un passage contesté, où l'on peut lire *Natis*, aussi-bien que *Nautis*, il seroit facile d'en trouver, où *Nauta* se peut prendre dans le sens de Mr. *de Rosel*, que je ne lui contesterai point, sans craindre, qu'il diminuë la force de mes Objections.

me détermineroient peut-être à ſoutenir la leçon de *Nautis*. D'autant plus, que j'ai de la peine à comprendre, que les *Argonautes* ayent pû être appellez *Magni nati Deorum: Magni* y ſeroit aſſûrément de trop. D'ailleurs, il n'eſt pas fort vraiſemblable, que le 1er. *Vers* d'un Poëme, que tout le monde devoit ſavoir par cœur, ait été corrompu.

Mais, ſuppoſé que l'autorité de *Valerius Flaccus* me manquât, je ne ſerois pas en peine d'en trouver d'autres. Ajoûtez, que *pavidus* joint à *Nauta* marque aſſez qu'*Horace* par *Nauta* n'entend ni un *Pilote*, ni un *Marchand*, mais un homme qui ne connoiſſant point la Mer, ſe croiroit perdu dès qu'il mettroit le pié dans le Vaiſſeau.

Après ce que je viens de relever, qu'on joigne,

*Gaudentem patrios findere ſarculo*
*Agros*, ——— ———

à *illum*, ou qu'on en faſſe un Caractére ſeparé, pour faire dire au Poëte, que celui qui cultive avec plaiſir ſon Patrimoine, ne voudroit pas non

plus, *quoique sa fortune fût moindre*, s'exposer, quelque avantage qu'on lui proposât, aux dangers de la Mer; la chose est presque indifférente. Je me rangerois pourtant volontiers au sentiment de Mr. *Dacier*, qui le sépare.

L'*Anonyme* a dit plus d'une fois, qu'*Horace* s'est appliqué à marquer *l'inclination, l'attachement de ceux qu'il veut caractériser, & non pas le bonheur & l'avantage qu'ils reçoivent de leurs occupations*. Cela posé, je ne comprens pas, d'où a pû venir, qu'en expliquant cette *Ode* on ait si souvent dit, *seroit-il possible qu'*Horace *eût voulu dire, qu'un homme ne quitteroit pas une condition très avantageuse pour en embrasser une autre qui le seroit moins?* * Qu'a de com-

* Ce raisonnement n'est point contraire à la 1e. Observation. Car il est toûjours certain, que le Poëte allégue des *motifs*, pour montrer, qu'ils ne seroient pas suffisans, pour faire changer de condition à ceux qu'il veut caractériser. Quand l'inclination *prévaut*, il faut qu'elle soit combattuë par des raisons

mun, en effet, ce raiſonnement avec le deſſein d'*Horace*, qui, comme on l'a vû, s'eſt uniquement propoſé de montrer, que chacun a ſon penchant particulier, que l'inclination qui domine en nous prevaut toûjours, & qu'elle détermine ſeule nos occupations ?

Si *Rutgerſius* n'eût point perdu de vûë le but de l'*Ode* d'*Horace*, la ponctuation vulgaire ne l'auroit point embarraſſé, & ſi l'on ſe fût partagé, ce n'auroit du moins été que ſur l'explication de quelques expreſſions du Poëte.

L'*Anonyme* conjecture, qu'*Horace* a eu plûtôt en vûë les Courſes & les *Jeux* qui ſe faiſoient à *Rome*, que les Jeux *Olympiques*. Il fonde ſa Conjectu-



ſons, des motifs, &c. Et même elle ne l'emporte jamais, que ſur quelque raiſon. Une inclination pour une certaine condition de la vie, plûtôt que pour une autre, n'eſt pas un penchant, un inſtinct brute, qui rejette toute conſidération, & qui ne ſe puiſſe juſtifier par aucune raiſon, ni par le moindre motif.

jecture, sur ce que du tems d'*Horace* les Jeux *Olympiques* étoient fort dechus de ce qu'ils avoient été autrefois. Il est pourtant certain, que ces Jeux *Olympiques*, quoi qu'alors moins fameux, étoient encore célébrez par les Poëtes. *Horace* lui-même, [*Epist.* I. *Livre* I. *vs.* 49. & suivans] a dit,

*Quis circum pagos & circum compita Pugnax,*
*Magna coronari contemnat* Olympia, *cui spes,*
*Cui sit conditio dulcis sine pulvere Palmæ?*

On sait * aussi, que les Jeux revenoient

* J'avoüe, que je ne sçai point cela. Je sçai au contraire, que les Jeux du *Cirque* n'étoient pas des choses si faciles, ni à représenter, ni à y remporter la *Palme*. Je sçai encore, que les personnes de la premiére qualité se faisoient une gloire, ou de les donner, ou d'y être victorieux. D'ailleurs, je ne voudrois pas nier opiniatrément, qu'il ne s'agisse, dans le *premier* Caractére, des Jeux

noient si souvent à Rome, qu'on n'y acqueroit pas beaucoup de gloire.

Je n'ai garde de m'engager à combattre la correction du Dr. *Bentley*. L'*Anonyme* n'a rien laissé à dire contre la correction de ce sçavant homme. Je fais de cette correction le même jugement qu'il a fait de la ponctuation de *Rutgersius*, qu'il croit, aussi-bien que moi, insoutenable.

Au reste, dans ce *Vers* de la 1re. *Ode* du I. *Livre*,

*Seu visa est catulis cerva* FIDELIBUS,

la plûpart des Commentateurs entendent l'Epithéte de *fidelibus*, de l'amitié constante des Chiens pour leurs Maîtres. Cette explication est ridicule, puis qu'il s'agit-là, visiblement, d'une qualité qui a du rapport avec la



Jeux *Olympiques*, sans me croire pour cela obligé à joindre *palmaque* à *evehit*, &c.

Je remercie, au reste, Mr. *de Rosel Baumon*, de ses maniéres si honnêtes, & de l'approbation dont il a honoré diverses de mes pensées.

chasse. Mr. *Dacier*, dans sa premiére Edition des Oeuvres d'*Horace*, n'avoit rien dit sur l'Epithéte *fidelibus*; mais dans la derniére Edition il dit, qu'*Horace* par cette Epithéte a voulu désigner des *Chiens qui ne prenoient point le change*. Pour moi, je croi que les Romains n'étoient pas aussi sçavans en fait de Vénérie, que Mr. *Dacier* nous les représente. Ainsi l'Epithéte de *fidelibus* désigne, à mon avis, dans ce Vers d'*Horace*, des Chiens sur lesquels on peut seurement compter. En un mot, j'explique-là *fidelibus* comme dans l'*Art Poëtique*, vs. 181.

*Quàm quæ sunt oculis subjecta* FIDELIBUS:

& dans le même sens qu'*Horace*, [Ode XII. Liv. I.] a dit,

*Nec te metuende certa*
*Phœbe sagitta.*

Agréez, *Monsieur*, que je joigne à mes réflexions sur l'*Ode* 1re. du *Livre* I. une nouvelle explication de l'endroit suivant, *Ode* XVI. du *Livre* III. vs. 21. 22. *Quan-*

*Quantò quisque sibi plura negaverit,*
*A Dîs plura feret.* ---- ----

Mr. *Dacier* traduit ce passage un peu différemment des autres Interprétes, s'énonçant ainsi, *Plus on modére son avidité, plus on obtiendra des présens du Ciel.* J'ai eu raison de dire, qu'il ne l'explique pas tout-à-fait comme les autres Interprétes. Ces derniers, expliquant mot à mot le texte, font signifier aux paroles, *sibi plura negaverit, se refusera plus de choses à soi-même*, au lieu que Mr. *Dacier* le traduit par, *moderera son avidité.* Il n'a fait glisser ce changement dans sa Version, que pour pouvoir dire dans sa Note, *c'est ici un mot d'Epicure, qui a dit; veux-tu être riche? ne songe point à augmenter ton bien, mais diminüe ton avidité.*

On a de la peine à comprendre, quel rapport peut avoir le précepte d'*Epicure* avec les paroles d'*Horace*, quoi qu'alterées dans la Version de Mr. *Dacier*. On doute aussi, qu'on trouvât dans toute la Morale Payenne, *Que plus on se réfuse de choses à soi-*

*soi-même, plus on en obtient des Dieux.* On ne voudroit pas assurer, que le Proverbe des Dissipateurs, *Qui chapon mange, chapon lui vient*, [Proverbe, au reste, directement opposé à la prétendüe sentence d'*Horace*,] soit pris des Anciens. Il est seulement certain, que rien n'est plus éloigné de la pensée d'*Horace*, que ce que les Interprétes lui font dire: se déclarant, comme il fait, contre la passion d'acquerir des biens, lors qu'il dit,

> *Crescentem sequitur* CURA *pecuniam*,

& lors que plus bas il ajoûte,

> *Contemptæ Dominus splendidior rei*,
> *Quàm*, ---- ----

& vers la fin de l'*Ode*,

> *Nec si plura velim, tu dare denegas.*

A quel propos auroit-il dit ce qu'on lui fait dire? Mais voici ce que c'est. *Horace*, [*Sat.* II. *Livre* II. vs. 126.

&

& ſuivans,] met dans la bouche d'*Offellus*, parlant à ſes Enfans, ces belles paroles, *Que quand on a vécu dans la frugalité, on ſoutient plus aiſément les revers de la fortune*; & il tient ici le même langage. Ce qui a trompé les Interprétes, c'eſt qu'ils ont crû, que *ferre* étoit-là pour *obtinere*, au lieu qu'il y eſt pour *pati*, en François *ſupporter*, ou *ſoutenir*; Et par *Dîs*, ſelon la Philoſophie d'*Epicure* & celle d'*Horace*, il faut entendre la *Fortune*.

Je ſuis avec tout l'attachement poſſible,

MONSIEUR,

*Vôtre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur,*

DE ROSEL BAUMON.

ARTI-

## ARTICLE XI.

(a) *Geographica περὶ τῶν Ὀάσεων ἢ Ἀυάσεων, de Oasibus seu Auasibus; occasione l. 7. §. 2. de interdictis & relegatis.*

DUo sunt in Geographia antiqua, quæ summam confusionem pariunt, nominum propriorum per tot sæcula immutatio, &, quæ eo tempore erat, commercii infrequentia in remotiores plagas. Hinc evenit, ut plura sensim turbata sint & obscura reddita, quædam etiam fabulis inquinata & erroribus, ut pote à narratione paucorum hominum pendentia, qui leves sæpenumero ac creduli, ea, quæ ab aliis parum fide dignis acceperant, tanquam à se visa probataque referebant. Dubium porro est, utrumne major sit lapsûs in hisce facilitas, an

(a) Le savant Auteur, quoique déja connu du Public par divers Ouvrages d'érudition, n'ayant pas voulu que son nom fût mis ici, nous dirons seulement, que cette Piece nous a été envoyée par l'illustre Mr. Reeland.

an erroris hodie detegendi corrigendique difficultas. Longe alia enim nunc orbis terrarum facies invenitur, quàm quæ olim, nec nomina tantum & consuetudines, ſed ipſæ quoque regiones ac termini mutati ſunt, urbes celeberrimæ novis coloniis oblitteratæ, aliæ bello exciſæ, aliæ invaſionibus exterarum gentium, aut domeſticis diſcordiis convulſæ extenuatæque, aliæ denique incendiis, terræmotibus aut alia qua vi majore deletæ, hauſtæ, everſæ. Ut mirum non ſit ſi interdum in earum indagatione cæcutiant magna ingenia ac vacillent, vehementerque de componendis Auctorum locis laborent. Id autem hoc capite indicare decrevimus, tentata nova conciliandi ratione in deſignandis diſtinguendiſque locis Africæ, quæ Straboni *Anaſes*, ſive *Auaſes*, Ptolemæo autem *Oaſes* appellantur.

Ulpianus, quem alibi obſervo libenter Ægyptiorum aliorumque Aſianorum mores referre, in *l.* 7. §. 2. *de Interd. & releg.* hoc modo loquitur: *Eſt quoddam genus quaſi* [*in*] *inſulam relegationis in provincia Ægypto, in Ouaſin relegare.* Boni deſcriptores Tuſii Codicis, aut verius deſcri-

ſcri-

ſcriptorum exemplorum domini, ex *inouaſin relegare*, ſat ſcitè, ingenioſéque *in novas inſulas relegare* fecerunt, favente inprimis ſcripturæ nexu in Architypo. Ita ſanè habet vulgata editio. Minus ignoſcendum Haloandro, qui Bolognini & Politiani apographo, ad Florentinum exemplar correcto, uſus, tamen *in novas relegare* exhibet, ſubintellecto è præcedd. *inſulas*: & in hoc ipſo fortaſſe ſibi bellus videbatur, & ſcitus, qui ſola geminatione τοῦ η, levique jactura ſyllabæ *in*, quæ & ipſa repetita videri poterat, commodum ſenſum reſtituiſſet. At vehementer eum falli, atque Florentinam Lectionem & hoc loco religioſe tuendam eſſe certatim aſſerunt Cujacius, Duarenus & Jac. Gothofredus. Nam innumeris Auctorum locis ipſoque Codice Theodoſiano & Baſilicis clare idem hoc nomen conſpicitur, & recte jam in Pandectis ediderat Taurellus. Sola difficultas eſt in gemina ejus deſcriptione, ſitu, nomine, ac differentia ab aliis ſimilibus.

Duas *Oaſes* Ptolemæus recenſet in Lybia Marmorica, magnam & parvam. Verum quidem eſt Ulpianum hic de Ægypto loqui, ſed ea Africæ

pars

pars Ægypto contermina eſt, cum & ipſe Ptolemæus in eadem tabula, quæ Africæ tertia eſt, Ægypti meminerit, & ſæpe aliàs loca in confinio poſita nunc uni regioni tribuantur, nunc alteri. Neque enim ipſi Geographi de terminis regionum ſemper conveniunt; & hi quoque interdum aut extendebantur, aut contrahebantur, nec eundem perpetuo modum tenuêre. Audiamus Strabonem de eadem, qua de agimus, Ægypto. „ Ceterum priſci, ait libro XVII. id ſolum Ægyptum vocavere, quod habitatur & à Nilo irrigatur, à locis Syenæ proximis incipientes uſque ad mare. Recentiores verò ad hoc uſque tempus omnes fere Orientales partes aſſumpſerunt, quæ inter Arabicum ſinum ſunt atque Nilum, &c. Ab Occidente verò loca uſque ad Anaſes, & in ora maritima ab oſtio Canopico, uſque ad eum locum, qui Catabathmus dicitur & Cyrenæorum ditionem. Ut adeo nos turbare non debeat, quod Duarenus *lib.* 11. *Diſputat. anniverſ. cap.* 39. *Ouaſin, ſive Oaſin* ex Ptolemæo locum deſertum in Africa dicat, aut, quem allegat, Plinius

*Lib.*

*Lib. v. cap. 9. Arsinoïtæ duo sunt: hi, & Memphites, usque ad summum Delta perveniunt, cui sunt contermini ex Africa duo Oeasitæ.* Nam ibi procul dubio *Ovasitæ* legendum aut *Oasitæ*, quod eodem recidit. Scilicet ne & hoc in limine investigationis lectorem suspensum teneat, ut ab ὤον est Latinorum *ovum*, inserto digammate Æolico, sic ab Ὄασις *Ovasis*, & *Ovasites*, nec opus est reconditiore indagatione, qualis adducitur in editione Hugonis à Porta ad *d. l.* 7. § 2. *d. Interdict.* & *releg.* Verùm pergamus.

Ait Ulpianus, relegationem in *Ouasin* esse genus quoddam *quasi in insulam* relegationis. (a) *Ouasin* accipe aut majorem aut minorem; nam, utramvis intellexeris, hactenus perinde est. Illud vero ex Ulpiani verbis requiritur, ut Ovasis ista non vera insula habeatur, quemadmodum per errorem

(a) Neque aliter Græci in Basil. d. l. 7. §. 2. De Interdict. & relega. Εξορίζεταὶ τις καὶ ἐις Ὄασιν τῆς Αἰγύπτȣ, ὡς ἐις νήσου: & de Oaseno hoc exilio locus est observatione dignus in Codice Theod. lib. ix. tit. De Nili

rorem Græci faciunt; reprehendente illos Cujacio *Lib. viii. Observat. cap. vi.* ſed *quaſi inſula*, inſulæ inſtar. Quum autem inſulam à continente diſtinguat, quod terra ſit quæ undique aquis circumluitur, per *quaſi inſulam* ejuſmodi pars continentis intelligenda eſt, quæ aut forma ſua aut ſitu uſuve inſulæ in continenti ſpeciem referat. Ad hunc modum Latinis *inſulæ* in urbe dicebantur ædes, quæ non communione parietum, ut nunc ſolet, ſed propriis quæque muris ambirentur, & ſpatium quoddam haberent, quo circumiri undequaque poterant, quemadmodum aqua in inſulam circumfluit. Atque harum inſularum haud infrequens in Jure mentio eſt. Alia ratione & quidem diſertis verbis *quaſi inſulæ* vocantur *Anaſes* apud Strabonem, quæ in Africa ſitæ, nec ab Ægypto, ut videtur, multum diſtabant, quaſque ideo cum *Oaſibus* illis Ptolemæi confundi, ac pro iiſdem haberi videas. Verba Strabonis *lib. xvii.* hæc ſunt. Ἀνάσεις οἱ Αἰγύπτιοι καλȣ̃σι τὰς οἰκȣμένας χώρας περιεχομένας κύκλῳ μεγάλαις ἐρημίαις, ὡς ἂν νήσȣς

Nili agger. non rump. ubi vocatur *Oaſena deportatio.*

νήσους πελαγίας. „ *Anases* Ægyptii re-
„ giones vocant habitatas & maximis
„ desertis circumdatas, *quasi quasdam*
„ *pelagi insulas*. Cum jam libro II.
eleganter de ipsa Africa dixisset,
„ & alios docere, & Cn. Pisonem, qui
„ eam Provinciam rexerat, sibi nar-
„ rasse ἐοικυῖαν παρδάλει, similem (eam)
pardali, seu potius παρδαλέα, h. e.
πορδάλῃ pelli pardaleæ, ut Stephanus Byzantinus, hunc Strabonis locum
citans, exhibet. κατάστικτος γάρ ἐστι,
adjungit Strabo, ταῖς οἰκήσεσι περιεχομέναις ἐρέμῳ καὶ ἀνύδρῳ γῇ. καλοῦσι δὲ
τὰς τοιαύτας οἰκήσεις Ἀνάσεις οἱ Αἰγύπτιοι. „ Interpuncta enim est habitatio-
„ nibus, (nempe Africa), quæ cingun-
„ tur terra deserta & aquæ inopi. At-
„ que hujusmodi habitationes *Anases*
„ vocant Ægyptii. Adde quod in allegato suprà Strabonis loco ex *lib. xvii.*
Ægyptus se *ab Occidente usque ad Anases* extendere dicatur. Immo diserte
post verba quæ ex eodem *libro xvii.*
proxime repræsentata sunt, πολὺ δὲ (τό
τῶν Ἀνάσεων) τοῦτ' ἐστὶ κατὰ τὴν Λιβύην. τρεῖς δ' εἰσὶν αἱ πρόσχωροι τῇ Αἰγύπτῳ καὶ ἀπ' αὐτῇ τεταγμέναι.
„ Quales (*Anases*) sunt multæ ad Afri-
„ cam. Harum tres sunt Ægypto fini-
„ timæ

„ timæ & ſubditæ. Cupiſne etiamnum diſertiora? Dabit Stephanus Byzantinus *de Urbibus.* "Αυασις πόλις Αἰγύπτȣ. ταύτην δὲ καὶ "Οασιν καλοῦσιν ἐοικυῖαν παρδαλέᾳ. „ *Auaſis* urbs Ægypti, & „ hanc etiam *Oaſin* vocant, ſimilem „ pelli pardalis. Ergo nullum cuiquam dubium videtur ſuperfuturum, quin *Auaſes* & *Oaſes* eadem veteribus loca fuerint, cumque hæ aut in Ægypto aut ſaltem Ægypto conterminæ dicantur, optime eo refertur genus relegationis, *quaſi in inſulam*, quod Ulpianus docet, *in provincia Ægypto*, atque ibi ſpeciatim *in Ouaſin* fieri ſolere.

Hactenus omnia ſatis recte, at vereor vehementer ut idem in ſequentibus obtineat. Et ex allegatis quidem jam ſtatim attentiorem vellicare potuit, quod Ptolemæus *duas* tantummodo *Oaſes* ſtatuat, Strabo autem *tres Anaſes*. Sed nuſquam, inquis, faciliùs error irrepit, quàm in numeris. Itaque videamus, à qua ſcriptura probabilitas ſtare videatur. Ptolemæus profectò *duas* ſeparatim recenſet *Oaſes*, additis *magnæ* & *parvæ* nominibus, quibus diſtinguebantur, ut adeo apud ipſum nulla queat eſſe de-

depravationis suspicio. Unde jam ultro sequitur, eraso apud Strabonem numero ternario, pro τρεῖς, δύο substitui debere. Mane tamen paululum, ac scalpellum tantisper, quæso, sustine. Ait enim postea in eodem libro XVII. „ Secundum Abydum (seu è
„ regione ejus ) est *prima Anasis* ex
„ *tribus* quæ sunt in Africa, dissita
„ inde iter dierum septem: habitatio
„ aquis & vino abundans, neque alia-
„ rum etiam rerum indiga. *Secunda*
„ est juxta Mœridis lacum. *Tertia* est
„ Ammonis oraculo proxima. Hæ
„ quoque optimæ habitationes sunt.
Hactenus Strabo. Quid ais? Jam non amplius de scriptura, sed de fide utrinque & existimatione agi incipit, uter alteri præferendus sit. Strabo sane, ut antiquissimus est eorum, quos in re Geographica habemus, ita & valde accuratus habetur. Verùm & Ptolemæus, utcunque paulò recentior, fide tamen atque integritate nemini postponitur. Strabonem rursus hac in parte commendat, quòd videmus quàm cautè priora illa de *Anasibus* protulerit, non confirmata tantum aliorum testimonio, sed & tradita sibi ab ipso Africæ Procos. Cn. Pisone.

Pisone. Ceterum quid attinet magnorum virorum existimationes committere, cum ne illius quidem litis decisio ad conciliandum sufficiat? Nam toto cœlo differunt, quæ de *Oasibus* traduntur ab his quæ proxime tradidit Strabo de suis *Anasibus*, quas suprà easdem esse monuimus cum *Oasibus*: neque Strabo solùm, sed & Olympiodorus apud Photium in *Biblioth.* qui mire cum eo conspirat. Quin & disertius confirmat Ἀνάσεις & Ὀάσεις easdem esse, cum quas ipse *Oases* dicit, itidem tres numero statuit. Verba Photii hanc in rem libenter subjicio, vel idcirco quòd admodum copiose contrarium arguant illius, quod mox diserte ex aliis adferemus.

„ De *Oasi*, inquit, auctor multa „ narrat incredibilia. De ejus pri„ mum temperie, & quod sacro ibi „ morbo non modo nulli laborent, „ sed etiam si qui aliunde adveniant, „ eo liberentur, ob benignam aëris „ temperiem. De copiosa deinde, „ quæ ibidem est, arena, deque pu„ teis, &c. Arbores, pergit, perpetuo „ ibi poma ferre, & frumentum illic „ natum omni frumento esse præ„ stantius, niveque candidius. Inter-

„ dum bis quot annis ibi hordeum
„ seri, milium autem perpetuo ter.
„ Rigare incolas ruscula sua, æstate
„ tertio quoque die, hieme sexto, at-
„ que hinc tantam terræ fertilitatem
„ conciliare. Nunquam ibi cœlum
„ nubes contrahere. Ad hæc de ho-
„ rologiis quæ ibidem conficiuntur.
„ *Oasim* memorat insulam olim fuisse,
„ atque à continente divulsam; ean-
„ demque ab Herodoto vocari, *bea-*
„ *torum insulam.* Ab Herodoro au-
„ tem eo, qui Orphei ac Musæi con-
„ scripsit historiam, nominari *Phæa-*
„ *cidem.* Insulam autem fuisse ex
„ eo conjecturas ducit, quod testæ
„ marinæ & ostrea, lapidibus ad-
„ hærescentia, in eo monte inve-
„ niantur, qui ex Thebaide in *Oasim*
„ ducit. Deinde etiam quod perpe-
„ tuo copiosa ibi arena scatet, *tres-*
„ *que Oases* replet. Nam etiam ipse
„ tres *Oases* esse tradit, duas magnas,
„ exteriorem unam, alteram interio-
„ rem è regione sibi invicem opposi-
„ tas, centum milliarium spatio inter-
„ jecto, cum tertia parva longo in-
„ terstitio ab alteris duabus separata.
„ Insuper hoc etiam argumento in-
„ sulam fuisse tradit, quòd sæpenu-

„ mero

„ mero accidit, ut pisces ab avibus „ eo delati visantur, aut certe arro- „ sorum piscium reliquiæ; ut inde con- „ jectare liceat, non admodum lon- „ ge mare abesse. Hactenus ex Olympiodoro Photius. Videamus nunc quid alii in contrarium adferant.

Inter scripta S. Gregorii Nazianzeni est Panegyris in Heronem Philosophum, ab *Oasena* relegatione reducem, in qua disertis verbis dicit, *Ὄασις σοὶ τὸ Φυγαδευτήριον, ἡ ἀπάνθρωπος ἐρημία*, „ *Oasis* tibi exilii locus, „ immanis solitudo. Mire quadrat Ulpianus dum asserit esse genus quoddam relegationis, quæ *in Ouasin fit relegatio*. Nam ejusmodi plaga magis conveniebat relegationibus, quàm ubi optimæ habitationes vino aliisque rebus abundantes. Immo Zosimus lib. v. cap. 9. testatur ne ullam istic arborem esse, nullumve in accessu domicilium.

„ Timasius autem inquit, (erat „ ille magister militiæ sub Arcadio) „ ad inhabitandam *Oasim* damnatus, „ expellitur; huc eum deducente sa- „ tellitio publico. Is erat locus insi- „ gniter sterilis, è quo nemo posset

 „eva-

„ evadere, qui eò deportaretur. Nam „ quòd aliunde huc euntibus interjectum solum occurrit, arenosum, „ vastum prorsus & inhabitatum, notitiam pergentibus in *Oasim* omnem „ adimit: tum quòd venti vestigiis „ arenam ingerant, tum etiam quòd „ nec arbor ulla nec domicilium sit, „ quæ indicium aliquod iter facientibus ad conjecturam relinquere „ possint. Ita Zozimus. Ex cujus testimonio simul apparet, quàm apte proprieque vocetur *quasi insula*. Ventos inculat Zonaras, minus recte Arabiæ regionem esse dicens, λυπρὰν καὶ ὑπ ἀνέμων κατεπνεομένην φθοροποιῶν, id est, asperam & à ventis perflatam pestilentibus. Atque inde Theodoretus Ecclesiastica Histo. lib. IV. cap. 15. *eremum* videtur appellasse. Immo referunt Græci interpretes, quod *Oasis* infesta sit culicibus, & muscis grandioribus, quæ sæpe mortem exulibus adferrent, atque hanc rationem esse allegant, cur Imperatores in *l. ult. Cod. d. Pœnis*, prout etiam in Basilicis exhibetur, prohibuerint *in perpetuum in Oasin relegare*, sed tantum in *sex menses*, aut summum in *anni* spatium. Vide Cujac. Observ. lib.

lib. VIII. c. VI. & lib. XX. cap. 31. Cui prohibitioni jam optime convenit, quod Grego. Nazianzenus in laudata Oratione Heroni congratulatur, Deum, qui mortuis inſpirat reſurrectionem, in *quadriennali* ejuſmodi *exilio* eum è faucibus ſepulcri eripuiſſe, eleganti ſimilitudine, ὁ Λάζαρον μὲν, inquit, τετραήμερον, σὲ δέ τετραετῆ ζωοποιῶν παρ' ἐλπίδας κὶ συνάγων ὀςᾶ πρὸς ὀςᾶ καὶ ἁρμονίαν πρὸς ἁρμονίαν, την Ἰεζεκιὴλ ὄψιν τȣ̃ προφητῶν θαυμασιωτάτȣ καὶ ὑψηλοτάτȣ. „Qui Lazarum *quatriduanum*, te vero *quadriennem* vivificat præter ſpem cogitque oſſa ad oſſa, & juncturam „ad juncturam, Ezechielis viſionem „Prophetarum mirabiliſſimi atque „excelſiſſimi. Et tamen Stephanus poſt Olympiodorum pergit dicere *Auaſin*, (quam & *Oaſin* dici notaverat) ab „Herodoto & Duri *beatorum inſulam* appellari, μακάρων νῆσον: niſi fortè *beatos* dixerit quod diu iſtic vivere non poſſent, cum & nunc beatos appellare ſoleamus, qui mortui ſunt. In ſumma, quo ulterius progredimur, eo denſioribus nos tenebris involvimus.

Jacobus Cujacius, ſummi vir inge-

genii & felicis acuminis, dicto lib. VIII. observ. c. 27. hunc in modum disserit, *Duas autem Oases fuisse constat, majorem & minorem; Ἀνάσεις ab Strabone appellari, quod tamen quidam prodiderunt, mihi neque constat neque probatur, quas generaliter οἰκήσεις περιεχομένας ἐρήμῳ καὶ ἀνύδρῳ γῇ, libro, II. definit.* Nihilominus idem Cujacius dicto lib. XX. c. 31. hæc rursus confundere satagit, & utrasque *Oases*, nimirum & *Anases*, invicem conciliare. Postquam enim earum insularum, vel quasi insularum, pestilentiam & insalubritatem memorasset, subjicit, *qua ex re & Oasis Nazianzeno dicitur ἀπάνθρωπως ἐρημία, in Herone,* Ἄυασις *Stephano, ex quo maxime, usurpante Strabonis verba, in Strabone II. & XVII. omnino legendum* Ἀυάσεις, non Ἀνάσεις, *quæ duæ fuerunt,* (nota) *aut tres, è quibus majorem dictam Ibin didici ex epistola Nestorii apud Evagrium I. &c.* Convicit tandem Cujacium descriptio *Anasium*, quæ optime quadrat in formam quasi insularum & situs Ægypto conterminus. Nempe omnia molitur Cujacius, ut eædem videantur hæ quasi insulæ, quas antea diversas

versas esse pronunciaverat. Hoc imprimis animadvertere est in numero earum, cum *duas aut tres* dicat, hoc in gratiam Strabonis. qui *tres Anases*, sive, ut revera legendum, *Auases*, enumerat, illud in Ptolemæi, qui *duas Oases*. Sed nihil agis, Cujaci; vastissimum adhuc discrimen remanet inter abundantiam beatitudinemque *Auasium* & pestilentiam atque insalubritatem *Oasium*, neque illud tam facile nudo silentio oblitteraveris. Sed videamus an meliora Duarenus. At ille ne digito quidem tantas difficultates attingit. Quin potius audacter & proprio marte è Strabone Ὀυάσεις ὁι Ἀιγύπτιοι καλȣ̃σι, quum tamen non minus constanter illic disertéque Ἀυάσεις reperiatur. quàm in duobus aliis locis, quos tamen, temeritatis minuendæ gratia, Duareno incognitos fuisse habebimus. Restat de Jacobo Gothofredo dicere, omnium Juris Interpretum, Cujacium si demas, facile principe. Ille vero ad L. un. C. Theod. Nil. agger. non corrump. IX. 32. ad finem nihil dicit aliud quàm omnia jam prius occupata esse à Cujacio, tres tantum Scriptores addendos adhuc, quos ibi indicat, Atha-

N 4 nasium,

nasium, Zosimum, & Olympiodorum.

Magis ex professo Cellarius hæc tractat, Geographiæ antiquæ lib. IV. cap. I. Et is quidem, ut *Oases* cum *Anasibus* conciliet, nam easdem omnino esse probabile est, primo in MSS. quibusdam pro 'Ανάσεις, libro II. Strabonis 'Αυάσεις legi notat, facili quoque aliàs τȣ υ cum ν permutatione, dein Stephani Bysantini, diserte easdem esse asserentis, testimonium urget, quod & nos suprà attulimus. Porro satis speciose conciliat, qui duas tantum *Oases* statuunt cum his, qui tres, tanquam videlicet tertia illa remotior, quæ juxta Ammonis oraculum collocatur, non ad Ægyptum, sed ad Marmaricam seu Ammonis regionem pertineret. Eos verò, qui non nisi unius meminere, quos inter & Ulpianus noster, existimat τὴν ἄνω Ὄασιν *superiorem Oasin* respicere, ut Athanasius vocat, sive μεγάλην *magnam*, ut Ptolemæus & Olympiodorus, quamque speciatim Sozomenus τὴν κατ' Ἄιγυπτον indigitat, hoc est *Oasin*, quæ juxta Ægyptum est. Hæc ad nomen & numerum. Major omnino difficultas residet in conci-

concilianda Oasium descriptione. Hoc autem se facere arbitratur Cellarius, dum quæ de sterilitate & solitudine Oaseos dicuntur, restringit ad circumjacentes arenas, quibus Oasis, velut insula, cingebatur: quæ verò de fertilitate Oasium, earumque beatitudine tam copiose litteris consignata sunt, ad sedem illis mediam, quam πόλιν sive urbem Herodotus dixit, applicat. Verùm quominus hæc conciliatio se nobis commendet facit, quod cum apud Ulpianum, tum in aliorum scriptis relegationem *in Ouasin* factam legimus, non autem *prope* aut *circa Ouasin.* Quod si quis tamen hoc ita accipiendum contendat, probe consideret, non tantum diu istic exules vivere, sed ne vivere quidem potuisse, ubi scilicet nec arbor ulla, nec ullum domicilium erat, atque ubi integer Cambysis exercitus, narrante Herodoto in Thalia cap. 25. in ipso itinere arenis obrutus fuit. Sin vero interiorem illam beatamque *Oasium* partem relegationibus inserviisse accipiamus, satis laute ibi fortunatéque agebant damnati, quod neque naturæ rei convenit, neque his, quæ à Scriptoribus traduntur. Præterea nec omnem circa nu-

merum harum Oasium, sive Auasium difficultatem sustulit. Disertissime enim Strabo lib. XVII. *tres* Anases prope Ægyptum collocat. Alii insuper magnam & parvam statuunt. Olympiodorus *duas magnas*, *tertiam parvam*. Mitto minores differentias.

Quid igitur? hiccine subsistemus? Tentanda potius alia via est. Profecto tam probe quadrat descriptio *Anasium* sive *Auasium* à Strabone tradita in formam quasi insularum quæ *Oasibus* tribuitur, ut negari nequeat, valde probabile esse, ut pro iisdem habenda sint. Interea tamen toto cœlo differunt, quæ ille de Auasibus suis, immo de ipsis Oasibus Olympiodorus prædicat, ab his quæ passim de Oasi alii referunt. Itaque existimem duplicem esse *Auasium* notionem, alteram *generalem*, quibus Ægyptii sua Lingua indicabant loca desertis circumscripta, in formam insularum, eo modo quo Græci maris Ægei insulas à circuitu *κυκλάδας*, à dispersione *σποράδας* generali nomine appellarunt; alteram vero *specialem* esse, quibus aliquas ex illis *κατ' ἐξοχὴν Auases* appellaverint, fertilitate & abundantia

dantia affluentes, ceterarum vero Auasium alias, quæ steriles erant atque insalubres, *Oases* fuisse dictas, quas Auctores postea cum *Anasibus*, sive *Auasibus* confuderint, alias alio nomine inter se distinctas, & in his *Ibin* unam *Auasium* fuisse, quo nomine Cujacius majorem designari observavit. Sicuti videlicet inter Cycladas alia Delus, alia Paros, alia Naxus audit.

Ceterum, quæ de generali illa Auasium appellatione, in qua tota conciliatio nostra nititur, in medium protuli, minime à me gratis assumi apparebit ex eodem Strabone, dicto Libro XVII. „ Quales, inquit (scilicet „ *Anases*) sunt multæ ad Africam. „ Harum tres sunt Ægypto finitimæ „ & ei subditæ. Adde ex lib. II. ejusdem Strabonis testimonium, nempe Africam universam hujusmodi locis velut interpunctam fuisse ad similitudinem *pellis pardaleæ*. Unde vel per se concludi possit, non solas tres Anases, sive Auases, id est loca desertis circumdata, in Africa fuisse, sed omnino complures, siquidem ceteroqui satis exilis ac jejuna comparatio foret, cum pardali, sive pelle pardalea, quam utique non solæ *tres* ma-

culæ, ſed plurimæ diſtinguunt, vaſtiſſimam Orbis plagam comparare. Atque inde nunc porro apparet, non repugnare inter ſe, quod harum Auaſium, quae numero plures erant, multumque neceſſario inter ſe diſſitæ, tres fertiliſſimæ, atque abundantiſſimæ fuerint, una vero alterave, quæ Ægypto contermina erat, perquàm ſterilis atque inhabitabilis, quodque illa propterea relegationibus accommodata haberetur. Immo vero prorſus naturale eſt, non ejuſdem omnes conditionis aut earumdem naturæ dotium fuiſſe. Sic ego cenſeo. Quod ſi quis *Oaſes* jam ab initio eaſdem cum *Auaſibus* fuiſſe autumat, per me licet, modo ne duplicem illam ejuſdem vocabuli notionem confundat, ſine qua non videntur Auctores inter ſe conciliari poſſe. Porro Stephanus de Urbibus ſub littera Υ *Hyaſin* refert, Africæ urbem, quæ eadem eſſet cum *Oaſi*, quod tamen an recte habeat, dubitari fortè poſſet. Quod vero Cujacius ſuppreſſo nomine Duarenum reprehendit, dum in Plinio lib. v. cap. 4. pro *Ibis civitas Oeenſis*, legit *Ibis civitas Oaſenſis*, non videtur jure facere: ſunt enim & codices qui hanc

Dua-

Duareni conjecturam confirmant, habentes *Ibis civitas Oassensis*: & præterea ipse agnoscit Ibin fuisse majorem Oasin.

Unum addo in gratiam Ulpiani, qui toti huic disquisitioni ansam præbuit, apposite videlicet apud Strabonem laudato libro XVII ex Anasibus tres *Ægypto finitimas* non solum, sed & *ei subditas* dici; nam & ille suam *in provincia Ægypto* collocat. Atque hinc est quod relegatio in *Oasin*, non ad Africæ Proconsulem spectabat, sed soli Juridico Alexandriæ ac Præsidi Thebaidos tribuitur, per *l. ult. C. d. Pœnis*. Eodem facit Notitia Imperii, quæ sub Duce Thebaidos *majorem Oasin* refert; & Sozomenus lib. VIII. cap. 7. de Timasii relegatione agens, eum *εἰς τὴν κατ' Αἴγυπτον Ὄασιν*, *in Oasin, quæ juxta Ægyptum est*, relegatum dicit. Denique Baronius ad Martyrolo. Roman. die Junii 12. annotat, non tantum facinorosissimos homines, sed interdum etiam sanctissimos viros in *Oasin* relegatos fuisse. Postea vero, inquit, exilio impii Nestorii, qui itidem illuc relegatus est, ut tradit Evagrius lib. 1. cap. 7. est infamis effecta. Adde

quod Theodoretus Libro IV. Ecclesiasticæ Histor. c. 15. scribit Euolcium quendam Diaconum factione Arrianorum in Ouasim ejectum esse.

---

## ARTICLE XII.

L'EXISTENCE & la SAGESSE de DIEU, manifestées dans les Oeuvres *de la* CREATION, *par le* Sieur RAY, *Membre de la Societé Royale de* LONDRES ; traduit de l'Anglois. *A* UTRECHT *chez* Guillaume Broedelet, 1714. *in 8vo. pag.* 479. *D'un caractére un peu plus gros que celui de cette* Histoire.

LE trop modeste Auteur de cet Ouvrage est injuste à lui même, aussi-bien qu'au Public, quand il dit dans sa PREFACE, *qu'il ne doute pas qu'on ne mette ce Traité au rang des Piéces superfluës*, ou peu nécessaires. Il n'est point de Lecteur, pour peu judicieux qu'il soit, & pour peu qu'il aime les bonnes choses, qui n'en juge tout autrement. Il est vrai, plusieurs habiles gens ont très bien écrit

écrit ſur le même ſujet, comme, par exemple, les Drs. *Moore*, *Cudworth*, *Stillingfleet*, *Parker*, & l'illuſtre Mr. *Boyle*. Mais, aucun de ces Sçavans ne nous a donné ſur cette importante matiére un ſyſtême ſi net, ſi précis, ſi clair, ſi bien ſuivi, ſi complet; ſans parler de pluſieurs conſidérations toutes nouvelles, qui ne ſe trouvent point ailleurs.

Mr. *Ray* ſoûtient ici les intérêts de la Divinité; qu'y a-t-il de plus grand, de plus glorieux, de plus utile, de plus néceſſaire, dans ce malheureux Siécle? Le fondement de la Religion eſt certainement la croyance & la crainte de Dieu. Mais, comme on ne ſauroit l'aimer ni le ſervir ſans le connoître, & *ſans être pleinement perſuadé de ſon Exiſtence*, il eſt d'une indiſpenſable néceſſité de bien établier ce premier principe. Or on ne ſauroit en donner des preuves plus à la portée de tous les hommes, plus démonſtratives, que par des argumens tirez *des Lumiéres de la Nature*, & des *Oeuvres de la Création*.

De plus, dit nôtre excellent Philoſophe, les choſes contenuës dans ce Diſcours ſervent également, à prouver

ver l'Existence de Dieu, & à découvrir quelques-uns de ses principaux attributs; comme sa Sagesse, sa Puissance, sa Bonté, &c. En pourroit-on donner des raisons plus convaincantes, que celles qui sont prises de la grande multitude & varieté des Créatures, qui sont sur la Terre, & de la grandeur immense des corps Célestes, le Soleil, la Lune, & les Etoiles? *Les Cieux racontent la gloire du Dieu fort, & l'étenduë donne à connoître l'Ouvrage de ses mains.* * On ne peut concevoir rien de plus admirable, que la maniére dont ces Créatures sont formées, & que la maniére dont elles sont arrangées, dont elles subsistent; & qui peut comprendre comment toutes les parties des Animaux sont appropriées aux différens usages, auxquels ils sont destinez, & le soin particulier que la Providence a pris de pourvoir à leur subsistance, dont l'Ecriture parle en plusieurs endroits? † Ces Oeuvres merveilleuses servent, enfin, d'un côté, à humilier

* Voy. *Pseaum.* XIX. 1.

† Voy. *Ps.* CXLV. 15, 16. *St. Matth.* VI. 26. *Ps.* CXLVII. 9.

lier les hommes, d'un autre, à nous donner de l'admiration, & à nous remplir de reconnoissance envers cet Etre supréme, qui les a formées; suivant la leçon du Prophéte. *

L'Auteur, au reste, avertit d'abord le Lecteur, que par les *Oeuvres de la Création*, qu'il a mises à la tête de son Traité, il entend les Oeuvres que Dieu créa au commencement, & qu'il a conservées jusqu'à present, dans l'état où elles ont été formées; car, ajoute-t-il, *les Philosophes aussi-bien que les Théologiens entendent par* CONSERVATION *une Création continuée.*

Mr. *Ray*, après cette courte idée de son Ouvrage, qu'il divise en *deux* Parties, entre en matiére, & commence à prouver sa Thése, *la Sagesse de Dieu dans la Création*, par des réfléxions générales sur le beau & fameux passage du *Psalmiste ; O Eternel, que tes Oeuvres sont en grand nombre ! tu les as toutes faites avec* SAGESSE †. D'où il prend occasion d'insister, 1. sur les Corps *Célestes*, qu'il

* Voy. *Ps.* VIII. 4, 5.
† *Ps.* CIV. 24.

qu'il dit, avec raison, être innombrables ; 2. sur les *Terrestres*, qu'il divise en *inanimez* & *animez*. Les Corps inanimez sont les *Elemens*, les *Meteores* & les *Fossiles* de toutes sortes ; des derniers desquels on ignore le nombre. Les Corps animez sont divisez en quatre *Genres* ou ordres généraux, à savoir de *Bêtes*, d'*Oiseaux*, de *Poissons*, & d'*Insectes* : on nous fait ici une curieuse supputation des différentes *Espéces* de ces derniers; j'entens des Corps *animez*.

Nôtre Philosophe fait, * par maniére d'*Introduction*, dit-il, de sages & judicieuses Observations sur les Systêmes dans lesquels on prétend rendre compte de la *formation* de l'Univers par des *Hypothéses* Mécaniques de la matiére, mise en mouvement par un effet du hazard, par quelques Loix Universelles, sans l'entremise d'un Agent supérieur & immatériel.

Il est constant, qu'il n'est point d'argument plus palpable, plus convainquant, de l'*Existence* d'un Dieu, que cet art admirable & la sagesse qui se manifestent dans la composition,

* *Pag.* 17 ---- 45.

tion, la conſtitution, l'ordre & la diſpoſition, les fins & l'uſage de toutes les parties & de tous les membres de la fabrique merveilleuſe du Ciel & de la Terre.

Pour éluder la force de cet Argument, & pour rendre quelque raiſon de l'origine du Monde, les Athées ont introduit deux *Hypothéſes.*

La 1re. eſt celle d'*Ariſtote*, qui prétend que le monde a été de toute éternité tel que nous le voyons, & qu'il a paſſé par des ſucceſſions de générations infinies : à quoi on ajoûte, qu'il exiſte de ſoi-même, ſans avoir été produit. Mais c'eſt-là une Addition des Athées ; car *Ariſtote* ne nie pas, que Dieu ſoit la *cauſe efficiente* du Monde : mais il veut ſeulement, qu'il l'ait créé de toute éternité, & qu'il en ſoit la cauſe *néceſſaire* ; ſoutenant, que le Monde procéde de Dieu par émanation, comme la lumiére procéde du Soleil.

Cette *Hypothéſe* ayant été ſolidement refutée par l'admirable Dr. *Tillotſon* *, & par le Dr. *Wilkins*

* Dans le premier *Sermon* qu'il ait fait imprimer.

*kins* *, nôtre Auteur se contente de renvoyer son Lecteur aux *Ecrits* de ces grands Hommes. L'Hypothése d'*Epicure* paroît plus digne de son attention, aussi-bien que celle de *Descartes ;* à la refutation desquelles il employe plus de 20. pages †: refutation qu'il finit en se déclarant pour le sentiment du célébre Dr. *Cudworth*, au sujet de la Nature *Plastique:*

Cette *Introduction* finie, Mr. *Ray* vient à des considérations suivies & détaillées sur les différentes Oeuvres *visibles* de Dieu. Les Corps *Célestes*, le Soleil, la Lune, le reste des Planétes, & les Etoiles fixes sont ici le premier objet de ses réfléxions, p. 62 --- 69. Des Corps Célestes il descend aux *Terrestres*, p. 70. seqq. Delà à l'*Eau*, à la *Mer*, aux *Vents*, aux *Riviéres*, *Bains*, & Eaux *minérales* ‡. De celles-ci il passe à la *Terre*, aux *Meteores*, aux Corps *mixtes inanimez*, (Pier-

* Dans son excellent *Traité* Anglois, *Des Principes de la Religion Naturelle*, Liv. I. c. 5.

† Ce n'est pas là, à mon avis, l'endroit le moins bon de son *Ouvrage*.

‡ *Pag.* 80 --- 94.

(Pierres, Métaux;) aux *Vegétaux*, ou Plantes, aux *Fleurs*, *Grains*, &c. p. 93 --- 129. De ces derniers il vient aux *Animaux* en général; en particulier aux *Oiseaux*, aux *Mouches à miel*, &c. aux *Poissons*, &c. pag. 130 --- 195. Tout cela lui fournit une infinité de preuves incontestables de la sagesse adorable du grand Dieu : d'où il conclut fort à propos, *Que le Monde à été visiblement formé*, *en quelque maniére*, *pour l'homme*; qui en est comme le Maître, après la Divinité.

Dans la SECONDE Partie, nôtre judicieux Naturaliste s'applique à considérer plus particuliérement la *Terre*; sa figure *sphérique*; son mouvement journalier & *circulaire* sur ses propres Poles; son mouvement *annuel* dans l'Ecliptique; l'utilité de la figure, de la constitution, & de la consistence de toutes les parties du *Globe* terrestre, &c. Les *Montagnes*, & leurs usages; p. 219 ---- 255.

Aprés cela, Mr. *Ray* porte ses réfléxions sur l'*Homme*, dont il examine, avec une merveilleuse exactitude, la *formation*, les différentes *Postures*, la *défense* & la *sûreté*, & dont il

il fait passer en revuë toutes les *Parties*, &c. p. 255 --- 422. C'est-là où les arguments, qui prouvent clairement la *Sagesse de Dieu*, s'offrent en foule, & persuadent l'homme d'une maniére à ne lui laisser aucun doute.

A ces considérations nôtre Auteur ajoûte & fait suivre sa *réponse* solide à une objection contre la sagesse de Dieu, par rapport aux Créatures inférieures, & une *refutation* du grand principe des *Athées*, qui osent avancer, *Que les choses ont fait les usages, & non l'usage les choses*: p. 423 --- 443.

De tout cela, nôtre Philosophe tire, pieusement & solidement, plusieurs conséquences justes & legitimes: p. 445 --- 479. Puisque Dieu, dit-il, (entr'autres choses) avec tant de sagesse, puisque Dieu est le Créateur de nos *corps*, nous devons les lui offrir; suivant le Précepte de St. PAUL; *Je vous exhorte, mes Fréres, par les compassions de Dieu, que vous presentiez vos corps en sacrifice vivant, saint, agréable à Dieu, qui est vôtre raisonnable service.* * St. CHRY-

* *Rom.* XII. *vs.* 1.

CHRYSOSTOME, continuë-t-il, nous apprend dans son Commentaire sur ce passage, comment nous devons nous acquiter de ce grand devoir. *Μηδὲν ὀφθαλμὸς πονηρὸν βλεπέτω, καὶ γέγονε θυσία. μηδὲν ἡ γλῶσσα λαλείτω αἰσχρὸν, καὶ γέγονε προσφορά. μηδὲν ἡ χεὶρ πραττέτω παράνομον, καὶ γέγονεν ὁλοκαύτωμα.* &c. c. a. d. *Que l'œil*, remarque fort bien ce judicieux Dr. de l'Eglise d'Orient, *ne considére rien de mauvais; c'est en faire un sacrifice: Que la langue s'abstienne de prononcer de mauvaises paroles, & elle devient une oblation: Que la main ne commette aucune mauvaise action, & alors on en fait une holocauste. Il ne suffit pas cependant, de leur empêcher de faire le mal; il faut, de plus, les employer & les exercer au bien: La main à distribuer les aumônes; la langue à benir ceux qui nous maudissent, & l'oreille à entendre la parole de Dieu*, &c. *

Je n'en dirai pas davantage sur un Ou-

Voy. I. *Corinth.* VI. 20. & *Rom.* VI. *vs.* 13, 19. & *Ps.* CXIX. 37. & *Job.* XXXI. *vs.* 1.

Ouvrage, que tous ceux, qui aiment le ſolide & la Religion, doivent lire & relire avec toute l'application dont ils ſont capables. Il eſt certainement très digne de ce grand applaudiſſement, avec lequel il a été reçû en Angleterre, où il a déja été imprimé *cinq* fois dans la Langue vulgaire. Et nous en recommandons d'autant plus volontiers la lecture, qu'il eſt à la portée de toutes ſortes de Lecteurs.

---

## ARTICLE XIII.

FRANC. SANCTII Brocenſis MINERVA, ſeu de Cauſis Linguæ Latinæ Commentarius, cui inſerta ſunt, uncis incluſa, que addidit GASP. SCOPPIUS: Et ſubjectæ ſuis paginis Notæ JACOBI PERIZONII; quæ quartâ hâc Editione quàm plurimum ſunt auctæ: *Amſtælodami, apud* Janſſonio-Waeſbergios, 1714. *in 8vo. pag.* 896.

CEt utile Ouvrage de *Sanctius*, publié pour la premiére fois à *Salamanque* en 1587. & enſuite réim-

imprimée avec des Additions de SCIOPPIUS à *Padouë* & à *Amsterdam*, parut à *Franeker*, avec les sçavantes & judicieuses Notes de Mr. *Perizonius*, en 1687. & en 1693. sans aucun changement : L'Auteur, alors appellé par l'Université de *Leyde*, n'ayant pas été consulté pour faire cette *seconde* Edition. La *troisiéme* se fit à *Amsterdam* en 1702. avec diverses Additions & Corrections, qui font voir, que cet habile Professeur, cherchant uniquement le solide & le vrai, ne se fait pas de peine d'abandonner ses premiéres pensées, quand il ne les trouve pas justes. Il suit la même Méthode dans cette Edition-ci, qui est la *quatriéme*, par rapport à ses *Notes*.

Une des plus longues *Additions*, que l'on trouve ici, regarde la signification du verbe Latin *Cerno* (a) pour défendre ce que l'Auteur en avoit dit auparavant dans sa remarque sur le Chap. XV. du IV. Livre de *Sanctius*, & qui avoit été attaqué par Monsieur *Kuster* (b)



(a) Vid. *pagg.* 773-795.

(b) Vid. *Diatribe de verbo* CERNO, &c. Voy cette *Histoire Critique*, Tome III. pag. 283.

Nôtre Illuſtre Profeſſeur montre d'abord, que ſon Antagoniſte, ſans le nommer, n'a pas laiſſé de le ſuivre preſque par tout; ayant ſeulement amplifié ce que nôtre Auteur dans une ſimple *Note* n'avoit pû étendre, comme on le peut faire dans une Diſſertation, & ce qu'il n'avoit pas voulu charger de citations, qui ſe trouvent déja dans les Dictionnaires. Par exemple, ſur la premiere ſignification Mr. *Kuſter* s'eſt contenté d'ajoûter *ſix* paſſages, qui ſe voyent tous dans le Dictionnaire de *Faber*, ſans y avoir rien mis du ſien.

Nous ne pouvons pas entrer ici dans un plus grand détail de cette diſpute, quoy qu'il y ait bien des choſes curieuſes ſur la matiére, leſquelles, comme tout le reſte, prouvent la grande habileté de Mr. *Perizonius* dans cette eſpéce de Critique. Il a fait paroître ſa profonde érudition ſur tant d'autres ſujets, que le Public recevra toûjours, avec un plaiſir extréme, les autres Ouvrages, qui ſont attendus de ſa plume. On attend ſurtout, avec la derniére impatience, ſes *Origines Aſſyriennes*, qu'il promit il y a trois ans, en publiant ſon excellent

Ouvrage

Ouvrage ſur les *Origines* de *Babylone* & d'*Egypte*.

---

## ARTICLE XIV.

*La connoiſſance des Eaux Minérales* d'Aix-la-Chappelle, *de* Chaud-Fontaine, & de Spa, *par leurs véritables principes* : par N. Chrouet, Docteur en Medecine. *A Leyde* chez la Veuve de *Baſtiaan Schouten*, 1714. in douze, pagg. 88.

MR. *Chrouet*, qu'une grande probité & de très-heureux ſuccés dans la Pratique ont juſtement rendu ſi célébre, ayant ſoigneuſement examiné les *ſoufres* des eaux d'*Aix-la-Chapelle*, s'eſt perſuadé par pluſieurs expériences, que c'eſt l'ouvrage d'un feu actuel & ſouterrain. Sans chercher d'autre principe de *fermentation*, ce feu ſeul ſuffit, pour échaufer les eaux, & pour les impregner de cet admirable *ſoufre*, qui les rend ſi recommandables dans pluſieurs maladies. L'Auteur explique comment

cela se peut faire, & il répond à quatre objections, qu'il a prévûës.

Il se sert du même principe par rapport à une autre espéce d'Eau *chaude*, qui commence à acquerir beaucoup de réputation. Sa source est sur le bord de la Riviére de *Veze*, à deux lieuës de *Liége*, dans un petit Hameau, qui de-là s'appelle *Chaud-Fontaine.* Ce nom fait d'abord juger, qu'il y a long-tems que cette source a été découverte, quoyque depuis peu d'années seulement on ait commencé à la croire utile. On vient d'y bâtir une belle Maison, avec quarante *Bains* de differente grandeur, dont on voit ici le Plan. L'Eau est également bonne à boire, & à s'y baigner.

Dans la suite, qui forme plus de la moitié de cet Ouvrage, l'Auteur rend un compte exact de tout ce qu'il a fait pour connoître à fond la nature des Eaux de *Spa.*

ARTI-

## ARTICLE XV.

JUDAS DE VERRADER, *Begrepen in drie Boeken*, door JOAN DE HAES. c. a. d. *Le Traitre Judas*, Poëme, *compris en trois Livres*, par JEAN DE HAES ; à ROTTERDAM, chez *Jean Hofhout*. 1714. in quarto pag. 70. & l'*Avertissement* avec les Vers faits à l'honneur de l'Auteur p. 29.

DAns un court, mais judicieux Avertissement, Mr. de *Haes* va au devant d'une objection qu'on pourroit lui faire, *d'avoir donné à l'Histoire du Traitre Judas beaucoup plus d'étenduë, que les Livres Sacrez ne luy en donnent.* Il dit là-dessus, qu'il n'est pas possible de dépouiller la Poësie de ses ornemens necessaires, & que sans les embellissemens, qu'on est absolument obligé de lui donner, elle ne seroit plus Poësie. Il ajoûte, *qu'il a pourtant toûjours tâché de se tenir dans les bornes, que la Pieté & la modestie prescrivent*, & qu'il a surtout évité, *de mêler les Fables Payennes avec les Mystéres Sacrez de la Religion Chrêtienne. Défaut*, continuë-

 t-il,

t-il, *si commun parmi les Poëtes de nos jours, même les plus renommez; sans parler de ceux des siécles précedens.*

*Pour éviter*, poursuit nôtre Poëte Hollandois, *une si grande, une si vicieuse irregularité, si hautement rejettée par le grand* JULES SCALIGER,* je me suis soigneusement tenu à la régle du sçavant Professeur *Gerard Jean Vossius*, laquelle porte, *Que dans les Poëmes sur des sujets sacrez, il faut dire necessairement, ce que dit l'Ecriture Sainte; Que ce qu'elle ne dit pas, il ne faut le dire que sobrement; & enfin, que ce qui y est opposé, il ne faut jamais le dire.*

En effet, Mr. *de Haes* a exactement suivi cette régle si sage, dans tout son Poëme. Ouvrage qui nous paroît d'autant plus estimable, que le dessein en est nouveau, & bien executé. Je ne sache pas, que personne ait jamais entrepris cette matiére. Aussi voyons-nous ici un grand nombre

* *De Poet.* L. VI. p. 744. *Dum splendorem addunt*, dit là ce célébre Critique, *à suis Musarum Legibus, adimunt cœlestem Lucem.*

bre d'*Approbateurs*, qui, dans leurs Vers, se sont fait un honneur & un plaisir d'étaler les loüanges de nôtre Poëte. Faisons passer ces Messieurs en revûë, & voyons de quel poids est leur suffrage.

Le premier est l'illustre Mr. *Jean de Witt*, Secretaire de la Ville d'*Amsterdam*, zélé Protecteur des Lettres, Personnage d'un grand mérite, & très-bon Poëte. Le second est Mr. *David van Hoogstraten*, Docteur en Medecine, &c. à *Amsterdam*, Homme qui s'est fait avantageusement connoître, depuis plus de trente ans, par plusieurs belles Traductions Flamandes, & autres Ouvrages, & qui constamment passe pour un très-bon Poëte. Le troisiéme est Mr. *Corneille van Arckel*, Ministre des *Remontrans* à Rotterdam, qui se distingue par son amour pour les Lettres, qui est déja très-connu dans la République Sçavante par les *Syntagmata variarum Dissertationum*, par la derniére Edition des *Animadversa* de *Hadrien Junius*, & qui nous prépare de sçavantes *Notes* sur *Corippus*. Après cela suivent les Vers de plusieurs autres Auteurs, en Langue Vulgaire;

à la tête desquels est Mr. *François van Bochoven*, Fils d'un Bourguemaître de Rotterdam, & présentement dans les Emplois à *Dordrecht*, reconnu pour un très-bon Poëte *Hollandois*. Tous ces Messieurs s'accordent ‡ parfaitement, à rendre à Mr. *de Haes* toute la justice qui lui est dûë, tous les éloges qu'il mérite. Ce qui est plus que suffisant, je pense, pour confondre tous ceux qui voudroient travailler à obscurcir la gloire de nôtre Poëte.

Disons un petit mot du Poëme même de Mr. *de Haes*. Il est divisé en trois Livres. Les Vers en sont Héroïques. On y peint, au long, avec les couleurs les plus vives & les plus naturelles, la trahison du perfide *Judas*; & on y entre-mêle, en même-tems, plusieurs traits de l'Histoire des souffrances & de la mort de *Jesus-Christ*, qui ont tant de rapport, tant de liaison avec la perfidie inouïe de ce malheureux Disciple du Sauveur du Monde. Il n'y a rien de guindé dans

‡ Mr. *Bochoven* va jusqu'à ranger Mr. *de Haes* parmi les plus grands Poëtes *Hollandois*.

dans les Vers de nôtre Poëte, rien qui ſente l'enflûre, & une pompe affectée. Tout y eſt naturel & coulant; tout y eſt touchant, & plein d'une douce Harmonie. L'Auteur, avec un bel Enthouſiaſme, y fait voir qu'il poſſede ſa Langue dans toute ſa beauté & dans toute ſa pureté.

Si nous voulions donner un ſpectacle au Public, ce ſeroit ici le lieu de repouſſer les atteintes que certains Ecrivains nous ont porté, avec autant d'eſprit que de jugement & d'équité. Mais ce n'eſt pas là nôtre caractere, perſuadez que nous ſommes, que de telles querelles ne ſauroient jamais convenir aux perſonnes qui aiment ſincérement les Lettres. Ainſi, quoyque nous n'ayons pas deſſein de *reſter oiſifs*, ces Meſſieurs peuvent neanmoins s'aſſurer que nous ne *leur emprunterons* jamais leurs maniéres. Puiſqu'ils exercent la Dictature avec un ſuccés ſi heureux, dans la Republique des Lettres, ce ſera deſormais à nous à nous ſoûmettre, en toute humilité, à leur judicieuſe Critique; plutôt que d'entrer en lice avec eux. Nous leur dirons ſeulement, que, évitant autant qu'il nous eſt poſſible tout

ce qui sent le verbiage & le galimathias, nous avons uniquement pour but, de plaire aux Personnes qui cherchent le solide, & qui aiment la belle Litterature, (a) & non aux Barbouilleurs de papier. (b) Voici quelques Vers d'*Horace*, que ces *succulents* Auteurs n'entendront sans doute pas moins bien, que *le Grec*, *les Antiquitez*, *la Chronologie*, *& autres Sciences de cette nature*, qu'ils font venir si à propos, sur les rangs.

*Mordear* OPPROBRIIS FALSIS, *mutemque Colores?*
FALSUS HONOR *juvat &* MENDAX INFAMIA *terret*
*Quem, nisi* MENDOSUM *&* MEDICANDUM? *

Ceci soit dit, une fois pour toutes; car nous souhaitons de n'y plus revenir, qui que ce soit qui nous attaque; nôtre tems nous est trop précieux, pour l'employer à des combats, autant inutiles que peu honorables.

ARTI-

(a) Suivant le Plan que nous avons publié dans nôtre premier *Avertissement*.

(b) Soit dit sans aucune application à ceux, à qui ce caractére ne convient pas.

(c) *Horat.* L. I. Epist. XVI. *vss.* 38. 39. 40.

## ARTICLE XVI.

## LIVRES NOUVEAUX.*

I. *De Annis Imperii M. Aurelii Antonini* ELAGABALI, *& de initio Imperii, ac duobus Consulatibus* JUSTINI *Junioris*, DISSERTATIO APOLOGETICA *ad Nummum* ANNIÆ FAUSTINÆ, tertiæ ejusdem *Elagabali* Uxoris. *Patavii*, Typis Seminarii, apud *Joannem Maufré* in quarto 1713. pag. 197. sans les *Indices* & la *Préface*.

L'Illustre nom de Mr. *Philippe Della Torre*, Evêque d'*Adria*, qui paroît à la tête de la Préface, addressée à Mr. *Jean Dominique Tiepolo*, Noble Venitien, suffit pour rendre cet Ouvrage recommandable, & pour le faire recevoir du Public avec plaisir. Il ne peut rien venir de sa plume, qui ne porte les caractéres que l'on voit briller ici, d'une grande érudi-

 tion,

* En parlant des *Livres Nouveaux* nous suivons toujours le Plan proposé à la fin de nôtre premier *Avertissement*.

tion, d'un jugement solide, d'une Critique modeste & polie. Dans le *Tome* suivant, nous ne manquerons pas de donner un détail éxact de ce Livre, où sont discutées diverses questions importantes de l'Histoire ancienne.

II. *Du Pouvoir des Souverains; & de la Liberté de* CONSCIENCE: *en deux Discours*, traduits du Latin de Mr. NOODT, Professeur en *Droit* dans l'Université de *Leide*: Par JEAN BARBEYRAC, *Professeur en Droit & en Histoire* à LAUSANNE, & Membre de la Societé Royale des Sciences de BERLIN. *Seconde édition*, revûë & augmentée de plusieurs *Notes*, comme aussi du Discours de *Jean Frederic Gronovius*, sur la LOY ROYALE; & d'un *Discours* du Traducteur sur la NATURE DU SORT. à *Amsterdam*, chez *Pierre Humbert*, 1714. in octavo pagg. 407. sans les Préfaces, &c. d'un Caractére tant soit peu plus gros que celui de cette *Histoire*.

CEs excellentes Piéces de Messieurs *Gronovius* & *Noodt* ne pou-

pouvoient jamais tomber en de meilleures mains, que celles de Mr. *Barbeyrac*. Cet habile homme, digne de l'estime de toutes les Personnes de bon goût, ſait donner un nouveau lustre à tous les Ouvrages qu'il entreprend de traduire. Car, outre qu'il fait parler à ſes Originaux un langage également beau & pur, & qu'il leur donne un ſtile net & coulant, il les accompagne d'une infinité de *Notes*, où brillent à chaque moment le jugement & l'érudition. Tout cela tend, merveilleuſement, à rendre les Auteurs qui paſſent par ſes mains également clairs, & utiles au Public: & même, ſi j'oſe le dire, beaucoup plus utiles dans ſa Traduction, que dans l'Original. C'eſt, je m'aſſûre, ce qu'un Lecteur judicieux & équitable remarquera d'abord ici. Pour ce qui regarde le Diſcours de Mr. *Barbeyrac*, ſur la *Nature du Sort*, perſonne n'eſt plus capable de nous en faire ſentir la force, & de nous en faire comprendre le prix, que Mr. de *Joncourt*. Je n'en dirai pas davantage pour le préſent, me reſervant la liberté d'y revenir, auſſi-bien qu'aux autres Traitez de ce Recueil, lorſque je le jugerai à propos.

III. HISTOIRE DU DROIT HEREDITAIRE *de la Couronne de la* GRANDE BRETAGNE, écrite en faveur du *Prince de Galles*, par quelqu'un de son parti, & pour laquelle le Docteur BEDFORD a été condamné depuis peu à Westmunster; *Refutée par des Remarques*, sur *le veritable Droit de la Reine*, les *justes motifs de la Revolution*, & *la Succession dans l'Illustre Maison de Hanover*. Traduit de l'Anglois. Tom. I. pagg. 260. Tom. II. pagg. 226. in octavo à la HAYE chez *Pierre Husson*, 1714. grand papier.

UN Auteur, ou plûtôt plusieurs Auteurs ont eu l'audace de publier sous les yeux de Sa Majesté Britannique, & de ses fidéles & vigilans Ministres, un Livre, *in folio*, en faveur du Prétendant, sous ce titre, *Défense du Droit hereditaire de la Couronne d'Angleterre, avec l'Histoire de la Succession dépuis Guillaume le Conquerant, & la veritable Constitution du Gouvernement Anglois, tirées du faux jour où elles ont été mises par le*

*le Docteur* HIDGEN, *& par quelques autres Historiens ; Les Titres Originaux de la Maison de* SUFFOLK *qui n'avoient point encore paru en Public, & une copie autentique du Testament du Roy* HENRY VIII.

C'est cet Ouvrage-là qu'on combat ici, avec zéle & vigueur, après en avoir donné un long extrait, qui contient presque 400. pages. La matiére est importante, & intereſſante, non-seulement pour les Curieux Politiques, mais aussi pour tous ceux qui aiment la bonne cause.

Le Public ne manquera pas de rendre à l'Auteur toute la justice qu'il mérite.

IV. BATAVIA SACRA, *sive*, RES GESTÆ *Apostolicorum Virorum, qui fidem* BATAVIÆ *primi intulerunt* : in duas partes divisa. PRIMA continet gesta XX. primorum Præsulum Ultrajectensium, qui ferè Sanctis adscripti aut Sancti habiti sunt, aliorumque istius ævi Patriæ Cœlitum ex coëvis Scriptoribus deprompta, insertis ad res dubias vel obscuras præviis Dissertationibus. Reliquorum dein Pontificum Tra-

Traj. eorumque Suffraganeorum, Vicariorumque gesta & sanctiones sacras nunquam editas vel obliteratas prodit, ad erectionem usque novorum per Belgium Episcopatuum; præmissis Prolegomenis ad res Patriæ illustrandas. ALTERA, (Pars) A F. *Schencko* orsa, traditis Diplomatibus circa limites *Sedium*, Metropolitanæ Ultrajectensi *Suffraganearum*, habitisque iis in locis Conciliis, res gestas, Decreta fidei morumque, ac Scripta Præsulum, Vicariorum, Pastorum aliorumque, unà cum recensione Ecclesiarum locorumque sacrorum, ad nostrum usque sæculum perducit. *Cum Typis Æneis.* Omnia industriâ ac studio T. S. F. H. L. H. S. T. L. P. V. T. *Bruxellis*, pro *Francisco Foppens*, 1714. in folio, pagg. 536. & se trouve à *Leyde*, chez le Sieur *Christian Vermey*.

CEt Ouvrage nous a été rendu trop tard, pour en pouvoir faire un détail tant soit peu circonstancié: De plus, le Titre suffit presque, pour donner une juste idée de tout ce qu'il renferme. Il est travaillé avec beaucoup

coup de foin, & digne d'avoir place dans les Bibliothéques des Curieux, autant que nous avons pû en juger en le parcourant. Nous en dirons davantage, lorfque le *fecond* Volume paroitra, auquel les Auteurs travaillent, & où ils feront entrer plufieurs Piéces rares & curieufes, qui n'ont encore jamais vû le jour.

V. PHÆDRI, AUGUST. LIBERTI, FABULARUM Libri V. *cum Notis jam aliqua parte auctioribus* DAVIDIS HOOGSTRATANI, *Amftelædami*, excudit *Gerardus Onder de Linden*, 1711. in douze pagg. 178.

MR. *Van Hoogftraten*, * toûjours zélé pour le bien de la Republique des Lettres, & toûjours prêt à faciliter les études de la Jeuneffe, a cru que *Phédre*, cet Auteur fi pur du fiécle d'Augufte, étoit digne de fes foins. C'eft ici la troifiéme fois, qu'il les lui donne. L'Editeur nous fournit dans

* C'eft le même, dont on a parlé ci-deffus, dans l'Extrait du Livre de Mr. *de Haes*.

dans ses *Notes* plusieurs preuves de son goût, de son discernement, de son érudition, & de la justesse de sa Critique.

VI. P. OVIDII NASONIS TRISTIUM *Libri V.* NOTAS *dictionem præcipuè illustrantes adjecit* ISAACUS VERBURGIUS. *Amstelodami*, apud *Gerardum Onder de Linden.* 1713. in douze pagg. 154.

ON a coûtume, dans ces Provinces, de mettre entre les mains de la Jeunesse les *Tristes* d'*Ovide* avec les Notes de *Minell*, Compilateur qui souvent n'a pas beaucoup de sens. On feroit bien mieux, de recommander aux jeunes gens des *Notes* comme sont celles de Mr. *Verburg*, capables de leur inspirer un goût critique, & de l'amour pour la belle & pure Latinité. Il est à souhaiter, que ce nouveaux Commentateur n'en demeure pas là, & qu'il continuë un travail qui ne peut qu'être utile au Public.

VII.

VII. GERARDI SICHTERMAN J. U. D. *de* POENIS MILITARIBUS *Romanorum* DISSERTATIO *Philologico-Juridica.* Amſtelodami, apud *Franc. Halma* 1708. in octavo, pagg. 122.

MR. *Sichterman*, Lieutenant dans les Gardes du feu Prince *Friſon de Naſſau*, Gouverneur de *Friſe* & de *Groningue*, &c. composa & ſoutint, en 1705. dans l'Univerſité de cette derniére Province, une Diſpute *Philologique* ſur les *Peines* ou Châtimens Militaires. Quoyque cette Diſſertation-là lui eût acquis beaucoup de reputation, il a pourtant jugé à propos de la refondre entiérement, & d'en faire ici un tout autre Ouvrage.

Nous n'avons que des loüanges à donner à l'Auteur, ſçavant & judicieux, qui a ſi heureuſement travaillé ſur une matiere, déja traitée par le grand *Lipſe.*

VIII. LINGUÆ BELGICÆ IDEA GRAMMATICA, POETICA, RHETORICA; *deprompta ex Adversariis* Anonymi Batavi: *in usum Proximi Amici.* AMSTELÆDAMI, apud *Fr.Halma.*1707. in octavo, pagg. 91.

IL y a ici une infinité de choses à apprendre, pour ceux qui n'entendent pas la Langue *Hollandoise*; & ceux même qui ne l'entendent que médiocrement y trouveront beaucoup à profiter. On y enseigne outre cela, en peu de pages, les regles generales de la Poësie Flamande: Ce qui fera plaisir aux Etrangers qui souhaitent la connoître.

*Le Lecteur saura, que le Sieur* ONDER DE LINDEN, *Libraire d'Amsterdam, est maître de la copie de ces deux derniers Livres, quoy qu'ils ne soient pas imprimez chez lui.*

IX. TABULÆ CHRONOLOGICÆ, *continentes, cùm* SACRA *tum* PROFANA, *maximè notatu digna, à Creatione Mundi, usque ad Christi Nativitatem. Quod ad* SACRA *attinet, ea nobis suppeditarunt* S. SCRI-

SCRIPTURÆ & JOSEPHUS. *Reliqua desumta sunt partim ex* AFRICANO & GEORGIO SYNCELLO, *partim ex* EUSEBIO *&* HIERONYMO; adhibito etiam judicio virorum Clarissimorum & in re Chronologica facilè Principum, JOS. SCALIGERI, USSERII, MARSHAMI & DODWELLI. I*n omnibus autem ad Sacram Historiam* spectantibus, plurimùm debemus Rever. in Christo Patri GULIELMO Episcopo Vigorniensi; præsertim verò Appendicem, quæ tertiam Tabulam claudit, & per quartam continuatur. Hasce Tabulas in ordinem redegit, & hîc unà exhibuit BEN. MARSHALL, A. M. *Æd. Christi apud Oxonienses nuper Alumnus & Rev. Episcop. Vigorniensi à Sacris.* OXONII *è Theatro Sheldoniano*, 1712. pour ce qui regarde les deux premieres *Tables*; & 1713. pour les deux derniéres.

CE font-là les *Tables* que nous avions déja annoncées, ci-devant. (a) Tous ceux qui n'ignorent pas

(a) Voy *Tome IV.* pagg. 342. 343. & *Tome V.* p. 380.

pas, qu'elles ont été compilées sous l'excellent & vénérable Evêque de *Worcester*, (le Docteur Lloyd) savent quel jugement ils en doivent porter; puisque, comme tout le monde sait, cet illustre Prélat passe pour le plus grand Chronologiste de son siécle. Elles sont claires, & assez étenduës, sur tout dans ce qui regarde les *Semaines* de Daniel, l'Histoire de *Jesus Christ*, de ses *Apôtres*, & des *Ecrits* du *Nouveau Testament*. Comme on ne desespére pas entiérement de voir publier la *Chronologie* de ce grand Homme, & ce qu'il a fait sur lesdites *Semaines*, desquels Ouvrages la plus grande partie est déja imprimée, nous n'en dirons pas davantage maintenant sur ces *Tables*; d'autant plus, qu'on pourra, dans la suite, publier quelque chose sur différents endroits de la *Chronologie* de ce célébre Docteur. Du reste, Mr. *Marshall* mérite extrémement d'être loüé, d'avoir entrepris un si difficile, si pénible travail, (a) & de l'avoir si heureusement conduit à sa fin.

X.

(a) Ces *Tables* sont fort grandes, & renferment bien des choses.

X. THEOPHILI GOLII GRAMMATICA GRÆCA, ſive *Educatio Puerilis Linguæ* GRÆCÆ. Pro Gymnaſio *Argentinenſi* primùm *conſcripta.* Editio *noviſſima*, prioribus correctior & diſtinctior. *Amſtelodami*, apud *Joannem Wolters.* 1714. in octavo pagg. 348.

CEtte *Grammaire Grecque* n'eſt pas une des moins bonnes, & elle peut fort bien être miſe entre les mains des jeunes gens. Il y a, à la fin, un *Abrégé*, accompagné de quelques *Notes* Critiques aſſez judicieuſes de la *Proſodie Grecque*, composé par *Joſeph Langius*, qui ſera utile à tous ceux qui voudront connoître la *Quantité*, & la Poëſie Grecque.

XI. L'HISTOIRE DE PORTUGAL, *&* des ALGARVES, *qui contient ce qui s'eſt paſſé de plus conſidérable dans ces deux Royaumes, depuis que* TUBAL *y amena des Colonies, juſqu'à la mort du Cardinal Roi Dom* HENRI: *par* JOSUE' ROUSSEAU, *Imprimeur, qui a orné ſon Ouvrage des Portraits des Rois*

*Rois de* Portugal, *d'une Carte Geographique de ces Royaumes, & de quelques Remarques, dont la principale est, l'établissement de l'Inquisition dans Lisbonne.* A AMSTERDAM, chez l'Auteur, demeurant dans le Goudt-bloem-ſtraat, in de glaze-maakers gang. 1714. in 4to. pagg. 780.

L'Auteur, qui a demeuré 25. ans en Portugal,& qui par conſéquent doit bien connoître ce Royaume, renferme dans cet Ouvrage un très-grand nombre de choſes, que bien des gens ignorent, & qu'ils ſeront bien aiſes d'apprendre. Il eſt dommage qu'il n'ait pas poli ſon ſtile. On peut voir dans la Préface, où je renvoye le Lecteur, les raiſons qui l'ont obligé d'écrire ainſi.

XII. *Les* CONSOLATIONS *de l'*AME FIDELE *contre les* FRAYEURS *de la* MORT. *Avec les diſpoſitions & les Préparations neceſſaires pour bien mourir Par* CHARLES DRELINCOURT : *Nouvelle Edition, revûë, corrigée & augmentée des derniéres Heures de l'Auteur.* Tome I. pagg. 358.

358. & Tome II. pagg. 389. A AMSTERDAM, chez *Jacques Desbordes*, demeurant tout devant la *Bourse.* 1714. en grand 8*vo.*

CEt Ouvrage, que tous les Hommes devroient lire sans cesse, aprés l'Ecriture, est trop connû par un grand nombre d'Editions, (a) pour qu'il soit necessaire d'en entretenir, au long, le Lecteur. Nous dirons seulement, que les Caracteres de cette Edition sont grands & beaux, & que toutes sortes de Personnes, même les plus âgées, peuvent les lire sans peine.

(a) Celle-ci est, je pense, la 31me, ou la 32e.

---

ARTICLE XVIII.

*Nouvelles de Litterature.* *

D'EDIMBOURG.

LE Sieur *Freebairn*, Imprimeur de la Reine dans cette Ville, a fait



* Le Lecteur se tiendra pour averti,

imprimer une *Liste* de outes les Editions des differens Ouvrages du célébre *Buchanan*, dont il s'est servi pour faire la sienne, qui paroîtra dans peu de tems; & il prie les Sçavans, de luy fournir celles qu'il n'a pas, & qu'ils peuvent avoir entre les mains. Je vous envoye cette feuille volante, afin que vous ayez la bonté de la publier. Vous n'y trouverez pas l'Ecrit que *Buchanan* fit contre la Reine *Marie* d'Ecosse : c'est qu'on ne trouve pas à propos de le faire entrer dans cette Edition : Mais si nôtre Libraire ne l'y ajoûte pas, ceux de *Londres*, moins scrupuleux, l'imprimeront sans doute, à part, pour le joindre à leurs Exemplaires, & à ceux qu'ils enverront dans les Pais étrangers.

une fois pour toutes, que nous les donnons telles qu'on nous les envoye. Ainsi ce n'est point à nous à en répondre, non plus que des autres Piéces Etrangéres.

RO-

# ROBERTUS FRIBARNUS,

*Regius apud* Scotos *Typographus*, *omnibus bonorum literarum cultoribus.*

## S. P. D.

*QUum primum novam Operum omnium* GEORGII BUCHANANI Scoti *Editionem adornare aggressus sum, id unice in votis habui, ut ea omnibus suis numeris absoluta, & celeberrimo Auctore digna prodiret. Quo autem hunc, quem animo proposueram, plenius meliusque assequerer finem, duo mihi summo studio curanda existimavi: Primum, ut non modo varia ejus Opera hactenus impressa in unum colligerem, sed si qua etiam in publicis privatisve Bibliothecis delitescerent ejus scripta typis nondum vulgata, ea possidentium benignitate fretus in lucem eruerem: Deinde, ut omnia quàm fieri posset emendatissima ederentur. Non est cur hoc in loco totius operis laborisque suscepti rationes exponam, de quibus alibi commodius sum dicturus; satis hic arbitror mo-*

*nuisse, me, postquam permultas variorum* GEORGII BUCHANANI *operum Editiones, & nonnulla etiam eorum exemplaria MSS. vel prece vel pretio undique conquisivissem, aliaque instituto nostro necessaria subsidia comparassem, huic jampridem Editioni diligenter incubuisse, tantosque jam (favente Numine) progressus fecisse, ut ea ad umbilicum propemodum sit perducta. Prius vero quàm suprema ei manus imponeretur, ne quid à nobilissimo Scriptore profectum mea culpa intercidisse quispiam jure queratur, omnes, qui rei literariæ bene cupiunt, hac publica charta compellandos, & quàm possum obnixe rogandos censui, ut si quas alias, præter infrà memoratas, habeant Editiones, aut exemplar aliquod MS. Carmenve, aut Epistolam ab eo vel ad eum scriptam, vel aliud quidquam, cujus* GEORGIUS BUCHANANUS *sit Auctor, aut quascunque demum doctorum virorum in ejus opera Notas & Animadversiones, benigne mecum velint communicare. Qui vero huic operi ornando vel perficiendo symbolum ejusmodi aliquod contulerit, me non solum sedulo curaturum polliceor, ut ei libri chartæve*

*cum*

*cum fide restituantur, sed operam insuper daturum, ne beneficii memoria exolescat.*

## CATALOGUS

Variarum Editionum Operum *Georgii Buchanani Scoti*, ut & Codicum Manuscriptorum, quibus in nova sua Operum ejus omnium Editione usus est *Robertus Fribarnus*, Regius apud *Scotos* Typographus.

RERUM SCOTICARUM HISTORIA, Ms. autograph. *Ex Bibliotheca Academiæ Edinburgenæ*, in Folio.

---- *Edinburgi, apud Alexandrum Arbuthnetum*, 1582. in Folio.

* Adscripta sunt in margine summa rerum capita & animadversiones quædam autograph. *Andr. Melvini.*

---- *Genevæ, ad exemplar Alex. Arbuthneti*, 1583. in Folio.

---- *Francofurti ad Mœnum*, 1594. 8.

---- *Lugduni Batavorum, ad exemplar Alex. Arbuthneti*, 1643. 8.

---- *Ultrajecti, apud Petrum Elzevirium*, 1668. 8.

---- cum ornamentis marginalibus, & argumentis Antonii Flaminii in ſingulos Pſalmos. *Argentorati*, 1572. 8.

---- cum JEPHTHE. *Lutetiæ ex officina Rob. Stephani*, 1575. 12.

---- cum JEPHTHE. *Ibid. ex officina Rob. Stephani*, 1580. 12.

---- cum JEPHTHE. *Lond. excudebat Thomas Vautrollerius*, 1580. 12.

---- cum Bezæ Pſalmorum Paraphraſi, & JEPHTHE. *Mergiis, excudebat Joan. le Preux, illuſt. Dominorum Bernenſium Typographus*, 1581. 8.

---- cum argumentis ac melodiis N. Chytræi, ejuſdemque collectaneis. *Herborniæ Naſſoviorum*, 1590. 12. *



8*vo.* comme il le marque. Je l'ai ſous les yeux.

* Cette Edition là eſt conſtamment une des plus utiles, ou plûtôt la plus utile de toutes, tant à cauſe des longs *Argumens*, ou ſommaires, qui ſont à la tête de chaque *Pſeaume*, que par rapport aux *Scholies* de NATH. CHYTRE'E, où il y a beaucoup de Litterature. On devroit en

---- cum JEPHTHE & BAPTISTE. *Typis Jacobi Stoer*, 1591. 12.

---- cum Bezæ Psalmorum Paraphrasi, & JEPHTHE & BAPTISTE. *Genevæ, apud Franciscum le Preux*, 1594. 8.

---- cum JEPHTHE. *Lugd. Batav. apud Fr. Raphelengium*, 1595. 12.

---- cum argumentis & melodiis N. Chytræi, ejusdemque collectaneis. *Herbornæ Nassoviorum*, 1600. 12. *

---- cum JEPHTHE. *Ex officina Plantiniana Raphelengii*, 1603. 12.

---- cum JEPHTHE & BAPTISTE.

en faire une nouvelle Edition, augmentée, & la mettre entre les mains des jeunes gens; auxquels elle seroit plus utile, que plusieurs Poëtes Payens, où il y a tant de saletés.

* Le Sr. *Freebairn* a oublié là une *Edition* de 1601. faite à *Châlons*, en Champagne, [CATHALAUNI apud *Claudium Guyot*, Typographum Regium.] in 12. Cette Edition a ceci de particulier, c'est qu'on y voit une *Priere* assez courte à la fin de chaque *Pseaume*. [Additæ sunt piæ precationes singulæ singulis Psalmis respondentes.]

TE. *Ex officina Plant. Raphelengii*, 1609. 24.

---- cum JEPHTHE & BAPTISTE. *Sumptibus Henrici Laurentii*, 1618. 12.

---- cum argumentis, melodiis & collectaneis Nath. Chytræi. *Herb. Naſſ.* 1619. 12.

---- cum Ecphraſi Alexandri Julii. *Lond. apud Geo. Eld.* 1620. 8.

---- cum JEPHTHE & BAPTISTE. *Lug. Bat. typis Iſaaci Elzevirii, jurati Academiæ Typographi, ſumptibus Henrici Laurentii*, 1621. 12.

---- cum JEPHTHE & BAPTISTE. *Edinburgi, apud Gid. Lithgo*, 1660. 8.

---- cum JEPHTHE & BAPTISTE. *Edinburgi, apud Geo. Moſman*, 1694. 12.

---- cum Ecphraſi Alexandri Julii. *Edinburgi*, --- --

PSALMUS CIV. cum Judicio Gul. Barclaii de certamine G. Egliſemmii cum Buchanano pro dignitate Paraphraſeos ejus Pſalmi. *Londini, apud Georgium Eldum*, 1620. 8.

PSALMUS CIV, cum Judicio Gul. Barclaii, &c. *Edinburgi apud Hæ-*

*redes Andreæ Anderson*, 1696. 8.

PSALMUS CXX, cum Analysi organica Joan. Jacobi Beureri, & aliis aliorum ejusdem Psalmi Paraphrasibus. *Basileæ per Sebastianum Henricpetri.* 1586. 4.

BAPTISTES, sive Calumnia. *Francofurti, apud And. Wechelum*, 1578. 8.

ALCESTIS Tragœdia. *Lutetiæ, apud Mich. Vascosanum*, 1557. 4.

TRAGOEDIÆ sacræ & exteræ. *Apud Petrum Sanctandreanum*, 1597. 8.

De CALETO recepta carmen. *Lut. apud Robertum Stephanum*, 1558. 8.

FRANCISCANUS & FRATRES, quibus accesserunt varia ejusdem & aliorum Poemata. *Basilea*, 1568. 8.

Th. Bezæ poemata. Item *Geo. Buchanani* FRANCISCANUS, ELEGIÆ SYLVÆ, HENDECASYLLABI, IAMBI & EPIGRAMMATA, &c. *Apud Hen. Stephanum*, 1569. 8.

ELEGIÆ, SYLVÆ, HENDECASYLLABI, & BAPTISTES. *Lutetiæ, apud Mamertum Patissonium, Typographum Regium, in offic. Rob. Stephani*, 1579. 12.

De

De SPHÆRA libri quinque, cum Supplementis Joan. Pincieri. *Herbornæ, ex officina Christophori Corvini*, 1587. 8.

FRANCISCANUS, ELEGIÆ, &c. & Libri de SPHÆRA, *Anno* 1594. 8.

FRANCISCANUS, ELEGIÆ, SYLVÆ, &c. Libri de SPHÆRA, & TRAGOEDIÆ sacræ & exteræ, 2. partibus. *In Bibliopolio Commeliniano*, 1609. 8.

DE SPHÆRA libri quinque, cum Commentariis, Supplementis & Argumentis Adami Regii Scoti, *Ms. in Bibliotheca Academiæ Edinburgenæ*, --- in Folio.

POEMATA omnia [ præter Medeam & Alcestin. ] *Edinb. apud A. Hart*, 1615. 24.

——— cum Medea & Alcestide. *Apud Abr. Elzevirium*, 1621. 24. *



* Je m'étonne, de ce que l'Editeur ne connoît pas une autre Edition de toutes les *Oeuvres Poëtiques* de BUCHANAN, qui est très jolie. Elle est de *Saumur*. en 1621. en petit 12. Faite, à ce que je soupçonne, sous les yeux de *Cameron*; car

——— *Ex officina Elzeviriana*; 1628, 24.

——— *Amstelædami apud Joan. Jansonium*, 1640. 24.

——— *Amst. apud Waesberge*, 1665. 24.

——— *Amst. apud Dan. Elzevirium*, 1676. 24.

——— *Edinburgi, apud Joannem Cairns*, 1677. 12.

---- *Lon-*

car il étoit encore alors dans cette Ville là. [*Salmurii*, sumpt. CL. GIRARDI, DAN. LERPINERII, JOAN. BURELLI, *Anno* M. DC. XXI.] Voici ce qu'elle contient.

G. BUCHANANI *vita ad ipso scripta biennio ante mortem.* Poëmatum Pars I. *Psalmorum Davidis paraphrasis poëtica. Jephtes, sive Votum, tragœdia. Baptistes, sive Calumnia, tragœdia.* Pars II. *Franciscanus & Fratres. Elegiarum Liber. Sylvarum Liber. Hendecasyllabωn Liber. Iambωn Liber. Epigrammatum Libri* III. *Miscellaneorum Liber. De Sphæra mundi Lib.* V. Pars III. *Euripides Medea, ejusdem Alcestis, utraque Latino carmine reddita.* His accedunt nunc primùm variæ Lectiones & conjecturæ in partem secundam. Mr. *Freeburn* ne feroit pas mal de consulter cette Edition.

—— *Londini, apud B. Griffin*, 1686. 8.

—— *Amstel. apud Henricum Wetstenium*, 1687. 24.

SATYRA IN CARDINALEM LOTHARINGUM, (quæ in nulla alia ejus Operum Editione reperitur) cum aliis ejus & aliorum Carminibus. *Apud Israelem Taurinum*, 1690. 8.

VITA ab ipso scripta biennio ante mortem, cum Commentario D. Roberti Sibbaldi Equitis Aurati. Accessit *Satyra* in Cardinalem Lotharingum cum ejusdem Notis. *Edinburgi*, 1702. 8.

RUDIMENTA GRAMMATICES Thomæ Linacri, ex Anglico Sermone in Latinum versa. *Lutetiæ ex Offic. Rob. Stephani*, 1546. 8.

—— *Ibidem*, 1550. 8.

Ad viros sui seculi clarissimos, eorumque ad eundem EPISTOLÆ, ex MSS. accurate descriptæ. *Londini*, 1711. 8.

Eædem EPISTOLÆ cum aliis nonnullis nondum editis, MSS. autograph. *E Bibliotheca Juriaica Edinburgensi*, --- in Folio.

Ad Jacobum VI. Scotorum Regem EPISTOLA MSS. autograph. *E Bibliotheca Academiæ Edinburgenæ,* --- in Folio.

## DE LONDRES.

Mr. *Morland* nous a donné des Observations anatomiques fort curieuses sur la force du cœur, les dimensions des membranes des artéres, & la circulation du sang. *Disquisitions concerning the force of the heart, the dimensions of the coats of the arteries, and the circulation of blood. By Joseph Morland M. D. and F. R. S.* Mr. Morland se déclare pour le sentiment de ceux qui croyent que le fameux *Michel Servet* est le premier qui ait eu une idée distincte de la circulation du sang; & que cela paroît par son Livre intitulé, *Christianismi Restitutio*, imprimé en 1553. *Realdus Columbus*, Cremonois, en parle encore plus clairement dans son Traitté d'Anatomie publié à Venise en 1559. Il fut suivi par *André Cæsalpinus*, qui poussa encore plus loin cette découverte; jusqu'à ce qu'enfin *Guillaume Harvey* la mit dans un degré

degré qui entraîna tous les suffrages.

Il a paru une dissertation sur la maniere de lire les Autheurs Classiques, & de se former un bon stile, qu'on attribuë à Mr. *Felton*. En voici le titre; *Dissertation on Reading the Classicks, and forming a just style. Writen in the year* 1709. *and adressed to the Right honourable John Lord Roos, the present Marquis of Granby, in* 8o. Il ne se contente pas de porter son jugement sur le stile des Autheurs Classiques, il fait aussi des Reflexions sur celui de plusieurs Ecrivains Anglois, comme le Comte de *Clarendon*, Mr. *Waller*, &c.

Mr. *Gibson* a publié un Recueil très exact & très méthodique des Canons, Statuts, & Articles de l'Eglise Anglicane, avec un Commentaire historique, & juridique, & un discours préliminaire sur le Pouvoir dont elle jouït à présent, & sur ses loix & sa Discipline, &c. CODEX JURIS ECCLESIASTICI ANGLICANI: *or the Statutes, Constitutions, Canons, Dubricks, and Articles of the Church of England methodically digested under their propers Heads; with a Commentary historical and juridical. Before it, is an Introductory Discourse concerning*

*cerning the present State of the Power, Discipline, and Laws of the Church of England; and after it, is an Appendix of Instruments ancient and modern.* *By* EDMUND GIBSON, D. D. *Archidiacon of Surrey, Rector of Lambeth, and Chaplain of his Grace the Lord Archbishop of Canterbury.* C'est un *in folio* de près de quatre cent feuilles, qui est très estimé de tout le Clergé.

Mr. l'Evêque de *Norwich* a donné une seconde édition, augmentée, de la Lettre Pastorale qu'il adressa au Clergé de son Diocése en 1709. *A Charge delivered to the Clergy of the Diocess of Norwich at the Visitation of that Diocess in the year* 1709. *by the Right Reverend Father in God, Charles, Lord Bishop of Norwich. The second edition, corrected with additions*, in 40.

On va publier la nouvelle édition de toutes les Oeuvres de Mr. *Locke*, en trois volumes *in folio*: *Le Traité du Gouvernement Civil* paroîtra beaucoup plus correct dans cette édition qu'il n'avoit fait jusqu'à présent: Les autres Pieces seront à peu près dans le même état qu'elles ont déja paru.

Le

Le Libraire auroit fort ſouhaitté que Mr. *Le Clerc* lui eût fourni une Vie de l'Auteur, qui pût être miſe à la Tête de cette édition ; mais il s'en eſt excuſé.

Je ne ſai, ſi je vous ai parlé d'un Ouvrage poſthume de Mr. *Ray*, qui paroît depuis quelque tems. *Joannis Raji Synopſis methodica Avium & Piſcium : Opus Poſthumum, quod vivus recenſuit & perfecit ipſe inſigniſſimus Author : in quo multas ſpecies, in ipſius Ornithologia & Ichthyologia deſideratas adjecit ; methodumque ſuam Piſcium naturæ magis convenientem reddidit. Cum Appendice & Iconibus.* in 8o. pagg. 258. Nous ſommes redevables de cet Ouvrage à Monſieur *Derham*, qui l'a deterré dans la boutique d'un Libraire, où il moiſiſſoit, & où il auroit ſans doute peri ; car ce Libraire avoit refuſé de le remettre entre les mains des Amis de Mr. *Ray*, qui le lui avoient demandé.

On a publié trois volumes de Sermons poſthumes du Docteur *Bull*, Evêque de Saint David : *Some important Points of primitive Chriſtianity maintained and deffended, in ſeveral Sermons and other Diſcourſes. By Geor-*

*George Bull*, *D. D. late Lord Bishop of St. Davids*. In 8o. Mr. *Nelson*, Ami particulier de ce Docteur, nous a donné en même tems sa Vie: *The Life of Dr. George Bull, late Lord Bishop of St. Davids, with the History of those controversies in wich he was engaged: and an abstract of those fundamental Doctrines, wich he maintained and defended in the Latin Tongue. By Robert Nelson Esq*. In 8o. pagg. 542.

Mr. *Bull* étoit né à *Wells* dans la Province de Sommerset, le 25. de Mars 1634. où il commença ses études. Il les continua à *Fiverton*, dans la Province de Devon. Il y fit de si grands progrés qu'à l'âge de 14. ans on jugea qu'il en savoit assez pour être envoyé à l'Université. Il entra dans le Collége d'*Exeter* à Oxfort en 1648. mais ayant ensuite refusé de prendre les sermens ordonnez par la Republique d'Angleterre, il se retira de cette Ville, après y avoir demeuré près de deux ans. A l'âge de 22. ans il receut les Ordres, suivant le rit de l'Eglise Anglicane, & fut pourvû d'un petit Bénéfice auprès de Bristol. En 1658. on lui donna une Cure dans

dans la Province de Glocester, où il se retira; & quatre ans après on y joignit une Annexe. En 1678. il fut fait *Prébendaire* de Glocester; & en 1686. il obtint un Bénéfice d'environ 200. Livres sterling par an dans la même Province. L'année d'après il fut fait Archidiacre de Landaff; & le Roi *Guillaume*, qui connoissoit son mérite, lui donna en 1701. l'Evêché de St. *David*, où il est mort le 17. de Février 1709. selon la maniere de compter de l'Eglise Anglicane, ou le 28. de Février 1710. Il publia en 1669. son *Harmonia Apostolicæ, seu binæ Dissertationes; quarum in priore, Doctrina D. Jacobi de Justificatione ex Operibus explanatur ac defenditur; in posteriore, consensus D. Pauli cum Jacobo liquidò demonstratur*, &c. Cet Ouvrage fit du bruit, & quoiqu'estimé, il fut pourtant vivement ataqué; ce qui obligea Mr. *Bull* de publier quelques brochures pour le deffendre. Sa *Defensio fidei Nicenæ* parut en 1685. & en 1694. il donna son *Judicium Ecclesiæ Catholicæ trium priorum sæculorum, de necessitate credendi, quod Dominus noster Jesus Christus sit verus Deus*,

*Deus*, *assertum contra M.* SIMONEM EPISCOPIUM, *aliosque.* Son dernier Ouvrage Latin est intitulé: *Primitiva & Apostolica Traditio dogmatis in Ecclesia Catholica recepti de Jesu Christi Salvatoris nostri Divinitate, asserta, atque evidenter demonstrata contra Danielem Luickerum Borullum ejusque nuperos in Anglia Sectatores.* Mais il n'a paru pour la premiere fois, que dans le Recueil de ses Oeuvres Latines, publié par Mr. *Grabe*, en 1703. Mr. *Nelson* entre dans un détail ample & exact, de ce qui donna occasion à ce savant Prélat de composer ces Ouvrages ; & il n'oublie rien de ce qui peut contribuer à la gloire de son Ami.

Mr. *Berkeley*, Membre du Collége de la Trinité à *Dublin*, a fait imprimer ici un Ouvrage, où il explique à fond le sentiment qu'il n'avoit presque fait qu'indiquer il y a trois ou quatre ans, sur la *non-existence de la Matiere.* Vous savez qu'on a objecté au Pére *Malebranche*, que posé son Principe, *que nous voyons tout en Dieu*, il n'étoit pas possible de démontrer ni de s'asseurer de l'existence des Corps ; & que ce Pére n'a pas

pas crû pouvoir se mieux tirer de cette difficulté, qu'en ayant recours à la Révélation. Mr. *Berkeley* ne se trouve pas dans cet embarras; car il croit & soutient que tout est esprit dans le Monde, & que toutes les idées que nous avons des Corps, ou de la Matiére, n'ont rien de réel hors de nous qui leur ressemble; qu'en un mot, ce que les Philosophes appellent *substance materielle, étenduë solide*, &c. n'a point d'existence réelle & effective: & ce sentiment lui paroît le plus propre de tous, pour fermer la bouche aux Athées, & aux Pyrrhoniens, & les réduire au silence sur le sujet de la Providence divine, & de la spiritualité de l'Ame.

*Three Dialogues between Hilas and Philonous. The design of which is plainly to demonstrate the Reality and Perfection of Human knowledge, the incorporeal Nature of the Soul, and the immediat Providenee of a Deity; in opposition to scepticks and Atheists. Also to open a method for rendring the sciences more easy, usefull, and compendious. By George Berkeley, M. A. Fellow of Trinity Colledge, Dublin. In* 8o. *pagg.* 166.

La

La Veuve de Mr. de la Mothe * a donné à l'Eglise la Savoye la Bibliothéque de son Mari ; & on se propose de la rendre publique certains jours de la semaine. C'est un fond qui pourra s'augmenter avec le tems, & devenir considerable par la contribution générale de diverses personnes.

Mr. *Armand Dubourdieu* a déja composé trois Actes de sa Traduction de la Tragédie de Caton. La force & l'élevation de ses Vers François rendront à cette Piéce toutes les beautez qu'elle avoit perduës, dans une Prose basse & rampante.

Il s'est fait en très-peu de tems trois ou quatre Editions d'un Traitté de Controverse contre l'Eglise Romaine, écrit en forme de Dialogue entre un Seigneur Anglois Catholique Romain, & un de ses Amis faisant profession de l'Eglise Anglicane. *The Case stated between the Church of Rome and the Church of England: wherein is shewed, that the doubt and the danger is in the former, and the certainety and safety in the latter Communion. In a Dialogue between an English Roman Catholick Nobleman,*

* Voyez T. V. p. 384.

*man, and a Gentleman his Friend of the Church of England.* in 8º. On attribuë cet Ouvrage à Mr. *Lesley*, Miniſtre Non-jureur, qui eſt préſentement, dit-on, auprès du Chevalier de *St George*, pour le convertir à l'Egliſe Anglicane ; & on croit que c'eſt lui qu'on introduit dans ce Livre argumentant pour le Papiſme. Ceux qui ſavent juſqu'où va l'attachement de Mr. *Lesley* pour le pouvoir Eccleſiaſtique, & les ſouhaits qu'il a faits pour une étroite union de l'Egliſe Anglicane, avec l'Egliſe Gallicane, liront cet Ouvrage avec plaiſir, & trouveront que, quoiqu'il ſoit un peu *latitudinaire*, il ne laiſſe pas de refuter ſolidement les principaux dogmes, qui ſéparent l'Egliſe Romaine de la Proteſtante. Il ne peut pas ſouffrir que celle-là s'arroge le titre de *Catholique*; puis qu'elle n'eſt qu'une Egliſe particuliere: & il ne ſauroit ſouffrir que le *Pape* s'attribuë une *Suprematie Univerſelle* ſur tout le Monde Chrêtien, & un Empire abſolu ſur tous les autres Evêques. Il n'eſt pas moins choqué de ce que cet Evêque de Rome veut qu'on le regarde comme le *Juge* ſouverain, ou In-

Infaillible des Controverses, l'Arbitre des Couronnes des Princes, &c. S'il ne demandoit qu'une primauté d'ordre, ou de dignité, sur les autres Evêques, à la bonne heure, dit l'Auteur, on pourroit la lui accorder: mais, de vouloir que tout se soumette à son Empire, c'est ce qu'on ne sauroit approuver. Et là-dessus Mr. *Lesley* loüe extrémement les démarches que l'Eglise *Gallicane* fit sur ce sujet en 1682. & approuve si fort ce qui se passa dans le Parlement de Paris en 1688. à l'égard de la *Bulle* du Pape contre les Franchises, qu'il a fait réimprimer, à la fin de son Livre, l'Extrait des Régistres de ce Parlement, que Mr. de *Barillon*, alors Envoyé de la France à la Cour d'Angleterre, fit traduire & publier en Anglois à Londres du consentement du Roy *Jacques*. Mr. Lesley nous aprend là-dessus qu'*Innocent XI.* craignant que le Roi de France n'établit un Conseil d'Evêques, pour disposer des bénéfices vacans, & décider des matieres Ecclesiastiques, sans aller à Rome, envoya un *Nonce* au Roi *Jacques*, pour l'inciter à se mettre à la tête d'une confédéra-

tion,

tion, qu'il avoit formée pour rétablir la *Suprématie* en France; mais que ce Prince, qui ne reconnoissoit point d'autre Papisme que celui de France, le refusa absolument, & s'opposa aux usurpations de la *Suprématie Papale*; ce qui irrita si fort le Saint Pére, qu'à Rome on ne cherchoit qu'à mortifier le Comte de *Castlemaine*, pendant qu'on y faisoit de grosses caresses à un Docteur Protestant *; & ce qui obligea enfin ce Pape à concerter le détronement du Roi *Jaques*, lequel n'avoit pas voulu s'engager, comme firent les Princes ses Confréres à la *Haye* en 1691. & comme on le stipula dans le Traité conclu entre le Roi Guillaume & le Roi d'Espagne en 1690. qu'il ne se feroit point de Paix avec la France, qu'on n'eût fait satisfaction au Saint Siege, & qu'en France les affaires Ecclesiastiques n'eussent été rétablies sur l'ancien pied. Il ajoûte, qu'on l'a asseuré, que le Pape avoit fortement sollicité le Roi *Jaques* de faire abolir en Angleterre le serment de *Supré-*



* Il veut dire apparemment le Docteur Burnet.

*matie*; ce qu'il avoit absolument refusé; mais qu'un autre † le promit, & tint parole. Voilà des faits *Anecdotes* bien singuliers: mais je ne sai si le Public sera d'humeur d'en croire Mr. *Lesley* sur sa parole.

† Le Roi Guillaume.

## DE PARIS.

Le Pére *Marteine*, Benedictin, fait imprimer quatre volumes de Recueils. Ce sont divers MSS. qui n'avoient point encore vû le jour, & qu'il a trouvé dans le voyage qu'il vient de faire en *France* & en *Flandre*, pour y chercher des Mémoires qui puissent servir à la nouvelle Edition de la *Gallia Christiana*, que le Pére *de Sainte Marthe*, Bénédictin, prétend publier.

Le Pére *Nourry*, autre Bénédictin, fait imprimer la suite de son *Apparatus ad Bibliothecam maximam Patrum*. Le Tome, qui va paroître, est plus qu'à demi imprimé. Il contient la Critique de toutes les Apologies Latines de la Religion; *Tertullien*, *Minutius Felix*, *Lactance*, *Arnobe*, &c. Le P. *Nourry* y maltraitte fort Mr.

Mr. *Rigault*, homme pourtant très-ſavant. Il prétend, contre l'opinion commune, que l'Edition que ce docte perſonnage nous a donnée de *Tertullien* eſt la plus mauvaiſe de toutes; qu'il a fait des changemens, qui ne ſont autoriſez par aucun Mſt. Il s'efforce de le prouver par *deux* Mſts. qu'a eu Mr. *Rigault*, & que le Pére *Nourry* a à cette heure entre les mains. Il eſt vrai que le P. *Nourry* avouë, qu'il n'a point eu le Mſt. de *Fulde*, ſur lequel Mr. *Rigault* fait plus de fond, que ſur tous les autres. Un autre Bénédictin, qui eſt dans la même opinion, nommé le Pére *Malingan*, travaille à une nouvelle Edition de *Tertullien.*

Mr. *Du Pin* vient de nous donner une Analyſe de l'*Apocalypſe* ‡, que les Libraires lui avoient demandée, pour mettre à la ſuite des Analyſes du P. *Mauduit.* Il dit qu'elle eſt faite ſur un nouveau *Syſtême.* Ce ſera la premiére fois, qu'il ait donné quelque choſe de nouveau.



‡ Il traite fort au long des Millenaires, & de la queſtion, ſi les bienheureux voyent l'Eſſence de Dieu avant le Jugement.

Son talent n'eſt pas bien d'inventer.

L'*Iliade* de Mr. DE LA MOTTHE fait toûjours beaucoup de bruit ici: Elle a un grand nombre de Partiſans, & un grand nombre d'Adverſaires. La diſpute s'échauffe extrémement. On craint qu'il ne ſe faſſe une eſpéce de ſchiſme Litteraire à cette occaſion. Les uns ſoutenant avec ardeur le parti des *Anciens*, & les autres, avec autant de zéle, celui des *Modernes*. Tout le monde en général convient que le Diſcours ſur *Homére* eſt parfaitement bien écrit; on y ſent par tout un grand Maître. Les Partiſans d'*Homére*, d'un autre côté, le trouvent trop maltraitté: mais ils ne laiſſent pourtant pas d'eſtimer ce *Diſcours*. La Traduction eſt belle, & digne du grand Poëte dont elle porte le nom. On ne doute pas ici, que Madame *Dacier* ne prenne avec chaleur la défenſe d'*Homére*, lors qu'elle donnera au Public ſon *Odyſſée*.

Mr. *Dacier* menace, depuis longtems, de faire paroître une Réponſe au P. *Baltus*, au P. de *Mourne*, & aux Journaliſtes de *Trevoux*, en faveur de *Platon* & d'*Epictéte*. Il en a lû quel-

ques

ques choſes en differentes Compagnies; mais on ne lui a pas conſeillé de la laiſſer paroître, parce qu'aſſeurément les intéreſſez repliqueront; & ils n'auront pas de peine à montrer, que Mr. *Dacier*, trop prevenu pour les anciens Philoſophes, eſt tombé dans de grands excès, dans les éloges qu'il en a faits.

Les *Reflexions* ſur le Nouv. Teſtament, que le P. l'*Allemand*, & quelques autres Jéſuites de *Paris*, ont donné au Public, ſont fort bien reçües. On ne trouve point du tout, que ce ſoit un Ouvrage de parti; il paroît même, que les Auteurs ont évité avec ſoin de donner à leur Ouvrage cet air de partialité. Les Notes ſont judicieuſes, & preſque toutes les difficultez des Evangiles y ſont traittées avec beaucoup d'exactitude.

[*Voici des Nouvelles poſtérieures.*]

Le *dix-ſeptiéme* Tome de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de Mr. *Fleury* vient de paroître. Mr. *de Beauchamp*, jeune homme de beaucoup d'eſprit, attaché à Mr. de *Bevey*, a traduit en

Vers les Lettres d'*Héloïse* & d'*Aballard*, ou plutôt les Lettres que Mr. le Comte de *Bussy Rabutin* a fabriquées sous leurs noms, en se servant pourtant des Lettres qui nous restent de ce Savant & de cette Abesse. La Poësie du Traducteur est naturelle & pleine de feu; ce début donne une idée avantageuse de lui.

Mr. l'Abbé *Marsolier* s'est chargé d'une mauvaise cause. Il a entrepris de justifier la foi d'*Erasme*. Il veut, dit-il, l'ôter aux Protestans. Je ne sache pas que ces derniers soient fort vifs à s'attribuer *Erasme*. Plusieurs d'entre eux le regardent comme un homme sans religion *, ou tout au plus, comme un lâche qui pensoit comme eux, & qui pourtant n'a jamais osé se déclarer. Le livre de Mr. l'Abbé *Marsolier* ne seroit pas demeuré

* C'est là pousser les choses un peu bien loin; car il est certain que cet habile Homme a travaillé très-utilement sur les Livres *Sacrez*, & sur les matiéres de la *Religion*, & qu'il a combattu la grande corruption & les horribles abus de l'Eglise Romaine avec un succès merveilleux.

ré ſans réponſe, ſi cet Abbé n'avoit pris des meſures fort juſtes pour empêcher qu'on ne le refutât. Il a employé le credit de deux grands Magiſtrats, pour empêcher de paroître un Ouvrage ſavant & ſolide d'un P. *Auguſtin* déchauſſé, qui détruiſoit abſolument l'Apologie d'*Eraſme*.

La *Diſſertation* Latine, que Mr. *Kuſter* vient de faire imprimer ſur les *Verbes moyens* Grecs, eſt fort goûtée. Il faut être bien habile dans une Langue, pour y découvrir, comme fait ce ſavant homme, le véritable uſage & la véritable ſignification de ces *Verbes*, qui avoit échappé aux plus habiles Grammairiens. Le même travaille, avec toute l'application poſſible, à ſon *Heſychius*.

Me. *Dacier* a achevé ſon *Odyſſée* d'Homére, & elle s'en va la mettre inceſſamment ſous la Preſſe, ſi elle n'y eſt déja. On réimprime ici l'*Hiſtoire du Concile de Conſtance* de Mr. LENFANT.

On réimprime encore l'*Art de parler*, & les *Elemens* de Mathematique du Pére *Lamy*. L'Ouvrage du même Pére ſur *le Temple de Salomon* s'avance; cependant il ne pourra paroître que dans un *An*, ou environ.

## D'ALLEMAGNE.

Je vous dirai, *Monsieur*, que j'ai eu, dans une Ville considérable de ce Païs, quelques conversations avec un Savant, qui a des pensées fort singuliéres touchant la Theologie des premiers *Chrêtiens*. Voici, à peu près, ce que j'en ai pû recueillir. *Jesus Christ* a été élevé parmi les *Esseniens*, qui ont été les premiers à professer le *Christianisme*, à cause de la conformité qu'il avoit avec leur Doctrine. Eux, & tous les anciens Chrêtiens, n'ont parlé qu'avec beaucoup de circonspection des *Mystères* de leur Theologie, qu'ils ne reveloient qu'aux *Initiez*. De là vient, qu'on a tant de peine à la découvrir dans les Ecrits des premiers *Péres*. Le P. *Petau*, par exemple, & le Docteur *Bullus*, [*Bull* en Anglois,] n'ont point compris l'Article de la Trinité, dont St. *Athanase* a parlé un peu plus intelligiblement que les autres: & dont St. *Augustin* s'est entiérement éloigné.

Suivant nôtre Anonyme, dans la Trinité le *Pére*, c'est la substance même de Dieu; le *Fils*, ce sont tou-

tes

tes ſes Perfections, ſa Sageſſe, ſa Bonté, &c. le *Saint Esprit*, c'eſt ſa vie, ſon Action, ‡ *Motio*, comme il parle. Il diſtingue entre *Unigenitus* & *Primogenitus*: diſtinction qu'il prétend avoir été *un peu* altérée par le Concile de *Nicée*, & *tout-à-fait*, dans la ſuite: mais que je n'ai pû bien comprendre, non plus que la maniére dont il conçoit l'*Incarnation*. Il a fait, ſur ces ſujets, deux ou trois Ecrits, en Latin, chacun d'une ou de deux heures de lecture; & il travaille à un autre. Il voudroit les faire imprimer enſemble; mais ſans nom d'Auteur: tant afin qu'on pût les lire avec moins de prévention, qu'afin de ſe mettre à couvert de la *haine des Theologiens*, qu'il apréhende avec d'autant plus de raiſon, qu'il y en a beaucoup parmi eux qui ſont de véritables Perſécuteurs, & mêmes acharnez. Si vous pouvez lui rendre ſervice en cela, vous l'obligerez: & pour ce qui me regarde, je ſerois bien aiſe de voir comment on recevra des penſées ſi ſinguliéres; non pas que je les approuve.



‡ Voy *Biblioth. Choiſ.* T. 27. p. 447. fin.

Il y a quelques années, que le même Auteur fit imprimer un petit Ouvrage fort curieux, où il prouve que *Spinoza* a pris toute sa Philosophie de la *Cabale* des Juifs, qu'il a accommodée à sa maniére. Il faudroit que ceux qui ont entrepris de refuter *Spinoza* eussent vû ce Livret. Je ne sai, si Mr. *Turretin*, [dont vous parlez dans le *5me Tome* de vôtre *Histoire Critique*, p. 405.] l'aura vû; car il est fort rare. L'Auteur n'en a point d'Exemplaire: mais je l'ai lû autrefois, par le moyen d'un de mes Amis.

[*Ce* 14. *Avril*, 1714.]

## DE LEIPSIG.

Un Savant de cette Ville, nommé *Christianus Sigismundus Liebe*, ramasse les demêlez que les *Papes* ont eus avec les Rois de *France*. Il m'a fait l'honneur de me consulter sur celui de *Jules* II. avec *Louis* XII. & sur la Médaille que celui ci fit frapper avec l'Inscription célébre, *Perdam Babillonis nomen*. Les choses sont bien changées. *Quantum mutatus ab illo!* L'Explication du Pére *Har-*

*Hardoüin* y ſera refutée par de fort bonnes raiſons.

Voici quelques Livres, qui ſe ſont imprimez nouvellement dans cette ville.

I. BARTHOLOMÆI BEVERINI SYNTAGMA de PONDERIBUS ET MENSURIS. *Quo Veterum Nummorum Pretium ac Menſurarum quantitas demonſtratur.* Acceſſit *ejuſdem Commentatio de* ROMANORUM COMITIIS, cum Præfatione & Indice *Jo. Georgii Walchii. Lucæ*, 1711. *Recuſum Lipſiæ* ſumptib. *Jo. Ludov. Gleditſchii & Maur. Georg. Weidmanni.* 1714. in 8o. *pagg.* 256. [C'eſt un bon Ouvrage fort utile & ſavant. Neceſſaire pour ceux qui étudient les Lettres Sacrées, &c ]

II. *Chriſtophori Cellarii* ORATIONES ACADEMICÆ *collectæ* operâ *Joannis Georgii Walchii*, qui & Præfatione de Fatis Oratoriæ inter *Græcos*, *Romanos* & *Germanos* copiosè ediſſeruit. *Lipſiæ*: apud eoſdem. 1714. in 8o.

III. CORNELII TACITI *Opera*, Notis Grammatico-Philoſophico-Criticis illuſtrata *ad modum* Jo-

HANNIS MINELLII, à CHRISTIANO HAUFFIO, Gymnas. Görlic. Pro-Rect. Quibus præmissa est *Jo. Georg. Walchii* Diatribe Critica de *Tacito* ejusdemque stilo ad *Jacob Perizonium*; *Lipsiæ*, apud eosdem. 1714. in 8o. en deux *Tomes*. [Quoi que Mr. *Hauffius*, l'Editeur de cet Ouvrage, nous dise que ses *Notes* sont à l'imitation de celles de *Minell*; le Lecteur saura, qu'elles sont beaucoup meilleures que celles de ce dernier. Elles sont fort propres à faire entendre à la Jeunesse un Auteur aussi difficile, que l'est *Tacite*: Sans parler de la *Dissertation* Préliminaire du docte Mr. *Walchius*.]

Vous saurez, *Monsieur*, qu'on sçait ici se servir utilement de vos lumiéres; mais cependant, d'une maniére peu honorable pour ceux qui en font usage. Voici le fait: Il s'imprime ici un *Journal Litteraire*, en Allemand, qui a pour Tître, *Nouvelle Bibliothéque du Monde Sçavant*, &c. divisé en *Oeffnungen*; [c'est à dire *Exercices.*] Dans la 28e. Partie, ou *Oeffnung*, en 1713. depuis *pag.* 269. jusqu'à *pag.* 278.

278. on a copié mot à mot l'*Article* VII. du 3me. *Tome* de vôtre *Histoire Critique*, où vous nous donnez un détail de la *Vie* & des *Ecrits* de feu Monsieur *Rhenferd.* Dans la 29. *Oeffnung* pag. 365, 366. on a copié ce que vous dites, *pag.* 289. 290. de vôtre II. Tome. Tout de même ce qui est dit dans la 33e. *Oeffnung*, en 1714. p. 658. de l'Ouvrage de feu Mr. *Gr. de la Mothe*, est pris de la 343. pag. de vôtre 4me. *Tome.* Ce qui est dit dans la même *Oeffnung*, p. 660. est encore pris de *pag.* 94. *& suiv.* de vôtre *4me. Tome.* Car cette *Piéce*, que vous dites-là vous avoir été envoyée par Mr. *Reeland*, on la donne dans cette *Oeffnung* à ce Sçavant Professeur. Or elle est d'un autre, comme vous savez. Derechef, ce qui est rapporté dans la même *Oeffnung*, p. 662, 663. de l'Ouvrage de Mr. *Schroder* de *Marbourg*, est tiré de la pag. 353. *& suiv.* de vôtre 4me. Tome, & mot à mot. Pareillement ce qui est dit dans la 32. *Oeffnung*, pagg. 566 -- 588. comme venant de *Verone*, de *Venise*, de *Rotterdam*, &c. est tout pris de vôtre 4. *Tome*, p. 349. 351. 337. 338.

J'ajoûte enfin, que ce qui est dit dans la 31e. *Oeffnung*, pag. 518, 519, 520, 521, 522, 524, 526, 527. est pris, encore mot à mot, de vôtre 3me. *Tome*, p. 301 --- 307. & de vôtre 4me. *Tome*, pag. 342. seq. & 344 --- 348. Je marque exactement les *pages*, afin que vous puissiez vous même avoir le plaisir de consulter ce *Journal*, si au moins vous entendez l'Allemand.

Je n'aurois pas été si fort choqué, si on vous avoit cité; mais cela ne s'étant pas fait, il est juste qu'on expose ce *vol* litteraire aux yeux de tout le Public, pour confondre ceux qui en sont les Auteurs. J'aurai occasion, dans la suite, de vous en dire davantage, car on n'en demeurera pas, sans doute, en si beau chemin.

## DE BERLIN.

Le savant & judicieux Mr. *des Vignoles*, Pasteur de *Copernick*, à deux miles d'ici, se prepare à travailler à une *Chronologie des Juges & des Rois Juifs*. Ce sera une Chronologie Sainte, depuis l'*Exode*, jusqu'à la *Captivité de Babylone*. Vous savez que cet Intervalle

tervalle renferme deux difficultez générales, qui ont bien fait ſüer les plus grands Chronologiſtes. L'une eſt *la ſucceſſion immédiate des Juges*, ou *interrompuë par les Captivitez* : & l'autre, *la correſpondance reciproque des Rois de Juda & d'Iſraël.* Mais il ne manque rien à cet habile Homme de tout ce qui eſt néceſſaire, pour ſe tirer heureuſement d'affaire, & pour réüſſir parfaitement dans cette difficile carriére. Par le moyen d'un ou de deux *Principes*, clairs, ſimples, & naturels, qu'il a trouvez, il ſera en état de ſoûdre preſque toutes les difficultez. Il eſt vrai, qu'il faudra faire quelques détours, pour concilier l'Hiſtoire *Sainte* avec la *Prophane.* Mais ce ne ſera pas-là le plus méchant endroit de l'Ouvrage. Ce ſera au moins le plus ſingulier.

Mr. *Lenfant*, Chapelain de ſa Majeſté *Pruſſienne* & Paſteur de l'Egliſe de cette Ville, ramaſſe autant qu'il peut des *Mſſ.* & des *Mémoires* pour le *Concile* de *Bâle*, dont il va écrire l'*Hiſtoire* ; qui, ſans doute, ne ſera pas moins bien reçûë, que celle du *Concile* de CONSTANCE. Le même Auteur travaille, conjointement avec Mr.

Mr. de *Beausobre*, autre Pasteur de cette Ville & homme d'un grand mérite, à une nouvelle *Version* du Nouv. Testament, laquelle, je pense, sera meilleure que toutes celles qu'on a vuës jusqu'ici. On dit, que Mr. de *Rosel Baumon* travaille à des *Notes* sur HORACE, où Mrs. *Dacier* & *Bentley* ne trouveront pas trop leur compte.

## DE FRANCFORT.

On a imprimé ici, depuis quelque tems, plusieurs Ouvrages, dont vous serez peut-être bien aise de publier les *Titres*. Les voici.

I. Jo. HER. MAJI F. *Græcæ Orientaliumque Linguarum in Academ. Giessena Professoris Publici* OBSERVATIONES SACRÆ, *quibus diversa Utriusque Testamenti Loca ex Lingarum indole & Antiquitatibus potissimum illustrantur*; Liber II. FRANCOFURTI *ad Mœnum*, apud *Samuel. Tobiam Hockerum.* 1713. in 8. Et Liber III. cum *Aug. Buchneri.* Dissertatione de Baptismo super mortuis: Ibidem. 1713. in 8vo.

II. CURATIONIS VERNO-AUTUMNALIS,

NALIS, *Purgationi*, *Venæ-ſectioni*, *Vomitioni &c. innitentis Abuſus*, ſive *Demonſtratio Phyſico-Medica*, quòd, ſic dicta, Cura Verno-Autumnalis inutilis ſit & nociva. Accedunt celeberr. Medicorum de hâc Materiâ Epiſtolæ, directa à Jo. BAP. WERLOSCHNIG, &c. *Francofurti*, apud *Dominic.* à *Sande*. 1713. in 8vo.

III. *Tractatus Theoretico-Practicus* de MULCTA & *Mulctandi* jure, &c. Auctore *Caſparo Zilleſio* &c. Editio altera ibid: apud eundem 1713. in 8vo.

IV. *Joh. Henr. Hottingeri* Henr. ex Hen. Nep. &c. TYPUS *Doctrinæ Chriſtianæ*, in uſum Inſtitutionis Domeſticæ: ibid. apud eundem, 1714. in 8vo.

V. *Vir famâ ſuper æthera notus* EGINHARTUS, quondam *Caroli Magni* CANCELLARIUS, dein Antiquiſſimæ & Regulis noſtræ *Eccleſiæ* Seligenſtodienſis *Fundator*, ſub patrocinio Sanctorum Martyrum *Marcellini* & *Petri*; nunc autem Illuſtratus & contra quoſdam Auctores Vindicatus, à *R. F. Joanne Weinkens*, ejuſdem Abbatiæ Profeſſo *Sacerdote Theologo*, *Priore*, *Protonotario*

*tonotario Apostolico*, & *Poëta Laureato Cæsareo* In fine adjectæ sunt ejusdem *Eginharti Epistolæ*, in Germaniâ hactenus prælo nunquam subjectæ. *Francofurti* impensis *Jo. Philip. Andreæ*, in Fol. 1714.

VI. *Joh Georgii Fleckii*, J. U. D. Ser^mi^. Electoris Palatini Consil. Aul. in Universitate Heidelb. Professor. Ordinarii, ejusdemque Pro-Cancellarii, *Bibliotheca Juris Civilis Theoretico-Practici*, continens *ea omnia, quæ in Romanis Legibus abrogata*, pro hodierno usu in praxi quoque recepta, ac in controversis quæstionibus probabiliora esse videntur. Novo ac facili ordine compilata, &c. Annexo *Processu Civili & Criminali*, ac *Indice gemino locupletissimo*. Editio altera. Francofurti sumptibus *Samuel Tob. Hockeri*. 1713. in 4to.

VII. *Discursus de* DILUVIO MAXIMO, occasione inventi nuper in Comitatu *Laubacensi*, & ex mira METAMORPHOSI *in Mineram Ferri mutati Ligni*, cum Observationibus *Geodæticis*, *Ærοscopicis*, *Hydrographicis* & aliis; præsertim quoad *Terram sigillatam* hujus loci & *Li-*

*Limum* novo modo in *verum ferrum* mutatum, &c.: à *Jo. Georgio Liebknecht*, Mathemat. Profeſſ. Ordin. Cui acceſſit *D. Jo. Gothofredi Geilfuſii* de TERRA SIGILLATA *Laubacenſi* erudita *Tractatio*, Latinitate donata. *Francofurti & Gieſſæ*, 1714. in 8.

[*Tous ces Livres-là ſe trouvent chez* JEAN WOLTERS, *Libraire* d'AMSTERDAM : *qui vend toutes ſortes d'impreſſions Allemandes.*]

## DE JENA.

On a imprimé ici les deux Livres ſuivans.

I. *Aurel. Cornel. Celſi* de MEDICINA Libri VIII. cum Præfatione *Georg. Wolffg. Wedelii* & Indice locupletiſſimo. *Jenæ*, apud *Joannem Felicem Bielkium*. 1713. *in 8vo.*

II. *Georg. Wolffgangi Wedelii* EXERCITATIO de *Uſu Rationis Humanæ in Sacris.* JENÆ, ſumptibus *Joh. Felicis Bielkii.* 1714. in 4to.

## DE HANAU.

Mr. *Jacques van Bashuyſen*, Profeſſeur

fesseur en *Theologie* & en *Philologie Sacrée* dans l'Ecole Illustre de cette Ville, & connû par plusieurs Traitez sur la Litterature Juive, donnera bientôt au Public sa *Clavis Talmudica Maxima*, &c. Ouvrage fort utile pour ceux qui s'appliquent à l'étude du *Talmud* & des *Antiquités Hebraïques*.

Le même Sçavant travaille à un autre Ouvrage encore plus important, sçavoir, à un nouveau Systéme d'Antiquitez Judaïques, *Novum Systema Antiquitatum Hebraïcarum*, &c. dont voici le Plan, qu'on vous prie de publier * dans vôtre *Journal*, le plûtôt qu'il sera possible.

Il y a ici, *Monsieur*, un Sçavant, qui souhaiteroit connoître l'Auteur de la *Dissertation Critique* sur le *Ps.* CX. pour avoir commerce de Lettres avec lui. Ne pourriez-vous point nous donner quelques lumiéres là-dessus? Si cependant l'Auteur veut demeurer in-

* Comme ce *Plan* est fort étendu, nous sommes obligez de le renvoyer au *Tome* suivant; nous contentant, pour le present, d'exhorter Mr. van *Bashuysen* à travailler sans relâche à un si bel Ouvrage.

inconnû, il ne ſeroit pas civil, il ne ſeroit pas juſte, de vouloir le preſſer le moins du monde; & il ſeroit même mal honnête, de vouloir trop fortement le connoître.

## D'U P S A L, *en Suede.*

Les Poëſies de Made. *Brenner* ont vû ici le jour, il y a quelque tems.

Mr. *Ericus Benzelius*, * qui s'eſt déja fait connoitre dans la Republique des Lettres d'une maniére ſi avantageuſe, a publié nouvellement dans cette Ville, 1. Une partie de *Jean Chryſoſtome.* 2. *Vaſſovii Vitis Aquilonia, cum notis.* 3. *Monumenta Eccleſiæ Sueo-Gothicæ.*

Le même travaille actuellement à l'Edition de ces Livres-ci : I. PHILO JUDÆUS, † *uno alteroque opuſculo auctior.* II. ADAMUS BREMENSIS; qui eſt le fondement de l'Ancienne

* Il eſt Fils de l'Archevêque d'*Upſal*, [mort tout nouvellement] & *Bibliothécaire* dans la même Ville.

† Vid. J. A. FABRICII *Biblioth. Gr. Tom. IV. p.* 106.

cienne Histoire Ecclesiastique de *Suede*. III. *Cornel. Taciti*, sive *Fabii Quintiliani Dialogus de causis corruptæ Eloquentiæ*.

On a encore imprimé ici, *Haquini Spegel* Archiepiscopi Upsal. *Glossarium Sueo-Gothicum*, Et, POLHAMMERS *Cogitationes Mathematicæ*, sont sous la presse.

## DE LAUSANNE.

M. *Barbeyrac*, Professeur en Droit & en Histoire dans cette Ville, fait imprimer à Genéve un *Discours sur l'Utilité des Lettres & des Sciences par rapport au bien de l'Etat*, * qu'il a prononcé aux derniéres Promotions, où

* Il est à souhaiter que ce Discours fasse l'effet qu'il devroit produire, & qu'il raméne les Hommes au goût & à l'estime qu'ils doivent avoir pour les *Lettres*, qui étoit l'ancien goût, comme dit OVIDE, *Amor. L.* III. *El.* VIII. *vss.* 3, 4.

INGENIUM *quondam fuerat pretiosius auro*;
*At nunc barbaries grandis, habere nihil.*

où il a commencé de faire les fonctions de Recteur de cette *Academie*. Il promet de nous donner bientôt une nouvelle Edition des *Devoirs de l'Homme & du Citoyen*, de Puffendorf, revûë avec beaucoup de ſoin, & augmentée de pluſieurs *Notes*, néceſſaires pour l'intelligence de cet Ouvrage. Il fait réimprimer en Hollande ſa Traduction du Diſcours de Mr. NOODT, *du Pouvoir des Souverains*; avec la Verſion de la Harangue du célébre Mr. *Frid. Gronovius* de la *Loy Royale*; & une *Diſſertation* † ſur la *nature du Sort*, où il repouſſe vigoureuſement & ſolidement les attaques de Mr. de *Joncourt* dan ſes *Lettres ſur les Jeux du Hazard*.

† Cet Ouvrage a déja parû, comme ou l'a vû ci-deſſus dans l'Article des *Livres Nouveaux*.

## D'AMSTERDAM.

[*Ce* 16. *de Juillet* 1714.]

J'aurai l'honneur de vous dire, *Monſieur*, qu'il vient de paroitre un Nouveau Journal de Mr. *le Clerc*, qui

qui quitte la *Bibliothéque Choisie :* ainsi il aura encore à faire une *trentaine* de Volumes, au moins. Le Titre en est, *Bibliothéque* ANCIENNE & MODERNE, *pour servir de suite aux Bibliothéques Universelle & Choisie* &c. *à Amsterd. chez David Mortier.* Ce Livre est absolument dans le même goût que la *Bibliothéque Choisie*, c'est le même esprit, qui y régne par tout, le même stile, les mêmes maniéres; & il n'y a rien de singulier dans ce I. Volume, que l'*Avertissement*, qui en effet est digne de l'attention des curieux par sa singularité : De sorte qu'il n'auroit pas été nécessaire de changer de Tître, si ce Sçavant n'avoit eu ses raisons particuliéres. On assure, qu'un certain dessein *lui roûle par la tête;* c'est celui de vous *desarçonner*. * On ajoûte, que pour cet effet

* Je crois, que c'est-là une charité qu'on prête à ce fameux *Journaliste*, qui, je m'assure, est trop galant homme pour entrer dans un semblable dessein : d'autant plus, qu'il aime trop les *Lettres* pour cela, car il voit bien, que nous n'avons d'autre but, que de travailler à leur avancement.

effet il a fait une petite ligue offensive & défensive, avec quelques-uns de ses plus intimes Amis. Si cela est, *Monsieur*, vous aurez affaire à forte Partie; ainsi soyez attentif & vigilant, prenez garde à vous, en vous ressouvenant toûjours de ce *Vers* d'*Horace*, L. I. Sat. IV. vs. 85.

*Hic niger est, hunc tu Romane caveto.*

Les *presses* roulent toûjours ici fortement, comme vous en pourrez juger par les Livres suivans, qui ont parû depuis peu.

I. AMŒNITATUM EXOTICARUM *Politico-Physico-Medicarum fasciculi quinque; quibus continentur variæ Relationes, Observationes & Descriptiones Rerum Persicarum & Ulterioris Asiæ, multa attentione, in peregrinationibus per universum Orientem, collectæ ab Auctore* ENGELBERTO KŒMPLERO, in 4to. cum Figuris; chez *Jean Boom.*

II. JAC. TOLLII EPISTOLÆ ITINERARIÆ, *ex Auctoris Schedis posthumis recensitæ, suppletæ, digestæ*, Annotationibus, Observa-

tionibus, & figuris adornatæ, curâ & studio HENRICI CHRISTIANI HENNINII, secunda Editio, in 4. chez *J. Oosterwijk*, sur le *Dam*.

III. LES ELEMENS DE L'HISTOIRE, &c. *par Mr. de Vallemont*, in 12. en 4. volum. avec des Figures; chez *Pierre de Coup*.

IV. LES VOYAGES HISTORIQUES DE L'EUROPE, &c. in 12. en 8. Volumes; chez le même.

V. Voici un Livre digne d'attention, non seulement pour les Negotians, mais aussi pour tous ceux qui ont de la curiosité : C'est un Ouvrage où l'on décrit très exactement tout le Commerce de cette riche & puissante Ville, *Amsterdam*. On y voit un ample détail de toutes les denrées, marchandises, &c. qu'on fait venir dans cette Ville, & qu'on envoye dans tous les Païs du monde, avec tout ce qui en dépend & qui a quelque relation au Negoce de la dite Ville. L'Ouvrage est en Langue vulgaire, sous ce Titre: *Den Coophandel van Amsterdam na alle gewesten des Weerelts; bestaende in een Verhandeling van de Waeren en Koopmanschappen die men heen*

*heen zend, en wederom ontfangt: Benevens een vergelykinge der Munten, Maten en Gewichten, op wat wijſe men over en weer wiſſeld; als mede een verhandeling over de Wiſſelbank, Beurs, en Koornbeurs, Koornboekie, Loon der Makelaars, Convoy-Lyſt, Waegboekie, nieuwe Rabat-en Terra-tafels, en veele andere weetenswaerdige Zaken den Koophandel aangaande; eerſt ontworpen door wylen* LE MOYNE DE L'ESPINE, *en nu doorgaens in andere ordre gebragt en zeer veel vermeerdert door* J. LE LONG. in 8vo.

VI. Voici un nouvel Ouvrage de feu Mr. *Simon*, quoique ſon nom n'y ſoit pas: NOUVELLE BIBLIOTHEQUE CHOISIE, *où l'on fait connoître les bons Livres en divers genres de Litterature, & l'uſage que l'on en doit faire.* Chez *David Mortier*, 1714. in 12. en 2. Volumes.

VII. On publie la nouvelle Edition des *Principes de Philoſophie* du célébre Mr. *Newton*, qui vient de ſe faire ici, ſur celle que Mr. *Cotes* fit l'année derniére à *Cambridge*, & dont vous avez dit un mot à la *pag.* 385. de vôtre *5me. Tome.*

VIII. On attend toûjours fort impatiemment l'exacte & excellente Description de la *Tartarie*, que Mr. *Witsen*, cet Illustre Protecteur des Lettres & Bourguemaître en cette Ville, doit nous donner.

On imprime ici un Ouvrage curieux, de Mr. *Croüzat*, Professr. à *Lausanne*, sur le *Beau dans les Sciences*.

*Jean Wolters*, Libraire de cette Ville, réimprime *P. Poiret cogitationes de Deo, Anima & malo*; revû & augmenté de nouveau par l'Auteur; & qui sera achevé dans peu de semaines.

Le Sieur *Van der Plaats* vous prie d'avertir le Public, qu'on trouve chez luy grand nombre de Livres imprimez en *Allemagne*, tant en Latin qu'en *Allemand* : dont on trouve les Catalogues chez luy.

D'ALKMAAR, en *Nort-Hollande*.

On a mis au jour ici un Livre en Flamand, qui traite des *Antiquitez* de ce Païs-ci; on y voit, dans quel état il étoit avant l'An 1300. de nôtre Seigneur; on y indique la ruine du fameux Bourg appellé *Vroone*, & on

y fait voir, que ce qu'on a débité dans le monde au ſujet du ſiége & de la deſtruction d'une puiſſante Ville, nommée *Vroone*, n'eſt qu'un conte fait à plaiſir. Voici le tître; DE GEDAENTE EN GESTELHEID VAN WESTVRIESLAND, *voor den Jare* 1300. *en t'effens den ondergang van't Dorp* VROONE, *aentoonende, dat de gemeene vertelling van een Belegering en verwoesting van een magtige ſtad, die Vroone zoude geheeten hebben, niet anders is dan een verdigtſel; en verders bevattende de verclaring van verſcheide Outheden; door* SIMON EIKELENBERG, *met Figuuren, in 4to.* Chez KLAAS MOL; & ſe trouve à *Amſterdam*, chez les Sieurs *Wetſteins.*

## DE LEYDE.

On a commencé d'imprimer ici le bel Ouvrage de Mr. *Jean Maſſon*, que vous avez annoncé *pag.* 292. & *ſuivantes* de vôtre II. *Tome.* * Il y en a



* Intitulé, *Annus Solaris antiquus, à variis in Oriente ac Aſia Populis & Urbibus, uſu civili, olim uſurpatus*, &c.

déja *treize* feüilles d'imprimées. Il prie les Sçavans *Antiquaires* de vouloir bien envoyer au Sieur *Jacques Desbordes*, chez qui cette *Histoire Critique* s'imprime, une description exacte de toutes les *Medailles* marquées de quelque *Epoque*, avec promesse de sa part qu'il leur en fera honneur dans son Ouvrage.

L'*Herodote*, Grec & Latin, du célébre Mr. *Gronovius* est fort avancé; tout le Texte *Grec*, & les *Notes* sur le I. Livre étant déja imprimées.

Mr. *Perizonius*, autre sçavant Professeur de cette Université, va bientôt commencer une nouvelle Edition d'*Elien*, avec ses *Notes*, qui seront considerablement augmentées. Ses *Tables Chronologiques* viennent encore de paroître, mais gravées & fort augmentées.

Les *Eloges des Hommes Illustres* de Mr. Teissier se réimpriment chez Haak. Quelques Libraires de cette Ville, avec d'autres d'*Utrecht*, vont nous donner le *Quintilien* qu'avoit entrepris Mr. *Almeloveen*, sous les soins de Mr. *Pierre Burman*; qui, à ce qu'on dit, y ajoûtera quelques *Notes* de sa façon.

D'U-

## D'UTRECHT.

Mr. Le Profeſſeur *Burman*, toûjours prêt à travailler pour le bien de la Republique des Lettres, vient de nous donner un joli *Ovide* en 3. vol. in 12. imprimé à *Amſterdam* chez les fréres *Wetſteins*. Il y ſuit l'Edition de *Nicol. Heinſius*; mais il l'a corrigée en pluſieurs endroits, & y a mis auſſi de *nouvelles Leçons*, qu'il a tirées de quelques anciens *Mſſ*. En voici le titre. *P. Ovidii Naſonis Opera. Petrus Burmannus ad fidem veterum Exemplarium caſtigavit.* 1714. Ce n'eſt-là qu'un *Avantcoureur* de ſon grand *Ovide.*

Enfin la Geographie Sacrée du ſçavant Mr. *Reeland* vient de paroître, ſous ce titre, *Hadriani Relandi Palæſtina ex Monumentis veteribus illuſtrata*, en 2. *Tomes* in 4to. *pagg.* 1068. ſans compter la Préface & les Indices; ornée de pluſieurs belles Cartes; chez *Broedelet.*

Eſtimant autant que vous faites l'érudition de ce Profeſſeur, on ne doute pas ici, que vous ne parliez de cet Ouvrage, auſſi-tôt qu'il vous ſera poſſible.

Voici un Livre qui est tout sur le point de paroître, dans cette Ville: *Justiniani Institutionum Libri quatuor emendatissimi ex editione Cujacii, cum Commentario Jani Acosta J. C. Cui accedunt Annotationes Theodori Marcilii & M. Antonii Mureti ad Institutiones; ut & M. Tatii Alpini Dissertatio de furto per Lancem & Licium concepto: adjectis variis indicibus*; curante JOANNE VAN DE WATER, J. C. apud *Guil. van de Water*. in 4to.

## DE ROTTERDAM.

Les Sieurs *Fritsch & Böhm* reimpriment l'*Histoire des Juifs* de Mr. Basnage, avec des corrections, & des additions très-considerables. Ils ont fait une nouvelle Edition des *Plaintes des Protestans* de Mr. CLAUDE, & on y a joint une *Préface* plus longue que l'Ouvrage même, *contenant des Reflexions sur la durée de la Persecution, & sur l'état present des Reformez en France.* Elle est curieuse & instructive, digne de l'habile homme qui en est l'Auteur. * Ils ont

* Mr. Basnage.

ont auſſi imprimé les *Memoires de la vie du Comte de Grammont*, où l'on trouve les Intrigues amoureuſes de la Cour d'Angleterre, ſous *Charles* II. On y produit ſur la ſcéne des perſonnes du premier rang : mais il ne faut pas compter ſur tout ce que l'Auteur rapporte. Son Ouvrage tient du Roman, autant que de l'Hiſtoire. La plûpart des noms propres s'y trouvent ſi mal écrits, qu'ils en ſont méconnoiſſables.

Les mêmes Libraires *viennent* de publier les *Lettres de Mr. Bayle*, en trois volumes in 12. Le Sieur *Marchand*, autrefois Libraire à Paris, y a mis une Préface & de longues *Notes*, qui exciteront aparemment bien des plaintes & des murmures, par les traits ſatyriques qu'elles contiennent, & par la liberté avec laquelle on y parle de pluſieurs perſonnes d'un merite diſtingué. Il dit dans la Préface, que le Public eſt redevable de ces Lettres à Mr. *des Maizeaux*, qui les a recueillies & envoyées aux Libraires ; mais que l'état où Mr. *des Maizeaux* les avoit miſes ne lui ayant pas plû, il avoit jugé à propos d'en ſupprimer un aſſez grand nombre, & d'ôter de cel-

les qu'il a conservées plusieurs choses qui ne lui sembloient pas propres à instruire ou à rejoüir le Lecteur. Je ne sai si Mr. *des Maizeaux* lui saura gré de ces changemens faits sans son aveu. Les Notes du Sieur Marchand sont distinguées de celles de Mr. *des Maizeaux*, par une *M.* qui est à la fin. Il paroit par ces *Notes*, que c'est le Sieur Marchand qui a pris soin de la nouvelle édition du *Commentaire Philosophique*; & qu'on lui a mis entre les mains le *Supplement* du Dictionaire de Mr. *Bayle*, pour le donner au Public, avec une nouvelle édition de ce *Dictionaire.*

[ *Celui qui nous a écrit cette Lettre ne s'est pas trompé, lorsqu'il a dit, que les Notes du Sieur Marchand exciteroient bien des plaintes & des murmures; car voici ce qu'on écrit de Paris à cette occasion.* ]

*Extrait d'une Lettre de Paris du* 1. *Juin* 1714.

* „ Nos Libraires ont enfin reçû les „ *Let-*

* Cette *Lettre* vient d'un homme de mérite, Avocat au *Parlement* de Paris, &c.

„ *Lettres de Mr. Bayle*, & ceux qui
„ les ont lûës en paroissent assez con-
„ tens. On ne parle pas de mê-
„ me des *Notes* qu'on y a jointes ; &
„ je ne sai quelles mesures Mr. *des*
„ *Maizeaux* avoit pû prendre, mais
„ il semble que les Amis de Mr. Bayle
„ lui ayant confié leurs Lettres, elles
„ ne devoient être publiées que selon
„ le vœu commun de tous ces Amis,
„ qui l'en avoient rendu le déposi-
„ taire ; & ce dépôt l'engageoit à une
„ exactitude, qui paroit n'avoir pas
„ été bien observée. N'ont-ils
„ pas tous sujet de se plaindre en
„ voyant leurs Lettres servir d'alon-
„ gement à ces *Notes*, & encore plus
„ à cette *Table* satyrique, qui attaque
„ les personnes les plus dignes de res-
„ pect, & des Têtes qui portent des
„ Couronnes ? N'est-il pas encore sur-
„ prenant, de voir que Mr. *Bayle* lui-
„ même souffre des injures dans la pu-
„ blication de ses propres Lettres, &
„ qu'on le fasse passer pour un hom-
„ me qui disoit sur un même sujet
„ tout le bien des panegyriques &
„ tout le mal des satyres, en lui ren-
„ dant le jugement qu'il a porté de
„ *Gregorio-Leti* dans une de ses Let-

 „ tres ?

„ tres ? C'est dans ce même endroit,
„ où l'on dit, qu'on ne peut pas dou-
„ ter qu'il ne soit l'Auteur de l'*Avis*
„ *aux Refugiez*; & cependant à la
„ tête de ce volume on nous donne
„ l'*Eloge* fait par Mr. de *Beauval*, qui
„ laisse cela en problême, & qui ne
„ veut pas que l'on condamne Mr.
„ Bayle là-dessus. Voilà donc un étran-
„ ge abus qu'on a fait de la confiance
„ de ceux qui ont fourni ces Lettres.
„ Je le dis encore une fois, un tel de-
„ pôt ne devoit sortir des mains de
„ Mr. *des Maizeaux*, qu'avec une
„ grande assurance d'être fidellement
„ rendu ; & il ne falloit pas, en quel-
„ que sorte, le quiter de vûë, le fai-
„ sant plûtôt imprimer en Angle-
„ terre, que de le faire passer en Hol-
„ lande. Que peut dire Mr.*** que
„ l'on deshonore en rappellant une
„ histoire éteinte, & en faisant le
„ commentaire d'une Lettre écrite
„ à Mr. *des Maizeaux* même ? Ce
„ Monsieur ***, † l'ornement des
„ Sciences & des Lettres, étoit-il
„ donc fait pour souffrir un tel outra-
„ ge ?

† C'est l'Illustre Mr. *de Fontenelle*.

„ ge? Mr. *des Maizeaux* dira, peut-
„ être, que les Lettres qui lui ont été
„ adreſſées ne ſont pas plus exemptes
„ que les autres de cette ſatyre com-
„ mentée : mais on aura toûjours à
„ lui reprocher, que toutes ces Lettres
„ devoient également être conſervées
„ contre les attaques de l'ennemi.

[ *Il ne ſera, ſans doute, pas difficile à Mr. des Maizeaux de ſe juſtifier ſur les violens reproches qu'on lui fait ici, au ſujet des Notes du Sieur Marchand. Cependant on nous permettra bien de remarquer, que comme il avoit envoyé les Lettres de Mr. Bayle aux Sieurs Fritſch & Böhm, ſous le ſceau de leur bonne foi, ſa Copie leur devoit être ſacrée, comme cela s'eſt toûjours fait depuis qu'il y a des Auteurs & des Libraires; & ils ne devoient pas permettre, ſous quelque prétexte que ce fût, qu'on y diminuât ou ajoutât la moindre choſe ſans ſa participation. S'ils croyoient qu'il y avoit des changemens à faire dans ces Lettres, ou qu'elles avoient beſoin de Commentaire; ils devoient communiquer leur penſée à Mr. des Maizeaux; & s'il n'avoit pas voulu entrer dans leurs vûës, ils pouvoient bien refuſer de les imprimer;*

*mais en ſe chargeant de leur impreſſion, ils étoient obligez de les donner au Public telles qu'elles leur avoient été confiées. Si un pareil déſordre venoit à ſe gliſſer parmi les Libraires, il n'y a point d'Auteur qui voulût leur livrer ſa Copie ſans caution bonne & valable, qu'elle demeureroit toûjours ſoûmiſe à ſa direction, & qu'on l'imprimeroit préciſement dans l'état où il l'auroit miſe.* ]



ARTI-

## ARTICLE XVIII.

* ELOGE *de son Altesse Royale, Madame la Princesse* SOPHIE, *Electrice Douairiére de* HANOVER, *Heritiére présomptive de la Couronne* d'ANGLETERRE, &c. &c. &c. Avec une *Medaille* HIEROGLYPHIQUE au sujet de sa *Mort*, suivant l'idée des Anciennes *Apotheoses*, & avec l'Explication de la Medaille par le même Auteur.

* Comme cet ELOGE, ou ce Tableau, ne renferme aucune fausse couleur, nous nous sommes fait un honneur de rendre ici justice à tant de belles & éminentes qualitez, à tant de rares & excellentes vertus, que toute l'Europe a admirées, & dont elle conservera sans cesse la memoire. D'autant plus volontiers, que quelques Personnes, d'une très-grande distinction, ont jugé cette *Piéce* digne du jour. Nous aurions seulement souhaité, qu'elle nous eût été communiquée plutôt.


SOPHIA. COELO. RECEPTA
NATA.HAGAE. COM.A.D.XIII. DECEMBRIS
ANNO.CIƆIƆCXXX.OBIIT.IN.PRAETORIO
SUBURBANO. HERRENHUSII.
A.D. VIII. IUNII
CIƆIƆCCXIV.
Picart invenit et fecit 1714.

ELOGIUM

# ELOGIUM

## E T

## SIMULACRUM

## PRINCIPIS

## INCOMPARABILIS,

## DIVAE SOPHIAE,

## UTCUNQUE ADUMBRATUM

## A.

## I. F. C.

SOPHIA PALATINA, FRIDERICI, Bohemiae Regis & Electoris Palatini, atque ELISABETHAE Britannicae FILIA: JACOBI PRIMI, Magnae Britanniae Regis, NEPTIS; DIVI ERNESTI AUGUSTI, PRIMI Electoris Brunſvicenſis, CONIUX; GEOR-

GEORGII LUDOVICI, SECUNDI Electoris, ac DIVAE SOPHIAE CAROLAE, PRIMAE Reginae Borussiae, MATER: PRIMI item Regis, DIVI FRIDERICI, SOCRUS; SECUNDI, BORUSS. Regis, FREDERICI GULIELMI, Ejusque UXORIS, REGINAE, Communis AVIA; GENETRIX sex PRINCIPUM Masculorum, e quibus Tres sunt superstites: MAGNAE BRITANNIAE HERES cum POSTERIS, Publica Auctoritate, designata: Caesarum, Regum aliorumque Principum, qua patet Orbis Europaeus, Familiis propinquae cognationis aut affinitatis vinculo conjuncta:

Omnibus, (quae propria ipsius & peculiaris gloria) fuit Animi, Ingenii, Doctrinae, Sapientiae, ac Formae denique ornamentis ac praesidiis cumulatissima: multarum item Linguarum incredibili cognitione & expedito usu exculta & perpolita; ut suam civem & popularem singulae politioris Orbis nationes agnoscerent; quum sive *Lutetiae Parisiorum*, sive *Romae*, sive *Hagae Comitis*, & in ceteris Belgicae florentissimae urbibus, commoraretur;

raretur; five quum *Britannicae Gentis*, longe potentiſſimae, elegantiam ſermonis ac nativam abundantiam vellet exprimere.

Acute & ſapienter dicta Illius, ſcripta, facta, ſi quis uno volumine colligeret, omnem in hoc genere Antiquitatem ſuperaret; dummodo pares tanto operi vires ingenii & doctrinae afferret.

Quid quaeris? Pia fuit SOPHIA, ſine ſuperſtitione; Conjux optima, & quamvis totius orbis imperio digna, ſine ambitu, ſine aemulatione; Mater amabiliſſima; ſine blanda nimis & coeca indulgentia: Soror, Amita, Socrus, Avia, Propinqua, harum neceſſitudinum, in ſublimi loco poſitarum, munia tam amanter, tamque religioſe implevit, ut omnium in ſe amorem, ſtudia & venerationem converterit. Excelſa ſine faſtu & oſtentatione, Matris-familias potius, quam ſummae, qualis revera fuit, Heroinae laudem ſecuta.

Erudita & inuſitata rerum omnium, Majeſtate perſonae ſuae & Matronali decore digniſſimarum, intelligentia ita excelluit, ut, modeſtia duce, nullam

in

in hoc genere gloriam affectare videretur. Humana , comis , officiosa, benigna in superiores , pares , inferiores , exteros pariter & populares , ut ab ejus conspectu nemo nisi melior aut laetior , ac venerabundae admirationis sensu commotior discesserit.

In valetudinario Generis Humani, ut aegrotis boni Medici , imbecillitati aliorum , pro animi altitudine sui, multa ; sibi nihil indulgebat. Neminem , ne inter inferiores quidem , ullo vel dicto acerbo , vel ludibrio laesit ; indignum rata fastigii sui & mentis excelsitate esse, inermem aut imparem jocationum asperitate ; non secus , ac adversarium per insidias, pugione, conficere & exanimare. Vitiis infensa, non hominibus , illa quidem peracutis salibus perfricare, horum vero vicem dolere sat habuit. Urbanitatis item & venusti lepôris sale omnis Ejus oratio , sive loqueretur , sive scriberet , erat perspersa ; ut simul , velut apis , e praestantissimis politiorum linguarum flosculis delibatum & mellitissimum dicendi genus , in succum , quod ajunt , & sanguinem convertisse videretur.

Heroi-

Heroicam gravitatem, paremque verecundiam, quam venenati invidiae dentes ne attingere quidem unquam, nedum arrodere ſunt auſi, ſuavitatis, jucunditatis, & dulcedinis exquiſitae temperamento ita condiit, ut in utra parte laudis praeſtaret, haud facile dijudicaris. In domeſticae vitae cultu ac diſciplinae inſtituto, ſevero illo quidem, ſed ſimul cunctis Gratiarum & Venuſtatum deliciis refertiſſimo, dubium reliquit, utrum Amabilior ſuis an Admirabilior exiſteret.

Rerum divinarum juxta & humanarum univerſitatem mente & cogitatione complexa, exſuperantiſſimae, quam ſuſtinebat, perſonae non indecorum eſſe rebatur, etiam muliebres artes, veterum Heroinarum inſtar, ſeu telam acu ac varii coloris filo bombycino, aut laneo pingeret, ſeu alia ejus generis opera conficienda ſuſciperet, ingenioſa manu tractare, & ſuo exemplo reliquis e gynaeceo generoſis mulieribus praeire: e quibus una anagnoſtae partes obibat, praelegendis libris, antiquis aeque ac recentioribus, bonae frugis & omnis elegantiae pleniſſimis: ut inter tractationem ope-

operum, quae manu perficiuntur, simul divini ingenii indoles rerum sublimium contemplatione ac mansuetiorum litterarum pabulo pasceretur. Quid multa? totius Aulae Ipsius ratio ita erat constituta, ut officina Bonae Mentis, Virtutis ac Sapientiae non minus, quam sacrarium Charitum & Gratiarum esse videretur.

De cetero, solius temporis avaritiam honestam esse arbitrata, id perpetuo egit, ut otii sibi aeque ac negotii ratio constaret. Nullum tempus vacuum esse sivit ab ea occupatione, quae pertineret, vel ad Animum excolendum, vel ad exercitationem virtutis, vel ad juvandos aut re, aut consilio, aut solatio homines, temporum inimicorumque injuria oppressos, vel ad suam ipsius valetudinem tuendam: pervolutandis & accurate perpendendis monumentis ingenii, omnis generis, vel prisci aevi, vel hodierni, singulari cura & judicio delectis; conferendis sermonibus & colloquiis instituendis cum hominibus scientiae rerum divinarum humanarumque laude cum dulcedine morum conjuncta inclytis: perscribendis vario sermone epistolis,

epiſtolis, iiſque mirifico humanitatis, lepôris, ac judicii acerrimi ſubtiliſſimique lumine illuſtratis, ad neceſſarios, propinquos, homines item privatos, aliqua ſapientiae ac probitatis fama praeſtantes; ſuſcipiendis denique quotidie deambulationibus ac ſpatiis per aliquot horas in hortis Praetorii ſuburbani faciendis, ingreſſu tam firmo & incitato, ut Eam aequis aſſequi paſſibus ne juniores quidem utriuſque ſexus homines potuerint: quemadmodum indolis mentiſque altiſſimae perceleres motus nulla vis ingenii adaequare valuit. Quod in tam provecta aetate eo mirabilius eſt, quo eſt inuſitatius. Dum corporis ſanitati deſervit, animi cultum haud neglexit, ferendis ſermonibus inter ambulandum cum iis, quos e comitatu ſuo ingenii, politioris eruditionis, aut morum ſuavitate eminere cernebat. Amicis fuit amiciſſima ac fideliſſima, vel priſco aureae aetatis more. Inimicos aut invidos, ſi quos unquam habuit, blanda ultione, id eſt, benefaciendo ad ſanitatem ſimul & ruborem traduxit; aut ſaltem vel pervicacem illorum improbitatem, vel animi impo-

impotentiam commiserabatur. Qua quidem nitidissimi animi inductione nihil habet Christianae disciplinae sanctitas aut majus ad laudem, aut ad salutem aptius, aut difficilius ad efficiendum. Sui semper similis, nec blandientis fortunae aura efferabatur, nec reflantis procella & impetu terrebatur. Mortem, in cujus meditatione per tot ingravescentis aetatis annos DIVA SOPHIA quotidie fuit versata & defixa, nec optavit nec reformidavit, in divinae providentiae nutu acquiescens. Illa inambulantem SOPHIAM opprimere quasi per insidias aggressa est: sed frustra. Mortem enim seu stans, seu cubans, seu sedens, seu ingrediens, imperterrito animo & vultu praestolata, & ad eam placide excipiendam parata, nihil, quod humanitus potest ac debet accidere, pro sua magnitudine, recusavit: eo beatior, quod languoris & cruciatus, quem diuturnitas morbi non potest non afferre aegrotis, expers, abiisse e coetu mortalium ad coelestesbeatarum mentium sedes potius, quam obiisse, atque adeo multo verius, quam illa vete-

veterum Poëtarum commentitia Aſtraea, *ultima cœleſtûm terras* DIVA noſtra SOPHIA *reliquiſſe* videbatur. Coronam certe SOPHIAE in terris deſtinatam, quum tantae Principis, tanquam de coelo delapſae Deae, conſpectu & praeſente numine mortales non amplius digni eſſe viderentur, Coelum. Superique ſibi vindicarunt.

Reliqua quae ad ejus vitam actioneſque, quae ad comparatam gloriam aeternitatis pertinent, Hiſtoricorum monumenta poſteris tradent, ut ad unum omnes intelligant, SOPHIAM, vere SOPHIAM fuiſſe.

Nata HAGAE Com. A D. XIII. Decembris Ao. cIↃ. IↃcxxx. Deceſſit in Praetorio Suburbano Herenhuſienſi A. D. VIII. Junii Anno cIↃ. IↃccxiv. Aetatis LXXXIV. Diu vixit, ſi numeres annos, quot ſuae aetatis Principum nemo vixit; parum: ſi deſiderium orbis & Luctum Publicum ſpectes. Luge, Lector, & admirare. Talia ſidera compluribus ſeculis vix ſingula illuceſcunt. Utinam aut ſaepius exorirentur, aut exorta ad finem uſque mundi perpetuo fulgerent!

Atque hoc eſt hujus Nummi, ut vulgo vocant, *Emortualis*, argumentum.

I. In averſa ejus Numismatis facie conſpicitur *Anima* SOPHIAE, Sapientiae Deae habitu, e longinquo & in AEthere ſuſpenſa, quae *Pavoni* inſidens, ſublimi volatu, ad Coeli adyta tendit; veterum Romanorum exemplo ad Apotheoſin Auguſtarum & Heroinarum exprimendam propoſito ad imitandum. Conſtat autem, priſcorum ſeu Imperatorum, ſeu Auguſtarum animis, corporis vinculo exſolutis, quorum, quarumve memoriam conſecrare Immortalitati, in nummis aut gemmis, Antiqui mortales, & in Deorum Dearumve numerum referre decreverant, haec fere inſignia ad illud inſtitutum perſequendum fuiſſe attributa; nimirum, Principibus maribus *Aquilam*; Feminis autem *Pavonem*.

II. Subtus & circa eam Figuram Hieroglyphicam tres *Genii*, Angelorum inſtar, viſuntur, qui contendentem ad ſidera Principis demortuae Animam, pernici alarum remigio comitantur. (1.) Primus eorum manu geſtat ramum *Laureum*:

*Laureum*: ut hoc veluti ſymbolo ſignificentur triumphi & ſempiternae gloriae monumenta, quae ſibi DIVA SOPHIA comparavit; devictis non tantum cupiditatibus, propriis imbecilli ſexui, in tanto praeſertim faſtigio & ſumma rerum omnium licentia, propter Natalium ſplendorem & ingenii excellentiſſimi vim, cui nihil non patet, conſtituto: ſed & conciliatis ſibi animis ac ſtudiis politioris Orbis Europaei Principum ac populorum, quos illa, uti ſupra commemoravimus, quum tanquam de coelo demiſſa Dea ſua praeſentia bearet: virtute victrice ac ſapientia, cum omnibus Gratiarum & Venerum ſuavitatibus copulata, ad admirationem ſui & venerationem, aliud agens, traduxit. (2.) Alter Genius manu prae ſe fert *Ramum Myrteum*: quo quidem ſymbolo connubialis amor, quo Auguſtum Maritum DIVA SOPHIA fuit proſecuta, denotatur; ejus autem amoris infinita & illuſtria documenta praebuit. Nam, ut alia praetermittam, ejus quaſi pignora & obſides dedit Liberos utriuſque ſexus; & in ſequiori quidem, Divam SO-

PHIAM CAROLAM, Filiam unicam, eandemque primam Borussiae Reginam: itemque sex Filios, e quibus tres sunt in vivis; ad unum omnes cum omni posteritate ad successionem & hereditatem Solii Britannici, publica suffragatione & auctoritate, destinatos. Quid? quod sapientissima SOPHIA, quum totum genus humanum regere imperio, propter inusitatam divinae indolis exsuperantiam facile posset; propriam alioquin suo sexui impotentiam animi compescuit, & Rationis ac Matronalis decoris fraeno cohibuit, ut quod ex lege Naturae facere necessario debuit, animi altissimi inductione etiam libenter faceret; nullis se rebus, seu publicis, seu domesticis, seu aulicis temere immiscens, & in voluntate & prudentia vel Augustissimi Conjugis, quoad vixit, vel Filii natu majoris, qui nunc rerum cum sua egregia laude potitur, unice conquiescens. (3.) Ultimus atque adeo tertius Genius, sive Angelus, alter amanu tenet frondem *Cypressi*; quae esset Symbolum *Mortalitatis*, cujus legibus Regum aeque Principumque Palatia, ac pauperum &

& infimae ſortis hominum tuguria parere, inexorabili fato, neceſſe habent. Altera manu praefert *Coronam Stellatam*, quae eſt *Imortalitatis* inſigne. Ad eam autem adſpirare Principes utriuſque ſexus inprimis debent: nec ad eam conſequendam ullum expeditius iter patet, quam quod Heroicae virtutis indoles, aut eorum officiorum, quae excelſi faſtigii praeſtantia poſtulat, religioſus cultus commonſtrare per ſe ipſe, nullo, praeter mentis ſolertis aciem & induſtriae navitatem, duce, conſuevit. Ita fiet, ut virtutem inſſublimi loco poſitam, Gloria aeternitati commendata, nullo negotio, vel fremente Invidia, conſequatur.

III. In ſuperficie ſoli ad conſpectum magis expoſiti viſitur ex una parte, ad dextram, Figura Muliebris, *Magnae Britanniae* imaginem referens, cum ſcuto, inſignibus vaſtiſſimi & toto Orbe diviſi Regni conſpicuo: habitu moeſto & lugubri, Regali diademate caput redimità, ſceptrumque manu tenens. Ex altera parte, ad laevam, conſpicitur itidem Figura Muliebris, *Electoratum Brunſvicenſem & Hanoveranum* ob oculos ponens, habitu

& cultu itidem tristi, in planctum & lacrymas effuso, ob funestum tanti Sideris, alienissimo tempore, occasum: cum notis & insignibus Augustae Domui propriis & peculiaribus: Mitra scilicet *Electorali*, & reliquis dignitatis ornamentis.

IV. Inscriptio: SOPHIA. COELO. RECEPTA. Quæ quidem verba eo magis quadrare in Augustam Personam DIVAE SOPHIAE videbantur, quod proprium Sapientiae nomen DIVAE SOPHIAE in sacro baptimatis lavacro fuit solemni ritu impositum: cujusve germanam significationem & vim omni vitae actionumque suarum tenore feliciter & gloriose expressit. Atque adeo Diva nostra SOPHIA, ad instar Sapientiae, Deae, quum ejus augusto adspectu & divina praesentia homines in tanta morum perversitate ac rerum omnium perturbatione non amplius digni esse viderentur, ad ultimum Sideribus fuit recepta. Ovidius, politissimus juxta & ingeniossimus Poëta, consimili ferme ratione de Astraea, Justitiae Dea, loquitur:

*Ultima cœlestûm terras Astraea reliquit.*

V.

V. In ima Nummi parte haec leguntur verba ad ſignificandam & poſteris tradendam epocham & Natalium & Mortis: NATA. HAGAE COM. A. D. XIII. DECEMBRIS. A. cIↃ. IↃCXXX. OBIIT, IN. PRAETORIO. SUBURBANO. HERRENHUSII. A. D. VIII. JUNII. cIↃ. IↃCCXIV.

VI. In anteriori Parte Nummi, publice, adſpirante coeptis Superiorum favore, cudendi, Effigies DIVAE SOPHIAE, cum Nomine & Titulis honorum exhibebitur.

---

## ARTICLE XIX.

* ECLAIRCISSEMENS *ſur le* I. *Article de ce Tome, par l'Auteur de la* DISSERTATION *ſur le Pſ. CX.*

LE Lecteur ne ſera ſans doute pas fâché de ſavoir, que l'Auteur, qui a ſi généralement pris nôtre déſenſe en main dans le I. *Article* de ce

 Tome,

* Comme ce *Journal* n'eſt point à nous, mais au Public, nous n'avons pû nous

Tome, l'a fait sans en être requis, & même à nôtre insçû; † en quoi il ne paroîtra que d'autant plus estimable, plus digne de loüanges, aux yeux du Public. On voit, dans tout son Ecrit, une netteté, une force, & une fermeté

empêcher d'inserer ici cet *Article*, non plus que le premier. Et nous n'aurions pas même voulu refuser de les publier, puis qu'il y est question de maintenir la gloire de nos *Reformateurs*, qui nous sera à jamais infiniment chére. Il nous est revenu, que ceux qui ont si honteusement condamné la *Dissertation* sur le *Ps. CX.* ont eu en vûë de faire tort par-là à cette *Histoire Critique*; sous ombre, qu'on n'avoit pas parlé d'eux & de leurs Ouvrages avec autant d'éloges qu'ils auroient souhaité. Si cela est, voilà de beaux sentimens, dignes de personnes qui sont honorez du titre de *Ministres* de l'Evangile. Tout ce qu'il y a d'honêtes Gens dans la Republique des Lettres, à qui ce Journal ne déplait pas, sauront bien que penser d'une telle conduite.

† Jusque-là, que nous n'avons vû cette Piéce, qu'aprés qu'elle nous a été envoyée tout imprimée, par le Libraire, suivant l'ordre de l'Auteur.

meté que la verité ſeule eſt capable d'inſpirer. Il a prouvé d'une maniére ſi claire, ſi invincible, que nos *Reformateurs* ont admis un ſens *Litteral* dans le *Pſeaume* CX. auſſi bien qu'un ſens *Prophétique*, & il a accompagné tout ce qu'il a dit là-deſſus d'un ſi grand degré d'évidence, que deſormais il faut ne ſavoir pas lire, ou n'entendre pas ce qu'on lit, ou bien être ſans conſcience, pour nier que ce ſoit-là le ſentiment de ces excellens Hommes.

A ce que l'Auteur a dit, je joindrai les paroles ſi expreſſes du judicieux *Muſcule*, ſur le *Vſ.* 6.

[ *Percuſſit caput terræ Rabbah* „ bifariam exponi poteſt, dit-il. (a) Primùm, ad hunc modum, ut *caput terræ Rabbah* intelligatur Rex Ammonitarum, qui caput terræ civitatis Rabbah fuit, quem David percuſſit. Deinde ſic, ut *caput terræ Rabbah* intelligatur ipſa civitas Rabbah: quæ, quoniam urbs regia erat, ejus terræ, Ammonitarum videlicet, caput habebatur. Uterque



(a) *Pag.* 1424. Edit. *Baſil.* 1551. in fol.

„ sensus talis est, ut sine rei gestæ de-
„ trimento capi possit. Nam & Re-
„ gem, & civitatem ejus terræ domi-
„ nam, David gladio percussit. ]

C'est-là manifestement & incontestablement admettre un sens Litteral, soit que par le *Chef d'un grand Païs* on entende le Roy des Ammonites, ou bien *Rabbah*, la capitale des Enfans d'Ammon.

J'ajoûterai encore les paroles Latines de *Calvin*, sur le *I. vs.* pour contenter quelques Lecteurs; d'autant plus volontiers, qu'elles ne sont pas moins expresses que les Françoises, rapportées ci-dessus, pagg. 22. 23.

„ [ *Posset aliquatenus*, dit-il (a) *Da-*
„ *vidis personæ congruere quod hic di-*
„ *citur: quia neque temerè solium ipse*
„ *conscendit, neque illuc penetravit*
„ *malis artibus: neque evectus fuit*
„ *stultis suffragiis, sed Dei mandato*
„ *regnavit.* Imò de cunctis mundi
„ Regibus meritò dici posset, Divi-
„ nitùs locatos esse in suo solio; quia
„ cœlesti decreto distincti sunt mundi
„ ordines, nec est potestas nisi à Deo.

Atqui

(a) *Pag. m.* 510. Edit. *Genev.* 1617. in fol.

„ Atqui *David* regnum, de quo nunc
„ disserit, ab aliis omnibus voluit dis-
„ tinguere, sicuti etiam peculiaris
„ fuit ejus ratio. *Instruit quidem Deus*
„ *potestate Reges, sed non sanctifican-*
„ *tur sicut David*, ut eos sacra un-
„ ctio tanquam Christi vicarios insi-
„ gniat. Vidimus quidem alibi vocari
„ Deos: (Ps. 82. vs. 1. 6.) quia &
„ Dei placito locum occupant, &
„ ejus personam quodammodò susti-
„ nent: quia penes eum solum est om-
„ nis Dominatio: *Sed illis deest sacra*
„ *Majestas, quâ excelluit David, ut*
„ *esset unigeniti Filii Dei imago.* Ad-
„ de, quod meritò prædicat sibi aliter
„ datum fuisse regnum quàm aliis Re-
„ gibus terrenis, qui tametsi præfan-
„ tur se gratia Dei regnare, se ta-
„ men Dei manu sustineri minimè
„ intus reputant: quin potius vel pro-
„ priâ industriâ se regnare fingunt, vel
„ hæreditario jure, vel fortunæ bene-
„ ficio: ideòque ipsorum respectu ut
„ plurimùm legitima non est voca-
„ tio. Et quia acceptum illi non re-
„ ferunt quod debent, propriè ad eos
„ non dirigitur mandatum Dei. *Da-*
„ *vid autem, qui sibi probè conscius*
„ *erat divinæ electionis, seque mode-*

S 6 „ *stè*

„ *ſtè continuerat in privato gradu*, „ *donec voce* (a) *Dei regnare juſſus* „ *eſſet, non abs re à communi grege* „ *ſe eximit:* ac ſi diceret, *Deum ſibi* „ *eſſe regnandi Authorem.* (b) ]

Aprés celà, cet illuſtre Réformateur paſſe au ſens *Myſtique* ou *Prophétique*, ſur lequel il s'étend fort, & auquel nous n'avons pas jugé à propos de toucher, puiſque cela ne fait pas à nôtre ſujet; car nous ne nous ſommes propoſé que la recherche du *ſens Litteral.* De plus, il étoit inutile d'entrer dans une matiére qui a été ſi bien traitée par tant d'Auteurs, & qui eſt entiérement épuiſée, ſur-tout dépuis ce qu'en ont dit *Rivet*, *Reynold*, *Bynæus*,

(a) Par là *Calvin* entend, tout viſiblement, cette *Voix* qui lui dit, *Sieds toy à ma dextre*, &c.

(b) Que le Lecteur prenne la peine de conférer l'*Expoſition Catholique* ſur les *Pſeaumes*, de *Henri Eſtienne*; qui s'eſt faite ſous les yeux, & vraiſemblablement ſous la direction de *Calvin* : Il y trouvera encore les paroles de ce Reformateur pour le ſens *Litteral*, rapportées en abrégé, p. m. 429. *Edit.* 1562. *in fol.* C'eſt un ouvrage Latin aſſez utile.

*Bynæus*, & Mr. *van Til.* Ainsi, il suffisoit de renvoyer à ces Messieurs-là, comme j'ai fait; en declarant, que j'embrassois le *sens Prophetique* dans toute son étenduë, & que mon sentiment étoit, qu'il ne falloit jamais s'en départir, puisque je le croyois fondé sur l'Autorité divine & incontestable de *Jesus Christ*, & de ses *Apôtres.*

Nous ne rapporterons plus rien de *Calvin*, qu'un petit endroit de sa longue *Note* sur le vs. 4me. qui nous a parû confirmer, très expressément, l'explication que nous avons donnée du *Sacerdoce* de *Melchisedec.* „ [ Fa-
„ teor quidem, dit-il, olim etiam in
„ Profanis Gentibus Reges Sacerdo-
„ tio functos esse : *Sed quia unicum*
„ *Deum ritè colebat Melchisedec,*
„ *vocatur Sacerdos Dei altissimi.* *
&c. ]

Je m'assure à cette heure, que tout homme qui a le moindre sens & la moindre équité avouëra sans peine, qu'on ne sauroit rien voir de plus formel, ni de plus clair, pour un *sens*

 *Litteral*

* Celà s'accorde parfaitement avec ce que dit Bucer, ci-dessus, pag. 10. & 11. & Muscule, pag. 16.

*Litteral* dans cet Hymne sacré, que les paroles de ces grands Hommes, qui ont été produites ci-dessus. Il n'est rien au monde de plus manifeste; & il est certain, que s'ils avoient rejetté ce sens-là, ils n'auroient jamais parlé comme ils ont fait.

Je dois dire encore, que quoique dans l'application de ce *sens Litteral* à certaines occasions, je ne sois pas en tout & partout dans leurs idées, (a) je n'ai pourtant pas laissé de me servir très-utilement de leurs lumiéres, jusqu'à les copier quelquefois, comme on peut s'en convaincre par la lecture de nôtre *Dissertation.* On verra alors facilement, que ce qu'ils ont dit sur ce *Pseaume* fait le fond de nôtre *Explication Litterale.* (b)

Ces

(a) Comme, par exemple, BUCER & MUSCULE entendent le *vs.* 6. du Roy de *Ammon*, ou de *Rabbah*, la capitale de son Païs, ci-dessus *pag.* 12. & 18. Et moi je l'entendois en general (Tome III. pag. 179.) de ces Nations qui environnoient *Israël.* Il se pourroit neanmoins faire, que j'aurois tort en cela.

(b) Cela est si vrai, que j'avois leurs

Ces célébres Commentateurs aprés avoir étalé le ſens *Litteral*, ajoûtent, *Que le ſens Prophétique eſt plus noble, plus relevé, plus divin :* C'eſt-là auſſi mon ſentiment, comme je m'en ſuis expliqué d'une maniére ſi poſitive. J'ai même ajoûté, que ce ſens-là eſt plus convenable, en quelque ſorte, à la propriété des termes du Roy Prophéte : voy *Tome III. p.* 194 195. C'eſt ici qu'il faut admirer & adorer la ſageſſe, la ſublimité des voyes de Dieu, qui avoit fait tracer, par ſes Prophétes, les traits du *Meſſie* d'une maniére ſi claire & ſi viſible, qu'il n'y a eu que des perſonnes, aveuglées par les préjugez les plus étranges, & par les paſſions les plus injuſtes, qui ayent pû le méconnoître. Ainſi, je ſuis donc ici d'accord avec ces Heros de nôtre Réformation.

Il y a plus, je puis dire encore, & avec raiſon, que je ſuis ici d'accord avec toutes les Egliſes Françoiſes Reformées, puis qu'elles admettent un ſens *Litteral* dans les Oracles les plus exprès.

Commentaires ſous les yeux, lorſque je travaillois à ma *Diſſertation*.

exprès. Et voici comme je le prouve. Toutes ces Eglises ont admis, reçû, approuvé & adopté les *Bibles de Genéve*, où se trouvent les petites *Notes* marginales des Pasteurs & Professeurs de cette ville-là : Non seulement les Particuliers s'en servent dans leurs familles, mais on les voit encore dans tous les Lieux Publics où se fait le service Divin, sur-tout dans ces Provinces. (a) Or on voit dans ces *Notes*-là le sens *Litteral* de quelques Prophéties, couché d'une maniére claire & distincte. Pour en convaincre le Lecteur, je me contenterai de rapporter une partie de ces *Notes*, faites sur le Pseaume *Second*.

Ps. 2. vs. 2. *Pourquoi les Princes consultent-ils ensemble contre l'Eternel?* Sur quoy la Note a ceci: [*Assavoir voulant empêcher ce qu'il a ordonné touchant le Royaume temporel de David, & touchant le régne spirituel de Jesus Christ.*]

*Et*

(a) Où l'on trouve non seulement les Editions de *Genéve* in 4to. mais encore celles de *Bleau*, à *Amsterdam*, de 1687. &c. aussi in 4to.

*Et contre son Oint.* Sur quoy la Note continuë ainsi : [ *Assavoir David, entant qu'il l'a établi pour Roy de son Peuple Israël; & Jesus Christ, vrai fils de David selon la chair, qu'il a ordonné pour Roy éternel de son Eglise, duquel David étoit la figure.* ] Et vs. 7. *C'est toy qui és mon Fils.* Sur quoy la Note dit : [ *Ceci s'entend* PREMIE'-REMENT NB. *de David, entend qu'il a été choisi pour Roy sur Israël,* & *pour être figure de Jesus Christ, mais il se rapporte puis après proprement à Jesus Christ, comme les circonstances du passage le montrent, & les expositions des Apôtres le confirment, entant qu'il a été déclaré Fils de Dieu en puissance, selon l'esprit de sanctification, par la resurrection des morts. Voy Act.* 13. 33. *Rom.* 1. 4.]

Ibid. *Je t'ai aujourd'hui engendré.* Sur quoi la Note poursuit de cette maniére : [ *Assavoir quant à David, lors qu'il fut oint par le commandement du Seigneur, & qu'il fut doüé des graces du Saint Esprit,* 1. *Sam.* 16. 12. 13. *Et quant à Jesus Christ, de toute éternité : mais ce jourd'huy est nommé entant que cette generation éternelle a été manifestée lors qu'il est venu*

*venu en ce monde, & sur tout lors qu'il a été ressuscité des morts. Voy Rom.* 1. 4. *Act.* 13. 34. &c. ] *

S'il est un Pseaume Prophétique, c'est certainement ce Pseaume : j'ajoûte, qu'il ne l'est pas moins que le *Ps.* CX. jusque-là que Saint Paul, *Heb.* 1. *vs.* 5. dit qu'il ne convient à personne qu'à Jesus Christ, pas même aux *Anges*; & nos Theologiens ont toujours entendu ces paroles, *Tu es mon Fils, je t'ai aujourd'hui engendré*, de la generation éternelle du Fils. Cependant, toutes nos Eglises Françoises y reconnoissent aussi un sens *Litteral*, avec le sens *Mystique*. Or s'il est permis à ces Eglises, de trouver un sens *Litteral* dans le second *Pseaume*, personne ne sauroit, sans une injustice criante, rejetter le même *sens* que nos Reformateurs ont trouvé & admis dans le *Pseaume* CX. Car

* Voy les mêmes *Notes* de GENE'VE sur le *vs.* 19. du *Ps.* LXVIII. où il s'agit de l' *Ascension* de JESUS CHRIST, collat. *Ephes.* 4. *vs.* 8. On y trouve encore premiérement un sens *Litteral*, appliquable aux tems de *David*.

Car ces deux Cantiques ſont également Prophétiques.

De ſorte, que Meſſieurs les *Rapporteurs* doivent être ſenſez avoir condamné toutes les Egliſes Françoiſes dans l'Article 43. qu'on a vû ci-deſſus, *pag.* 31- 34. & s'être par conſequent condamnez eux-mêmes, puis qu'ils ont approuvé & adopté ces *Notes* & ces *Bibles*, où l'on admet un ſens *Litteral* dans les Prophéties les plus formelles. Ainſi les voilà, par leur propre ſentence, déclarez *Impies*, en toutes les formes, eux & toutes leurs Egliſes; & l'Anathéme qu'ils ont lancé, doit tomber ſur leurs têtes, auſſi-bien que ſur celle de l'Auteur de la *Diſſertation* foudroyée.

Cela fait aſſurément un plaiſant contraſte, aux yeux du Public, de voir des *Miniſtres* Reformez, s'abandonner aux tranſports d'une honteuſe paſſion, juſqu'à ce point, que de traitter d'*Impie* un ſentiment qui ſe trouve dans leurs *Bibles*. Que diront les Perſonnes judicieuſes & équitables, de ce *zéle pour l'Orthodoxie*, dont ces Rapporteurs * ſe vantent dans l'*Arti-*

* Je dis *Rapporteurs*; car il n'eſt pas

l'*Article* marqué? Ne verra-t-on pas manifestement, que ce n'est là qu'un faux prétexte, qu'un manteau, dont ils se servent pour couvrir leur malice, leur haine criminelle?

Il faut avoüer, que dans la conduite de ces Messieurs-là, par rapport à la *Dissertation* Anathematizée, il y a quelque chose qui choque si fort la raison, la prudence, la justice, la charité, que je ne crois pas qu'on ait jamais rien vû de pareil, depuis les tems de la Reformation. L'Auteur n'avoit publié sa *Dissertation* que comme un *Essai*, qu'il soumettoit au jugement des *Savans*, & sur lequel il demandoit leurs *charitables Avis*, ‡ comme il s'exprime lui-même, *Tome*. I. *pag*. 48.

juste que ce blâme repose sur tout le *Synode*, dont la plûpart des Membres desapprouvent la violence de l'*Article* 43. duquel il est question. Jusque-là, qu'il y a eu deux *Rapporteurs*, qui ont été, à cette occasion là, exposez aux reproches assez vifs de deux de leurs *Collegues*.

‡ Il étoit permis à tout homme de n'être-pas de nôtre Avis, appuyé sur de bonnes raisons; mais il n'étoit permis à personne, qui a la crainte de Dieu à

48. De plus, il n'avoit fait que marcher ſur les traces des plus ſenſez, des plus habiles Reformateurs. Cependant, au-lieu de luy donner les *Avis* qu'il demandoit, on l'a foudroyé de la maniére la plus ſanglante; au-lieu de reſpecter ces hommes venérables, à qui nous ſommes redevables, après Dieu, des précieuſes lumiéres de la *Reformation*, on a condamné leur ſentiment comme *Impie*, leur explication comme *tout à fait contraire à la revelation*.

Du propre aveu de ces Meſſieurs l'Auteur de la *Diſſertation* ne leur appartient en rien, neanmoins ils n'ont pas laiſſé de le condamner, contre le précepte ſi clair, ſi exprès, ſi ſolemnel de Saint *Paul*, Rom. XIV. 4.

*Ne*

cœur de nous traitter d'*Impies*. Nous n'aurions rien ſouhaité avec plus d'ardeur, que de nous voir refutez par quelque perſonne ſage & éclairée; au lieu de celà, on nous a outragé; c'eſt que ce dernier étoit bien plus facile à faire. Mais, ce n'eſt pas de cette maniere, qu'on convaincra l'eſprit; au contraire celà ne fait que donner une trés-mauvaiſe idée de tous ceux qui en agiſſent ainſi.

*Ne juge pas du serviteur d'autrui*, considerant *qu'il n'y a que son maître qui puisse l'absoudre ou le condamner.* Qu'y a-t-il donc de plus opposé à la Religion de *Jesus Christ*, qu'une telle conduite ? Qu'y a-t-il de plus atroce, de plus tragique ? Peut-on voir rien de plus inhumain ?

Sans parler des Libertins & des veritables Impies, que diront les grands Ennemis de nôtre Reformation, les *Papistes* ? ou plûtôt, que ne diront-ils point ? lors qu'ils liront l'*Article* 43. qu'on a rapporté ci-dessus, lors qu'ils verront le sentiment de nos Reformateurs, & d'un Auteur qui les suit pas à pas, condamné comme *Impie*, & comme *sappant les fondemens du Christianisme* ? Ne s'appercevront-ils pas facilement, que nous leur donnons des armes, pour nous combattre avec tout l'avantage possible ? N'auront-ils pas juste sujet de se récrier contre nous, & de nous reprocher nôtre inconstance, pour ne pas dire quelque chose de pis ? Ne nous diront ils pas, que nous ne savons ce que c'est qu'uniformité de sentiment, qu'unité de Foy, que nous n'avons point de Principes ; puisque nous diffamons

famons ces *Reformateurs*, dont nous faisons profession d'embrasser & de suivre la Doctrine?

Et que pourront penser nos Peuples mêmes, à la vûë d'un si triste spectacle? N'en seront-ils pas justement indignez, & penétrez de douleur? Il n'y en aura peut-être que trop, qui par-là seront jettez dans le doute, dans l'incertitude; & à qui une telle conduite sera une veritable pierre d'achopement. *Où puiserons nous donc*, diront-ils, *les eaux salutaires de l'Orthodoxie, si les sources, que nos Reformateurs nous ont ouvertes, sont impures?* Combien y en a-t-il, qui ne pourront s'empêcher de s'écrier dans l'amertume de leur ame; *Quoy sommes nous sortis de nôtre Patrie, avons nous sacrifié ce que nous avions de plus cher au monde pour le maintien de la Religion Reformée, & sommes-nous venus dans un Païs de liberté, pour y voir nos excellens Reformateurs chargez d'opprobre, couverts d'ignominie; pour y voir traiter leurs sentimens d'*Impies?

Justes Cieux! diront-ils encore, dans quel siécle vivons-nous! Quelle affreuse scéne! Faut-il que des *Ministres*, fugitifs pour cause de Religion, employent

ployent près de trente années d'un ſi douloureux & déplorable exil, à ſe foudroyer, à ſe perſecuter les uns les autres de la maniére la plus crüelle, à ſe déchirer, à ſe devorer comme des Lions en furie! Faut-il qu'ils deshonorent ainſi nôtre ſainte Reformation! Qu'ils terniſſent ainſi la gloire de ces ſaints Hommes, qui nous avoient ſi heureuſement délivrez des ténébres de l'ignorance, de la ſuperſtition, de l'idolatrie du Papiſme? Ce ſont là les reflexions qui ſe preſentent ici naturellement à l'eſprit.

Il eſt de plus certain, que ſi ceux qui ſont en droit de le faire, & qui en ont le pouvoir, n'arrêtent la licence effrenée & la paſſion de ces Eccleſiaſtiques, qui ne ſont animez que d'un eſprit de perſecution, & qui ſeroient plus propres à être les ſuppots de l'Inquiſition, qu'à monter dans la chaire de verité & de charité; ſi, dis-je, on ne s'oppoſe de toutes ſes forces à une violence ſi grande, & ſi criante, les Lettres retomberont bien vîte dans cette affreuſe barbarie, d'où elles furent tirées il y a environ 250. ans; ſur tout les Lettres *Sacrées*. Car enfin, où eſt l'homme qui voudra travailler

ſur

ſur l'Ecriture Sainte, pour ſe voir traité d'*Impie ?* Quel plaiſir de voir ſes veilles ainſi recompenſées?

Si après toutes ces conſiderations, & après tout ce qui a été dit ci-devant, il ſe trouve encore des gens, qui dans les mouvemens d'un zéle un peu trop amer, pour ne pas dire perſecuteur, perſiſtent à des aprouver nôtre *Diſſertation* : Nous n'avons plus que des priéres pour eux, afin qu'il plaiſe au Ciel, de les ramener à la verité, d'éclairer, d'adoucir, & de ſanctifier leur zéle. Du reſte, nous ferons toûjours gloire d'être ici condamnez avec ces Hommes ſi admirables, que Dieu a donnez à ſon Egliſe dans ſon amour, & dont la mémoire doit être à jamais en benediction à tous ceux qui aiment nôtre ſainte Religion.

Je finis en avertiſſant le Lecteur, qu'il y a certaines gens dans le monde, qui voudroient paroître *Orthodoxes* aux dépens des autres ; & qui ne ſe mettent pas en peine, de quelque maniére que ce ſoit qu'ils établiſſent leur *Orthodoxie* fort douteuſe, fût-ce ſur les ruïnes de celle de nos *Reformateurs*. Et c'eſt ici qu'il faut rappeller

la maxime qui se trouve cy-dessus, pag. 92. *Une aigre passion, contre ceux que l'on hait, fait souvent que l'on pense peu si l'on se nuit à soy-même, pourvû que l'on perde ses Ennemis.* De telles personnes, toûjours prêtes à persecuter les autres, sont de *faux Freres*, non seulement indignes du tître de *Ministres*, mais encore de celui de Chrêtiens *Reformez*, & souverainement dignes de toute l'indignation du Public.



# TABLE
## DES
# AUTEURS CITEZ,
## ET DES
# MATIERES

*contenues dans ce* VI. *Tome.*

## A.



## B.

## H.



## I.

-- d'*Ela-*

## R.



S.

S.



T.



Theo-

FIN.

